Le Monde

LE MONDE DES LIVRES

■ Au sommaire : «La pensée métisse», Mongo Beti, François Furet



55e ANNÉE – Nº 16823 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE — VENDREDI 26 FÉVRIER 1999 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Les trois randonneurs sauvés

Les trois randonneurs égarés depuis dix jours dans le massif de la Vanoise en Savoie ont été sauvés jeudi matin. Une nouvelle avalanche est survenue en Suisse, dans la station thermale de Leukerbad. En Autriche, les avalanches auraient fait au moins 29 morts. p. 30

■ Scandale financier en Russie

Le Monde révèle que le récent limogeage du procureur général de Russie serait lié à son enquête sur la « direction des affaires présidentielles ». p. 2

■ Cuba : Fidel et Carlos

Entendu mercredi par la DST à Paris, un ancien haut responsable cubain évoque « *les activités d'assassinat, enlèvement et espionnage de Fidel Castro en Europe* » et affirme que Cuba a soutenu Carlos. p. 4



■ Brésil : les ratés de l'automobile

Face aux licenciements massifs dans l'industrie automobile brésilienne, les syndicats, unis, prônent la « rénovation du parc automobile national ». p. 12

■ Confusion au Kosovo

La délégation albanaise à Rambouillet a décidé de former un gouvernement provisoire. L'aile dure de l'UCK s'y oppose. Belgrade pourrait lancer une nouvelle offensive au Kosovo. p. 3

■ OGM : pas de traité de « biosécurité »

Les délégués des 170 pays réunis à Carthagène en Colombie ont échoué à fixer les règles du commerce international des organismes génétiquement modifiés (OGM). p. 5

■ Climatologie : l'aide du passé

La Terre pourrait se réchauffer de 1 à 4 degrés au cours du siècle prochain. C'est déjà arrivé : deux cartes géologiques décrivent l'environnement terrestre lors des deux extrêmes climatiques les plus récents. p. 22

■ Faire la fête

On fête de plus en plus Halloween, Saint-Patrick, les grands-mères ou les fleurs. Créées souvent à des fins commerciales, ces fêtes connaissent des réussites diverses. p. 24

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

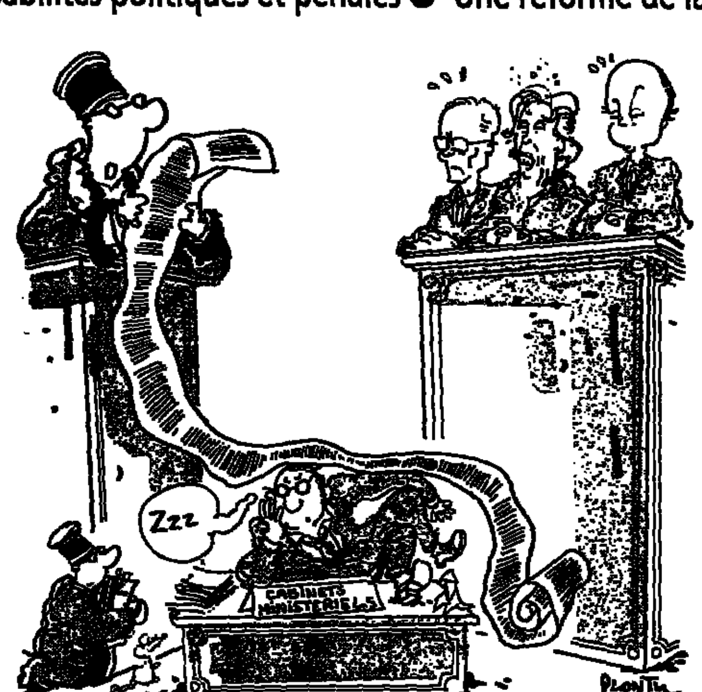
M 0147 - 226 - 7,50 F

Procès du sang : l'énorme malentendu

● Requérant la relaxe des ministres, le procureur et l'avocat général critiquent l'« impasse » d'un « procès réducteur » ● La « déception » leur semble « inévitable » à l'issue d'une procédure ayant confondu responsabilités politiques et pénales ● Une réforme de la Cour de justice s'impose

LE PARQUET a *requis*, mercredi 24 février, la relaxe des trois anciens ministres, Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé, jugés par la Cour de justice de la République dans l'affaire du sang contaminé. Le procureur général, Jean-François Burgelin, est ainsi resté fidèle aux réquisitions de non-lieu déjà rendues deux fois dans ce dossier. Il a certes estimé que des « *erreurs* » avaient pu être commises par M. Hervé et Mme Dufoix, mais celles-ci relèvent, selon lui, de la responsabilité politique « *qui ressort de l'appréciation du Parlement ou du peuple souverain* » et non de la responsabilité pénale. M. Burgelin a invité les juges à prendre en compte « *l'ampleur et la généralité des missions* » des ministres. Il a cependant laissé ouverte la possibilité de prononcer un « *blâme* » dans les attendus du jugement, qui devrait intervenir d'ici une semaine.

Au cours d'un long réquisitoire, dont une partie a été prononcée par l'avocat général Roger Lucas, le ministère public a surtout critiqué la procédure de la Cour de justice de la République qui a obligé à découper l'affaire du sang en deux volets distincts. L'instruction du dossier « non-ministériel » de l'affaire a été confiée au juge Marie-Odile Bertella-Geffroy, qui doit rendre son ordonnance de renvoi dans quelques jours. Critiquant « *l'impasse* » d'un « *procès réducteur* », source d'un « *énorme malentendu* », le procureur et l'avocat général ont affirmé que « *la déception était inévitable* ». Leurs réquisitions se sont ainsi transformées en plaidoyer pour une réforme de la Cour de justice. Le parquet a également vigoureusement critiqué l'arrêt de renvoi de la commission d'instruction de la Cour de justice, qui a « *trop souvent procédé par affirmations tirées de l'intime conviction mais non appuyées sur des faits patents, objectifs, des démonstrations rigoureuses* ».



Lire pages 8 et 9 et notre éditorial page 14

La Grande-Bretagne découvre avec honte son « racisme institutionnalisé »

LONDRES
de notre correspondant

Mercredi soir, Doreen Lawrence, une mère de famille d'origine jamaïquaine, ne voyait toujours pas « comment il sera possible d'éradiquer le racisme qui infecte la police britannique ». Ce racisme qui a conduit au meurtre de son fils Stephen, âgé de dix-huit ans, un soir d'avril 1993, et permis aux cinq jeunes auteurs blancs, pourtant identifiés par un témoin, de rester impunis. Ce racisme insidieux, qui a infiltré la société britannique et nombre de ses institutions, est officiellement constaté. « *Il sera vigoureusement combattu* », a promis Tony Blair en présentant, mercredi aux Communes, l'explosif rapport de trois cents pages commandé l'an dernier à un magistrat de renom, M. MacPhearson.

Désormais, et alors que la chose était jusqu'ici quasi impossible, les fonctionnaires britanniques, dans la police, la justice, l'enseignement, la santé publique et les administrations locales, pourront être poursuivis pour délit raciste commis dans l'exercice de leurs fonctions. L'arsenal législatif va être considérablement renforcé, sur la base des soixante-dix recommandations formulées par le rapporteur. Et d'abord pour la police métropolitaine londonienne, la fameuse « Met », une émanation de l'ancienne Scotland Yard, cible principale du rapport.

« *Racisme institutionnalisé et incompétence patente* » : ainsi le juge qualifie-t-il l'incroyable suite d'« erreurs » commises par la demi-douzaine d'inspecteurs qui se sont succédé pour tenter – très mollement – d'élucider l'assassinat de Stephen Lawrence, qui, le soir de sa mort, attendait le bus avec un ami pour rentrer chez lui. Le témoignage de cet ami, d'origine jamaïquaine lui aussi, n'a jamais été retenu par la police. Il fut même, selon ses dires, « *traité tout au long comme un suspect* ». Interrogatoires et séances d'identification bâclés, perquisitions incomplètes, collusion même entre un inspecteur et le père d'un des cinq suspects : tout s'est passé comme si la police n'avait aucunement l'intention d'élucider ce lynchage à coups de couteau ni de confondre les cinq meurtriers toujours en liberté. Trois d'entre eux ont été acquittés, et les deux autres ont bénéficié d'un non-lieu, le tout « *faute de preuves* ».

L'affaire eût sans doute été oubliée sans ce que Tony Blair a appelé « *le courage et la dignité* » des parents de la victime. Leur obstination, durant des années, à obtenir justice a littéralement transformé Stephen Lawrence en symbole d'une lutte nationale contre le racisme. Des milliers d'articles, des dizaines de manifestations, plusieurs reconstitutions télévisées, une pièce de théâtre, des centaines d'heures de débats sur les radios avaient précédé le rapport. Au lendemain de sa publication, la presse est unanime à dénoncer le fléau, comme si la société britannique tout entière avait, peu à peu, pris conscience de l'ampleur du mal qui la ronge. « *A nation shamed* » (« La honte d'une nation »), titre *The Independent*.

Le racisme institutionnel dont parle M. MacPhearson ne vise d'ailleurs pas seulement l'ensemble des 125 000 policiers d'Angleterre et du pays de Galles, ni même les 23 000 de la « Met ». Il s'agit, précise le magistrat, de « *l'échec collectif d'un organisme à fournir un service approprié et professionnel à des personnes, en raison de leur couleur de peau, de leur culture ou de leur origine ethnique* ». Ce mal « *peut être détecté dans des attitudes qui s'apparentent à de la discrimination, liée à des préjugés, à l'ignorance et à des stéréotypes racistes* ».

Patrice Claude

Retraites : le Plan veut nous faire travailler 42 ans et demi

LE COMMISSAIRE au Plan, Jean-Michel Charpin, a rendu publiques, jeudi 25 février, ses premières recommandations pour assurer l'équilibre à long terme des régimes de retraite. Il préconise, principalement, de porter à 42 ans et demi – au lieu de 39 ans aujourd'hui dans le privé – la durée de cotisation nécessaire pour bénéficier d'une retraite à taux plein. Cet allongement, qui s'étalerait sur vingt ans, serait aussi appliqué aux fonctionnaires et aux agents des entreprises publiques. Le financement des retraites pourrait être, en partie, assuré par un fonds de réserve investi, notamment, en actions. Associés à cette réflexion, les syndicats admettent la nécessité d'une réforme mais s'inquiètent d'un tel bouleversement.

Lire page 6

Des managers chefs d'orchestre

L'EGO des dirigeants d'entreprise ne fait plus recette. Pour rester agiles et attentives au changement de leur environnement, de grandes entreprises comme IBM, British Telecom ou Danone demandent désormais à leurs managers de devenir de véritables chefs d'orchestre. Le temps du dirigeant omniscient est révolu. De détenteurs de l'autorité, les cadres doivent se transformer en accompagnateurs de projets, stimuler la créativité de leurs équipes tout en garantissant la cohésion de l'ensemble. Une révolution culturelle peu évidente en France, où le culte de la hiérarchie et du diplôme continuent de prévaloir. Pour favoriser cette mutation, les entreprises modifient leur politique de rémunération.

Lire page 16

POINT DE VUE

Espoirs et désespoirs d'un parent d'élèves

par Pierre-Gilles de Gennes

BEAUCOUP d'enfants et de petits enfants, autour de moi, se battent avec les fourches caudines de l'école, du collège ou du lycée. En même temps, les polémiques font rage : sur les buts, les méthodes, les moyens. Il y a une distance sidérale entre les grands principes affichés et le quotidien que vivent nos enfants.

J'aimerais citer ici quelques soucis – avec humilité ! Je n'ai jamais enseigné à ces niveaux, mais au moins je sais la difficulté du métier –, ayant discuté dans près de 200 lycées et collèges au cours de récentes années. Regardons les choses en face. Nos enfants vivent dans un monde à deux pôles. Du côté du réel : le foot ou la bagarre. Du côté des écrans : la télé ou l'ordinateur. Et pourtant, il faudrait qu'ils sachent : a) s'exprimer ; b) observer et manipuler ; c) réfléchir.

– Qu'ils sachent s'exprimer : par écrit et oralement. Pourquoi fait-on faire si peu d'exposés aux enfants des collèges ? Pourquoi n'avons-nous pas ces joutes oratoires que l'on trouve à la fin des lycées américains ? Je vois un garçon (rétif) de 3e qui doit rechercher les prolepses dans un chapitre de roman ! Alors qu'il ne sait même pas expliquer oralement, en termes simples, l'action de ce chapitre. Qu'ai-je à faire des prolepses ?

Je répète souvent à mes élèves (plus âgés) que le test crucial sur lequel ils seront jugés dans leurs métiers (scientifiques, économiques ou même littéraires) est : résumer en dix minutes un projet (ou une activité portant sur un an) au moyen d'un ou deux transparents, devant un auditoire pressé et fatigué. Arriver à extraire l'essentiel et à le rendre accessible !

Lire la suite page 13

Pierre-Gilles de Gennes, prix Nobel de physique (1991), est professeur au Collège de France, directeur de l'Ecole supérieure de physique et de chimie industrielles de la Ville de Paris.

Underworld, techno subtile



KARL HYDE

SA VOIX et ses textes sont omniprésents dans *Beaucoup Fish*, le troisième album du trio britannique Underworld. Mais Karl Hyde, chanteur-parolier subtil et mélancolique, refuse, comme il le dit dans un entretien au *Monde*, « *ces musiques où le chanteur domine* » : « *Ma voix n'est plus qu'un son à l'égal des autres bruits créés par les synthétiseurs.* »

Lire page 26

RUSSIE L'effondrement financier impose au premier ministre de lancer une nouvelle campagne anticorruption. ● LA PERSPECTIVE d'une élection présidentielle se rapprochant, ces luttes opposent les grands clans politico-financiers : la présidence de Boris Eltsine, le gouvernement d'Evgueni Primakov ou la mairie de Moscou, aux alliances mouvantes avec d'autres « oligarchies » traditionnelles ou le crime organisé. ● LES AUTORITÉS judiciaires suisses enquêtaient depuis novembre, sur demande du procureur général de Russie, sur une société suisse, Mabetex, liée à la Direction des affaires présidentielles. Après une perquisition au siège de cette société à Lugano, le parquet russe niait avoir donné des informations à ce sujet. « Démissionné » le 2 février, le procureur Iouri Skouratov garde depuis un silence obstiné.

La campagne anticorruption impuissante devant l'affairisme russe

Le nouveau premier ministre, Evgueni Primakov, avait promis une « purge », mais aucune enquête n'a abouti jusqu'ici. Le procureur général de Russie, qui s'intéressait à des affaires impliquant des proches du président, a été limogé

MOSCOU
de notre correspondant

C'est, officiellement, la deuxième priorité du gouvernement russe après le *« redressement économique »*. Nommé en septembre 1998, Evgueni Primakov a multiplié les avertissements : *« nous sommes déterminés à déraciner le crime et la corruption »*, déclarait-il après l'assassinat à Saint-Pétersbourg de la députée Galina Starovoïtova. *« Sans une bonne purge, nous ne pourrons pas avancer »*, répétait-il aux députés le 5 février. Mais à ce jour, la *« purge »* n'a pas commencé, aucune des procédures judiciaires ouvertes ces derniers mois n'ayant abouti.

M. Primakov peut, certes, se réclamer du soutien public de Boris Eltsine : c'est en dénonçant *« le manque de coordination et d'efficacité dans la lutte contre la corruption »* que le président russe justifiait, le 7 décembre, le limogeage d'une partie de son administration du Kremlin. Mais le premier ministre peut aussi mesurer les risques politiques d'une telle opération, à dix mois d'élections législatives, assorties d'une présidentielle dans un proche horizon.

« Le crime organisé s'est implanté dans toutes les structures du pouvoir, législatives et exécutives, à tous les niveaux », reconnaissait le mois dernier Sergueï Stepachine, ministre de l'intérieur. Les autorités détaillent à l'envie l'ampleur du mal. Le 3 février, Iouri Chaïka, procureur général-adjoint, classait la Russie *« parmi les dix pays les plus corrompus au monde »* et évaluait *« à 9 milliards de dollars »* les transferts à l'étranger en 1998. *« Des dizaines de millions de dollars sortent chaque jour de Russie »*, renchérissait le ministre de l'intérieur, qui estime à un millier le nombre d'assassinats commandités chaque année.

Interpol, dans un récent rapport, évaluait à 10 000 le nombre de groupes mafieux installés en Russie, qui contrôleraient 40 000 sociétés et plus du tiers des banques. En janvier, le général Alexandre Lebed expliquait ses difficultés politiques à Krasnoïarsk, où il fut élu gouverneur avec le soutien du parrain local Anatoli Bykov, par une offensive *« de la mafia qui contrôle 70 % de l'économie de la Sibérie »*. Un autre gouverneur, de la région de Sverdlovsk (Oural) cette fois, a expliqué au quotidien *Kommersant*, le 19 février, qu'il travaillait avec la puissante mafia d'Ouralmach : *« Des gens ont constitué une fortune immense par des moyens douteux et commencent à se faire légaliser : pourquoi ne pas engager le dialogue avec eux ? »*.

Dans ce paysage miné, M. Primakov, ancien diplomate, ancien espion et potentiel candidat à la présidence, semble opter pour une gestion politique des scandales les plus sensibles. Le premier ministre doit aussi constater qu'en pleine campagne anti-corruption, la Russie n'a plus de procureur général depuis le 2 février : ce jour-là, Iouri Skouratov, quarante-six ans, démissionnait pour *« raisons de santé »*. Il n'est plus réapparu en public depuis et a refusé à deux reprises de s'expliquer devant la Chambre haute du Parlement, qui doit entériner ce départ : un nouveau rendez-vous a été pris pour le 17 mars, afin que M. Skouratov motive sa décision, au moins par écrit.



« PACTE POLITIQUE »

Cette « démission » est intervenue alors que le parquet rendait spectaculairement publiques deux offensives judiciaires. La première vise Boris Berezovski, « l'oligarque numéro un », considéré comme ayant été le conseiller occulte du Kremlin et désormais impliqué dans une affaire d'espionnage de la famille Eltsine. La seconde révélait d'innombrables « malversations » à la banque centrale du Russie qui, de 1993 à 1998, a placé tout ou partie des réserves du pays dans une obscure société offshore du nom de Fimaco, basée à Jersey (îles anglo-normandes).Mais le parquet russe enquêtait aussi, cette fois dans le plus grand secret, sur un dossier pouvant mettre en cause les proches du président Eltsine. M. Skouratov travaillait avec les autorités judiciaires suisses *(lire ci-dessous)* sur des contrats entre l'entreprise suisse Mabetex et la puissante Direction des affaires du président, empire immobilier et financier du Kremlin.

M. Primakov pensait-il à cette affaire, dont il n'a bien sûr pas dit mot, lorsqu'il a proposé en janvier un *« pacte politique »* dont une clause assure au président russe une immunité judiciaire à vie ? Le premier ministre a préféré polémiquer avec M. Berezovski, adversaire politique soumis désormais à des investigations judiciaires. Après des perquisitions à la compagnie pétrolière Sibneft et à Aeroflot, le parquet a confirmé la semaine dernière l'inculpation de plusieurs directeurs d'Avtovaz, géant automobile à l'origine de l'empire Berezovski.

Cette enquête aboutira-t-elle ? Aucun « oligarque » n'a, à ce jour, été inquiété. Affaibli par l'effondrement financier d'août 1998, la plupart restructurent leurs banques, centres nerveux du blanchiment et de l'évasion de capitaux, selon le parquet, dans l'opacité la plus totale : de nouveaux établissements, dits banques de sauvetage, sont créés ex-nihilo, recueillant les actifs de banques virtuellement en faillite – avec l'accord de la banque centrale.

M. Primakov a aussi gardé un silence de plomb sur le scandale de la gestion de la banque centrale (*Le Monde* du 10 février) qui intervient en pleine négociation avec le Fonds monétaire international sur de nouvelles aides et une restructuration de la dette extérieure.

Viktor Guerachtchenko, actuel président de la banque centrale, comme son adversaire et prédécesseur Sergueï Doubinine, sont pour l'occasion d'accord pour estimer que la divulgation de ces informations fut *« erronée »* et *« met la banque centrale dans une situation très difficile »*. Même Sergueï Kirienko, premier ministre limogé en août 1998, se dit choqué de voir ainsi placés sur la place publique *« les secrets économiques »* de la Russie.

François Bonnet

Les « empires »

● **La présidence.** Domaine réservé de Boris Eltsine, il englobe, outre les bâtiments officiels du pays, des parts dans près de 200 entreprises commerciales et plus de 100 banques. Pavel Borodine, à la tête de la direction des affaires de la présidence, dispose aussi des revenus de quotas d'exportation pétrolière. Il contrôle une partie des plus riches gisements de diamants du pays.

● **Le système Primakov.** Le premier ministre reste crédité d'une réputation d'honnêteté. Il assure son pouvoir en nommant d'anciens amis et collaborateurs de l'ex-KGB à des postes-clés, politiques (administration présidentielle, dont le Conseil de sécurité) et des médias, mais aussi là où des revenus occultes sont de tradition : Banque centrale (en partie aussi « amie » du maire de Moscou), *Rossvooroujenie* (quasi-monopole des ventes d'armes), industrie de la pêche (vente de quotas), etc. L'empire Gazprom (lié au clan Tchernomyrdine) a fait alliance en janvier avec M. Primakov.

● **Le système Loujkov.** Fondé essentiellement sur Sistema, l'empire du maire de Moscou s'est étendu à diverses régions de Russie.

● **Les oligarques « traditionnels ».** En pleine *« restructuration »* et aux alliances mouvantes depuis la crise, ils gardent un profil bas.

Le parquet renonce à enquêter sur les affaires de l'administration Eltsine

MOSCOU
correspondance

Le 22 janvier 1999, le procureur fédéral de Suisse, Carla del Ponte, fait un geste inhabituel. Elle se déplace en personne pour superviser une perquisition à Lugano dans une entreprise de construction suisse, Mabetex. Le 27 janvier, son porte-parole, Dominique Reymond, explique à Berne que l'action a été menée sur commission rogatoire envoyée le 10 novembre par le procureur russe Iouri Skouratov. Celui-ci, affirme-t-il à l'agence RIA-Novosti, enquête sur de *« très hauts fonctionnaires soupçonnés d'avoir reçu de grosses sommes pour attribuer à Mabetex la rénovation du siège du gouvernement et du Parlement »* russes. La perquisition était liée à des *« opérations financières douteuses entre Moscou et Lugano »*, précise Jacques Ducry, procureur du canton du Tessin.

Le jour même, le parquet général de Russie, cité par RIA-Novosti, refuse, à l'étonnement de son homologue suisse, de confirmer l'envoi de la commission rogatoire, affirmant qu'aucune *« information à ce propos n'a été communiquée »*. Six jours plus tard, le 12 février, Iouri Skouratov signe sa lettre de démission...

LES INTÉRÊTS DE LA FAMILLE

A Moscou, Mabetex n'est pas une inconnue. Pavel Borodine, chef de la direction des affaires du président, en a fait son partenaire principal. Selon l'hebdomadaire russe *Profil*, cette direction, qui ne rend compte qu'au seul Boris Eltsine, exploite 3 millions de m² de bâtiments officiels. Elle fournit à 12 000 hauts fonctionnaires appartements, voitures et services. Elle gère des villages de datchas de luxe, des centres médicaux, des garages, des ateliers, des hôtels, un parc d'avions... Sans oublier ses biens à l'étranger. M. Borodine, fidèle de M. Eltsine, aime souligner lui-même sa puissance, non sans mégalomanie. Il a publiquement affirmé que son empire pesait... 600 milliards de dollars ! Une *« estimation »* extravagante fondée sur le prix du mètre carré de Tokyo, et non de Moscou.

C'est à Mabetex que cette direction des affaires du président confie, depuis des années, la rénovation de ses morceaux de choix : Kremlin (pour 300 millions de dollars, officiellement), « Maison Blanche » (dévastée par l'artillerie en 1993), Douma, Cour des comptes, inspection des impôts... La société de Lugano opère surtout au cœur des intérêts de la famille présidentielle. Son patron, Beghjet Pacolli, se vante de connaître personnellement Boris Eltsine, dont il a restauré la résidence sibérienne. Pour le président, M. Pacolli aurait joué les intermédiaires dans l'achat de deux yachts (au frais de l'Etat et pour 500 000 dollars).

Quant au coprésident de Mabetex, Viktor Stolpovskikh, il a enregistré à son nom le palais que Tatiana Diatchenko, fille cadette du président, se serait fait construire en 1996 près de Moscou, sur le mont Nikoline. M. Stolpovskikh (qui dirige aussi Mercata, sœur siamoise de Mabetex), fut en outre chargé, fin 1996, d'aménager l'Illiouchine-96-300 présidentiel en hôpital volant.

Malgré l'intérêt que la justice porte à Mabetex, Pavel Borodine n'avait, le 25 janvier, aucune intention de rompre avec elle. Quatre jours après la perquisition à Lugano, il organisait à Moscou une conférence de presse au côté de M. Pacolli, pour célébrer leur collaboration dans le lancement d'un nouveau palace, le Swiss-Diamond Hotel, et annoncer que Mabetex est chargée d'attirer d'autres investissements pour la direction des affaires du président.

L'enquête lancée par le procureur démissionné cinq jours plus tard risquait de lever le voile sur l'« empire Borodine » et, par là même, de s'attaquer au tabou des tabous : les secrets financiers de la famille Eltsine.

Agathe Duparc
(avec Vladimir Ivanidze)

Iouri Loujkov et « Sistema », ou l'archétype de l'oligarchie moscovite

MOSCOU
correspondance

« Vous ne connaissez pas Vladimir Petrovitch Evtouchenkov ? Il pèse tout de même 4 milliards de dollars... » Ainsi les responsables du traditionnel « Forum russo-américain sur les investissements », tenu mi-janvier à Boston, expliquaient-ils aux invités, selon l'hebdomadaire russe *Vlast*, l'importance de M. Evtouchenkov, co-organisateur de l'événement mandaté par la ville de Moscou. En Russie, ce vieil ami du maire, Iouri Loujkov, est depuis longtemps identifié comme le « noyau dur » du système oligarchique moscovite. Ancien fonctionnaire municipal, ce quinquagénaire discret contrôle des dizaines de structures moscovites privées, dont AFK-Sistema, une holding financière et industrielle qui, depuis 1993, a absorbé une centaine d'entreprises. Cette tentaculaire machine, « second budget » de la ville, doit servir de tremplin aux ambitions présidentielles de M. Loujkov. A moins que, d'ici là, quelques *kompromaty* (dossiers compromettants) ne viennent briser l'envolée de Sistema, fortement soupçonnée d'avoir noué des liens avec la mafia de Solntsevo, l'un des groupes criminels russes les plus influents.

La partie visible de l'iceberg est une *success story* à la russe : origine obscure et développement foudroyant. Elle a poussé à l'ombre du « système Loujkov » : une mairie qui conserve l'essentiel du parc immobilier, se lance dans de grandioses constructions et entre dans le capital des grandes entreprises, ses « amis » fondés de pouvoir récupérant des morceaux du « gâteau » en échange de leur soutien.

Vladimir Evtouchenkov, président du conseil d'administration de Sistema, se défend de parler affaires quand il dîne chez son ami le maire. Il a pourtant laissé de côté ces pudeurs en apparaissant publiquement, en novembre, comme organisateur en chef du congrès constitutif du nouveau mouvement politique du maire, La Patrie. Sortant de son traditionnel rôle de cardinal de l'ombre, il a notamment publiquement conseillé à Iouri Loujkov de se rapprocher des communistes. Quand à Sistema, elle a clairement désigné son candidat. Elle prévoit de lancer en septembre un satellite de communication, loué sur quinze ans, qui offrira au maire un réseau de chaînes câblées diffusées dans toute la Russie. TV-Tsentr, la chaîne créée par la mairie, arrivera dans tous les foyers russes.

Dans l'entourage de Iouri Loujkov, qui s'est brusquement élargi après la crise d'août, quand le maire paraissait le candidat le mieux placé à la future élection présidentielle, l'offensive du « clan Sistema » provoque des grincements de dents. Selon Andreï Piontkovski, un des rares politologues russes à oser explorer publiquement la galaxie Loujkov, certains de ses alliés encouragent aujourd'hui le maire à couper les ponts avec Sistema. On trouve parmi eux de nouveaux adeptes de Iouri Loujkov comme Sergueï Iastrjembski (ex-porte-parole du président), de vieux fidèles comme Vladimir Ressine (qui contrôle le secteur de la construction moscovite) et des alliés potentiels comme Grigori Iavlinski, chef d'une partie de l'opposition démocratique, qui regroupe environ 10 % de l'électorat et que soutient l'empire financier et médiatique Most. Tous s'inquiètent de l'intérêt que les organes de sécurité russes et étrangers portent à Sistema.

Un rapport confidentiel, citant des sources du ministère de l'intérieur et du FSB (contre-espionnage) russes, dont *Le Monde* a reçu une copie, affirme qu'Evgueni Novitski – à la tête de Sistema depuis avril 1995 – ne prend aucune décision sans l'accord de la Solntsevo. Le chef présumé de ce puissant groupe criminel, Sergueï Mikhaïlov, *alias* Mikhas, vient d'être acquitté à Genève, après trois ans de préventive : M. Evtouchenkov, qui entretient des liens d'amitié avec Mikhas, l'a rencontré plusieurs fois en Suisse ; Iouri Loujkov se serait employé à plusieurs reprises à étouffer des informations transmises à ce sujet par les forces de l'ordre.

RÉFECTION DES CANALISATIONS

Ces mauvaises fréquentations sont du reste établies. Le 31 mai 1995, Viktor Averine (bras droit de Mikhas) fête son anniversaire dans un restaurant de Prague. Des policiers font irruption et relèvent les empreintes digitales des invités. Parmi eux se trouve Evgueni Novitski, qui, avant de prendre la tête de Sistema, fut directeur d'IVK-International, une entreprise en partie détenue par SV-Holding, la société russe fondée en 1993 par Mikhas et Viktor Averine. Interrogé par *Le Monde* en novembre, Evgueni Novitski a confirmé que l'arrestation de Mikhas avait suspendu un contrat de 350 millions de dollars que Sistema s'apprêtait à signer pour la réfection à Moscou des systèmes de canalisation et de communication souterrains. Un contrat conclu avec la SCFI Holding, société suisse contrôlée par l'homme blanchi à Genève. Un protocole d'accord signé par Sistema, SCFI-Holding et la Société générale prévoyait aussi la création d'un fonds d'investissement afin d'attirer des capitaux pour des projets de Sistema.

Le candidat Loujkov doit au plus vite faire le ménage autour de lui. *« Des* kompromaty *sur Sistema se préparent, en particulier au sein de l'administration présidentielle*, affirme Andreï Piontkovski. *Théoriquement, Loujkov pourrait se débarrasser de Sistema : d'autres sont déjà prêts à financer sa campagne. Mais je crains qu'il ne soit trop tard. Les liens qu'il a noués avec* [Vladimir] *Evtouchenkov sont du même ordre que ceux existant entre le président russe et Boris Berezovski, le financier qui en sait un peu trop sur la famille Eltsine. »*

A. Du.

Une structure commerciale à fonds municipaux

En avril 1991, Vladimir Evtouchenkov, ami intime du futur maire de Moscou, transforme en société par actions l'amorphe Direction générale de la science et technique dépendant du comité exécutif de la capitale. En juin 1993, quand Iouri Loujkov devient maire, une dizaine d'entreprises se regroupent autour de cette société commerciale à fonds municipaux : Sistema est née, tirant ses profits initiaux de la vente de produits pétroliers et des importations agroalimentaires. Aujourd'hui AFK-Sistema emploie 30 000 personnes et entre dans le capital d'une centaine d'entreprises, dont MGTS (réseau téléphonique moscovite aux 4 millions d'abonnés), l'agence Intourist, des grands magasins, un réseau de pompes à essence, la société de construction Sistema-Gals, la compagnie d'assurances Leader, etc. Ses deux banques gèrent l'essentiel des fonds municipaux. En 1997, ses actifs étaient évalués à 3 milliards de dollars, avec 1,4 milliard de fonds propres.

Les délégués albanais à Rambouillet veulent former un gouvernement provisoire du Kosovo

L'aile dure de l'UCK dénonce cette initiative

La délégation albanaise aux pourparlers de Rambouillet a décidé de former un gouvernement représentant les différentes tendances de la communauté. L'aile dure de l'UCK est hostile à ce projet, qui a été récusé par le chef politique du mouvement, Adem Demaçi. Les importants mouvements de troupes serbes observés ces derniers jours font craindre le lancement par Belgrade d'une nouvelle offensive au Kosovo.

LES DÉLÉGUÉS de la communauté albanaise aux pourparlers de Rambouillet sur le Kosovo ont conclu un accord pour former un « *gouvernement provisoire* » rassemblant les différentes tendances qu'ils représentent, a annoncé, mercredi 24 février, l'agence Kosova Press à Pristina.

Les membres de la délégation albanaise, qui n'ont pu regagner la province mercredi, les autorités yougoslaves leur ayant refusé l'autorisation d'atterrir à Pristina, étaient attendus, jeudi, dans la capitale du Kosovo. Un incident semblable avait retardé leur arrivée à Paris début février : il avait fallu de multiples pressions internationales pour que les autorités serbes les laissent quitter le pays.

L'initiative prise par la délégation albanaise a été accueillie comme une lueur d'espoir pour la suite du processus engagé à Rambouillet par le porte-parole du négociateur américain, Christopher Hill : « *Il est très important qu'ils parlent d'une seule voix* », a-t-il dit. Selon Kosova Press, l'agence proche de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), « *le 23 février 1998, la délégation à Rambouillet a décidé après des consultations entre l'UCK, la Ligue démocratique du Kosovo (LDK) et le Mouvement démocratique uni (LBD) de former un gouvernement provisoire au Kosovo* ». L'agence précise que ce gouvernement dirigera la province jusqu'à la tenue d'élections et que le premier ministre sera nommé par l'UCK.

MOUVEMENTS DE TROUPES

Ce rapprochement entre les différentes factions albanaises n'est cependant pas du goût de l'aile la plus radicale de l'UCK, notamment de son chef politique Adem Demaçi, qui l'a immédiatement dénoncée mercredi. Un tel gouvernement provisoire « *n'a aucune légitimité ni aucune base légale pour représenter* » les Albanais du Kosovo, a-t-il déclaré. Adem Demaçi s'était montré hostile, début février, à une participation de l'UCK aux négociations de Rambouillet. Il n'avait pas eu gain de cause, puisque six représentants du mouvement armé ont finalement pris part aux discussions. Son intransigeance sur l'objectif de l'indépendance du Kosovo a cependant empêché ces délégués de l'UCK de souscrire sans conditions au plan de paix proposé par les grandes puissances.

La secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, et le vice-président Al Gore avaient eu des entretiens téléphoniques avec M. Demaçi pour tenter, en vain, de le faire céder. Hisham Thaqi, membre de l'UCK et coordonnateur de la délégation à Rambouillet, soumis aux pressions de l'aile dure à Pristina, a refusé *in extremis* d'approuver le plan, et la délégation albanaise a demandé à pouvoir « *consulter sa base* ».

D'importants mouvements de troupes serbes ont par ailleurs été observés ces jours derniers au Kosovo et aux abords de la province. L'armée yougoslave a renforcé ses positions dans le nord et l'extrême sud du Kosovo, près de la frontière macédonienne, et dans le centre de la Serbie. Des responsables de l'OTAN à Bruxelles ont averti que l'Alliance « *ne tolérerait pas une répression brutale de la population civile* ».

A La Haye, un autre responsable de l'organisation atlantique a lui aussi évoqué le risque d'une offensive. L'OTAN, a-t-il dit, est « *vivement préoccupée par un très important renforcement des troupes serbes, y compris en termes de blindés lourds, d'artillerie, d'infanterie, de forces spéciales, de mines, de préparatifs de démolition* ». Les mouvements de troupes en cours « *pourraient laisser penser qu'ils* [les Serbes] *se préparent à assurer la défense de certaines parties du Kosovo ou de la Serbie au sens restreint* », a-t-il ajouté, en réagissant à des rumeurs courant au Kosovo, selon lesquelles Belgrade projetterait une partition de la province séparatiste. – *(AFP, Reuters.)*

Les Hongrois de Voïvodine contestent Belgrade, mais discrètement...

NOVI SAD (Voïvodine)
de notre envoyée spéciale

Pour contrer Slobodan Milosevic, il faut aussi de l'humour. C'est en tout cas le credo de Nenad Canak,

REPORTAGE

Ici, l'autonomie est une idée plus économique que politique

un jeune Serbe qui milite pour l'émergence, en Serbie, pays où rien ne se décide sans l'aval de Belgrade, d'une « *République de Voïvodine multi-ethnique et démocratique* ». Cette notion, récemment lancée par la Ligue des sociaux-démocrates de Voïvodine, le parti que dirige Nenad Canak, a provoqué la fureur des autorités. La presse aux ordres l'a accusé de faire le jeu des « *séparatistes albanais* » du Kosovo. Alors, ce jour-là, dans les locaux de son parti à Novi Sad, chef-lieu de la Voïvodine, le politicien trublion se présente coiffé d'un keffieh : « *Puisque l'on me décrit comme un dangereux musulman...* », ironise-t-il.

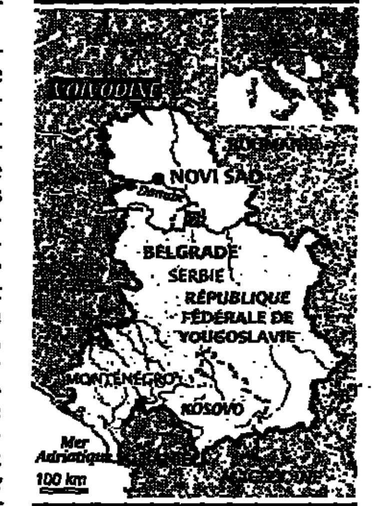
Sur ces riches terres agricoles baignées par le Danube, on suit attentivement les tractations sur le Kosovo. La Voïvodine, 2 millions d'habitants, est « l'autre » province de la République de Serbie à avoir perdu son autonomie, en 1989. Avant, elle jouissait, comme le Kosovo, d'une représentation au niveau fédéral, d'une banque centrale, d'une police, de systèmes éducatif et judiciaire, d'un Parlement. De ces éléments, il ne reste plus que le souvenir. Mais les ressemblances avec le Kosovo s'arrêtent là. Tandis que la province du Sud, à 90 % albanaise, s'enfonce dans la guerre, la Voïvodine, au nord, terre où les Serbes sont majoritaires (60 % de la population) et où la première minorité est hongroise (17 %), connaît une tranquillité figée.

Des mécontentements s'expriment pourtant. A Novi Sad, toute l'équipe rédactionnelle et l'imprimerie de *Magyar Szo*, seul quotidien en langue magyare dans l'actuelle Yougoslavie, a entamé une grève le 19 février. Les employés protestent contre le non-versement, depuis cinq mois, de leurs salaires. Ils affirment que cela résulte de pressions politiques. Au plus fort de la crise du Kosovo, le robinet a été fermé pour cette publication, qui exprime les demandes culturelles et linguistiques d'une des principales minorités ethniques de Serbie. Dans son bureau, Istvan Valihora, l'éditorialiste politique, s'est improvisé « *chef du comité de grève* ». « *Nous sommes persuadés qu'en plus des difficultés économiques, il s'agit d'une volonté consciente d'étouffer ce journal* », dit-il.

Istvan Valihora prend bien soin de souligner que les « *Hongrois* [de Voïvodine] *n'ont pas de politique de séparatisme et ne fourniront en rien des raisons pour qu'on en arrive à une crise dans la province* ». La prudence et la relative discrétion de la minorité magyare tiennent notamment à une crainte : celle de se retrouver dans la position de bouc émissaire face à ce qu'un Hongrois appelle « *l'endoctrinement de la population serbe, persuadée que la Serbie est victime d'un vaste complot ourdi par l'OTAN* ». La Hongrie voisine, relève-t-il, deviendra membre, dans quelques semaines, de l'OTAN.

GRENIER À BLÉ

Mais Belgrade ne semble pas avoir intérêt à attiser des tensions interethniques en Voïvodine, ne serait-ce qu'en raison de la propagande que lui permet la tranquillité de cette province. Regardez comme



une cohabitation paisible entre différents groupes nationaux est possible en Serbie !, dit en substance la télévision d'Etat. La Yougoslavie accorde à ses minorités les « *standards les plus élevés* », dit le discours officiel.

Si certains, en Voïvodine, caressent l'idée d'une vraie autonomie, ce n'est pas tant par solidarité avec le Kosovo que pour des raisons économiques. Cette province, qui détient autant de sols cultivables que « *les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg réunis* », est le grenier à blé de la Yougoslavie. Elle produit un tiers du blé, 40 % du maïs, les deux tiers de la canne à sucre, les trois quarts des tournesols et du soja, etc. La Voïvodine fournirait 40 % du budget de la Serbie. Mais tous les impôts vont directement à Belgrade, qui restitue très peu à la province et à ses municipalités. « *Et nous ne demandons même pas combien d'argent est englouti par l'Etat dans la guerre du Kosovo* », déclare amèrement un habitant.

On a ici le sentiment d'avoir payé un lourd tribut lors des guerres de l'ex-Yougoslavie. Le petit parti contestataire de Nenad Canak est d'abord apparu pour dénoncer l'enrôlement « *forcé* », à partir de 1991, de quelque 100 000 jeunes de Voïvodine dans l'armée fédérale, expédiés sur les fronts de Croatie et de Bosnie-Herzégovine. Les guerres ont aussi fait fuir 50 000 Hongrois (sur 350 000).

L'HÉRITAGE AUSTRO-HONGROIS

Mais les moyens de s'opposer efficacement à Belgrade font défaut. La mairie de Novi Sad a beau être entre les mains de l'ancienne opposition « Zajedno » (« Ensemble »), qui avait remporté les élections municipales de novembre 1996, celle-ci est tombée en quenouille, victime de dissensions internes. La scène politique locale reflète d'ailleurs bien l'efficacité de la stratégie « diviser pour régner » de Slobodan Milosevic. Le parti autonomiste de Nenad Canak, présent au conseil municipal, se trouve isolé. Certains de ses anciens alliés se sont ralliés au discours nationaliste du régime sur la question du Kosovo.

La Voïvodine, où subsiste un parfum de l'héritage austro-hongrois avec ses façades baroques colorées et sa vieille tradition de coexistence entre les communautés nationales, garde une forte spécificité en Serbie. Elle a été, avec la Bosnie, l'une des deux seules entités de l'ex-Yougoslavie (sur huit) à ne pas « *avoir été fondée sur des critères ethniques* », note Nenad Canak. A ce titre, estime-t-il, la Voïvodine pourrait servir de « *modèle* » au pays le jour où Slobodan Milosevic tombera. Mais pour l'heure, les difficultés économiques et la poigne du régime suscitent des frustations qui ont du mal à trouver leur expression politique.

Natalie Nougayrède

Abdullah Öcalan devrait enfin pouvoir rencontrer ses avocats

ISTANBUL
de notre envoyé spécial

Le procès d'Abdullah Öcalan va se dérouler de la manière la plus régulière qui soit, à condition d'admettre que le système judiciaire turc est lui-même « régulier » : telle est la situation aujourd'hui alors que l'instruction proprement dite du procès du chef séparatiste kurde, capturé mardi 16 février à Nairobi, a, enfin, débuté. Les autorités turques devraient en effet tout mettre en œuvre pour que les règles en vigueur dans leur pays soient respectées au pied de la lettre mais ne voudront en aucun cas déroger à ces mêmes règles sous la pression de l'opinion internationale. Attitude qu'ils ont adoptée dès le premier jour en refusant l'entrée en Turquie d'observateurs européens.

Détenu sur l'île-prison d'Imrali, qui a été vidée de tous ses occupants et fait l'objet de mesures de sécurité exceptionnelles, Öcalan était jusqu'au 23 février en garde à vue, période au cours de laquelle la présence d'un avocat n'est pas obligatoire selon le code pénal turc. Il est désormais en détention provisoire, ce qui lui ouvre de nouveaux droits, dont celui de se faire assister d'un conseil. C'est fort de cette possibilité légale, et de l'accord des autorités, qu'un avocat turc, Osman Baydemir, a tenté de se rendre, dès mercredi, à Imrali, mais il en aurait été empêché par une bévue administrative des autorités de l'île et une manifestation, à Ankara, d'une centaine de membres des « Loups gris » (organisation d'extrême droite).

Si, officiellement, l'instruction peut, au maximum, durer dix mois, on s'attend à ce que la Cour de sûreté de l'Etat d'Ankara, en charge de l'affaire, veuille accélérer cette procédure et que le procès débute plus rapidement. Selon des hommes politiques – mais sont-ils, ici, les mieux informés ? –, il ne devrait s'ouvrir qu'après les élections du 18 avril.

« DÉSERTION », « MASSACRES »...

Compte tenu de l'étendue des charges qui pèsent contre lui – de la « *désertion* », puisqu'il n'a pas accompli son service militaire, à l'instigation « *d'homicides, de massacres et d'extorsions de fonds destinés à diviser le territoire turc* » –, il semble exclu que le chef du PKK ne soit pas condamné à la peine capitale. Quant à savoir si celle-ci sera appliquée et si « Apo » sera pendu, toutes les hypothèses sont évoquées. « *Le Parlement, qui doit autoriser la mise à mort, et le président de la République, qui doit en signer l'acte, pourraient faire traîner la procédure le plus longtemps possible et éviter de transformer Öcalan en martyr* », estimait un juriste d'Istanbul. A moins que l'Assemblée, saisie d'une proposition de loi dans ce sens, se prononce pour l'abolition de la peine de mort.

En attendant, la presse turque distille les morceaux choisis – bien choisis – des déclarations d'Abdullah Öcalan au procureur de la République. Le chef séparatiste aurait ainsi affirmé avoir rencontré Carlos dans la plaine libanaise de la Bekaa... Il aurait aussi indiqué que la République de Chypre aurait été une des plaques tournantes du trafic de drogue opéré par le PKK... Deux déclarations qui viennent fort à propos rappeler aux Français la manière musclée dont ils se sont emparés de Carlos et aux Grecs le rôle ambigu qu'ils jouent dans cette affaire.

José-Alain Fralon

L'idée de la dégressivité des aides agricoles fait son chemin à Bruxelles

Incertitude sur les exigences financières de Bonn

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Le ton, en quelques heures, a changé. Jean Glavany, qui était revenu de Paris, mercredi 24 février dans l'après-midi, apparemment prêt à en découdre après avoir assisté en présence de Jacques Chirac à un conseil restreint consacré à l'Agenda 2000, et qui évoquait alors la possibilité d'une crise majeure, est sorti apaisé de son dîner de travail avec ses pairs, parlant de façon positive de la suite des discussions et de la possibilité pour les ministres de l'agriculture des Quinze de parvenir à un résultat satisfaisant. Bien sûr, pas à un accord en bonne et due forme, puisque, selon lui, il n'est pas possible de conclure sur l'agriculture tant qu'il n'y aura pas aussi progrès sur les autres volets de la négociation, en particulier sur son chapitre financier. Mais pour le moins, avant le conseil européen extraordinaire du 26 février à Petersberg (sur les hauteurs de Bonn), à une ébauche d'accord.

Quelle était l'origine de cette métamorphose ? Le ministre français l'attribua à un « *débat lourd de sens* » sur la « *dégressivité* ». Cette méthode est proposée, selon des modalités différentes, par les Français et par les Autrichiens avec l'objectif de réduire peu à peu, en fonction des améliorations de la productivité, les aides directes versées aux agriculteurs.

Les Français proposent que la réduction atteigne 3 % par an pour les grandes cultures et 1 % pour les autres productions. Les deux propositions ont la même logique, expliqua M. Glavany, à savoir maîtriser les dépenses agricoles – donc faire des économies – et réorienter la PAC vers le développement rural. Après une ambiance de blocage, c'était presque l'idylle ! « *Il y a eu quasi-unanimité pour continuer ce débat* », s'est félicité M. Glavany, sans que l'on sache vraiment qui a mis de l'eau dans son vin. Il est évidemment souhaitable que la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement ne s'engage pas dans un climat d'affrontement.

On peut cependant s'interroger sur la portée réelle de la « percée » opérée au dîner de mercredi. L'addition d'une réforme « économe » de la politique agricole commune (PAC) et des effets de la dégressivité permet, selon les Français, de réduire les dépenses de 7 milliards d'euros (46 milliards de francs) sur la période 2000/2006, soit un milliard par an, ce qui dégage quelque 300 millions d'euros par an (2 milliards de francs) pour alléger la contribution de l'Allemagne au budget européen. Or sa « contribution nette » est de 11 milliards par an. Les Allemands sont restés discrets sur leur objectif, mais même en tablant sur leur modération, il leur faut revenir, ne serait-ce que vis-à-vis de leur opposition, avec un résultat à peu près décent, de l'ordre de 3 milliards d'euros.

EFFORTS DES PAYS PARTENAIRES

C'est d'ailleurs sur ce chiffre que les Français ont basé leurs calculs. L'écart entre ces 3 milliards et les 300 millions dégagés par la dégressivité est important. Selon les projections faites à Paris, ce sont les efforts des pays partenaires qui devraient le combler : aux Espagnols, aux Portugais, aux Grecs d'accepter que soient revus à la baisse les moyens affectés aux fonds structurels, aux Italiens de se résigner à des contributions établies à partir du PNB et non plus de la TVA (ce qui les pénalise). Aux Anglais de comprendre que le rabais obtenu en 1994 par Margaret Thatcher doit être recalculé et en tout cas ne peut pas jouer sur les dépenses liées au futur élargissement.

Comme les ministres français le signalaient ces derniers jours, très peu de signes ont jusqu'ici été donnés dans ce sens. A Petersberg, on pourra commencer à évaluer les intentions des uns et des autres. A ce stade, en dépit des pressions de Paris, rien ne dit que le « magot » de 3 milliards d'euros nécessaire pour dédommager les Allemands – sans oublier les revendications semblables des Néerlandais, Autrichiens et Suédois – sera effectivement constitué.

Philippe Lemaître

■ **Luc Guyau conseille à Jean Glavany** d'« *aller à la rupture* » si les agriculteurs ne sont pas entendus. « *Malgré notre appel à la fermeté lancé à M. Glavany, la provocation et l'incurie continuent au conseil des ministres de l'agriculture des Quinze* », a déclaré, mercredi 24 février, le président de la FNSEA, qui « *appelle solennellement tous les agriculteurs à se tenir mobilisés pour entreprendre des actions syndicales dans les heures qui viennent* [s'ils continuent] *à ne pas être écoutés* ». – *(AFP.)*

Cuba aurait soutenu le terroriste Carlos selon un ex-haut responsable de sa police

Fidel Castro est accusé d'avoir trempé dans un trafic de drogue en Europe

Le principal témoin dans l'une des plaintes déposées, le 6 janvier à Paris, contre le chef de l'Etat cubain, Fidel Castro, a été entendu, mercredi 24 février, par des agents de la Direction de la surveillance du territoire (DST). L'ancien officiel cubain a confirmé ses déclarations sur le soutien de Cuba au terroriste Carlos dans les années 70.

JUAN ANTONIO RODRIGUEZ, ancien haut responsable cubain du ministère de l'intérieur, a témoigné, mercredi 24 février à Paris, dans le cadre d'une commission rogatoire délivrée par le juge Bruguière, sur le soutien apporté par La Havane au terroriste vénézuelien, Illitch Ramirez Sanchez, connu sous le nom de Carlos et condamné en 1997 par la justice française à la réclusion criminelle à perpétuité.

Le transfuge cubain, placé depuis 1987 sous la protection de la police fédérale des Etats-Unis, a détaillé et confirmé aux agents de la Direction de la surveillance du territoire (DST) ses déclarations affirmant connaître « *les activités d'assassinat, enlèvement et espionnage de Fidel Castro en Europe. Comme par exemple l'appui logistique qui a été donné au tueur Vladimir Illitch Ramirez, connu sous le nom de Carlos, dans les activités de celui-ci à Paris.* »

Il a renouvelé ses accusations selon lesquelles « *l'appui logistique* » dont a bénéficié Carlos dans les années 70 « *a été organisé à cette période par le chef du centre de renseignement du ministère de l'intérieur cubain en France, l'avocat Armando Lopez Orta, qui a été expulsé par le gouvernement français* » à la suite du triple assassinat commis par Carlos, le 27 juin 1975 à Paris.

L'ancien responsable cubain est également le témoin principal, cité dans le cadre de la plainte déposée le 6 janvier à Paris, contre le chef de l'Etat cubain, Fidel Castro, pour « *trafic international de stupéfiants, séquestration, tortures et assassinats* » par la fille du colonel Antonio de la Guardia, condamné à mort et exécuté à La Havane en juillet 1989.

Le 15 janvier, il a adressé un témoignage au juge Stéphan, chargé de statuer sur la suite à donner à cette plainte, dans lequel il se déclare disposé à éclairer les autorités judiciaires sur « *le début et le développement du trafic de stupéfiants organisé par Fidel Castro vers les Etats-Unis, la France, la Hollande et d'autres pays, à partir du département Z de la direction des troupes spéciales du ministère de l'intérieur, jusqu'au transfert du département vers le vice-ministère du renseignement connu sous le nom de département MC.* »

Si le juge en charge du dossier n'a pas encore rendu son ordonnance, le parquet, lui, a pris des réquisitions qui vont dans le sens d'une incompétence des tribunaux français.

De nouveaux témoignages accusateurs

Le juge chargé de statuer sur la suite à donner à la plainte déposée, le 6 janvier à Paris, contre Fidel Castro pour « *trafic international de stupéfiants, séquestration, tortures et assassinats* » a reçu une cassette regroupant les témoignages de huit personnes, cubaines ou américaines, qui mettent en cause le chef de l'Etat cubain. Parmi ces témoins figurent notamment l'ancien procureur de la Floride, Roberto Martinez, et un ancien responsable de la DEA (l'agence américaine de lutte contre la drogue) pour la Floride et les Caraïbes, Tom Cash. Enrique Garcia Diaz, un ancien capitaine de la sécurité de l'Etat cubain, assure « *qu'aucune opération de drogue n'aurait pu être faite sans l'approbation de Fidel Castro* ». Rafael del Pino, ancien chef de l'espace aérien cubain, assure quant à lui « *avoir recu l'ordre de laisser passer des avions sans les contrôler.* »

Concernant les plaintes visant « *les faits de séquestration et d'assassinat* », le parquet considère dans son réquisitoire, déposé le 10 février, « *qu'ils ont été perpétrés à l'étranger par des étrangers au préjudice d'une victime de nationalité étrangère* ». Sur la plainte visant le trafic de stupéfiants le parquet soutient qu'« *Ileana de la Guardia ne peut ni en son nom personnel, ni au nom de son père, invoquer un préjudice direct et personnel* ». En conséquence il demande qu'elle soit déclarée « *irrecevable à agir* ». Les différents témoignages versés à l'appui de la plainte d'Ileana de la Guardia, souffrent, pour de nombreux juristes, d'un manque d'éléments pouvant justifier, outre la compétence française, « *une compétence de juridiction que seuls des faits précis pourraient établir* ».

Pour l'avocat de la plaignante, Serge Lewish, « *les deux affaires : Carlos et trafic de drogue sont connectées* ». Il considère que, quelle que soit la décision du juge, attendue prochainement, l'affaire est lancée, et il déplore la position du ministère public qui, en matière de trafic de stupéfiants, a toute latitude pour se saisir lui-même de l'affaire et procéder aux investigations nécessaires. « *Il est tout de même extraordinaire*, dit-il, *de voir que le parquet ne pense qu'à s'opposer en disant que notre plainte n'est pas recevable. Or cela, c'est une position intenable à long terme ; il y a un moment où l'opinion va s'étonner de ce que l'instruction soit conduite par la presse et non pas par la justice.* »

Alain Abellard

Les combats entre Erythréens et Ethiopiens redoublent dans la région de Badmé

La violente offensive lancée par l'armée d'Addis Abeba provoque l'annulation d'une nouvelle tentative de médiation de l'Organisation de l'unité africaine (OUA)

ASMARA
de notre envoyé spécial

Le conflit entre l'Ethiopie et l'Erythrée se focalise sur le front ouest, la plaine aride cernée de montagnes de Badmé dont la question du contrôle est à l'origine de la guerre. L'Ethiopie a lancé une vaste offensive terrestre, soutenue par d'intenses tirs d'artillerie et des bombardements aériens, afin de reconquérir cette région occupée par l'Erythrée depuis mai 1998 et revendiquée par ces deux pays de la Corne de l'Afrique.

Les communiqués militaires diffusés à Asmara et à Addis Abeba ne concordent que sur un point : les combats sont extrêmement violents. Il était en revanche impossible, mardi 23 et mercredi 24 février, durant les deux premiers jours de cette nouvelle offensive, de vérifier la véracité des informations, les journalistes étrangers étant interdits d'accéder au front autant en Erythrée qu'en Ethiopie.

L'Erythrée annonçait mercredi avoir détruit en deux jours quarante chars d'assaut et un hélicoptère éthiopiens, ce qu'Addis Abeba a qualifié de « *mensonge* ». De son côté, l'Ethiopie clamait avoir « *causé de lourdes pertes en hommes et en matériel* » aux forces d'Asmara, qui a vivement démenti. Cette guerre des communiqués n'indique pas si l'une ou l'autre des armées a réussi une percée au travers des lignes ennemies.

La brutale recrudescence des combats a par ailleurs provoqué l'annulation d'une énième tentative de médiation dans le conflit érythréo-éthiopien, menée par l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Des diplomates européens avaient échoué la semaine dernière à obtenir un accord pour un cessez-le-feu. Les diplomates africains, qui avaient conçu un plan de paix accepté par l'Ethiopie et rejeté par l'Erythrée, ont annoncé qu'ils allaient procéder à « *une réévaluation* » de leur mission, ce qui dissimule mal leur embarras.

L'OUA, paralysée depuis sa création par les multiples conflits ethniques et guerres civiles qui sévissent en Afrique, ne paraît pas mieux armée pour tenter de résoudre cet affrontement entre deux Etats et deux armées conventionnelles.

IMPUISSANCE ET MÉFIANCE

L'impuissance de l'OUA est accrue par la méfiance d'Asmara envers une organisation dont le siège se trouve à Addis Abeba et qu'elle accuse de favoriser l'Ethiopie durant les négociations. Le fait que l'OUA se soit tue après l'expulsion, ce mois-ci, d'Addis Abeba, de l'ambassadeur d'Erythrée accrédité auprès d'elle, n'a pas amélioré un climat peu propice aux discussions sereines.

Du côté éthiopien, le gouvernement a sèchement rejeté les remontrances des Etats-Unis, qui se sont offusqués des raids aériens menés depuis dix jours par Addis Abeba contre « *des cibles économiques et des zones civiles* » en violation du moratoire signé en juin 1998 grâce à une médiation américaine. L'Ethiopie a qualifié ces accusations d'« *aussi fausses qu'injustifiées* ». Washington, en dépit de sa position d'allié des ex-pays frères, avait également échoué après les batailles de 1998 à restaurer la paix.

Aucun espoir de résolution du conflit n'est donc perceptible. L'Ethiopie répète que « *le chemin vers la paix est bloqué par l'Erythrée* » et que le plan de l'OUA fournit « *la réponse pour éviter une escalade du conflit* ». L'Erythrée continue d'affirmer qu'elle se contente de se défendre, campant sur les positions qu'elle a conquises l'an dernier et qu'elle considère comme étant sa frontière issue de la période coloniale.

« *L'Erythrée n'a pas créé la frontière. En Afrique, il faut reconnaître les frontières coloniales !* », commente Haïlé Woldense, le ministre érythréen des affaires étrangères. « *Je crois qu'il est désormais clair qu'au-delà du conflit frontalier, les Ethiopiens ont un autre agenda*, accuse-t-il. *Leur objectif à long terme est de renverser le gouvernement de l'Erythrée.* » M. Woldense précise que son pays est « *prêt à s'engager pour une résolution pacifique du conflit* », et accuse les Ethiopiens d'être « *arrogants* » et « *obsédés par l'usage de la force* ».

A Asmara, où le gouvernement avait veillé début février à interdire les manifestations populaires afin de prévenir d'éventuelles violences à l'encontre des ressortissants éthiopiens, l'atmosphère a tourné, mercredi soir, à la « *joie spontanée après l'annonce à la radio de la destruction des tanks éthiopiens* », selon un combattant revenant du front sud. Des automobilistes klaxonnaient dans les rues de la ville et des soldats tiraient des rafales de kalashnikov en l'air.

Se joignant tout aussi « spontanément » à la fête, deux cents enfants agitant des drapeaux ont défilé le long de l'avenue de l'Indépendance. Les communiqués victorieux, précisant que la bataille n'était pas finie, arrivaient toujours du front de Badmé.

Rémy Ourdan

Le président Kim Dae-jung fait face au coût social du redressement économique sud-coréen

SÉOUL
de notre envoyé spécial

En accédant au pouvoir il y a un an, le président Kim Dae-jung passait pour le Nelson Mandela de la Corée du Sud. Aujourd'hui, la figure de référence serait plutôt Margaret Thatcher. L'ancien dissident, ex-prisonnier, l'homme que les conservateurs redoutaient pour ses « idées de gauche », a entrepris une transformation économique plus radicale que celle de la « Dame de fer ».

Lorsque Kim Dae-jung est élu, en décembre 1998, la Corée du Sud s'enfonce dans la crise économique et financière la plus grave depuis son redressement au cours des années 60. L'élection de M. Kim, acquise de justesse, fait en outre planer un climat d'incertitude sur l'avenir. Le nouveau chef de l'Etat hérite d'un pays en quasi-banqueroute, contraint à demander une aide de 58 milliards de dollars (52,7 milliards d'euros) au Fonds monétaire international (FMI) et psychologiquement abattu.

En un an, le président a su redonner confiance à ses compatriotes et à l'étranger. Le pays est le premier en Asie à relever la tête. L'ampleur des restructurations engagées (assainissement d'un système financier sinistré, réformes du secteur industriel et entrée du capital étranger) et la rapidité de leur mise en œuvre en font un modèle de volontarisme politique. Les réserves en devises ont été reconstituées (de 3 milliards de dollars – 2,7 milliards d'euros – en novembre 1997, elles sont passées à 50 milliards – 45,4 milliards d'euros – en janvier 1999). La croissance devrait redevenir positive (+ 2 %) après avoir chuté à – 6 % en 1998. La monnaie s'est ressaisie vis-à-vis du dollar. Les investissements étrangers reviennent (8 milliards de dollars – 7,2 milliards d'euros – en 1998 et sans doute le double cette année).

CONTRITION EXEMPLAIRE

La détermination du président Kim Dae-jung n'est pas le moindre des facteurs qui ont contribué au début de redressement de la Corée du Sud. Fidèle à la voie qu'il prône depuis des années, M. Kim mène en outre une politique d'ouverture en direction de la Corée du Nord, dont il ne démord pas en dépit des provocations armées (infiltrations menées par Pyongyang), mais qui suscite l'inquiétude d'une partie de l'opinion.

Les Sud-Coréens semblent ainsi avoir tourné la page de la sombre « année FMI ». Le pays commence à émerger. Est-il hors de danger ? Jusqu'à un certain point. Mais la partie est loin d'être gagnée.La Corée du Sud se transforme en profondeur mais douloureusement : la réforme du système bancaire a été menée rondement et, après un « bras de fer » avec les conglomérats (*chaebols*), le président a contraint ceux-ci à accepter le *Big Deal* de la restructuration industrielle en réduisant le nombre de leurs filiales et en procédant à des regroupements d'activités (dans l'automobile, l'électronique, l'aérospatial, le matériel ferroviaire, la pétrochimie). La privatisation de grands secteurs (énergie, télécommunications) est engagée.

Le processus est irréversible et redessine le paysage industriel coréen. Mais les restructurations ne remédient pas au problème de fond : les surcapacités de production. En outre, les cinq grands *chaebols* ont accru leur endettement pour financer les restructurations : leur situation financière (déjà caractérisée par un surendettement) s'est donc encore fragilisée.

M. Kim a « requinqué » les investisseurs par le rétablissement spectaculaire des comptes extérieurs. Mais il va devoir faire face, dans les mois qui viennent, à une tension sociale tenue sous le boisseau par la crise. Dans la tempête, les Sud-Coréens ont fait preuve d'une contrition exemplaire : ils ont « encaissé » réductions de salaires et pertes d'emplois et ont réduit de manière drastique leur consommation pour épargner. Mais, en mars, le chômage frappera 2 millions de personnes (soit 10 % de la population active).

Jusqu'à présent, ce sont les petites et moyennes entreprises qui ont licencié. Avec le *Big Deal*, les conglomérats vont aussi procéder à des mises à pied. Les syndicats vont se cabrer. L'assouplissement des procédures de licenciement est resté, pour l'instant, largement théorique : en automne, à la suite d'une longue grève, Hyundai Motor a dû ramener de 1 600 à 300 le nombre des licenciements envisagés. Que se passera-t-il au printemps, lorsque le *Big Deal* entraînera 170 000 licenciements supplémentaires ? Les tensions au sein de la commission tripartite (gouvernement, patronat et syndicats) témoignent d'un durcissement des positions.

Le gouvernement a mis en place un « filet social » dont l'enveloppe s'élèvera cette année à 6 milliards de dollars (5,4 milliards d'euros). En dépit du progrès que représentent ces mesures dans un domaine où la Corée du Sud était très en retard, celles-ci ne sont pas à l'échelle du problème. Avec le redressement claironné de l'économie, il sera plus difficile au gouvernement de faire accepter des sacrifices supplémentaires à la population. Or ceux-ci sont inévitables.

Pour le président Kim, l'économie de marché doit aller de pair avec la démocratie. Mais cette dernière suppose une justice sociale que ne peuvent réaliser les lois du marché. M. Kim a remis en selle son pays de manière spectaculaire. Il lui reste à poursuivre des réformes économiques drastiques en restant fidèle à ses convictions passées en matière de justice sociale.

Philippe Pons

La démocratie consolidée

Inaugurant la seconde année de son mandat, le président Kim Dae-jung s'est engagé à mener à bien plusieurs réformes en matière de politique intérieure : création d'une commission indépendante chargée de la protection des droits de l'homme ; révision de la loi sur la sécurité nationale qui fut l'instrument de répression des régimes autoritaires ; il a aussi pris l'engagement de ne plus exercer de pressions coercitives sur les membres de l'opposition, qui affirment être placés sur écoutes téléphoniques, et à ne pas procéder à des poursuites en justice pour des propos jugés offensants envers les membres du gouvernement.

Le Cambodge va recevoir une aide étrangère substantielle

SIEM REAP
de nos envoyés spéciaux

Située à deux pas du Parc national d'Angkor, Siem Reap sort de sa torpeur. Les hôtels, petits et moyens, y poussent comme des champignons. Quelques mois de paix civile et de saison sèche ont fait revenir les touristes étrangers. Un millier d'entre eux s'égayent chaque jour dans les dizaines de temples du voisinage. Depuis la fuite, en juillet 1997, d'anciens Khmers rouges ralliés, armés et sans solde, la sécurité s'est nettement améliorée. La ville compte désormais près de 60 000 habitants attirés par les retombées d'un tourisme qui pourrait constituer, un jour, la première ressource en devises fortes du royaume.

Le Cambodge tournerait ainsi la page de trois décennies de guerres, massacres et désordres. Tel est, du moins, l'argument que son premier ministre, Hun Sen, a fait valoir, jeudi 25 et vendredi 26 février à Tokyo, pour obtenir de pays et organismes donateurs une enveloppe de 8 milliards de francs (1,2 milliard d'euros) sur trois ans. Maintenant que le mouvement khmer rouge est cassé, dit-il, il est grand temps de faire le ménage dans la maison. A la veille de cette réunion cruciale au Japon, son gouvernement a pris plusieurs engagements en ce sens.

Les effectifs de l'armée royale, qui absorbe près de la moitié du budget, vont être réduits d'un tiers sur cinq ans. Les autorités disent vouloir brider la pratique des coupes de bois sauvages qui menacent le pays de ruine écologique. Des licences ont déjà été retirées et un projet de loi draconien rédigé. La Banque mondiale et le FMI exigent, en particulier, que les taxes sur les coupes légales de bois, évaluées à 360 millions de francs (54,8 millions d'euros) par an, figurent parmi les recettes de l'Etat au lieu d'alimenter les caisses noires des militaires. Hun Sen a également promis de lutter contre une corruption éhontée et déjà annoncé une rotation de gouverneurs de province controversés.

REMISE EN ORDRE

Sans attendre que ces intentions se traduisent dans les faits, les donateurs, dont l'aide avait été sévèrement amputée après un coup de force de Hun Sen en juillet 1997, devraient répondre positivement aux demandes des Cambodgiens avec une première enveloppe, pour 1999, de 2,7 milliards de francs (412 millions d'euros). Le Japon, premier pays donateur, a déjà annoncé la reprise de crédits en yens suspendus depuis trois décennies. Après deux années de croissance nulle, les caisses du Cambodge sont vides. Les donateurs ne devraient pas pour autant lier leur aide à une traduction des Khmers rouges en justice ou même à la question, très sensible, du respect des droits de l'homme.

Quoi qu'il en soit, le royaume de Norodom Sihanouk a besoin, dans un premier temps, d'une sérieuse remise en ordre. Comment, par exemple, exploiter Angkor ? Les trente kilomètres de route qui relient Siem Reap au Banteay-Srei, joyau de l'art khmer, ont été défoncés par les poids lourds d'une société malaisienne qui a exploité une concession forestière plus au nord, dans les monts Kulen. A Siem Reap, la spéculation foncière est déjà lancée au seul bénéfice de personnages influents. Dans le Parc national d'Angkor, inscrit au patrimoine mondial, sept pagodes ont déjà ouvert leurs portes, alors que deux seulement sont autorisées.

En outre, selon Chea Sophat, commissaire de la police du patrimoine, un trafic juteux des tickets d'accès aux temples se développe. Le parc et la rivière de Siem Reap, ajoute-t-il, sont des « *poubelles* ». Les routes de la province étant quasiment impraticables, les touristes étrangers ne peuvent se rendre à Angkor que par quatre vols quotidiens de petits porteurs, deux en provenance de Bangkok et deux autres de Phnom Penh. Royal Air Cambodge, filiale de la MAS (compagnie nationale malaisienne), est criblée de dettes.

Même au cas où les accès à Angkor s'améliorent nettement, ce qui demandera de toute façon du temps et de l'argent, l'Etat ne tirera que des bénéfices bien limités de ce tourisme si les conditions actuelles d'exploitation n'en sont pas modifiées. Il en va sans doute de même des autres projets de reconstruction du royaume.

Francis Deron et Jean-Claude Pomonti

Le commerce mondial des OGM échappe à une réglementation internationale

La conférence de Carthagène sur les produits transgéniques échoue à signer un traité de « biosécurité »

Les travaux du Groupe de travail sur la biosécurité ont échoué mercredi matin à Carthagène (Colombie). Le « Groupe de Miami », emmené par les Etats-Unis, s'est montré intransigeant. Pour les Américains, c'est à l'Organisation mondiale du commerce de régler les conflits entre environnement et commerce. Très décevant pour les écologistes, l'échec n'est pas pour autant salué comme une victoire par les industriels.

TROIS ANS de discussions discontinues, dix jours de négociations acharnées, plusieurs nuits blanches épuisantes n'auront abouti à rien : mercredi matin 24 février, à Carthagène, en Colombie, les délégués de 170 pays ont dû reconnaître leur échec à fixer les règles du commerce international des organismes génétiquement modifiés (OGM).

Ouverts le 14 février, les travaux du Groupe de travail sur la biosécurité visaient à établir un *« Protocole sur la prévention des risques biotechnologiques »* suscités par les OGM (*Le Monde* daté du 17 février). Il est en effet envisageable que les gènes des OGM se répandent dans l'environnement et altèrent la biodiversité, dont le maintien est l'objectif de la Convention sur la biodiversité signée en 1992, sous l'égide de laquelle le Groupe se réunissait. Mercredi matin, il a simplement été décidé de *« suspendre »* la Conférence pour reprendre les discussions plus tard.

En pratique, le commerce international des OGM reste libre, à l'exception des réglementations nationales telles que celle qu'a établie l'Union européenne. Ces réglementations, justifiées par la nécessité d'entourer la circulation des OGM de précautions environnementales, pourraient être jugées par les principaux pays exportateurs comme une entrave à la liberté de commerce. L'absence d'un protocole international signifie qu'un tel conflit serait porté devant l'Organisation mondiale du commerce.

« TORPILLÉ » PAR WASHINGTON

C'était là le but recherché par les Etats-Unis, dont l'agriculture est massivement engagée dans la production d'OGM, qui génèrent déjà 30 milliards de dollars (26,5 milliards d'euros) de recettes d'exportation. Suivis par le Canada, l'Argentine, le Chili, l'Australie et l'Uruguay dans le « Groupe de Miami », les Américains minorent le risque encore mal déterminé des OGM et refusent la mise en œuvre internationale du « principe de précaution » – autre point de friction des discussions de Carthagène. Aucun consensus n'a par ailleurs pu être trouvé quant à savoir si le Protocole devait intégrer les grains, qui forment la majorité des OGM, ou se limiter aux semences, comme le demandait le Groupe de Miami. Enfin, l'UE a échoué à faire accepter par les exportateurs le principe d'une identification des OGM : cette condition conduirait à la création de filières séparée OGM et non-OGM, un incontestable frein à l'expansion des produits transgéniques.

L'échec à Carthagène est un revers pour les écologistes. Greenpeace accuse Washington d'avoir *« torpillé »* la négociation. *« Nous sommes cependant soulagés que le reste du monde, en refusant de signer un accord trop faible, n'ait pas cédé à la pression énorme des Etats-Unis »*, ajoute l'association internationale.

Du côté des industriels, on regrette l'absence de texte international qui, selon Guy Coudert, du Gibip (Green Industry Biotechnology Platform), *« pourrait pousser à la demande d'un moratoire »*. De plus, *« cette situation est mauvaise pour l'image de marque des OGM, parce qu'on retiendra que l'industrie a sabordé l'accord »*. Les produits transgéniques continuent à se voir refuser ce dont ils ont tant besoin : la banalisation.

H. K. (avec AFP.)

TROIS QUESTIONS À... *LAURENCE TUBIANA*

1 **Chargée de mission au cabinet du premier ministre, vous étiez chef de la délégation française à Carthagène. Quelles seront les conséquences de l'échec de la négociation d'un protocole sur l'échange des OGM ?**

C'était la première négociation en vraie grandeur sur une question confrontant commerce et environnement. Ce n'est donc pas étonnant qu'elle ait été difficile. La conséquence de son échec est que la discussion va se transférer au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). C'était le choix des Etats-Unis. Mais cela va conduire l'OMC à produire du droit international hors du champ de sa vocation. En lui faisant assumer la lourde charge de fixer les normes environnementales sur les produits échangés, on risque de menacer le processus de libéralisation engagé dans l'OMC, et de miner sa crédibilité.

2 ***L'échec de Carthagène va-t-il retentir sur la position européenne ?***

La légitimation internationale de notre réglementation sur les OGM ne s'est pas faite, ce qui ne consolide pas notre position dans la négociation agricole au sein de l'OMC. En même temps, la validité de l'approche réglementaire européenne, jusque-là unilatérale, a été reconnue par un très grand nombre de pays. En ce sens, il n'y a pas échec.

3 **Que pensez-vous de l'attitude américaine ?**

La discussion a été très dure, voire agressive. Il y a eu beaucoup de pressions politiques. Les Etats-Unis souhaitaient un protocole faible, strictement subordonné à l'OMC. (...) Et ils étaient prêts à payer cette issue du prix de leur isolement. Ils ont entraîné l'Argentine et le Chili, mais se sont retrouvés face à un Brésil très déterminé, et ils ont fédéré contre eux les pays d'Afrique et d'Asie. Un élément très important est l'évolution des pays en développement : dans ces négociations environnementales, ils ne se contentent plus de demander des compensations ; ils veulent participer à l'élaboration des règles du jeu.

Propos recueillis par Hervé Kempf

La tâche s'annonce délicate pour la nouvelle commission du désarmement de l'Irak

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Malgré leurs déclarations publiques, les grandes puissances s'accommodent du *statu quo* en Irak et justifient l'absence de tout débat politique au Conseil de sécurité de l'ONU par la création de trois commissions, chargées d'*« une évaluation globale »* du dossier irakien dans un délai de deux mois. En donnant leur accord à la mise sur pied de ces trois commissions, les Etats-Unis ont abandonné la commission spéciale chargée de désarmer l'Irak (Unscom) et son président Richard Butler, fort contesté.

En échange, Washington a obtenu le silence du Conseil de sécurité sur la guerre d'usure qu'il mène à l'Irak, dont il détruit quasi-quotidiennement les défenses antiaériennes. Les propositions française et russe, présentées après l'opération « Renard du désert », en décembre 1998, ne semblent plus être à l'ordre du jour. Et, en l'absence de toute surveillance internationale, Bagdad, qui affirme qu'il ne coopérera pas avec lesdites commissions, pourrait être en train de reconstruire son arsenal d'armes prohibées.

La présidence des trois commissions a été confiée à Celso Amorim, ancien ministre brésilien des affaires étrangères. La première d'entre elles est chargée de faire le point sur le désarmement et la faisabilité de l'établissement d'un système de contrôle continu de l'industrie d'armement en Irak. La deuxième s'occupe des questions humanitaires, et la troisième de la question des prisonniers et des biens koweïtiens. Conscient de la *« lourde responsabilité »* que lui confie le Conseil, M. Amorim ne veut pas aborder la question du risque d'affrontement politique en son sein, une fois qu'il aura fait ses recommandations, en principe avant le 15 avril. Dans un entretien au *Monde*, il tient d'emblée à expliquer que le but des travaux des commissions n'est pas une évaluation *« politique »*, mais *« technique »* du dossier irakien.

Réunie du 23 au 27 février, avec la participation de vingt experts, dont quatre de l'Unscom, nommés par M. Amorim, la commission chargée du désarmement devait définir ses objectifs généraux. C'est *« une tâche substantielle »*, estime le diplomate brésilien, qui n'a pas l'intention de *« restreindre »* les objectifs de cette commission et encourage des *« idées nouvelles »*.

D'après lui, il faut identifier les aspects du dossier du désarmement qui sont *« toujours ouverts »*, ce qui signifie que d'autres, tel le nucléaire, pourraient être considérés comme clos. La définition du *« degré d'incertitude »* qui, selon l'Unscom, *« est une réalité »* de tout dossier sur le désarmement, est aussi un des objectifs premiers de l'équipe. C'est précisément cet aspect des travaux qui risque de diviser ses membres. Des heurts ne sont en effet pas exclus, en particulier entre l'Américain Charles Duelfer, numéro deux de l'Unscom, et un conseiller politique de nationalité russe, Guennadi Gatilov. Certains diplomates expriment le *« souhait »* que les quatre experts de l'Unscom membres de la nouvelle commission n'y participeront pas avec des *« idées préconçues »* sur l'état du dossier.

PAS DE JUGEMENTS POLITIQUES

Se trouvant dans une position *« délicate »*, qui nécessite un équilibre diplomatique certain, M. Amorim, considéré par les membres du Conseil comme *« un poids lourd »*, refuse d'expliciter sa propre vision du dossier irakien. Celle-ci n'en transparaît pas moins entre les lignes de ses propos. Il affirme par exemple que le travail des experts *« n'est pas d'établir la menace militaire* [que représente] *l'Irak* [pour les pays voisins], *mais d'examiner, sur la base des résolutions de l'ONU, les obligations de l'Irak et celles du Conseil de sécurité »*.

Si, explique-t-il encore, l'Irak a encore des capacités militaires en matière d'armes conventionnelles, qui *« pourraient être considérées comme une menace par tel ou tel pays voisin, cela ne relève pas de la responsabilité de notre commission, car elle ne s'occupe que des armes de destruction massive interdites par l'ONU »*. Les jugements politiques, dit-il, appartiennent au Conseil de sécurité, sur la base des recommandations des commissions.

L'équipe chargée des questions humanitaires est composée de quatre responsables du secrétariat de l'ONU. La participation des agences humanitaires et des organisations non gouvernementales y est encouragée. En revanche, le président des commissions peine à obtenir la coopération de certaines agences spécialisées avec la troisième commission, chargée des prisonniers de guerre – prisonniers dont le nombre varie, selon les sources, entre six cents et deux mille. Très actif sur ce sujet, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) préfère ne pas participer aux travaux, afin de conserver sa position *« impartiale »*. M. Amorim estime que ces réticences du CICR sont *« parfaitement compréhensibles et respectables »*.

Le diplomate brésilien espère un revirement de la position irakienne qui, *« jusqu'à maintenant »*, a refusé toute discussion sur les travaux des commissions : *« Si les Irakiens ont des griefs contre le Conseil de sécurité, nos commissions leur donnent l'occasion d'en faire état. Ils peuvent soulever toutes les questions pertinentes qui figurent dans les résolutions du Conseil »*, souligne-t-il.

Afsané Bassir Pour

Une cargaison de déchets nucléaires quitte la France pour le Japon

CHERBOURG. Le cargo britannique *Pacific Swan* devait emporter, jeudi matin 25 février, des déchets nucléaires japonais retraités par la Cogema à La Hague (Manche). Le bateau quitte Cherbourg à destination du port japonais de Mutsu Ogawara. Au contraire des précédents transports de déchets nucléaires effectués en 1998, 1997 et surtout en 1995, l'opération n'a pas suscité de manifestation de la part de Greenpeace, qui condamne cependant *« fermement »* ce retour. Le *Pacific Swan* emporte deux emballages contenant chacun 40 conteneurs de résidus vitrifiés, de 400 kg. Chaque emballage pèse une centaine de tonnes. Pour la COGEMA, le retour des déchets ultimes est *« un principe général prévu dans les contrats »*. L'objectif pour la Cogema est de réaliser *« un à deux retours par an vers le Japon »*. Au 31 décembre 1998, seuls 5 % des déchets retraités, les plus hautement radioactifs, avaient été rapatriés, vers le Japon et l'Allemagne. – *(AFP.)*

Les Etats-Unis annulent une vente de satellite à un consortium asiatique

WASHINGTON. Le gouvernement américain a mis son veto à un contrat du groupe Hughes avec un consortium de pays asiatiques (dont la Chine), portant sur la livraison d'un satellite de télécommunications à des fins civiles pour un montant de 450 millions de dollars (409 millions d'euros). Washington a rejeté la transaction au nom de la sécurité des Etats-Unis, parce que des responsables militaires chinois participaient à la négociation et parce que la mise en orbite du satellite nécessitait un transfert de technologies qui aurait amélioré les capacités chinoises en matière de lanceurs et de missiles stratégiques. Pékin a protesté contre ce refus américain, en faisant valoir qu'il mettait en difficultés le projet d'une société qui, outre la Chine, implique Singapour, le Japon, la Thaïlande, l'Indonésie et la Malaisie. Hughes estime, pour sa part, que cette décision va handicaper les exportations en matière spatiale d'autres groupes américains. – *(AFP.)*

Wilfried Martens quitte le Parlement européen

BRUXELLES. Wilfried Martens, soixante-trois ans, ancien premier ministre belge de 1979 à 1992, a claqué la porte du Parti chrétien-social flamand (CVP), et ne retrouvera donc pas son siège de député européen en juin 1999. Il reproche au CVP de lui avoir préféré Miet Smet, actuelle ministre de l'emploi dans le gouvernement de Jean-Luc Dehaene, comme tête de liste, alors qu'il estimait que cette place lui revenait. Wilfried Martens vient d'être réélu président du Parti populaire européen, qui rassemble les partis démocrates-chrétiens du continent. Les réticences du CVP à présenter M. Martens pour conduire sa liste s'expliquent par la réprobation d'une partie de ses cadres de voir un homme divorcé et remarié à une très jeune femme porter le drapeau d'un parti très catholique. – *(Corresp.)*

Coupure des lignes téléphoniques entre Cuba et les Etats-Unis

LA HAVANE. La quasi-totalité des lignes téléphoniques entre Cuba et les Etats-Unis ont été coupées, dans la nuit de mercredi 24 à jeudi 25 février, par la compagnie italo-cubaine de télécommunications Etecsa qui réclame un arriéré de paiement de quelque 19 millions de dollars (17,2 millions d'euros) à cinq compagnies américaines qui exploitent près d'un millier de lignes téléphoniques. Celles-ci sont le seul lien entre des millions de personnes, exilés cubains aux Etats-Unis et leurs proches restés sur l'île. Ces compagnies téléphoniques américaines ont préféré ne pas payer leur quote-part en attendant une décision de justice. Celle-ci pourrait décider de saisir cet argent pour indemniser les familles de trois pilotes d'une organisation anticastriste tués par la chasse cubaine il y a trois ans. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **CHINE : Pékin a imposé, jeudi 25 février, un black-out médiatique sur l'avarie d'un avion des lignes intérieures chinoises qui s'est** écrasé mercredi près de Wenzhou (est), faisant 61 morts selon la version officielle. L'avion, un Tupolev 154 effectuant la liaison entre Chengdu (sud-ouest) et Wenzhou, s'est écrasé à une vingtaine de kilomètres de la piste d'atterrissage. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : le condamné à mort allemand, Karl LaGrand,** a été exécuté, mercredi 24 février, en Arizona par injection. Il est le premier Européen exécuté aux Etats-Unis depuis le rétablissement de la peine de mort en 1976. – *(AFP.)*

■ **INDONÉSIE : au moins 19 personnes ont été tuées** en trois jours d'émeutes religieuses et ethniques dans deux provinces indonésiennes situées à plusieurs milliers de kilomètres l'une de l'autre, à Amboine (Moluques, est de l'Indonésie) et au Kalimantan occidental (Bornéo). – *(AFP.)*

■ **IRAN : les Iraniens doivent participer, vendredi 26 février,** aux premières élections municipales depuis la révolution islamique de 1979. Au total, 297 500 candidats, dont quelque 4 000 femmes, sont en lice pour les 200 000 sièges de conseillers municipaux à pourvoir dans le pays, selon des chiffres officiels. – *(AFP.)*

■ **MAURICE : la situation est revenue à la normale,** jeudi 25 février, après trois jours d'émeutes provoquées par la mort suspecte en détention du chanteur populaire de reggae, Kaya. Trois manifestants ont été tués et plusieurs blessés au cours de ces émeutes qui ont touché les quartiers créoles défavorisés de la capitale, Port-Louis, et plusieurs régions de l'île. Le chanteur, arrêté il y a une semaine pour avoir fumé de la marijuana lors d'un rassemblement politique en faveur de la légalisation du cannabis, est mort d'une fracture du crâne au cours de sa détention. – *(AFP.)*

Washington pousse le FMI à lutter contre la corruption

WASHINGTON. Le secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin, a plaidé, mercredi 24 février, en faveur d'un rôle accru des institutions financières internationales, telles que le FMI, dans la lutte contre la corruption. *« Il est absolument capital que les institutions financières internationales interrompent leur aide quand la corruption mine la viabilité et l'efficacité de leurs programmes de réformes »*, a-t-il déclaré lors d'une conférence internationale. Le sous-secrétaire d'Etat américain pour les affaires économiques, Stuart Eizenstat, a indiqué pour sa part que les Etats-Unis cherchaient *« à mettre un terme définitif à la pratique, en vigueur dans certains pays, d'autoriser des déductions fiscales pour les pots-de-vin »*. Huit pays de l'OCDE tolèrent encore de telles pratiques. – *(AFP.)*

PROTECTION SOCIALE Le commissaire au Plan Jean-Michel Charpin a rendu publiques, jeudi 25 février, les *« voies de réforme »* qu'il préconise pour les retraites. Sans attendre la remise de son rapport final, fin mars, il propose plusieurs *« adaptations »*. ● L'ALLONGEMENT de la durée de cotisation est, selon lui, la réforme la plus efficace. Il préconise de porter à 42,5 ans, en 2019, y compris pour les fonctionnaires, la durée d'assurance nécessaire pour bénéficier d'une retraite à taux plein. ● UN FONDS DE RÉSERVE, investi notamment en actions, permettrait d'éviter de trop fortes hausses de cotisations. ● LES SYNDICATS, associés à cette réflexion, sont partagés entre la nécessité d'une réforme et les craintes c r'elle fait naître. ● UN MÉNAGE ! JR DIX a, d'ores et déjà, constitué d· l'épargne-*retraite*, selon une étude de l'Insee sur le patrimoine des Fran ais.

Retraite : selon le Plan, il faudra travailler quarante-deux ans et der ii

La mission conduite par Jean-Michel Charpin a rendu publiques, jeudi 25 février, les solutions qu'elle préconise pour sauver le système des re traites. La principale piste explorée suppose un allongement de la durée de cotisation pour tous les salariés

SANS ATTENDRE la remise de son rapport final, dans un mois, le Commissariat général du Plan a communiqué, jeudi 25 février, à ses partenaires, syndicats et caisses de retraite, ses propositions pour *« une réforme des retraites »*. Après cinq mois de calculs, de savantes projections et de concertations, Jean-Michel Charpin, chargé de cette mission par le premier ministre, prévient clairement les pouvoirs publics dans sa note de synthèse : *« Des marges d'action existent.* [Mais] *les marges de manœuvre financières dégagées par la baisse du chômage ne sont pas suffisantes pour compenser les charges de retraite supplémentaires. »*

● **L'allongement de la durée de cotisation.** C'est la principale *« adaptation »* possible, selon le Plan, car, contrairement au recul de l'âge de la retraite, une telle mesure tient compte de la date d'entrée dans la vie active. Pour bénéficier d'une retraite à taux plein, il conviendrait donc, selon les premières propositions de M. Charpin, d'allonger la durée de cotisations nécessaire jusqu'à 170 trimestres pour les salariés du privé comme pour les fonctionnaires. Ce qui obligerait à travailler 42,5 ans.

Cette solution est préconisée par la plupart des dirigeants politiques, à l'exception de ceux du PCF (*Le Monde* du 24 février). Elle se ferait progressivement d'ici à 2019, à raison d'un trimestre par an ou tous les deux ans, dans le droit fil de la réforme Balladur de 1993, qui avait, pour les salariés du régime général imposé en dix ans, non plus 150 trimestres de cotisation mais 160 (40 annuités au lieu de 37,5). Cette mesure *« correspond pratiquement au rythme de l'allongement de l'espérance de vie au cours des vingt-cinq dernières années »*, justifie le Plan. Il suffirait donc, à partir de 2003, de la prolonger en rajoutant des trimestres, mais sur un mode un peu plus lent. Ainsi, un salarié du privé né en 1944 aurait besoin de 161 trimestres, et jusqu'à 170 trimestres pour celui né en 1959 *(voir tableau)*. Soit, pour ce dernier et sur la base d'une entrée moyenne dans la vie active à 23 ans, une retraite complète à... 65 ans et demi !

Les fonctionnaires, épargnés jusqu'ici, seraient soumis à un traitement identique au nom de l'égalité. Pour eux, le rattrapage s'opérerait dès l'an 2000, à raison d'un trimestre supplémentaire par an. Résultat : en 2019, tout le monde serait traité sur le même pied, avec 170 trimestres requis. *« Un tel report entraînerait une hausse de la population active d'environ 420 000 personnes en 2010 »*, calcule le Plan, et jusqu'à *« 1,4 million de personnes en 2040 (6,5 % de la population active) »*. Pour le seul régime général, cette remontée des effectifs se traduirait par un supplément de recettes de 60 milliards de francs en 2040. *« La réforme réduirait assez fortement le besoin de financement de chacun des régimes »*, ajoute le Plan.

Mais l'allongement de la durée de cotisation pose avec plus d'acuité le problème des pénalités en cas de départ anticipé. Ces pénalités, qui n'existent pas pour les fonctionnaires, sont *« trop fortes »* pour les salariés du privé, juge le Plan : à l'heure actuelle, un salarié qui cesse son activité un an avant d'avoir fait le plein de cotisations voit sa pension de base réduite de 10 % ! *« Pour permettre plus de souplesse dans les choix individuels, les mécanismes d'abattement doivent être revus »*, indique-t-il. Ils deviendraient moins pénalisants pour les salariés (7 % au lieu de 10 %) ; en revanche, une décote serait imposée aux fonctionnaires.

La réforme proposée des durées de cotisation

Année de naissance	Durée d'assurance requise pour le taux plein — Régime général	Fonction publique
1939	156	150
1940	157	151
1941	158	152
1942	159	153
1943	160	154
1944	161	155
1945	162	156
1946	163	157
1947	164	158
1948	=	159
1949	165	160
1950	=	161
1951	166	162
1952	=	163
1953	167	164
1954	=	165
1955	168	166
1956	=	167
1957	169	168
1958	=	169
1959 et suivantes	170	170

Le Plan suggère d'exiger des fonctionnaires un trimestre de cotisation de plus par an dès l'an 2000.

● **Le fonds de réserve pour les retraites.** Créé dans la loi de financement de 1999 pour la Sécurité sociale, il n'a été doté, pour l'heure, que de 2 milliards de francs (304,9 millions d'euros). Une note de la direction de la prévision (DP) éclaire d'un jour nouveau cette forme de *« capitalisation dans la répartition »* et donne une idée de l'effort d'épargne que la collectivité devrait consentir pour limiter la croissance des cotisations. Dans l'hypothèse où le système de retraite aurait un besoin de financement équivalant à 5 points de cotisations d'ici à 2040, le fonds pourrait avoir pour seule mission d'amortir la hausse des cotisations entre 2010 et 2030. Ses réserves maximales seraient épuisées en 2040. Dans la perspective où le gouvernement lui demanderait de générer des revenus *« de manière permanente »*, ses réserves devraient être beaucoup plus importantes (au moins 10 % du PIB) et atteindre un montant maximal de plus de... 5 000 milliards de francs (762,25 milliards d'euros). Dans ce cas, le rendement est déterminant. Plus on veut limiter la hausse des cotisations nécessaires à l'équilibre du système par répartition, plus le fonds devra prendre des risques pour obtenir un rendement élevé de ses actifs. Et privilégier alors le marché des actions – dont le rendement a été de 6,6 % en moyenne par an depuis 1945 – par rapport à celui des obligations – en hausse moyenne de 2,3 % sur la même période.

« De nombreuses incertitudes » pèsent sur les évolutions futures. Et *« une baisse significative »* du rendement du capital n'est pas exclue, concède le Plan. Toutefois, sur longue période, la volatilité des placements est beaucoup moins grande et *« un krach peut être réparti sur plusieurs générations »*, ajoute-t-il : *« Un fonds de réserve peut lisser les fluctuations sur une longue période, et ainsi tirer un certain profit de la prime de risque associée aux placements plus volatiles. »* On voit mal comment le fonds de réserve pourrait engranger de telles ressources. Sauf à lui affecter le produit d'une surcotisation importante et les recettes de la privatisation des grandes entreprises publiques (EDF-GDF, France Télécom). Deux hypothèses jusqu'ici exclues.

● **L'indexation des pensions sur les prix.** Elle avait été introduite dans la loi par M. Balladur, en 1993. Ce dernier ıvait également indexé sur l'inf ıtion les salaires portés au com te du futur retraité. Autrement t, le salaire *de référence sur lequ* s'appuie la retraite évolue comm les prix, ce qui est moins ava tageux en période de faible infla on. Peut-on revenir à une *indexati n plus favorable* ? Le Plan a calcı que, si elle se faisait, par exempl , sur la base d'une hausse salariale de 1,7 % par an (hors inflation), les dépenses de la Caisse nationale 'assurance-vieillesse s'accroîtraie t de 20 % en 2040, soit 200 milliar s de francs (30,49 milliards d'e ros). Dans l'hypothèse de prog essions annuelles des salaires le 1,7 % ou 1,3 %, les dépenses d retraite représenteraient 23 points ou 19,7 points de PI en 2040 (12,1 points aujourd'h i).

● ***L'élargissement le l'assiette*** des cotisations-viei esse. C'est une autre piste, mais pour les salariés du privé, les re nunérations qui y échappent sont imitées, observe la direction de l. Sécurité sociale. Intéressement, articipation, indemnités de licenci nent, stock-options relèvent de a CSG. Un changement de priori ne présenterait que peu d'int rêt puisque toute hausse de cot ation *« entraîne à terme une ugmentation des droits à servir »*. L'intégration des primes des foncti nnaires produirait des effets pl lourds encore. Les syndicats p urraient demander qu'elles soien répercutées dans les prestations soit un accroissement de 17 % le la masse des pensions versées.

Jean-M chel Bezat et Isabelle Mandraud

Les organisations syndicales entre ouverture et crispation

C'EST une mission périlleuse que le premier ministre avait confiée au commissaire au Plan en lui demandant, en juin 1998, d'établir *« un diagnostic aussi partagé que possible »* sur l'avenir des retraites. Jean-Michel Charpin a su, jusqu'à présent, la mener à bien, alors que les embûches et les sujets qui fâchent se multipliaient sur son chemin. Lionel Jospin dispose donc, aujourd'hui, sinon d'un rapport consensuel, du moins du travail le plus complet et le plus pertinent réalisé, à ce jour, sur le système par répartition.

M. Charpin a su éviter les coups de gueule et les claquements de porte. Tous les partenaires sont restés à la table des discussions, malgré quelques sujets sensibles que le commissaire au Plan a pris soin d'aborder pas à pas, au fil des réunions. Dès le départ, les syndicats ont contesté le scénario central du Commissariat du Plan, qui repose sur une prévision de chômage à 9 % pour les années 2000-2040. Le jugeant trop pessimiste, ils ont réclamé – et obtenu – des projections avec un taux à 3 %.

Plusieurs organisations ont aussi critiqué le *« catastrophisme »* des simulations financières présentées par les experts du Plan, jugeant qu'elles reposaient sur des taux de croissance trop bas (1,5 % en moyenne annuelle pour les prochaines décennies). Les comparaisons entre régimes, notamment entre celui des salariés du privé et ceux des agents de l'Etat, des collectivités locales et des entreprises publiques, ont entraîné une crispation de certaines fédérations de fonctionnaires (CGT, FO et FSU), qui ont aussitôt mis en garde le gouvernement contre toute *« remise en cause »* des statuts.

Malgré ces quelques tangages, les réunions de travail ont suivi un cours studieux. A la grande satisfaction de M. Charpin, les syndicats se sont révélés davantage *« propositionnels »* qu'il ne l'escomptait. L'évolution de la CGT a joué un grand rôle. Son responsable des questions de protection sociale, Jean-Christophe Le Duigou, reconnaît, dans un entretien publié mercredi 24 février par *Libération*, qu'il faudra *« vraisemblablement rapprocher la durée de cotisation »* entre public et privé. *« Reste à savoir sur quelles bases !*, nuance-t-il cependant. *Nous avons tous intérêt à une forte solidarité entre public et privé. »*

Nicole Notat va beaucoup plus loin. *« Tout le monde sait très bien que, si tout reste égal par ailleurs, le paiement des pensions des fonctionnaires représentera un tel poids dans le budget que les fonctionnaires se demandent légitimement si on ne va pas leur massacrer leurs retraites ou si, au contraire, on ne va pas sabrer fort dans l'emploi »*, a souligné la secrétaire générale de la CFDT, mercredi, sur Europe 1. *« Le gouvernement ayant lancé ce dossier, je ne le vois pas ne pas prendre de décisions, ou alors, ce serait jouer la politique du pire. »* En marge des discussions, des responsables syndicaux admettent toutefois qu'au sein de leurs organisations ils vont avoir du mal à gérer les intérêts contradictoires des salariés, qui ont déjà payé un tribut à la réforme, et ceux des fonctionnaires, épargnés jusqu'ici.

La dernière séance de travail, jeudi 25 février, qui a clairement indiqué les *« voies de réforme »* à suivre, risque de marquer la fin d'une période de réflexion et le début d'une période plus conflictuelle. *« Ça va tanguer »*, redoute un participant de la mission du Plan. Mais c'est désormais l'affaire du gouvernement, qui, après avoir ouvert le dossier, pourra difficilement le refermer. Lionel Jospin a annoncé qu'il prendrait des mesures à la fin de l'année. D'ici là, de nouvelles rencontres avec les partenaires sociaux sont prévues.

J.-M. B et I. M.

Menaces en cascade sur « une génération sacrifiée »

A GAUCHE comme à droite, dans les milieux *syndicaux comme politiques, le constat est* unanime : c'est une expertise sur les retraites de qualité que réalise le commissaire au Plan Jean-Michel Charpin. Si d'autres études, innombrables, ont déjà été réalisées sur le même sujet, celle-là est au-dessus du lot. S'appuyant, après quelques tâtonnements, sur toutes les hypothèses économiques possibles ; balayant de nombreux scénarios de réforme, elle permettra au gouvernement – si son ambition est réellement d'engager une réforme – de rendre ses arbitrages. Et à l'opinion d'en mesurer la pertinence.

ANALYSE

Les hypothèses du Plan confirment la « malédiction » qui pèse sur cette tranche d'âge au risque de la désespérer

A étudier de près les nombreuses simulations du Plan, on peine, pourtant, à applaudir. Par-delà leur qualité, c'est une autre réaction qu'elles inspirent : l'inquiétude. Car, quelle que soit la projection réalisée, le même constat *vient immanquablement à l'esprit* : la génération actuelle n'a que des sacrifices pour perspective.

Dans une étude de la Caisse des dépôts, l'économiste Patrick Artus en explique les raisons : sous les effets du vieillissement de la population – la France comptera 30,7 % de personnes de plus de 60 ans en 2035 contre 19,5 % en 1995 –, *« la génération active présente sera sacrifiée »*.

Pourquoi ? C'est clair comme un théorème économique : dans un pays où la génération active est nombreuse et peut craindre pour sa retraite, l'épargne est forte et la demande faible. Du même coup, l'inflation a de fortes chances d'être basse et le chômage élevé, ce qui conduit – premier sacrifice – à *« une faible progression des salaires réels »*.

BAISSE DU RENDEMENT FUTUR

Mais la *« malédiction de la génération nombreuse »* ne s'arrête pas là. Ces actifs doivent encore *« accumuler beaucoup de capital pour avoir un revenu du capital suffisant pour payer les retraites. De ce fait, le rendement futur du capital baisse (...). De plus, et c'est un mécanisme supplémentaire qui va dans le même sens, l'ampleur des flux d'achat d'actifs financiers fait monter leurs prix aujourd'hui, d'où un rendement futur faible pour ces actifs »*.

Pour couronner le tout, *« lorsque la génération nombreuse sera retraitée, les conditions macroéconomiques seront très différentes : l'épargne globale sera faible puisque les retraités seront nombreux et que la génération suivante est de faible taille »*. Du coup, on peut craindre *« une reprise de l'inflation, très pénalisante »* pour les retraités, ainsi qu'*« un retournement des cours boursiers »*, diminuant d'autant l rendement de leur épargne.

Les craintes de M. Artus sont-e: es fondées ? Beaucoup d'experts vont dans le même sens, celui du pessimisme. En faut-il ur preuve, on la trouve dès la première étude dı Plan sur les scénarios de croissance possible. l oin des propos rassurants souvent entendus, ; ctuellement, selon lesquels la France devrait er rer dans un cycle de croissance, les expe ts du Plan pointent que, toujours sous le c up du vieillissement, la croissance française ourrait fortement ralentir à long terme, pass: ıt d'un rythme annuel de 2,6 % l'an, au débı des années 2000, à seulement 1,5 % durant la ériode 2015-2040.

Le vice-président du Medef *(ex-*· NPF), Denis Kessler, n'est pas loin de partager ette inquiétude. Bien qu'il ait été un des pre: iers promoteurs des fonds de pension en Fra ıce, il lui arrive de dire que le pays a pris tr p de retard dans la voie de la capitalisation et que celle-ci, compte tenu des médiocres persp ctives boursières pour les prochaines décen: ies, ne peut plus être une solution pour dé amorcer la bombe du financement des retrait s. C'est sans doute ici que résident les principa s failles des suggestions du Plan. Sans être anchement originales ni nouvelles, elles so t sérieuses, mais elles sont aussi désespérante . A leur manière, elles confirment la *« malédi. ion »*...

Laure t Mauduit

Un ménage sur dix a constitué de l'épargne-retraite

ALORS que le débat sur les retraites et les fonds de pension bat son plein, les Français se mettent petit à petit à l'épargne-retraite, sans attendre que l'Etat fixe un cadre légal spécifique. Selon la dernière enquête de l'Insee, publiée mercredi 24 février, qui dresse un panorama du patrimoine des Français en 1998, 9,4 % des ménages se sont constitué une épargne-retraite.

Si l'on tient compte des plans d'épargne populaire (PEP), qui peuvent aussi apparaître aux Français comme un moyen de préparer leur retraite, l'ensemble des contrats volontairement souscrits et relevant de l'assurance-vie ou de la retraite concerne aujourd'hui près d'un ménage sur deux. Pour l'épargne-retraite *stricto sensu*, il apparaît qu'elle concerne 20 % des ménages ayant entre quarante et cinquante ans. Dans le cas des professions libérales, le taux culmine à 31 %. Environ 24 % des agriculteurs exploitants et des artisans-commerçants font de même. Pour les cadres, ce taux passe à près de 20 %.

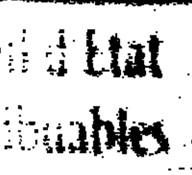
Il est vrai que, plus le revenu des ménages est élevé, plus la propension à épargner pour la retraite est forte. C'est ainsi le cas de près de 28 % des ménages disposant d'un revenu annuel supérieur à 350 000 francs. Ce taux est de 1,6 % pour ceux qui perçoivent de 40 000 à 60 000 francs de revenus.

Dans la même logique, plus leur patrimoine est important, plus les ménages épargnent pour leur retraite. Cette règle se vérifie tant que le patrimoine ne dépasse pas 3 millions de francs ; au-delà de ce seuil, en revanche, le pourcentage de ménages qui investissent dans l'épargne-retraite se stabilise aux alentours de 20 %.

Cet engouement pour l'épargne-retraite au sein des ménages français s'inscrit dans une diffusion plus large des actifs patrimoniaux au cours des années 90. Neuf ménages sur dix possèdent aujourd'hui un patrimoine financier, du livret d'épargne au portefeuille d'actions. De manière générale, *« la détention de tous les actifs patrimoniaux croît forte ıent avec le revenu du ménage et épend étroitement de l'âge »*, not l'Insee, qui ajoute : *« Le patrimoi: est très inégalement réparti entr les ménages. Les 5 % les plus fortı és disposent de 30 % des actifs ap ırtenant aux ménages. »*

Les livrets d'épargr gardent la préférence des ména es français. Plus de huit ménage sur dix en possèdent. L'épargr -logement, qui concerne 40 % c s ménages, progresse surtout p: mi les ménages de plus de i0 ans, qui cherchent souvent pl s à faire un bon placement qu'à a heter un appartement ou une ma son.

Virgini Malingre





L'UDF accepte de rencontrer ses partenaires de L'Alliance mais pose ses conditions

François Bayrou ne veut pas apparaître comme le diviseur de la droite aux élections européennes

Dans une lettre adressée jeudi 25 février à Philippe Séguin, président de L'Alliance, François Bayrou devait confirmer sa présence au comité politique du mardi 2 mars. Cette réunion a toutefois peu de chances d'aboutir à un compromis sur le choix de la tête de liste. Le président du mouvement gaulliste a commencé, de son côté, la campagne de la liste RPR-DL à Blancafort (Cher), centre géographique de la zone euro.

IL NE SERA PAS DIT que l'UDF joue la division. Consultés, mercredi 24 février, par François Bayrou, lors d'une conférence téléphonique, les responsables de l'UDF ont rapidement admis l'idée que les centristes ne pouvaient pas être absents de la réunion du comité politique de L'Alliance pour la France, convoquée mardi 2 mars par Philippe Séguin après la publication d'un point de vue de Valéry Giscard d'Estaing sur la préparation des élections européennes (*Le Monde* du 19 février). Une lettre de M. Bayrou à M. Séguin devait confirmer ces intentions dans la journée de jeudi.

Après les admonestations, privées ou publiques, de Jacques Chirac et de M. Giscard d'Estaing, l'UDF ne voulait pas, selon l'expression imagée de l'un de ses porte-parole, *« se faire refiler le mistigri de la division »*. L'électorat de droite est sérieusement perturbé par la multiplicité des candidatures.

Le premier, Renaud Donnedieu de Vabres, député (UDF) d'Indre-et-Loire et proche de François Léotard, avait plaidé pour que son mouvement réponde favorablement à l'invitation du président du RPR, après avoir signé un appel commun avec les autres responsables de l'opposition républicaine de son département pour *« que les leaders nationaux reprennent leurs discussions en vue d'aboutir à une liste unique RPR-DL-UDF »* aux élections européennes. A l'argument développé par M. Séguin et par Alain Madelin – lequel cosigne, pour la première fois, l'éditorial de *La Lettre de la nation* datée du 26 février, « L'union, c'est nous » –, M. Donnedieu de Vabres recommande aujourd'hui de répliquer par ce conseil aux électeurs : *« Il y a trois listes, faites votre choix au sein de Alliance. »*

> Le discours de Philippe Séguin est calé et le président du RPR manifestement prêt à en découdre

Pour autant, l'exercice auquel devront se livrer, mardi 2 mars, M. Bayrou et ses amis n'est pas des plus simples. Au nom d'une double aspiration, la volonté d'union mais aussi l'affirmation de l'engagement européen, ils devraient, une nouvelle fois, reposer, face à M. Séguin, le problème de la tête de liste, en expliquant que la campagne de l'opposition ne peut être conduite que par quelqu'un, quelle que soit son étiquette partisane, qui s'est prononcé, dès 1992, en faveur de la monnaie unique européenne. Au nom de la *« droite plurielle »*, l'UDF demande aussi que Charles Pasqua soit associé à la réunion du 2 mars. Elle risque fort d'être déçue.

Le président du RPR a accordé à son ancien conseiller politique un délai de grâce pour que celui-ci tire de lui-même les conséquences de son désaccord avec la ligne officielle du mouvement gaulliste. Ce délai court jusqu'au lundi 1er mars, date sur laquelle M. Séguin s'est engagé pour saisir le comité politique du RPR en vue d'une éventuelle exclusion de l'ancien ministre de l'intérieur.

Il est donc peu probable que M. Séguin intègre dans la délégation du RPR celui qu'il considère comme un adversaire de la politique européenne du chef de l'Etat. Enfin, il est trop tard, estime-t-on au RPR, pour remettre en cause la candidature de M. Séguin, ratifiée, à l'unanimité, par le conseil national du parti du président. Le discours du député des Vosges est calé, le calendrier de sa campagne déjà arrêté en grande partie, et l'homme, manifestement, tout entier tendu vers cet objectif : en découdre.

A l'heure où les dirigeants de l'UDF étaient réunis en conférence téléphonique, M. Séguin commençait sa campagne par un *« pèlerinage incontournable »* à Blancafort, petit village du Cher et centre géographique, selon les ordinateurs de l'Intitut géographique national, de l'actuelle zone euro. En compagnie de Jean-Pierre Raffarin, vice-président de Démocratie libérale, il tenait ainsi son premier engagement de candidat, faire *« œuvre de pédagogie dans la moindre commune française »*.

« Nous n'appartenons ni aux eurobéats ni aux eurosceptiques, mais (...) aux euroconstructifs : face aux excessifs de tout genre, nous entendons incarner la raison, le sérieux et la véritable modernité », a notamment déclaré M. Séguin. Le 5 mars, il animera à Marseille une première réunion publique commune avec M. Madelin, avant de participer à la convention du Partido Popular du Portugal et de s'envoler pour la Guyane et les Antilles, en qualité de représentant le plus légitime de M. Chirac.

Jean-Louis Saux

Les soutiens d'intellectuels s'organisent autour de Daniel Cohn-Bendit

Edgar Morin lui a fait part de ses « affinités »

LE PRÉSIDENT de l'Association pour la pensée complexe, Edgar Morin, l'accueille d'une bourrade affectueuse et paternelle. Mercredi 24 février, le sociologue a choisi de faire venir Daniel Cohn-Bendit devant un petit auditoire polyglotte et sérieux, pour quelques questions très personnelles. Non sans dissimuler, d'emblée, un *a priori* favorable.

« Tu nous arrives comme un aérolithe. Tu as gardé la langue vivace et – même si tu t'inhibes un peu – le débit des années écoulées », lui lance-t-il.

Pour confirmer cette *« impression agréable »*, l'auteur de *Penser l'Europe* (Gallimard, 1987) a quand même trois questions à poser à la tête de liste des Verts. *« Peut-on réduire la politique à l'écologie ? Est-ce que, à un moment, le mot ne sera pas trop limité ? Ne faudra-t-il pas le provincialiser ? Jusqu'à quel point peut-on maintenir cette bannière verte ? »*, commence Edgar Morin.

« Les Verts ne font pas partie des grandes familles de la social-démocratie, dans lesquelles je range les socialistes, les communistes, l'extrême gauche. Les écologistes pensent leur alternative comme un projet de civilisation », répond le député des Grünen. Le maître sourit à l'ancien étudiant de « socio » de Nanterre. Il semble satisfait.

« Dany, tu es européen. Mais dans quelle mesure le chancre technologique n'a-t-il pas fait déjà beaucoup de dommages ? », s'inquiète encore l'auteur de *La Méthode* (Seuil). *« Bien sûr, Edgar, que si on ne donne pas à l'Europe une dimension sociale et culturelle, elle sera castratrice. Mais je prends l'Europe – celle de la monnaie unique – telle qu'elle est, parce qu'elle me place dans le champ de l'histoire et que ça me permettra, peut-être, de replacer l'Europe dans son champ de civilisation. »* Le sociologue acquiesce. *« Je suis tout à fait d'accord avec tout ce que tu as dit. »*

Edgar Morin pose enfin la question qui lui brûle les lèvres. *« Ton fameux "libéral-libertaire", que tu opposes assez souvent aux promoteurs de l'anti-pensée unique, qui est elle-même unique, suffit-il comme drapeau à ton programme ? Ne faut-il pas quelque chose de plus fraternaliste, de plus solidariste ? »*

DRAPEAU LIBÉRAL-LIBERTAIRE

« Libéral-libertaire, ce n'est pas ma seule bannière, répond Daniel Cohn-Bendit. *Libertaire, ça veut dire que je place l'individu au centre des préoccupations. Libéral – et je le maintiens, même si on me dit que ce n'est pas compris dans mon électorat –, c'est à cause de ma critique du totalitarisme. Je suis contre la planification dirigiste, et à partir de là je suis pour les marchés. Je suis pour des institutions politiques qui garantissent la démocratie quand les hommes deviennent fous. »*

« J'avais oublié que tu étais si bon », dit l'hôte à l'invité, en quittant la tribune. *« On ne se voit pas baucoup, mais, entre nous, c'est bien une affaire d'affinité. Je suis avec toi »*, ajoute-t-il. Avant de prendre congé, il lui promet aussi, pour très bientôt, sa contribution originale sur l'Europe pour le très chic *Numéro unique* – textes, dessins, photos – concocté par les amis de *« Dany »* pour sa campagne. Alain Touraine, Julia Kristeva, André Glucksmann, Adam Michnik, Jean Nouvel, Philippe Sollers et Annie Ernaux ont déjà envoyé leurs textes. Avant une cinquantaine d'autres.

Ar. Ch.

Jack Lang, vedette des meetings de campagne... du PCF

AVEC sa chemise à carreaux bleus et blancs, Jack Lang sourie sur les affiches à fond jaune. *« Pour réussir à gauche... Quelle Europe ? »* : le « débat » entre l'ancien ministre socialiste de la culture et Francis Wurtz, eurodéputé communiste sortant, quatrième sur la liste européenne de Robert Hue, est fixé au 4 mars, à Saint-Ouen. Un des premiers meetings de campagne du PCF.

Jack Lang, écarté de la tête de liste du PS, aurait-il décidé de ne pas « faire » la campagne de François Hollande ? Répétant qu'il n'était *« candidat à rien »*, mais néanmoins *« très touché »* que MM. Jospin et Hollande lui aient demandé d'y *« réfléchir »*, l'ancien ministre nie de telles velléités. Le premier secrétaire du PS *« sera une excellente tête de liste »*, a-t-il assuré mercredi 24 février sur RTL. *« Si on veut bien de moi, je serai un bon soldat de base »*, ajoute-t-il. Le 4 février, M. Hollande avait salué, à Blois, *« son talent, son imagination, son enthousiasme »*, et souhaité que *« Jack joue un rôle déterminant dans cette campagne »*. Les deux hommes devraient s'en entretenir prochainement.

N'empêche. L'attitude du maire de Blois ressemble à une bouderie. *« J'ai été honoré d'avoir été pressenti en septembre, quand le combat paraissait difficile. Je suis également honoré d'avoir été écarté en janvier, quand la bataille s'annonce plus aisée*, commente avec acidité M. Lang. *Au fond, mes amis me connaissent bien. Ils savent que je n'aime pas les campagnes gagnées d'avance et que j'ai toujours préféré conquérir les terres de mission, plutôt que le confort de circonscriptions quatre étoiles. »* Voilà M. Hollande prévenu : tout mauvais score le 13 juin viendra forcément... d'une mauvaise tête de liste. Une amertume qui rappelle celle de 1995, lors de la primaire socialiste pour le choix du candidat à l'Elysée, quand M. Lang avait qualifié M. Jospin de *« loser »*.

Au PS, on met ces états d'âme sur le compte de la tactique. M. Lang chercherait ainsi à s'assurer un rôle de premier plan dans la campagne. On ne s'émeut pas quand le député de Loir-et-Cher règle ses comptes avec *« une petite minorité de sectaires »* – des députés rocardiens – qui voulait pétitionner contre sa candidature. *« Le mitterrandisme a bon dos*, réplique-t-il. *Il sert de masque commode aux petits calculs de ceux qui croient caresser Jospin dans le sens du poil, lequel n'en a rien à cirer de ces bassesses ! »* On minimise, enfin, cet éclectisme qui fait courir « Jack » de Prague, où il était le 24 février, à Rome, pour un rassemblement *« contre la xénophobie »*, en passant par Cologne, avec les rockers de U2, où il manifestait pour l'*« annulation de la dette des pays pauvres »*, avant de s'enthousiasmer pour le Printemps des poètes, qui fleurira en France du 21 au 28 mars. Devant tant de bonne humeur, les Verts ont invité M. Lang à un prochain meeting de campagne, à Blois.

Quant au PCF, il savoure les compliments que M. Lang ne manque pas une occasion de lui adresser. N'a-t-il pas félicité Robert Hue, sur RTL, pour sa liste, *« qui marque un esprit d'ouverture certain »*, et suggéré gentiment à son ami François de prendre exemple sur ce *« modèle »* ?

Ariane Chemin et Michel Noblecourt

Emplois fictifs : le Conseil d'Etat défend le droit des contribuables

LA TÉNACITÉ de Pierre-Alain Brossault, contribuable parisien et militant écologiste, a fini par payer : le commissaire du gouvernement, Christine Maugüé, a conclu, mercredi 24 février devant le Conseil d'Etat, qu'il n'y avait pas lieu, comme le réclame la Ville de Paris, d'annuler l'autorisation qui lui avait été accordée, le 25 novembre 1998, par le tribunal administratif, de se pourvoir en justice contre d'éventuels emplois fictifs à l'Hôtel de Ville.

Si le Conseil d'Etat suit, comme c'est souvent le cas, le commissaire du gouvernement, M. Brossault aura réussi à ouvrir une brèche dans le système de défense de la Ville, qui a usé de tous les recours à sa disposition pour éviter l'ouverture d'une information judiciaire, à Paris, sur des *« emplois de complaisance »*, alors qu'un juge d'instruction de Nanterre, Patrick Desmures, enquête déjà sur les *« emplois fictifs »* du RPR.

M. Brossault s'était heurté, en mars 1998, au refus du tribunal administratif, confirmé par le Conseil d'Etat le 30 décembre, lors d'une première procédure visant un seul emploi présumé fictif. Les juges administratifs avaient estimé que l'éventuel préjudice financier ne présentait pas *« un intérêt suffisant »*. Lorsque la plainte vise quatre-vingt-sept chargés de mission, il en va tout autrement.

Pour cette seconde tentative, M. Brossault s'est appuyé, notamment, sur *Paris Mafia*, le livre d'un ancien directeur de la Ville, Georges Quemar, qui dénonçait des emplois de complaisance payés par la Mairie de Paris, entre 1986 et 1988. Ce témoignage était contesté par la Ville, qui a rappelé la condamnation de M. Quemar à de la prison ferme pour trafic d'influence. Mais M. Brossault a produit des listes d'électeurs aux élections professionnelles à la Mairie, qu'il a croisées avec l'annuaire téléphonique des services municipaux : quatre-vingt-sept chargés de mission ne figurent pas dans celui-ci, parmi lesquels *« beaucoup de fils ou de conjoints de personnalités politiques ou des recalés du suffrage universel »*, signale Mme Maugüé.

« FORT DOUTE »

« La circonstance qu'un aussi grand nombre de personnes, au surplus liées, pour une part d'entre elles, à des personnalités politiques connues, ne figurait pas dans l'annuaire téléphonique de la Ville est de nature à faire peser un fort doute sur la réalité des fonctions » qu'elles exerçaient, a-t-elle ajouté. M. Brossault a déjà déposé plainte avec constitution de partie civile et obtenu, le 6 janvier, l'ouverture d'une information judiciaire pour les faits postérieurs au 15 décembre 1988.

Pascale Sauvage

Difficile compromis entre chasseurs et protecteurs de l'environnement

LES RESPONSABLES de la chasse, l'Union nationale des fédérations départementales de chasseurs et l'Office nationale de la chasse, et ceux de la protection de l'environnement, la Fédération France Nature Environnement et la Ligue de protection des oiseaux, se sont rencontrés pendant trois heures, mercredi 24 février, à Matignon, sous la responsabilité de Bettina Laville, conseillère auprès du premier ministre, et de Jean-François Collin, directeur de cabinet de Dominique Voynet, afin de dégager un compromis sur les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse pour les oiseaux migrateurs. Les parties sont tombées d'accord pour ne pas demander de renégociation de la directive européenne. Un groupe de travail intégrant des scientifiques doit se réunir début mars. S'il y a *« une nette volonté d'avancer à Matignon »*, le fossé reste entier, note un observateur. Les coordinations de chasseurs du sud de la France appellent à un rassemblement, le 6 mars à Cintegabelle (Haute-Garonne), fief électoral de Lionel Jospin.

DÉPÊCHES

■ **MARTINIQUE : une vingtaine de personnalités de gauche ont signé** un appel en faveur du directeur du travail de la Martinique, Jacques Bertholle, qui a fait l'objet d'une mutation à Paris *« dans l'intérêt du service »* (*Le Monde* du 8 janvier). Parmi les signataires, on relève les noms de Julien Dray et Yann Galut, députés (PS, Gauche socialiste), Alain Krivine, porte-parole de la LCR, Jean-Luc Bennahmias, secrétaire national des Verts, et Francis Wurtz, membre du bureau national du PCF.

■ **SANS-PAPIERS : le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault, conduira**, le 8 mars à Clermont-Ferrand, une manifestation de soutien au cégétiste Michel Beurier, qui comparaîtra le même jour devant le tribunal correctionnel pour *« violences »* sur un policier et *« aide au séjour d'un étranger »*. Outre la CGT, une quinzaine d'organisations, dont la CFDT, l'UNSA, la FSU, SUD ont appelé à manifester. La secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat, s'est déclarée *« solidaire »* de Michel Beurier.

■ **SYNDICAT : Alain Deleu, président de la CFTC, a reçu**, mercredi 24 janvier, le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault, au siège de la centrale chrétienne à Paris, pour la première rencontre bilatérale au sommet depuis une dizaine d'années.

■ **CONJONCTURE : les industriels français s'attendent** à une légère baisse du rythme de leur activité au cours des prochains mois et leurs perspectives générales de production baissent nettement, selon l'enquête mensuelle de l'Insee publiée jeudi 25 février.

SANG CONTAMINÉ Le parquet a requis, mercredi 24 février, la relaxe de Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé, jugés par la Cour de justice de la République dans l'affaire du sang contaminé. ● LE PROCUREUR GÉNÉRAL, Jean-François Burgelin, a estimé que des *« erreurs »* ont pu être commises par Mme Dufoix et M. Hervé, qu'elles ne relèvent pas de la responsabilité pénale mais de la responsabilité politique. Il a toutefois ouvert aux juges la possibilité d'assortir leur décision d'un *« blâme »* pour certains des prévenus. ● AU COURS d'un long réquisitoire, dont une partie a été prononcée par l'avocat général Roger Lucas, le ministère public a critiqué la procédure de la Cour de justice et souhaité une réforme de l'institution. ● DÉJÀ AUTEURS de deux réquisitions de non-lieu dans cette affaire, les deux hommes ont également critiqué l'arrêt de renvoi de la commission d'instruction de la CJR.

Le parquet requiert la relaxe des trois ministres prévenus

Les deux représentants du ministère public ont estimé que des erreurs avaient pu être commises par Mme Dufoix et M. Hervé, mais qu'elles ne relevaient pas de la responsabilité pénale. Critiques avec la procédure suivie, ils ont souhaité la réforme de la Cour de justice de la République

N'EST-IL PAS d'exception, ce moment qui voit un accusateur public se lever pour ne pas accuser ? En oiseau noir qui a choisi de se poser aux pieds des juges, Jean-François Burgelin, procureur général près la Cour de justice de la République, l'annonce lui-même : *« Votre ministère public se trouve dans la situation paradoxale, en apparence, d'un accusateur qui s'est d'avance coupé les ailes. »* N'est-il pas hors du commun, cet instant qui voit un membre de l'ordre judiciaire dire à des hommes politiques qu'ils font partie d'une mauvaise Cour pour juger trois des leurs ? *« Répondre d'une politique devant un tribunal, quinze ans plus tard, chacun de nous sent ce que cette proposition a de choquant pour des oreilles façonnées par la tradition française de séparation des pouvoirs. »*

Le procureur général le rappelle : sous deux gouvernements de tendances politiques différentes, il a déjà conclu par écrit, en mars 1997, puis en juin 1998, à la non-responsabilité pénale des trois anciens ministres. Il a estimé que seule leur responsabilité politique pouvait être engagée. *« Les ministères changent. Le droit demeure. »* En préambule à cinq heures de réquisitoire, solidement ficelé à deux voix avec l'avocat général Roger Lucas, M. Burgelin affirme donc requérir *« en magistrat jouissant d'une totale indépendance»*.

Sa position, bien sûr, mérite explication. Agissant contre la décision des trois magistrats de la commission d'instruction de la Cour de justice, qui décidèrent, eux, de renvoyer les ministres, il indique : *« Il ne s'agit pas de refaire le procès de l'Etat en tant que responsable de la contamination des hémophiles et des transfusés. La responsabilité de l'Etat a été établie et reconnue par les juridictions administratives et judiciaires. »* Notamment par le Conseil d'Etat, en avril 1993. *« Notre devoir est de déterminer si la politique de santé publique suivie à titre personnel par des membres du ministère dirigé par Laurent Fabius a été menée de telle sorte qu'elle a involontairement entraîné la mort ou les atteintes à l'intégrité physique* [des sept victimes dont les plaintes ont été retenues]. *»*

AFFAIRE SCINDÉE EN DEUX

D'emblée, le représentant du ministère public s'en prend à la procédure, que le président Christian Le Gunehec avait déjà qualifiée de *« surréaliste »*. La création, en 1993, de la Cour de justice, juridiction d'exception, a obligé la justice à scinder l'affaire en deux procédures distinctes, dont l'une, concernant le volet « non ministériel » – l'implication des cabinets ministériels, des médecins, des transfuseurs – a été confiée, au tribunal de Paris, à la juge d'instruction Marie-Odile Bertella-Geffroy. L'audience a fait la démonstration de ce réel inconvénient.

« Cette division est très dommageable à l'établissement clair et cohérent des responsabilités, dit M. Burgelin. *Souhaitons qu'une réforme législative permette un jour que ce soit la même juridiction qui instruise et la même juridiction qui juge les ministres et ceux qui seraient impliqués dans la commission d'infractions identiques ou connexes. »* Les juges parlementaires notent.

Et d'en venir, cette fois, au dossier. Celui d'*« un drame français »*. Avec sa complexité, ses difficultés. *« Comment reconstruire* a posteriori, *quatorze ans plus tard, la perception qu'on avait, en 1984-1985, de la maladie ? »* Le procureur général liste quelques causes de l'*« erreur française»*, notamment la sous-estimation générale du sida, le cloisonnement du monde médical, la *« sacralisation »* du sang français, et l'*« idéologie anti-exclusion »*. Il mentionne aussi, l'*« attitude bien ambivalente de l'Association française des hémophiles »*, qui n'a pas voulu d'un retour aux traitements à base de cryoprécipités.

Son introduction terminée, M. Burgelin se retire. De sa place, en retrait, debout derrière son bureau, l'avocat général Roger Lucas prend le relais. Il a fouillé les moindres recoins de ce dossier protéiforme. Mais avant d'y venir, le représentant du ministère public rappelle quelques grands principes : la présomption d'innocence, la charge de la preuve, *« d'où se déduit la certitude de la culpabilité »*. Et, dans le cas présent des ministres et de leurs conseillers, le caractère personnel de la responsabilité pénale, car, en droit, on ne saurait être responsable que de son propre fait et non du fait d'autrui.

Alors, si l'avocat général se fait défenseur un court instant des magistrats de la commission d'instruction, ce n'est que pour mieux mettre à bas leurs conclusions. *« Trop souvent l'arrêt de renvoi procède par affirmations tirées de l'intime conviction mais non appuyées sur des faits patents, objectifs, des démonstrations rigoureuses. Nous avons des motifs hypothétiques, des pétitions de principe, des suppositions... »* Il critique à son tour l'absence d'éléments à décharge qui *« réduit quasiment à néant l'ambiance de doutes et d'incertitudes qui prévalait dans les milieux les mieux informés »*.

« LUCRATIVE ACTIVITÉ »

Puis il balaye tous azimuts les *« nombreuses responsabilités »* qui sont apparues au fil du dossier : de certains transfuseurs, qui ont fait de la transfusion *« une lucrative activité »*, des laboratoires pharmaceutiques, *« pour qui l'esprit de compétition dans la recherche du profit occulte trop facilement les finalités médicales »*, des professions médicales, *« qui n'ont pas su prendre la dimension du danger »*, des associations de personnes à risque, *« qui ont vu discrimination là où il y avait danger évident »*, des associations de malades, *« qui ont fait prévaloir trop longtemps les avantages thérapeutiques sur les risques »*. Puis il plonge enfin dans l'intimité du dossier.

Plusieurs heures plus tard, le procureur général Burgelin réapparaît au pied des juges. Il dresse maintenant ce constat sans appel : *« Prise dans sa globalité, la politique sanitaire du gouvernement de la France, d'avril à septembre 1985, a été catastrophique en ce qui concerne la lutte contre l'extension du sida ». « Mal informés, hésitants, pusillanimes, inconscients de la gravité de l'épidémie, les responsables politiques de la santé publique n'ont pas pris rapidement les mesures qui auraient limité l'étendue du désastre. »*

Cependant, le représentant du parquet invite les juges à ne pas céder aux sirènes de l'opinion. Car, pour le ministère public, même si des *« erreurs »* ont été commises par Edmond Hervé et Georgina Dufoix – sans qu'il puisse *« être tenu pour certain que ces erreurs aient eu une relation causale avec les décès ou les atteintes physique des victimes »* –, celles-ci ne relèvent pas de la responsabilité pénale, mais de la responsabilité politique, *« qui ressort de l'appréciation du Parlement ou du peuple souverain »*. Du reste, l'avocat général a déjà estimé que n'existait aucune preuve *« pénalement utilisable »*.

« Des erreurs ministérielles, dit M. Burgelin, *il s'en commet beaucoup. »* Il cite l'environnement, l'urbanisme, les transports, la politique étrangère, la défense nationale, *« des domaines privilégiés de l'erreur d'appréciation »*. Et de questionner : *« Verra-t-on un jour les ministres concernés venir devant votre Cour répondre de la mort des 2 544 personnes qui, depuis trente ans, ont été victimes, sur des passages à niveau, d'accidents qu'on aurait évités en construisant des ponts réclamés de toute part ? »*

Puis il donne cet exemple puisé dans la santé publique. En octobre 1998, Bernard Kouchner a décidé de suspendre la vaccination contre l'hépatite B dans les écoles *« en raison d'un risque infinitésimal quant à une hypothétique nocivité du vaccin »*. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a protesté, *« au motif que le défaut de vaccination était générateur de plus de morts ou d'handicaps certains qu'une vaccination aux risques allégués mais non prouvés ». « Qui a raison ? Qui a tort ? »*

Il invite donc les juges à prendre en compte *« l'ampleur et la généralité des missions »* des ministres, le risque de paralysie de la vie publique en cas de condamnation. Il regrette la *« tendance profonde »*, en France, à pénaliser le droit. Aussi, en l'absence d'*« attitude fautive »*, il demande la relaxe des trois prévenus. Puis il souffle aux juges qu'ils pourraient néanmoins jeter *« un blâme »* à certains, s'ils l'estimaient nécessaire, dans leurs motivations. Alors, afin de ne pas laisser dire que la procédure a été menée pour rien, le procureur général souligne les leçons déjà tirées ou qui pourraient l'être de l'affaire : en matière de cumul des mandats de fonctions exécutives, de structure gouvernementale inadaptée à la santé publique, de fonctionnement des cabinets ministériels. Et il se tourne, pour conclure, vers les cinq familles de victimes présentes dans la salle et dont les plaintes n'ont pas été retenues, pour leur dire que *« leur terrible sort n'a pas quitté un instant »* l'esprit du ministère public. Mais celles-ci ne veulent pas entendre. Elles sortent.

Avant cela, refusant une dernière fois que l'on substitue un contrôle judiciaire à ce qui ressort, à ses yeux, du contrôle démocratique, le procureur général a lancé aux juges cette seule phrase qui renferme la mesure de son réquisitoire : *« La responsabilité politique est à recréer en France et votre décision peut y contribuer. »*

Jean-Michel Dumay
Dessins : Noëlle Herrenschmidt

PENDANT LE RÉQUISITOIRE, UNE VICTIME - -
24.2.99 16h50

Incertitudes sur la date de l'arrêt

A quelle date sera rendu l'arrêt de la Cour de justice de la République ? En l'absence de réponse officielle, les rumeurs alimentaient encore, mercredi 24 février, les suppositions. La plus tenace d'entre elles, que recoupent des informations liées à la logistique du Centre de conférences internationales, fixait au vendredi 5 mars le jour du prononcé de la décision des juges, qui devrait être motivée. Sauf contrordre. En début de procès, répondant à une question de la défense qui s'inquiétait de l'existence ou non de motivation, le président Christian Le Gunehec avait indiqué : *« C'est peut-être le suspense... »*

Jean-François Burgelin et Roger Lucas : « Chacun doit comprendre

NOUS PUBLIONS des extraits des réquisitions prononcées par Jean-François Burgelin, procureur général près la Cour de cassation, et Roger Lucas, avocat général à la Cour de cassation :


VERBATIM

LES SPÉCIFICITÉS DU DROIT PÉNAL

« L'objet du droit pénal et de la procédure pénale, c'est bien sûr de protéger la société, mais face à elle c'est aussi de protéger celui qui est mis en cause. Ignorer cela serait sombrer dans l'arbitraire de la répression. A ce titre nous sommes tous concernés, et chacun comprend bien qu'écarter la protection de la loi pour les uns, qu'ils soient puissants ou miséreux, c'est accepter de l'écarter pour tous.

» Dans ce but, au-dessus des règles précises et techniques de chaque cas, chaque infraction, le domaine pénal est dominé par quelques règles simples au rang desquelles :

– **la présomption d'innocence,** parce que la justice humaine se doit de préférer le risque du coupable innocenté à celui de l'innocent condamné ;

– **la charge de la preuve** à la diligence de l'accusateur : on ne démontre pas son innocence, on est accusé par celui qui poursuit et qui doit prouver.

» De là se déduisent :

– **la certitude de la culpabilité :** pour interdire la condamnation de celui qui est peut-être innocent, la certitude ne s'accommode pas d'un à-peu-près complaisant ; c'est pour cela qu'il y a quelques mois j'ai demandé à la commission de révision des condamnations pénales de faire soumettre à la Cour de révision la remise en cause d'une condamnation d'assises pour meurtre ;

– **le principe de légalité,** qui suppose l'existence préalable d'une infraction dans tous ses éléments ;

– **une relation certaine entre le fait reproché** et le dommage ;

– **le caractère personnel de la responsabilité pénale** (121.1 et 121.4 du code pénal) : on est responsable de ce que l'on a fait soi-même, pas du fait d'autrui ;

– **l'interprétation stricte** de toute règle de droit pénal ;

– **l'application dans le temps** de la loi pénale plus douce, qui interdit d'appliquer à des faits qui lui sont antérieurs la loi pénale d'hier si elle est plus sévère que celle d'aujourd'hui et inversement la loi pénale d'aujourd'hui si elle est plus sévère que celle d'hier.

» Ces critères intangibles qui fondent le droit pénal et son application sont d'application universelle. Ils sont permanents. Ils concernent tout le monde. Ils valent pour le voleur de bicyclette comme pour le ministre accusé d'un crime ou délit. S'affranchir de ces principes pour l'un, c'est accepter de s'en affranchir pour l'autre, il faut y insister.

» On ne peut pas dire par exemple que l'on va condamner le ministre en cas de doute si l'on n'est pas prêt à remettre en cause pour tout le monde le principe selon lequel le doute profite à la personne poursuivie. Il ne suffit pas non plus de dire le premier ministre ou un ministre qui avait la charge de tel ou tel problème l'a mal géré ; il y a eu des conséquences, il porte la responsabilité pénale de ces conséquences. Il faut contre lui comme contre n'importe qui démontrer :

– qu'un agissement ou une abstention personnelle lui sont imputables, et que cela est prouvé, et non supposé à partir d'une probabilité, aussi puissante soit-elle ;

– que cet agissement entre dans les prévisions d'un texte pénal applicable à ce moment-là et qui le soit toujours.

» Il ne suffit pas, pour condamner pénalement un individu, qu'il ait porté la responsabilité de principe dans un domaine déterminé, que, dans ce domaine, un préjudice ait été subi, pour qu'il soit soumis à la loi pénale.

» Qu'il y ait là matière, selon les cas, à responsabilité civile ou administrative, par exemple, ne suffit pas à déduire qu'il y a responsabilité pénale. Il n'y a pas, loin de là, de lien nécessaire systématique ou absolu et automatique entre quelque type de responsabilité que ce soit et la responsabilité pénale parce que celle-ci a des spécificités qui restreignent le champ d'action du juge plus que n'importe où ailleurs.

» Je pense que, dans ce dossier, bien des malentendus auraient été dissipés, bien des déceptions évitées si, à travers la presse et les médias, le problème des responsabilités avait été posé et traité avec autant de rigueur et d'esprit critique qu'il l'a souvent, pas toujours, été pour l'aspect médical de l'information, s'il n'y avait pas eu dans trop d'articles une confusion quasi permanente, qu'elle ait été consciente ou non, entre les diverses formes de responsabilité et en particulier entre responsabilité politique et responsabilité pénale.

» Tout le problème est contenu dans la question de M. Bernard Kouchner : *« Les ministres sont-ils responsables bien qu'ils aient ignoré ou sont-ils responsables parce qu'ils ont ignoré ? »* Et l'on peut en effet répondre que si l'ignorance peut exclure la responsabilité pénale, elle ouvre les portes de la responsabilité politique.

» Bien sûr on peut penser qu'il eût été préférable que jouât activement la responsabilité politique, et alors on aurait appréhendé le problème dans toutes ses composantes, toute la complexité de l'élaboration d'une politique gouvernementale. Ce n'a pas été le cas. Impuissance, dépit, sentiment de mépris sont une des causes du recours à la voie pénale, mais a-t-on compris alors qu'on entrait dans une impasse car les normes de la loi pénale sont inadaptées à ce que l'on attend ici du juge ? La déception de beaucoup était, reste inévitable.

> « Ces critères intangibles qui fondent le droit pénal et son application sont d'application universelle. Ils sont permanents. Ils concernent tout le monde. Ils valent pour le voleur de bicyclette comme pour le ministre accusé d'un crime ou délit »

LE BLUFF DES LABORATOIRES ABBOTT

» Les rivalités entre laboratoires, en particulier français et américains, se sont exacerbées en raison des intérêts économiques importants qui, de part et d'autre, l'ont très vite emporté sur les considérations scientifiques, reléguant ainsi au second plan la protection des populations et des malades.

» S'il nous appartient de rechercher en quoi, du côté français, ce dévoiement a contribué à l'ampleur du drame du sida, ce qui sera l'essentiel de nos développements, on ne peut ignorer le comportement de la partie américaine qui explique :

– dans une certaine mesure les atermoiements, les lenteurs des dirigeants français ;

– mais aussi la désinformation orchestrée par le laboratoire américain Abbott qui a amplifié et alimenté une campagne de presse qui a contribué à poser de manière faussée le problème des responsabilités en France.

» En quoi cela nous concerne-t-il aujourd'hui ?

» C'est que l'argumentation principale qui s'ajoute, dans l'arrêt de la commission d'instruction de la Cour de justice de la République, à une prise de conscience tardive de la nécessité des tests, par les ministres, consiste, sur le terrain du fait, à tenter une démonstration selon laquelle le gouvernement et une partie de l'administration de la santé auraient délibérément, en connaissance de cause, fait échec à la commercialisation en France dès le mois de février 1985 du test Abbott qui aurait été le seul prêt et quasi sans défaut et de plus disponible en quantité suffisante pour le marché français.

» Cette *« prétendue machination »* qui, curieusement, ne peut s'appuyer sur quelque indice objectif que ce soit, aussi ténu fût-il, d'un avantage personnel ou d'un profit pour les politiques ou leurs collaborateurs, aurait eu pour but de répondre favorablement aux pressions de la société Diagnostics Pasteur, filiale du groupe Sanofi et de Pasteur, afin que cette société ait le temps de préparer un test enfin correct, de le mettre sur le marché français et ce dans des quantités suffisantes pour s'en assurer, sinon l'exclusivité, du moins un large pourcentage face aux concurrents, et notamment Abbott, dont on préfère ne pas penser qu'il était censé, aux yeux de certains, être désintéressé et vierge de toute arrière-pensée... n'ayant en tête d'autres soucis que ceux de la santé publique en France (...). »





PROFIL

M. BURGELIN, AU SOMMET DU PARQUET

Jean-François Burgelin aimerait bien se débarrasser de l'image qui lui colle à la peau : celle d'un *« serviteur du pouvoir »* classé à droite. Le procureur général près la Cour de justice de la République y est apparemment parvenu en requérant deux non-lieux au bénéfice des anciens ministres socialistes (mars 1997 et juin 1998), puis leur relaxe, mercredi 24 février, au nom d'une pénalisation outrancière de la vie publique.

On pourra toujours dire que par ces réquisitions, le représentant du ministère public a défendu une fois de plus « le pouvoir », *via* des membres de l'institution politique, fussent-ils de gauche. Nommé au poste très politique de procureur général près la cour d'appel de Paris sous le gouvernement Balladur, en 1994, il s'était montré coopérant en se prononçant en faveur du désaisissement du juge d'instruction Eric Halphen lors de l'affaire Schuller-Maréchal, en prônant l'absence d'infraction dans l'affaire de l'appartement d'Alain Juppé ou la « prudence » en matière de lutte contre la corruption. En 1995, il signait une circulaire encourageant à poursuivre les journalistes pour « recel », faute de pouvoir le faire pour violation du secret de l'instruction.

Né en 1936 à Metz, dans une famille protestante composée de philosophes et de professeurs à la Sorbonne, Jean-François Burgelin a été à la fois magistrat du siège, du parquet et membre de l'administration judiciaire : notamment directeur de cabinet du secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés en 1976, directeur de l'Ecole nationale de la magistrature en 1978, vice-président du tribunal de Paris en 1981 et directeur de cabinet du garde des sceaux Albin Chalandon en 1986. Admirateur de Raymond Barre et proche de Jacques Toubon, sa nomination à la Cour de cassation par ce dernier, alors garde des sceaux, en 1996, a été le fruit d'une habile stratégie de dominos au sommet de la hiérarchie judicaire.

Désormais, Jean-François Burgelin n'a plus rien à perdre, et à peine à gagner : procureur général près la Cour de cassation, il occupe la plus haute fonction du parquet. Sauf à espérer encore le poste de premier président de la « Cour de cass », il peut bien se passer des compromis. *« Eh oui, je ne peux plus aspirer à autre chose qu'à être ce que je suis »*, avoue-t-il avec cet humour souriant qu'accueille bizarrement sa longue silhouette austère. C'est avec une pointe d'audace qu'il a pu rappeler, en introduction de son réquisitoire, *« l'indépendance »* du procureur général.

Marion Van Renterghem

L'avocat général a abordé, point par point, les cinq grands dossiers de l'affaire

AVEC MINUTIE, l'avocat général Roger Lucas a abordé dans le réquisitoire chacun des sous-dossiers de l'affaire du sang contaminé.

1. La sélection chez les donneurs de sang. S'il est fait grief à Edmond Hervé de n'avoir pas veillé à l'application de la circulaire du 20 juin 1983 préconisant d'écarter les sujets dits « à risque », l'avocat général n'a pas épargné non plus d'autres « responsables» : la communauté médicale des transfuseurs, les commissions de contrôle consultatives de la transfusion sanguine *« qui se sont contentées de timides recommandations »*, les administrations *« qui ont encouragé ou laissé faire des collectes plus fréquentes »* dans les prisons.

Cependant, en droit, l'avocat général a estimé qu'il n'y avait pas de *« lien identifiable entre la faute et le risque réalisé »*. *« La sélection aboutit à une diminution statistique du risque*, a-t-il dit. *Elle ne permet pas, dans un cas précis de prélèvement, de dire qu'elle aurait été efficace. C'est au mieux une probabilité, pas une certitude »*. De plus, *« rien ne prouve, selon lui, que les nombreuses informations dont l'entourage* [d'Edmond Hervé] *a très tôt disposé soient parvenues jusqu'à lui »*. Enfin, toutes les plaintes dont la Cour est saisie sont postérieures à la circulaire de rappel de janvier 1985 *et ne sauraient donc être retenues.*

2. Le dépistage des dons du sang. Là aussi, l'avocat général a indiqué que le dépistage n'étant pas fiable à 100 % à l'époque en raison de faux négatifs, *« cette vérité statistique, donc relative, était difficilement compatible avec l'exigence de certitude que suppose toute démonstration pénale »*. *Cependant, sur le fond*, M. Lucas a vivement critiqué la vision de la commission d'instruction selon laquelle les pouvoirs publics auraient retardé la mise en place du dépistage pour favoriser le test français Diagnostics Pasteur (DP) au détriment du test américain Abbott. Il a soulevé la *contradiction qu'il y avait à invoquer un* mobile alors que les prévenus sont renvoyés pour des infractions *« involontaires »*. Puis, surtout, l'avocat général s'est insurgé contre la *« désinformation orchestrée par Abbott»*.

Citant une longue liste de documents datés de l'époque et versés au dossier, Roger Lucas a affirmé que *« le test Abbott n'était pas de façon prouvée, dès cette époque, le moyen sûr et disponible que l'on a parfois voulu y voir »*. Des études américaines, des prises de position de la Croix-Rouge américaine, circonspecte dès janvier 1985, des coupures de presse spécialisée, jettent plus que le doute, selon lui, sur ce qu'était la fiabilité du test américain, dont la commercialisation allait bientôt être arrêtée. Ainsi, il estime *« justifié »* le souci du gouvernement français d'avoir voulu procéder à une *évaluation des tests avant leur mise sur le* marché. De même, toujours documents à l'appui, il a contesté la capacité de distribu*tion de la firme américaine.*

En définitive, l'avocat général s'en est pris aux affirmations *« hypothétiques »* de la commission d'instruction. *« Les formules selon lesquelles les prévenus " ne pouvaient ignorer" la nécessité du dépistage ne sauraient équivaloir la preuve par des écrits, des témoignages, des données certaines, voire des aveux, seuls fondements acceptables d'une condamnation pénale »*.

« Laurent Fabius, selon le parquet général, *n'avait pas, de façon prouvée, les éléments de la décision (...), du fait de ceux qui devaient les lui donner »*. De même, si Georgina Dufoix a *« poussé jusqu'à la caricature le technocratisme économique avec lequel a été gérée l'affaire du sang contaminé »*, celle-ci *« ne disposait pas des données techniques nécessaires à l'appréciation de la situation et de sa dimension mortelle »*. Enfin, pour Edmond Hervé, tancé pour son cumul de fonctions de maire de Rennes et de ministre, *« rien n'est venu remettre en cause l'incroyable rétention d'informations opérée »* par les membres de son cabinet.

Pour le parquet, il n'existe donc *« aucun lien de cause à effet entre l'absence d'un test et les contaminations* [des victimes de familles plaignantes] *dès lors qu'ils ont reçu des produits contaminants avant le mois de juin alors que les ministres ne pouvaient tenir pour acquises la fiabilité et la disponibilité des tests »*.

3. Le chauffage des produits antihémophiliques. Explicitant la faiblesse des *remontées d'informations* au secrétariat d'Etat à la santé, l'avocat général a estimé qu'*« il n'apparaissait pas que Georgina Dufoix se fût opposée à des mesures précises de financement concernant le chauffage »*. Relevant dans l'arrêt de renvoi de la commission d'instruction des *« approximations »*, des *« ambiguïtés »*, des *« motifs hypothétique s »*, l'avocat général a également rejeté la responsabilité pénale d'Edmond Hervé. Tout en considérant que *« le secrétaire d'Etat avait médiocrement géré ce dossier, manqué de la curiosité et de l'esprit d'initiative que l'on peut attendre de tout homme politique »*.

Puis le représentant du parquet a jeté le trouble en indiquant que, s'agissant du seul cas d'hémophile retenu par la commission d'instruction dans les plaintes soumises à la Cour de justice, *« la preuve ne semblait pas rapportée d'une relation de cause à effet entre la contamination de cette victime et son décès »*. D'après le certificat médical joint au dossier, le décès de cette victime en effet ne serait pas dû au virus du sida, mais à une cirrhose en lien avec les virus... des hépatites.

4. Le rappel des stocks (non inactivés ou non testés) après la publication des arrêtés de juillet. Jugeant qu'il s'agissait là d'*« un champ de mines qui prolongeait le danger en dépit des mesures arrêtées »*, l'avocat général a qualifié de *« décision de bon sens »* cette mesure qui aurait dû être suggérée aux ministres par les spécialistes médicaux, les *responsables administratifs* ou les conseillers techniques, qui, pour lui, *« ont réagi en technocrates gestionnaires »*. Cependant, à ses yeux, la responsabilité des médecins est centrale : *« Là est la faute génératrice des infractions : pas l'absence d'arrêtés, mais la méconnaissance des arrêtés »*. Deux plaintes entrent dans ce cas. Et de poser la question : *« L'Etat doit-il à ce point s'immiscer dans les responsabilités des professions libérales ? »*

5. Le rappel des transfusés. Au-delà de l'*« aveuglement »* général qui a entouré cet aspect du dossier pendant plusieurs mois, voire quelques années, Roger Lucas a souligné *« la légèreté ou les inconséquences du comportement des responsables de la santé publique face aux avis d'experts pourtant demandés par eux »*. Ainsi, il a rappelé que, dans son rapport transmis fin mai à la direction générale de la santé, le docteur Bahman Habibi, du CNTS, préconisait déjà d'informer les receveurs de produits sanguins. Cependant, l'avocat général a considéré qu'*« il n'était là nul besoin d'une intervention publique »* et que seule la conscience du médecin était en cause. L'information des transfusés constitue à ses yeux, *« au premier chef »*, un acte médical. En outre, le dossier de la seule plainte sur ce sujet soumis à la cour – le décès d'une fillette contaminée *in utero* – présente, selon lui, des incertitudes sur la date initiale de contamination.

J.-M. Dy

l'énorme malentendu qui a entouré la saisine du juge pénal »

« Or aujourd'hui nous savons *que le test Abbott était à ce point* médiocre qu'il n'apportait aucune sécurité dans le choix des dons de sang et que, par conséquent, on ne peut tirer aucune conclusion sur ce qu'auraient été ou non les contaminations s'il avait été utilisé plus largement, à condition d'ailleurs qu'Abbott eût pu approvisionner le marché.

» Quelles sont donc les critiques faites au premier test Abbott ?

» Le 19 décembre 1984, Abbott lui-même rend compte à la Food and Drug Administration : 60 % de faux positifs ; 27 % de faux négatifs.

» En janvier 1985, la Croix-Rouge américaine écrit : *« Les tests comportent le risque d'inquiéter inutilement des donneurs sains tout en n'éliminant pas des dons de sang la totalité des unités éventuellement infectantes en ce qui concerne le sida. »*

» Le 14 janvier 1985, Abbott avoue que, sur 105 échantillons de malades du sida, 8 donnent un résultat négatif. Le 21 janvier 1985, la Croix-Rouge américaine se plaint des difficultés d'usage du test Abbott et indique, après en avoir trouvé : *« Il existe des inquiétudes sérieuses sur les faux négatifs. »*

» Le 23 février 1985, un chercheur britannique écrit : *« Le test américain sur le sida est* pire qu'inutile, *car il a donné des faux négatifs et même des faux positifs. Il n'est pas surprenant que le département de la santé américain ait reporté l'autorisation »* (...).

» Est-il alors sérieux d'aller chercher des explications très loin lorsque, à cette période-là :

– le 25 février 1985, le docteur Leblanc, du LNS, écrit que le dossier d'Abbott est *« léger »* ; et pour cause, Abbott ne peut rien produire, sauf à mentir, de convaincant ;

– ou le 27 février 1985, lorsque le docteur Netter écrit au professeur Roux : *« Il paraît indiscutable que le test Abbott doit faire l'objet d'une étude complète en France, la même que celle que Diagnostics Pasteur conduit pour son test. »*

» Pour autant, les choses ne vont pas mieux aux Etats-Unis.

» Le 3 mars 1985, Abbott signe un contrat avec la Croix-Rouge, mais, alors qu'il devait livrer 500 000 tests, il en livre 60 000.

» Le 15 avril 1985, les autorités américaines considèrent que le retard quantitatif des tests aux Etats-Unis a disparu et que les fabricants américains *« pourront désormais s'intéresser à l'étranger »* ; mais, le 14 juin 1985, un document interne d'Abbott relève que, *« malgré les assurances d'Abbott à la Food and Drug Administration et autres, selon lesquelles le laboratoire est capable de fournir le nombre de tests demandés, les stocks de la firme sont limités à un jour ou deux au mieux et ne peuvent augmenter... tant que l'on ne dispose pas de davantage d'antigènes »* (...).

» Le 20 février 1985, la Croix-Rouge américaine annonce que le meilleur test est celui de Genetic System (Pasteur) et recommande l'achat de 80 % des tests à Genetic System en soulignant que sa technique des plaques de microtitration est meilleure que celle d'Abbott.

» (...) Certes, on peut dire, et il faut y revenir, que ces éléments n'étaient pas connus des sphères gouvernementales françaises, dans leur intégralité, au début de 1985, mais il est tout aussi vrai que nous *savons aujourd'hui, à l'instant de* juger, que le test Abbott n'apportait pas la sécurité, qu'il ne garantissait pas, et de loin, l'absence de contamination. Comment, dès lors, pourrait-on parler de la certitude de la relation de cause à effet entre la non-autorisation du test Abbott et telle ou telle contamination reprochée aux ministres ? Eussent-ils été condamnés à l'époque qu'il y aurait là aujourd'hui l'élément nouveau d'une révision de la *condamnation.*

UN PROCÈS RÉDUCTEUR

» *Je voudrais surtout dire*, au terme de cette partie du réquisitoire où les contraintes du droit pénal, d'une manière irrévocable, ont réduit à une dimension juridique un drame humain complexe et insupportable, que chacun doit comprendre l'énorme malentendu qui a entouré la saisine du juge pénal.

» Réducteur, ce procès l'est parce que votre Cour ne peut, n'a pas le droit de se prononcer sur la responsabilité de l'Etat (...).

» Réducteur, ce procès, parce que ce n'est pas au juge, sauf à trahir la loi qu'il a le devoir d'appliquer, de méconnaître la volonté du législateur. Les lois pénales, comme de procédure, il doit les appliquer avec toutes les exigences qui ont été rappelées.

» Réducteur, ce procès, parce qu'ici on ne peut se prononcer sur la responsabilité de l'administration.

» Réducteur, plus encore, parce qu'il faut se limiter à apprécier de manière isolée, donc artificielle, la responsabilité personnelle des ministres, laissant de côté celle de tout le monde médical dans toutes ses interventions et, pire encore, pour la compréhension de ce qui s'est passé, celle des entourages des ministres.

» S'agissant des ministres eux-mêmes qui sont aujourd'hui dans cette salle, ce procès est encore réducteur, car cette Cour ne peut embrasser leurs agissements en examinant au fond la dimension globale de leur responsabilité politique ou administrative. Celles-ci ne peuvent être prises en compte qu'en ce qu'elles conditionnent leur éventuelle responsabilité pénale (...).

» Oui, parce qu'enfin nous ne pouvons pas juger ici, sauf à compromettre les droits de leur défense, tous ceux qui ont travaillé avec les ministres, les ont abordés, il y aura chez les victimes l'énorme déception d'un procès incomplet. Moi aussi, je reste insatisfait, déçu.

CONTRÔLE JUDICIAIRE ET CONTRÔLE DÉMOCRATIQUE

» Des erreurs ministérielles, il s'en commet beaucoup. L'environnement, l'urbanisme, les transports, la politique étrangère, la défense nationale sont, à cet égard, des domaines privilégiés de l'erreur d'appréciation. Erreurs qui ont, chacun le sait, entraîné souvent mort d'hommes. Et qui en entraîneront encore.

» En Algérie, au Liban, dans l'ex-Yougoslavie, dans des pays africains, il est arrivé que des hommes fussent tués parce que le gouvernement français du moment n'avait pas su avoir la politique qui convenait pour empêcher ces morts. Fallait-il en saisir hier la Haute Cour, ou demain faudra-t-il saisir la Cour de justice de la République ?

» Ne dira-t-on pas un jour que des ministres doivent être considérés comme pénalement responsables de la mort provoquée par l'alcool et le tabac dont ils auront toléré, voire encouragé, l'usage ? Verra-t-on un jour les ministres concernés venir devant votre Cour répondre de la mort des 2 544 personnes qui depuis trente ans ont été victimes, sur des passages à niveau, d'accidents qu'on aurait évités en construisant des ponts réclamés de toute part plutôt que de laisser subsister ces croisements de voies mortifères ?

» Perçoit-on tous les risques dont est porteur l'article 222 19 du code pénal qui sanctionne la mise en danger délibérée de la vie d'autrui ? Nombre de ministres n'ont-ils pas à mettre en œuvre des obligations précises de sécurité ou de prudence qui leur sont propres ? A l'avenir, les ministres qui auraient commis ou couvert des choix politiques qui se seront révélés mauvais, devront-ils venir devant votre juridiction pour s'en expliquer ? Je ne le pense pas. Car ce serait substituer un contrôle judiciaire à ce qui ressortit au contrôle démocratique. Ce serait créer une regrettable confusion des pouvoirs.

» On a longtemps, et à juste titre, reproché au pouvoir exécutif de ne pas respecter l'indépendance de l'autorité judiciaire. Est-il raisonnable, aujourd'hui, de commettre l'erreur inverse et de soumettre les actions du pouvoir exécutif à l'appréciation des juges en interprétant, au-delà de la volonté du législateur, les normes du droit pénal ou de la procédure pénale ? »

Le chanteur du groupe NTM condamné à deux mois de prison ferme

Joey Starr avait agressé une hôtesse de l'air

MONTPELLIER
de notre correspondant

Didier Morville, *alias* Joey Starr, le chanteur du groupe de rap NTM, a été condamné, mercredi 24 février, par le tribunal correctionnel de Montpellier à deux mois de prison ferme et 30 000 francs (4 573 euros) d'amende. Il était poursuivi pour des violences commises sur une hôtesse de l'air d'Air France, le 29 novembre 1998, à l'hôtel Mercure de Montpellier, et pour outrage en parole envers trois policiers du commissariat de la ville (*Le Monde* du 29 janvier 1999). Le chanteur devra, en outre, verser 2 000 francs (105 euros) de dommages et intérêts à ces fonctionnaires.

Au retour d'une longue soirée, Joey Starr avait eu une altercation avec la victime qui prenait son petit déjeuner avant d'embarquer sur un vol reliant Montpellier à Paris. L'hôtesse, réagissant à une remarque déplacée sur son physique, avait essuyé une gifle, reçu un agenda, puis un coup. Elle avait eu le nez fissuré. L'hôtesse avait renoncé à se porter partie civile, un arrangement financier ayant été trouvé avec son agresseur. Durant sa garde à vue, le chanteur avait ensuite proféré des insultes à l'encontre des policiers.

Lors de l'audience, le 27 janvier, Joey Starr avait expliqué qu'il souffrait d'une fatigue nerveuse due à son travail et qu'il n'avait pas supporté la rébellion de l'hôtesse face à des propos qu'il disait destinés à son frère. Après avoir accusé un policier de l'avoir frappé pendant sa garde à vue, il avait présenté ses excuses aux fonctionnaires.

Outre sa condamnation à deux mois de prison avec sursis prononcée en juin 1997 par la cour d'appel d'Aix-en-Provence pour avoir tenu des *« propos outrageants »* envers la police lors d'un concert à La Seyne-sur-Mer en juillet 1995, le chanteur a déjà fait l'objet de cinq condamnations en huit ans : pour rébellion et outrage à agent, pour conduite sans permis avec un véhicule sans assurance, pour détention d'arme de quatrième catégorie et pour violence avec usage d'une arme.

« MULTIPLES FAITS DE CE TYPE »

L'ancienne compagne du chanteur a, par ailleurs, déposé plainte contre lui, mardi 23 février, au parquet de Bobigny (Seine-Saint-Denis), pour *« violences volontaires ayant entraîné une incapacité temporaire de travail de plus de huit jours »*.

Le substitut du procureur de la République avait requis une peine de un à deux mois de prison ferme à l'encontre de Didier Morville. Estimant dans un unique attendu que l'ordre public avait fait l'objet d'*« un trouble grave »*, le tribunal a suivi le parquet à la lettre, rappelant que le chanteur avait déjà commis de *« multiples faits de ce type »* et eu de *« multiples avertissements dont il n'a pas tenu compte »*. Jeudi matin 25 février, Joey Starr n'avait pas fait savoir s'il comptait faire appel de cette décision.

Jacques Monin

Les avocats de Roland Dumas demandent à nouveau la saisine de la Cour de justice de la République

Ils réclament la communication des archives diplomatiques sur l'affaire des frégates

Les défenseurs du président du Conseil constitutionnel demandent au parquet de Paris que *« l'ensemble des dossiers mettant en cause M. Dumas »* soit transmis à la Cour de justice de la République. Ils déplorent que des documents saisis en Suisse aient été publiés par *Le Monde* sans avoir été versés à la procédure visant l'ancien ministre. L'inventaire du dossier d'instruction contredit cette affirmation.

LES DÉFENSEURS de Roland Dumas ont une nouvelle fois réclamé, mercredi 24 février, le dessaisissement des juges d'instruction Eva Joly et Laurence Vichnievsky au profit de la Cour de justice de la République (CJR). Dans un courrier adressé au procureur de Paris, Jean-Pierre Dintilhac, qu'ils ont rendu public, Mes Jean-René Farthouat et François Tosi sollicitent *« d'une manière solennelle »* que la CJR, compétente pour instruire sur des faits reprochés à un ministre dans l'exercice de ses fonctions, soit saisie *« de l'ensemble des dossiers mettant en cause M. Dumas »*. Ils souhaitent la communication à la justice de *« l'intégralité des archives ministérielles »* relatives au contentieux diplomatique de la vente des frégates françaises à Taïwan, en 1991.

Les avocats du président du Conseil constitutionnel déplorent en fait l'existence de deux instructions distinctes menées simultanément par les juges Joly et Vichnievsky : l'une porte sur les commissions perçues par l'ancienne compagne de M. Dumas, Christine Deviers-Joncour ; l'autre, ouverte en 1997 sur la base d'une plainte du groupe Thomson, sur les dessous de la vente des frégates. Ces enquêtes ont mis en évidence la relation entre les sommes versées en Suisse et le rôle qu'aurait pu jouer Mme Deviers-Joncour auprès de M. Dumas, alors ministre des affaires étrangères, mais l'ancien ministre n'a été mis en examen que dans la première de ces deux procédures. Il semble au demeurant que les juges se soient abstenues de toute mise en cause directe de l'ancien ministre sur le versant diplomatico-financier de l'affaire des frégates taïwanaises afin d'écarter tout risque de dessaisissement.

« INTERROGATION »

Les défenseurs de M. Dumas avaient adressé au parquet une première requête visant à la saisine de la CJR dès le mois de décembre 1997. Réitérée au moment de la mise en examen du président du Conseil constitutionnel, le 29 avril 1998, cette démarche s'était heurtée à un refus. Dénonçant une série de *« manipulations (...) savamment orchestrées »*, Mes Farthouat et Tosi fondent leurs nouvelles critiques sur la publication, dans *Le Monde* du 13 février 1999, de documents découverts en Suisse. Ces pièces, transmises aux juges français par leur collègue genevois Paul Perraudin, le 4 novembre 1998, établissent que dès avant la vente des fameuses frégates, il avait été secrètement prévu que Christine Deviers-Joncour percevrait la moitié d'une commission réclamée à Thomson-CSF sur ce marché d'Etat. Estimant que *« ces documents font apparaître qu'il existe un lien entre la qualité de ministre des affaires étrangères de M. Dumas et les versements prévus au profit de Mme Deviers-Joncour »*, les avocats du président du Conseil constitutionnel affirment qu'ils n'ont été versés par les juges que dans le second des deux dossiers – à savoir celui portant sur l'affaire des frégates.

« La question que nous sommes amenés à nous poser, et à vous poser, écrivent-ils au procureur, *est de savoir pour quelles raisons ces pièces n'ont pas été jointes au dossier de l'instruction pénale ouverte contre M. Dumas et sont cependant rendus publiques immédiatement après* [qu'a été] *annoncée la clôture de cette instruction »*, écrivent-ils, émettant à ce propos *« une interrogation fondamentale »*, distincte d'un *« simple problème de procédure »*.

L'inventaire du dossier dans lequel M. Dumas se trouve mis en examen apporte pourtant un démenti formel à cette assertion. Remis au juge Perraudin par le mandataire suisse de Mme Deviers-Joncour, Carlo Pagani, puis adressés en France par la voie diplomatique, les documents publiés par *Le Monde* ont bien été communiqués à la procédure concernant l'affaire des frégates – dans laquelle seuls Christine Deviers-Joncour et l'un de ses complices, Gilbert Miara, ont été mis en examen –, mais des copies en ont égalemement été versées dans le premier dossier. A l'inverse de ce qu'ils affirment, les avocats de M. Dumas y ont donc légalement accès depuis plusieurs semaines.

Hervé Gattegno

Les habitants des quartiers de Toulouse veulent « vivre en paix »

TOULOUSE
de notre correspondant régional

Une délégation de onze associations de résidents et de syndicats de copropriétaires du quartier de la Reynerie, à Toulouse, a déposé à Cintegabelle (Haute-Garonne), à la permanence de conseiller général de Lionel Jospin, mercredi 24 février, une pétition signée par 3 200 habitants. Les signataires demandent au premier ministre de pouvoir *« vivre en paix, dans une tranquillité restaurée »*. C'est dans ce quartier qu'au mois de décembre 1998, de violents affrontements avaient opposé les forces de l'ordre à un groupe de jeunes après la mort d'un adolescent, tué par une patrouille de police alors qu'il dérobait une automobile.

Les organisations, qui affirment représenter *« la majorité silencieuse »* des habitants des quartiers difficiles de Toulouse, estiment que *« les libertés fondamentales ne sont plus garanties dans* [le] *quartier, ni la liberté de circuler, ni la sécurité des personnes, ni la sécurité des biens »*. Elles *« exigent »* du premier ministre *« l'éradication immédiate de tous les groupes organisés ou non qui rackettent, terrorisent, méprisent, agressent les citoyens »* et *« des mesures immédiates pour empêcher toute dérive vers la constitution de milices »*.

« UNE POLICE DE PRÉVENTION »

Le ministre de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a réagi, mercredi 24 février, à cette initiative, estimant que le règlement de la situation ne pouvait se faire *« par un simple claquement de doigts »*. M. Chevènement a rappelé qu'un nouveau directeur départemental de la sécurité publique avait été nommé fin janvier, à qui il a *« demandé de faire des quartiers toulousains du Mirail, de Bagatelle et de la Reynerie un terrain d'expérimentation pour une nouvelle forme de police plus proche des citoyens »*, qui soit *« davantage une police d'action et de prévention qu'une police de réaction »*. Le ministre a souhaité que la situation *« ne soit pas décrite avec excès »*. *« Nous sommes loin d'une situation de non-droit,* a-t-il déclaré, *mais il y a tout un travail à faire pour réduire la présence des bandes (...), un travail qui implique la coopération étroite des services, y compris des services fiscaux. »*

Dans les quartiers concernés, la police est beaucoup plus présente que précédemment. De nombreuses interpellations ont eu lieu mais cela n'a pas empêché les incendies de voitures de reprendre à un rythme soutenu. La tension est remontée d'un cran, en fin de semaine dernière, avec l'annonce du décès d'une personne âgée de soixante-treize ans qui avait été blessée au visage alors qu'on lui arrachait son sac à main à la Reynerie.

Jean-Paul Besset

Dix-huit ans de réclusion requis contre Anthony Sauve

DEVANT la cour d'assises de Paris, l'avocate générale Evelyne Gosnave-Lesieur a requis, mercredi 24 février, une peine de dix-huit ans de réclusion criminelle à l'encontre d'Anthony Sauve, poursuivi pour des vols commis de janvier à mars 1995, au préjudice d'homosexuels préalablement endormis avec un somnifère, dont deux sont morts d'une intoxication médicamenteuse (*Le Monde* du 25 février). Une peine de cinq ans d'emprisonnement a été requise contre sa compagne de l'époque, Nina Assmann-Arsic, poursuivie pour *« recel habituel »*. Un ami du couple, Benoît Pouplin, soupçonné d'avoir recelé des objets mobiliers provenant des vols, est menacé de trois ans de prison.



PROCÈS

Alors âgé de vingt-quatre ans, Anthony Sauve rencontrait ses futures victimes dans des établissements gays de la capitale, avant de finir la soirée chez elles, où il parvenait à leur faire boire un puissant sédatif pour les cambrioler. *« L'argent est la seule motivation d'Anthony Sauve,* explique Mme Gosnave-Lesieur. *Il voulait s'en procurer par tous les moyens, pour satisfaire des désirs mégalomaniaques : voyager et flamber des sommes qu'il ne gagne pas. »*

Evoquant son mode opératoire, l'avocate générale soutient qu'*« aucun détail n'a été laissé dans l'ombre, tout a été soigneusement préparé, réfléchi et prémédité »*. Anthony Sauve commence par repérer des établissements gays qui deviendront *« son terrain de chasse »*. Il prépare *« ses costumes de scène, car, pour séduire, le vêtement aide quelque peu. Et il pense à tout : le pantalon en cuir noir, les Doc Martens ou les baskets bleues, même le foulard rouge et la bague au doigt, car personne ne doit se douter que lui-même n'est pas homosexuel. »* Enfin, il élabore *« l'arme toxique »*, *« ces cachets de Rohypnol broyés dans de l'eau et conservés dans une petite fiole qu'il a toujours sur lui »*.

UNE TECHNIQUE « BIEN RODÉE »

Au total, la justice reproche à Anthony Sauve d'avoir agi à neuf reprises, mais Mme Gosnave-Lesieur n'exclut pas qu'il y ait eu d'autres victimes. A l'étranger, notamment en Allemagne où le couple a séjourné plusieurs mois. *« L'accusé rentre de Berlin fin décembre 1994 et dès le 1er janvier 1995* [date du premier cambriolage] *il est opérationnel »*, indique-t-elle en suggérant que la technique *« très élaborée »* était *« bien rodée »*. En France ensuite, puisqu'une partie des objets volés retrouvés par les enquêteurs n'ont pas pu être rendus à leurs propriétaires qui ne se sont pas fait connaître.

Les violences commises par l'accusé *« n'ont laissé aucune trace, n'ont provoqué aucun traumatisme physique,* reconnaît Mme Gosnave-Lesieur. *Mais le simple fait d'administrer une substance toxique à une autre personne à son insu est, à lui seul, constitutif de violences, car, aux yeux de la loi, il s'agit d'une atteinte à l'intégrité physique. »* En outre, *« ces violences sont graves parce qu'elles atteignent le discernement. Elles mettent la victime en situation de soumission chimique. C'est une atteinte à la liberté de l'individu »*.

Verdict, jeudi 25 février.

Acacio Pereira

Six personnes en garde à vue après la mort d'un policier à Saint-Etienne

SIX PERSONNES ont été placées en garde à vue à l'hôtel de police de Saint-Etienne (Loire), mercredi 24 février, dans le cadre de l'enquête sur le décès d'un policier de la Brigade anti-criminalité (BAC) de la ville. Dans la nuit du 16 au 17 février, Jean Correia, trente-neuf ans, policier de la BAC de Saint-Etienne, avait été tué dans un accident de voiture lors d'une course-poursuite avec un véhicule volé sur la A 47, à hauteur de Saint-Chamond. Un deuxième policier, âgé de vingt-cinq ans, très grièvement blessé, se trouvait toujours, jeudi 25 février, dans un coma artificiel au centre hospitalier universitaire de Saint-Etienne. Les six interpellés devaient être présentés au parquet jeudi. Au total, une dizaine de personnes issues du milieu des gens du voyage de la région stéphanoise ont été entendues. Jeudi après-midi, deux mille à trois mille personnes étaient attendues dans les rues de Saint-Etienne pour participer à une marche en hommage au policier tué.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : une peine de quatre ans d'emprisonnement et de 2,5 millions de francs** (381 122 euros) d'amende a été requise, mercredi 24 février, devant le tribunal correctionnel de Paris contre l'homme d'affaires italien Giancarlo Parretti, ancien président de la Metro-Goldwin-Meyer, à qui le parquet reproche d'avoir *« pillé »* des sociétés de son groupe dans les années 1989 à 1991. Trois ans d'emprisonnement avec sursis et 1,5 million de francs (228 673 euros) d'amende ont été requis contre Salvatore Picciotto, collaborateur de M. Parretti.

■ **MNEF : l'ancien dirigeant de la société de courtage d'imprimerie Efic-Editif**, Bruno Pelletier, interpellé au Togo dans le cadre de l'affaire de la Mutuelle nationale des étudiants de France et placé en détention, le 12 janvier, sous écrou extraditionnel, a été libéré pour *« raisons médicales »* quelques jours avant l'audience de la chambre d'accusation togolaise qui devait statuer sur son extradition vers la France. La justice française soupçonne M. Pelletier, qui effectuait, jusqu'en 1993 les travaux d'impression pour la MNEF, d'avoir soustrait illégalement plusieurs millions de francs des actifs de son entreprise.

■ **Albert Lopez, adjoint au maire de Cannes (Alpes-Maritimes)**, vice-président (UDF) du conseil général des Alpes-Maritimes et président départemental du Parti radical, a été convoqué aux fins de mise en examen par le doyen des juges du tribunal de Grasse. M. Lopez devrait être mis en examen pour complicité d'emplois fictifs dans le cadre d'un dossier d'attribution de marchés publics concernant la moquette du Palais des festivals de Cannes. Le président de la société d'économie mixte gestionnaire du Palais et celui de l'entreprise fournissant la moquette ont déjà été mis en examen en 1997 dans cette même affaire.

■ **POLICE : le ministre de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement**, a indiqué, mercredi 24 février, vouloir passer *« d'une police d'ordre, d'intervention, à une police de proximité, une police à la fois de prévention et d'action »*, lors de la clôture d'une journée de l'Association des maires de grandes villes consacrée à *« la sécurité dans les villes »*. En revanche, les compagnies de CRS devront être *« davantage spécialisées dans un rôle d'intervention face aux violences urbaines »*.

La Corse refuse la suppression des arrêtés Miot

Michel Charasse (PS) et Charles de Courson (DL), à l'origine du rétablissement des sanctions en cas de non-déclaration des successions, affirment agir au nom de l'équité fiscale et de l'Etat de droit. Les insulaires rétorquent que la mesure est inégalitaire et inapplicable dans le délai prévu

AJACCIO
de notre envoyée spéciale

Assis à son bureau design, il danse nerveusement d'une fesse sur l'autre, le regard bleu électrisé par son sujet. La suppression *« des arrêtés Miot »* ? *« C'est l'événement économique le plus important de l'histoire de la Corse depuis deux cents ans ! »* Ses fenêtres plongent sur le port. Il est propriétaire de l'immeuble entier – valeur : 12 millions de francs (1,83 million d'euros) –, dont il a hérité à la mort de son père. Sur le continent, ce jeune avocat ajaccien aurait dû vendre une partie de ses appartements pour s'acquitter des 4,2 millions de francs de droits de succession. Ici, il n'a pas versé un seul centime à l'Etat. La Corse : une niche fiscale immobilière ? C'était vrai. Le banquier Vernes et d'autres grandes fortunes ont aussi investi dans l'île pour cette raison. Mais ce temps semble révolu.

UN COUP « PENDABLE »

Le 16 décembre 1998, le Parlement a détruit, selon une expression entendue ici, un *« pan entier du patrimoine corse »* : l'arrêté Miot de 1801, qui exonérait de sanctions les héritiers qui ne déclaraient pas leur succession immobilière sur l'île. A compter du 1er janvier 2000, la Corse rentrera dans le régime général. Ce coup *« pendable »* aux yeux des insulaires est l'œuvre d'un couple improbable : Charles de Courson, député (DL) de la Marne, et Michel Charasse, sénateur (PS) du Puy-de-Dôme. Les deux parlementaires, se targuant d'incarner les « Saint-Just » de l'équité fiscale et les redresseurs de l'Etat de droit en Corse, ont chacun déposé un amendement à la loi de finances de 1999. *« C'est un miracle ! Il aura fallu la mort d'un préfet pour en arriver là »*, s'était écrié M. Charasse, après le vote, dans les couloirs du Sénat désert.

L'arme fiscale est pourtant loin d'avoir atteint sa cible. Et pour l'instant, elle braque la population. Les premiers à s'être mobilisés sont les notaires. Alors qu'ils pourraient s'y retrouver financièrement – du fait de la multiplication des actes –, ils ont d'emblée pris position contre. Chef de file de la fronde, Alain Spadoni, président du conseil régional des notaires corses, juge le dispositif *« inapplicable »* du fait de l'indivision. *« Comment voulez-vous qu'on règle en un an une situation vieille de deux cents ans ?*, demande-t-il. *Il existe des centaines de maisons sur l'île qui appartiennent à plusieurs dizaines de personnes. A la mort de l'une d'entre elles, il va nous falloir remonter sur plusieurs générations pour établir la part de propriété qui revient à chacune, avant de pouvoir établir la part qui revient à chaque héritier. Cela va prendre des années pour remonter les arbres généalogiques. Et qui va payer ? »* Au lieu du délai d'un an prévu par la loi, de nombreux Corses évaluent de cinq à dix ans le temps nécessaire pour sortir de l'état d'exception insulaire. Réponse de M. Charasse, en aparté : *« Certains notaires corses sont du genre paresseux… »*

Le retour au droit commun en matière de succession est censé apporter un remède à l'indivision généralisée *(lire ci-contre)*. C'est du moins ce qu'affirme M. Charasse. Et ce que confirme Jean-François Profizzi, inspecteur des impôts, membre du Syndicat national unifié des impôts (SNUI) d'Ajaccio, qui souligne que, de fait, *« les Français profitent de l'héritage pour partager le bien »*. Mais l'indivision, d'une part, est une coutume dans les sociétés rurales. D'autre part, elle l'est sur l'île, bien plus encore qu'en Lozère ou en Ardèche, compte tenu de l'attachement aux traditions familiales. D'autant que la faible valeur d'une partie des terres n'incite pas à engager des procédures pour diviser des miettes de lopins incultes ou invendables… Seules les maisons en bord de mer, qui peuvent donner lieu à une plus-value suffisante, justifient un partage. Soit un faible pourcentage. *« A Bastia ou à Ajaccio, de très nombreux immeubles sont déjà sortis de l'indivis »*, remarque un marchand de biens. L'obligation de déclarer une succession ne devrait donc avoir qu'un effet limité sur l'indivision. *« Voire un effet dissuasif »*, renchérit M. Spadoni.

« LES SEULS À PAYER PLEIN POT »

Depuis 1986, les héritiers de biens en Corse sont exonérés de droits de partage et de licitation des bien immobiliers. Destinée à encourager les propriétaires à régler l'indivision – sans grand effet avéré –, cette disposition expire le 31 décembre 1999. La coïncidence entre le rétablissement des droits de succession et celui des droits de partage découragera les Corses qui envisageaient de mettre de l'ordre dans leurs titres de propriété, soutient M. Spadoni.

Mais les « miotistes » dénoncent, surtout, le caractère inégalitaire de la mesure, du fait de la spécificité corse. *« Il y a quelques semaines, le facteur d'un petit village de Haute-Corse est entré dans mon bureau, anxieux*, raconte M. Spadoni. *Il est ressorti abattu. Si sa tante avec laquelle il habite meurt après le 1er janvier 2000, il hérite de la maison. Il devra payer 400 000 francs de droits de succession. Or, il gagne 6 800 francs par mois. "Il faut que vous tuiez votre tante avant", lui ai-je suggéré… »* Plus sérieux, le notaire ajoute : *« Sur le continent, il n'aurait payé que 200 000 francs, car à la mort de son père, frère de sa tante, la succession aurait été réglée. Il aurait hérité alors de la seule part de son père, soit de la moitié de la maison. Du fait de l'indivision, il se retrouve héritier de la maison entière, mais paie deux fois plus que sur le continent. »*

Autre particularité : la société corse comporte une forte proportion de personnes sans enfant : 5 000 au dernier recensement sur 250 000 habitants. Cette spécificité risque de coûter cher aux insulaires, les successions entre frère et sœur ou tante et neveu étant soumises à des droits élevés, selon les cas de 35 à 60 %. Enfin, explique M. Spadoni, *« les Corses exonérés de droits de succession ne se sont jamais préoccupés de faire une donation de leur vivant pour échapper au fisc. Ils vont être les seuls en France à payer plein pot »*.

La distorsion entre le revenu modeste, en moyenne, des Corses et la valeur de leur terrain risquent de contraindre une partie de la population à vendre pour s'acquitter des droits de succession. *« C'est la porte ouverte à la "baléarisation" de la Corse*, soutient François Alfonsi, codirigeant de l'Union du peuple corse (UPC, autonomiste). *Vendre à qui, sinon à des promoteurs qui défigureront l'île ? »* Dans ce concert d'indignation, quelques voix émettent courageusement une opinion discordante : *« Il ne faut pas noircir le tableau*, tempère M. Profizzi. *La Corse étant moins riche que d'autres régions, la proportion des personnes taxées sera faible. »* Mais même les moins hostiles à la mesure doutent, parfois, de son opportunité. *« Si l'on veut s'attaquer aux privilèges inutiles des Corses, mieux vaut s'attaquer à la zone franche ! »*, soutient Vincent Carlotti, ancien vice-président (PS) de l'Assemblée de Corse, ex-maire d'Aléria.

Dans un contexte plus général de réticences de la population face aux méthodes utilisées pour établir l'Etat de droit, la supression des arrêtés Miot, vécue comme une *« sanction »* contre le *« peuple préféticide »* selon l'expression de M. Alfonsi, pèsera sur l'issue du scrutin, les 7 et 14 mars pour le renouvellement de l'Assemblée territoriale de Corse (*Le Monde* du 25 février). Celle-ci aurait dû être consultée. C'est du moins ce que plaident de nombreux Corses qui militent dans une association créée à l'instigation de M. Spadoni. Celle-ci prévoit d'introduire rapidement un recours devant la Cour européenne des droits de l'homme sur ce point mais aussi pour dénoncer une rupture d'égalité devant l'impôt.

Béatrice Jérôme

Un système complexe

ANDRÉ-FRANÇOIS MIOT, administrateur général de la Corse, n'est pas mû par une mansuétude particulière lorsqu'il prend l'arrêté du 10 juin 1801. Bonaparte a plutôt la main lourde avec ses compatriotes. Mais la Corse est sous-administrée et Miot ne dispose pas des moyens nécessaires pour vaincre la résistance des contribuables de l'île à s'acquitter de l'impôt. Or la loi en vigueur sur le continent prévoit que tout héritier qui n'aurait pas déclaré sa succession dans les six mois qui suivent le décès de son parent sera sanctionné. Sur place, cette mesure de rétorsion coûterait plus cher à faire appliquer qu'elle ne rapporterait. Dans un souci d'économie et de simplification, Miot décide de la lever par arrêté (d'autres arrêtés Miot ont disparu au fil du temps). A charge pour l'administration de prélever les droits de succession, au cas par cas. La mesure ne s'applique qu'aux biens immobiliers sis sur l'île. Miot n'exonère pas les Corses de droits de succession.

C'est seulement en 1949 qu'a disparu la base de calcul de la valeur des biens immobiliers – elle-même dérogatoire au droit commun – sans être remplacée, sauf de 1949 à 1951. En 1984, la Cour de cassation a donné à l'arrêté Miot force de loi. Faute de barème, l'administration n'a plus été en mesure de fixer le montant des taxes. De ce fait, les Corses, même ceux qui déclarent, ne paient plus. L'arrêté Miot n'est pas directement responsable de l'indivision, comme le rappelle Louis Orsini, dans *Les arrêtés Miot* (La Marge édition, 1990). La première cause de l'absence de titres écrits de propriété est la transmission orale des biens en Corse. En outre, conformément à la coutume dans la plupart des sociétés traditionnelles du bassin méditerranéen, les Corses – pour conserver la terre dans le giron familial – ne partagent pas volontiers le bien. L'arrêté Miot n'a fait que perpétuer ces comportements.

Le nouveau régime prévoit que les Corses devront déclarer dans les six mois leur succession. La base de calcul des biens sera la même que sur le continent. Sans que la déclaration de succession n'implique automatiquement de sortir de l'indivision.

B. J.

A qui racheter la terre ?

***L'indivision est un fléau, en Corse.* Dans l'intérieur des terres, bien des maisons tombent en ruine faute d'être entretenues par un propriétaire répertorié. Il arrive que des bergers soient tentés d'étendre une pâture en déclenchant un incendie sur le maquis, puisqu'il appartient à *« on ne sait qui »*. Si elle bénéficie aux agriculteurs installés qui peuvent laisser leur bêtes en libre parcours – puisqu'il y a peu de terres encloses –, l'indivision empêche aussi les jeunes de s'installer. Faute de savoir à qui racheter la terre.**

Une liaison routière pour désengorger Avignon

LE PRÉFET du Vaucluse vient de lancer la procédure de concertation pour la liaison routière Est-Ouest (la LEO), qui vise à relier l'autoroute A 9 à Remoulins (Gard) et le péage d'Avignon-Sud. Ce projet était prévu depuis une dizaine d'années mais les querelles entre élus avignonnais et leurs voisins des Bouches-du-Rhône et du Gard l'ont longtemps retardé. Les différentes variantes du tracé ont été présentées, vendredi 19 février, aux élus locaux. Du projet de liaison Est-Ouest, il ne reste plus qu'une super-rocade urbaine d'Avignon, dont le corps central démarre au pont de l'Europe, au pied des remparts de la Cité des papes, double la route des bords du Rhône pour rejoindre la zone de Courtine, où va être érigée la future gare du TGV-Méditerranée. Ensuite, plusieurs choix restent encore en suspens. Coût estimé de ce début de tracé de la LEO : entre 1 et 1,2 milliard de francs (entre 152 et 183 millions d'euros), qui devrait être inclus dans le douzième plan Etat-région. Les travaux ne devraient pas commencer avant 2002. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHE

■ **ÎLE-DE-FRANCE : estimant que la région avait perdu en dix ans entre 90 000 et 100 000 emplois,** Jean-Paul Huchon, président (PS) du conseil régional d'Ile-de-France, et Daniel Brunel, vice-président (PCF) chargé de l'emploi, de la politique industrielle, de la formation professionnelle et de la jeunesse, ont lancé conjointement, mercredi 24 février, les premiers Etats généraux pour l'emploi en Ile-de-France qui se concluront en septembre. L'exécutif régional veut mobiliser élus, chefs d'entreprise, représentants des chambres consulaires et des administrations. Un comité de pilotage réunissant des élus de la région et des responsables d'organismes régionaux sera mis en place dans les prochains jours. Présidé par M. Huchon et avec l'appui de Jean-Pierre Duport, préfet de région, il sera chargé de coordonner les travaux de sept ateliers thématiques.

Le berger, les moutons galeux, les juges et le préfet

NANCY
de notre correspondante

C'est une triste fable du siècle qui s'achève. Celle d'un berger lorrain, de ses moutons galeux, du préfet et des juges. Yves Mathieu, berger à Remenoville (Meurthe-et-Moselle), a apporté, mardi 23 février, trois moutons morts de faim sous les fenêtres du préfet. La police a interpellé le berger, lui expliquant qu'il contrevenait aux règlements sanitaires : il est interdit de transporter des animaux morts. *« Ça, on le sait bien*, a déclaré Claudie, sa femme, restée place Stanislas avec le chien Noé. *Si on fait ça, c'est parce que le préfet ne veut pas venir sur place se rendre compte du désastre. »* Ce n'est pas la première fois qu'Yves Mathieu emmène ses bêtes à la ville. Le 22 janvier, il était venu avec quelques agneaux, pas très beaux, pour attirer l'attention sur son naufrage.

Ses ennuis financiers commencent fin 1992, lorsqu'une voiture folle fait irruption dans un parc, décimant une cinquantaine de bêtes. Yves Mathieu, à la tête d'un cheptel de 1 200 têtes pour la reproduction et la sélection, décide alors de les remplacer rapidement. En janvier 1993, il achète à une coopérative cinquante animaux. Le problème, c'est que dans le lot quelques-uns ont la gale. Et quand la gale se met dans un troupeau, le malheur vous tombe dessus. Très vite, les bêtes se grattent jusqu'au sang. Yves fait appel aux services vétérinaires, qui préconisent un bain sanitaire, tandis que le troupeau est mis sous séquestre par arrêté préfectoral. *« Mais le remède sera pire que le mal. C'était affreux ! »*, raconte Claudie.

Les brebis avortent, des agneaux naissent malformés et la maladie se propage. Yves va alors en justice. *« Une affaire longue et complexe »*, résume son avocate, Me Annie Schaf-Codognet, laquelle met en cause devant le tribunal de grande instance de Nancy, expertises à l'appui, coopérative, vétérinaires, pharmaciens. Devant le tribunal administratif, la responsabilité de la coopérative ne sera pas retenue, car le berger n'a pas déclaré la maladie à temps. Alors que l'avocate ferraille en justice pendant des années, arrachant une provision de 1 million de francs (152 450 euros) payables par la coopérative, Yves Mathieu s'enfonce dans le gouffre : impossible de vendre les agneaux, donc pas de revenus, et plus de quoi les nourrir.

« C'est un cercle infernal où chacun se renvoie la balle », soupire l'avocate. Récemment, un expert a examiné les moutons. La gale semble avoir disparu. Mais aucun marchand de bestiaux ne veut de ces moutons-là, squelettiques, car le berger, au RMI, n'a plus de quoi nourrir les quelque 500 bêtes qui lui restent. Depuis le 22 janvier, il en a encore perdu cinquante et une. Quelques voisins, émus par sa détresse, lui ont fourni des balles de paille et de foin. Pas de quoi aller bien loin. Alerté, le préfet, Jean-François Denis, a demandé un rapport à la direction des services vétérinaires (DSV). Dans un communiqué cinglant, la DSV rappelle que l'homme a bénéficié des primes et aides consenties aux éleveurs (1,5 million de francs depuis 1991), et que la profession agricole lui a *« apporté un soutien technique constant »*, allant jusqu'à labourer ses terres, qu'il n'a pas ensemencées. Et de conclure qu'il a *« une mauvaise conduite d'élevage »*, que *« l'exploitation est dans un état économique non viable et sanitairement déplorable »*. En attendant, Yves le berger fait une vraie déprime, et tous les jours il va ramasser les cadavres de ses moutons qui crèvent de faim.

Monique Raux

Les déchets ménagers de Lille seront transportés par péniches

LILLE
de notre correspondante

C'est une première en France : dès cet été, le transport d'une partie des ordures ménagères de l'agglomération lilloise devrait s'effectuer non plus par camions mais par bateaux. Cette initiative est née d'un accord entre le groupe Valnor, opérateur de la communauté urbaine en ce domaine, le port de Lille et les Voies navigables de France (VNF). Elle devrait permettre à l'agglomération lilloise de résoudre temporairement – jusqu'à la mise en service de son nouvel incinérateur prévue en 2000 – quelques-unes des difficultés engendrées par la fermeture, en 1998, de ses trois usines d'incinération.

Depuis l'arrêt définitif des sites de Wasquehal, d'Halluin et de Sequedin pour cause de teneurs trop élevées en dioxyne, la totalité des ordures produites par l'agglomération (plus de 1 300 tonnes par jour) est évacuée quotidiennement, par poids lourds, vers des décharges plus ou moins éloignées. Si celles de la région accueillent près de la moitié des tonnages, le reste, 600 à 700 tonnes, est acheminé dans le Val-d'Oise. Outre les nuisances causées par la circulation quotidienne de quelque soixante camions, cette situation a entraîné des surcoûts importants pour l'agglomération lilloise : plus de 100 millions de francs par an.

Dès le mois de juin, ces problèmes pourraient être atténués. Les deux péniches affrétées par le port de Lille effectueront chacune trois navettes par semaine vers Blaringhem, où ne sont traités actuellement qu'une centaine de tonnes de déchets, pour y acheminer quelque 300 tonnes par jour de déchets supplémentaires. Dans le même temps, un autre accord devrait être rapidement conclu avec la SNCF : il permettrait d'acheminer 600 à 700 tonnes vers le site de Bouqueval par un transport combiné rail/route.

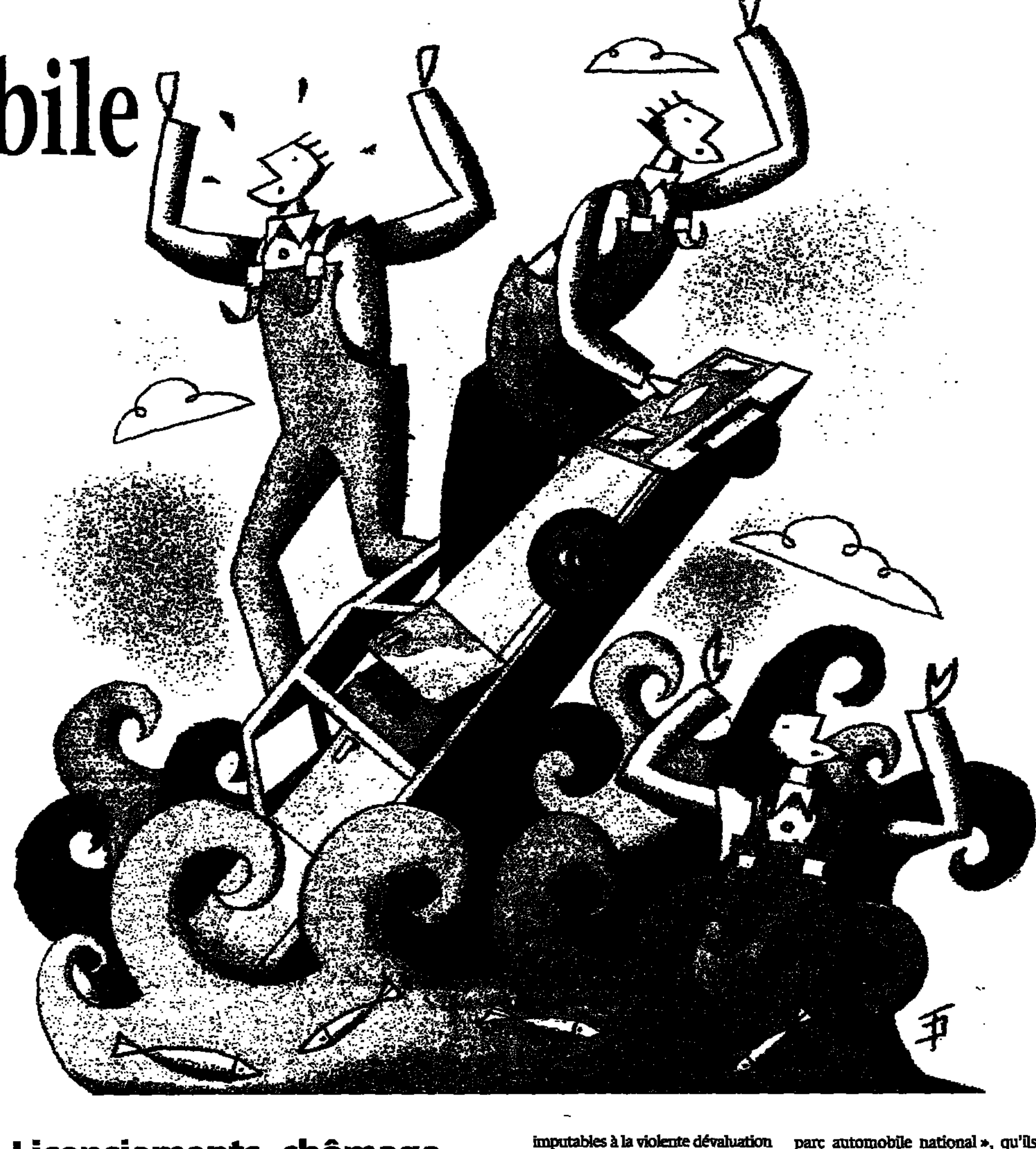
Largement répandu en Belgique ou aux Pays-Bas, le transport de déchets ménagers par voie d'eau reste inédit en France. Pourtant, ce procédé est rentable économiquement : selon VNF, les coûts externes du transport par route (pollution atmosphérique, accidents, nuisances sonores…) s'élèvent, pour 100 tonnes/km, à 17,03 F (2,59 €), contre 1,22 F (0,18 €) par voie d'eau.

Nadia Lemaire

HORIZONS

ENQUÊTE

Les ratés de l'automobile brésilienne



Licenciements, chômage technique, suspensions temporaires, réductions des salaires : les ouvriers de l'industrie automobile brésilienne connaissent des jours difficiles. Seul le renouvellement du parc automobile pourrait relancer l'activité de ce secteur affaibli

« C'ÉTAIT *la veille de Noël. J'étais en train de dresser la table pour le dîner du réveillon*, raconte Marcia, sans laisser pourtant percer un sentiment d'abattement, *lorsque le facteur est arrivé avec une lettre recommandée adressée à mon mari. Comme il n'était pas à ce moment-là à la maison, j'ai signé l'accusé de réception à sa place : c'était son avis de licenciement. Je vous laisse imaginer dans quelle ambiance nous avons passé les fêtes de fin d'année...* »

La foule s'est agglutinée dans la grande salle des conférences du syndicat des métallos de Sao Bernardo do Campo, la banlieue de Sao Paulo. Elle surveille du coin de l'oeil ses deux jeunes enfants. Sergio Martins Bomsir, son époux, âgé de trente-quatre ans, fait patiemment la queue en attendant de recevoir l'un des cartons de vivres – don de l'association caritative Action pour la citoyenneté, fondée par le sociologue Herbert de Souza, décédé en 1998 – destinés aux 2 800 employés (sur 7 000) victimes du dégraissage radical décrété par Ford-Brésil dans son usine de Sao Bernardo.

A l'instar de la quasi-totalité de ses compagnons d'infortune (seuls 120 d'entre eux ont jeté l'éponge), Sergio, contrôleur pendant près de neuf ans à 1 300 reals par mois (environ 655 euros en tenant compte de la dévaluation de 40 % de la devise brésilienne intervenue depuis le début de l'année), a refusé de signer son avis de licenciement. Fer de lance des luttes ouvrières au Brésil, le syndicat des métallos de l'ABC (pour Santo André, Sao Bernardo et Sao Caetano do Sul, les trois principales banlieues industrielles de la région, peuplées d'un million et demi d'habitants) s'efforce de mobiliser ses troupes face au marasme social consécutif au naufrage du plan real, le programme de stabilisation économique lancé en juillet 1994. « *Bien que beaucoup de nos compagnons en doutent, les femmes sont plus combatives que nous* », vient de déclarer le dernier orateur, dont les harangues ont précédé la distribution de victuailles.

> Faute d'avoir suffisamment renouvelé sa gamme de produits, Ford a davantage souffert de la débâcle du plan real

Marcia, caissière au chômage depuis quatre ans, se sent concernée car elle participe à des réunions du syndicat. « *Sergio*, dit-elle, *était sur le point de céder. C'est moi qui l'en ai dissuadé.* » Les 15 000 reals (7 620 euros) d'indemnités proposés lui paraissent en effet dérisoires : « *Je préfère prendre le risque de ne pas pouvoir bientôt payer mon loyer de 250 reals* (127 euros) *plutôt que de renoncer. Si mon mari n'est pas réintégré dans un proche avenir, il n'a aucune chance de retrouver du travail avant longtemps. Nous serons de toute façon obligés de résilier le contrat d'assistance médicale privée de nos deux enfants, qui nous coûte 120 reals* (61 euros) *par mois. Mon fils aîné, Sergio Jr, qui vient d'avoir cinq ans, souffre d'une grave maladie et va devoir subir l'ablation d'un rein. Malheureusement, dans ce pays, nous ne pouvons pas compter sur les services de santé publique.* »

Raimundo Pedro e Silva, père de trois adolescents, est entré chez Ford il y a vingt-deux ans comme employé au service de nettoyage avant de devenir, grâce à une abnégation exemplaire, électricien, à 2 000 reals par mois (1 020 euros). « *Ma femme, Maria Gorete, me dit tous les jours d'aller jusqu'au bout.* » Originaire du village de Livramento do Brumado (Etat de Bahia), il a laissé, à l'âge de dix-neuf ans, sa famille de paysans miséreux pour « *tenter la vie à Sao Paulo* », terminus d'innombrables vagues de migration en provenance du Nordeste, cycliquement ravagé par la sécheresse. Il ne lui a fallu que quinze jours pour dénicher un emploi dans la capitale économique du pays. « *A l'époque, je pouvais même me permettre de me payer des cours d'apprentissage et d'envoyer tous les mois un petit mandat à mes parents.* »

APRÈS sa promotion au statut d'ouvrier spécialisé, il a acheté un terrain à Mana, une commune limitrophe de Sao Bernardo, sur lequel il a construit de ses propres mains une maison de six pièces. « *J'ai quarante et un ans, je suis donc trop vieux pour retrouver du travail dans une entreprise. Je ne peux même pas songer à vendre des hot-dogs dans les rues : il y a déjà des vendeurs ambulants partout. Ces dernières années, le gouvernement s'est limité à privatiser, à ouvrir le marché aux importations étrangères et à payer les intérêts de sa dette, qui n'a cessé de gonfler. Moi, je suis maintenant traité comme un produit jetable. Cela, je ne peux pas le tolérer.* »

Il rappelle qu'il a participé activement aux grandes grèves des années 1978-1979, les premières organisées durant la dictature militaire (1964-1985), qui servirent de tremplin à la fulgurante carrière politique de Luiz Inacio « Lula » da Silva, alors leader syndical des métallos de l'ABC et aujourd'hui président d'honneur du Parti des travailleurs (PT), la formation phare de la gauche brésilienne, dont l'ABC fut le berceau. Aux deux dernières élections présidentielles (1994 et 1998), « Lula » a été battu, dès le premier tour, par le candidat social-démocrate, Fernando Henrique Cardoso, garant proclamé du plan real, désormais à l'agonie.

Militant du PT, Raimundo fait partie de cette « *aristocratie ouvrière* » aujourd'hui guettée par un déclin apparemment inexorable. A mille lieues des sordides cités-dortoirs classiques, globalement épargnées par l'urbanisation sauvage qui fait rage dans la monstrueuse mégalopole voisine de Sao Paulo, l'ABC, paisible banlieue à l'atmosphère provinciale, affiche encore un revenu brut par habitant quatre fois supérieur à la moyenne nationale (de l'ordre de 3 800 euros en 1996, selon les statistiques les plus récentes).

Depuis que les crises asiatique et russe ont jeté le discrédit sur l'ensemble des pays émergents, l'économie brésilienne (la huitième du monde, avec un PIB d'environ 800 milliards de dollars en 1998) s'enfonce dans la récession. La flambée des taux d'intérêt, vainement destinée à protéger le real contre les attaques spéculatives, a d'abord frappé de plein fouet l'industrie automobile en raison du brutal renchérissement du crédit à la consommation. Résultat : le nombre de voitures sorties des chaînes brésiliennes, qui avait atteint 2 069 000 en 1997 (record historique), est retombé à 1 573 000 en 1998 (– 24 %), rétrogradant du même coup à son niveau de 1994. Parallèlement, quelque 11 000 métallos de l'ABC se sont retrouvés sur le carreau. « *Si l'on n'ampute pas le pied du malade, l'organisme tout entier va être envahi par la gangrène* », proclame le directeur des ressources humaines de Ford-Brésil, Carlos Augusto Marino, à l'heure de justifier les drastiques compressions d'effectifs en cours. A Sao Paulo et dans sa grande banlieue, le taux de chômage s'apprête à franchir la barre des 20 %. Du jamais vu...

FAUTE d'avoir suffisamment renouvelé sa gamme de produits, Ford, qui a vu ses ventes s'effondrer de 28 % d'une année sur l'autre, a davantage souffert de la débâcle du plan real. Décidée à « *s'adapter à la nouvelle réalité du marché* », la firme américaine envisage par ailleurs de supprimer 700 des 1 800 emplois dans son usine de camions de Sao Paulo, alors que 550 des 1 000 ouvriers de sa fabrique de moteurs de Taubaté (Etat de Sao Paulo) se trouvent depuis plus d'un mois au chômage technique, tout comme leurs 4 200 collègues non licenciés de Sao Bernardo. General Motors a préféré opter pour la « suspension temporaire », recours légal (approuvé il y a trois mois par le Congrès) prévoyant une réduction de salaire de 20 % durant la période d'inactivité forcée, qui peut aller de deux à cinq mois, d'un millier des 10 000 employés de sa chaîne de Sao Caetano, mesure qui devrait sous peu s'étendre à 10 % des 8 000 métallos de l'unité de production de Sao José dos Campos (Etat de Sao Paulo). Volkswagen a négocié, pour sa part, un abaissement simultané du temps de travail et des salaires de 15 % afin d'éviter le licenciement de 3 000 des 16 000 ouvriers de sa fabrique de Sao Bernardo, ce qui ne l'empêche pas d'envisager un plan de départ volontaire.

> Depuis quelques mois, on voit des gens qui dorment en groupes, la nuit venue, dans les aires de stationnement des usines. L'ABC n'a jamais connu une situation aussi calamiteuse

Des quatre établissements de crédit gérés par les constructeurs automobiles installés de longue date au Brésil (incluant également Volkswagen, General Motors et Fiat), la banque Ford est aussi la plus menacée par les défaillances en cascade imputables à la violente dévaluation du real : 20 % de ses 200 millions de dollars (175 300 euros) de prêts sont en effet indexés sur le cours du billet vert. Qui plus est, alléguant le surcoût de ses pièces importées, résultat de la profonde altération du taux de change, Ford vient d'annoncer un relèvement de 11 % en moyenne des prix de vente de ses modèles, initiative qui ne risque pas d'allécher le chaland par les temps qui courent.

« *Il ne faut pas se battre contre Ford mais contre la politique économique du gouvernement. Il faut politiser la crise de l'industrie automobile* », martèle « Lula » dans ses discours. Membre de la commission de fabrique de l'usine Ford de Sao Bernardo, Teomilio Monteiro da Costa confesse en écho que l'organisation intersyndicale, dont il est l'un des représentants les plus remuants, « *a choisi la guerre des nerfs chez Ford avec l'intention de forcer l'instauration d'un débat national sur le chômage* ». « *Aux arguments structurels dus à l'amélioration de la productivité grâce à la robotisation et à l'introduction de nouvelles méthodes de gestion comme le "toyotisme" s'ajoute un grave problème conjoncturel, celui de la faillite du plan real. Depuis quelques mois, on voit des gens qui dorment en groupes, la nuit venue, dans les aires de stationnement des usines. L'ABC n'a jamais connu une situation aussi calamiteuse.* »

Comment limiter la casse dans la tourmente ? En appliquant, soutiennent les syndicats, exceptionnellement unis pour l'occasion, le programme de « rénovation du parc automobile national », qu'ils défendent comme une planche de salut. Partant du constat que 5,5 millions sur les 15 millions de voitures immatriculées dans le pays sont en service depuis au moins quinze ans, ils tentent de convaincre le gouvernement fédéral de réduire les impôts sur les ventes automobiles, concession nécessaire à la mise en place d'un projet de relance comparable à la « balladurette ». Des délégués des deux principales centrales se sont entretenus à ce propos, le 28 janvier à Brasilia, avec le président Cardoso, lequel « *considère l'idée avec sympathie* », à en croire son porte-parole.

Au nombre des dernières terres de conquête de l'industrie automobile, le marché brésilien surnage pour l'heure en plein paradoxe : sa production risque, d'après les pronostics les plus pessimistes, de s'écrouler cette année à 1,1 million de véhicules, au moment même où les multinationales parachèvent leurs programmes d'investissement, d'un montant total de 20 milliards de dollars (115 milliards de francs), prévus jusqu'à l'an 2000. Le 4 décembre 1998, Renault y a ainsi inauguré, en présence du président Cardoso, sa première usine, située à Sao José dos Pinhais, dans la banlieue de Curitiba (Etat du Parana). A deux pas des installations de la firme française, une cérémonie identique a eu lieu le 18 janvier, à l'occasion du démarrage des chaînes de la nouvelle fabrication de Volkswagen/Audi. Onze jours plus tard, Jean-Martin Folz, le PDG de PSA, participait à la pose solennelle de la première pierre de la fabrique – également la première du groupe au Brésil – de Porto Real, dans l'Etat de Rio. De son côté, Ford s'apprête à lancer les travaux de terrassement de son usine de Guaiba (Etat du Rio Grande do Sul).

Les chemins de l'eldorado brésilien n'en restent pas moins pavés d'embûches.

Jean-Jacques Sévilla
Dessin : Thierry Dalby

Soudan : un renoncement mortel

par Philippe Biberson

PLUSIEURS milliers de Soudanais, *principalement des enfants*, sont morts de faim sous nos yeux, ces derniers mois dans la province du Bahr-el-Ghazal, au sud du Soudan. Ils *sont morts* alors que grondaient les moteurs des avions de l'aide internationale, que tombaient du ciel des tonnes de secours alimentaire et que soignaient, dans les centres de nutrition MSF, une centaine de médecins et d'infirmiers volontaires. Il est temps de dire pourquoi.

L'opération « Lifeline Sudan » (OLS), une gigantesque opération de secours orchestrée sous l'égide des Nations unies – on parle d'1 million de dollars *par jour*, ce qui représenterait environ 6 % du PNB du pays –, s'est révélée impuissante à endiguer la famine de 1998 au Soudan. La raison en est *simple : la non-application des* principes élémentaires de l'action humanitaire a conduit à écarter de l'aide alimentaire les populations pourtant les plus vulnérables.

A l'origine de cette famine : la guerre endémique entre le gouvernement du Nord et les mouvements d'opposition du Sud. Des dizaines, des centaines de milliers de Soudanais sont ainsi condamnés à l'errance depuis quinze ans et fuient vers les villages où parvient une aide alimentaire. En 1989, 250 000 d'entre eux étaient morts de faim. *« Plus jamais ça ! »*, avait dit la *communauté internationale* ! Peu après, un accord entre l'ONU, le gouvernement soudanais et les mouvements d'opposition donnait naissance à l'OLS. Objectif : apporter des secours aux populations affectées par les combats, partout dans le pays.

L'année dernière, à la suite des mauvaises récoltes de 1997, l'OLS *se préparait, de nouveau*, à *un important* déficit de nourriture dans le Bahr-el-Ghazal. Après de multiples obstacles mis en place par le gouvernement soudanais – *interdiction de vol, entre autres*, des avions de secours pendant deux mois –, l'acheminement de l'aide a pu s'organiser à partir du printemps. Un cessez-le-feu provisoire, reconduit depuis lors, *facilitait* les opérations. Pourtant, des taux de mortalité injustifiables ont continué à décimer, l'été dernier, le peuple soudanais.

L'histoire d'Ajiep, un village situé au nord de Wau, la capitale du Bahr-el-Ghazal, est édifiante. La *commune et son district sont* contrôlés par le SPLM, l'un des mouvements d'opposition du Sud. Après une reprise des combats dans la région, en janvier 1998, plusieurs *milliers de Soudanais y* affluent, pour chercher secours. Le blocus aérien imposé par Khartoum empêche cependant l'OLS d'intervenir pendant près de deux mois. Première *anomalie* : au lieu de décréter l'urgence et d'en appeler à la responsabilité internationale, *certains responsables du programme* d'aide se refusent encore à utiliser le mot famine et se contentent d'évoquer une période critique de soudure alimentaire.

En avril, l'aide commence enfin à parvenir à Ajiep. Les équipes de MSF arrivées sur place constatent alors que les feuilles d'arbres *et* les graines sauvages constituent le seul apport alimentaire pour une grande partie des populations déplacées sur le site. En revanche, les résidents du district paraissent mieux lotis. Ils bénéficient des premières distributions de nourriture *organisées par les « relief committees »*. L'OLS, en effet, a délégué *aux chefs locaux et au SRRA, la* branche « humanitaire » des mouvements d'opposition, le soin d'organiser les secours. C'est la deuxième anomalie : aux résidents, l'aide alimentaire ; *aux déplacés*, rien.

Fin juillet, une enquête épidémiologique effectuée par MSF met en évidence la gravité de la situation : *sur une population totale* évaluée à 17 500 personnes, elle révèle des taux de mortalité près de trente fois supérieurs au seuil de gravité. Les indices recueillis font apparaître 80 % de malnutrition chez les enfants de moins de cinq ans. Ils montrent surtout qu'un enfant *sur deux est sévèrement mal* nourri et risque de mourir.

Sous la pression des faits – et des médias, très présents sur les lieux – les quantités de nourriture larguées *sur Ajiep sont multipliées* par trois en août. Mais un grand nombre de déplacés ne reçoivent *toujours pas de ration*. Là, *pourtant* – troisième anomalie –, les seuls résidents n'ont pu absorber les quantités supplémentaires de calories distribuées : des stocks ont probablement été créés par les autorités locales, qu'aucune évaluation indépendante ne peut confirmer, *celle-ci n'ayant pas été exigée* par les responsables sur place de *l'OLS. Le 1er octobre*, une nouvelle enquête épidémiologique de MSF confirme des taux de malnutrition encore très importants : 50 % chez les enfants de moins de cinq ans. *Entre les deux enquêtes*, un enfant sur dix serait mort. En novembre, nos équipes assistent, impuissantes, à des scènes ouvertes de détournement de nourriture : des hommes en armes volent les rations qui viennent d'être distribuées aux femmes et aux enfants.

> Orchestrée sous l'égide des Nations unies, l'opération « Lifeline Sudan », en tant que chef de file des opérations de secours, a-t-elle correctement rempli sa mission ? Notre réponse est clairement : non

Comme toutes les organisations humanitaires intervenant au Soudan, nous avons notre part de responsabilité dans cet échec. Malgré d'incontestables succès pour sauver *des vies, notre intervention n'a* pu empêcher la famine de tuer. La question centrale demeure cependant : l'OLS, en tant que chef de file des opérations de secours, a-t-*elle* correctement *rempli* sa mission ? Notre réponse est clairement : non.

Trois raisons ressortent avec évidence. D'abord, les moyens n'ont pas été mis en œuvre pour imposer aux belligérants le libre accès aux populations. Hérésie majeure, l'OLS a laissé un monopole d'embauche au SRRA ; les traducteurs et le personnel médical ont donc *été imposés aux volontaires des organisations humanitaires* qui se sont retrouvés, dès lors, coupés de la population locale. Sur Ajiep, par exemple, nos équipes se sont vu *interdire certains déplacements*.

Ensuite, et par voie de conséquence, il n'a pas été possible d'évaluer librement les besoins, condition pourtant indispensable *au déploiement de l'aide humanitaire*. Les volontaires ont dû travailler en partie sur des données démographiques fournies par les autorités locales. *La mauvaise appréciation de la gravité de la situation* a empêché de sauver des milliers de vies, qui auraient pu l'être.

Enfin, le système mis en place n'a pas permis de contrôler les *distributions générales de nourriture*. En déléguant aux *« relief committees »* le soin de choisir les bénéficiaires, il a laissé de côté les populations déplacées qui en avaient le *plus besoin. Le nombre de représentants* au sol de l'OLS sur Ajiep est resté trop insuffisant pour surveiller la juste distribution de l'aide. De la même façon, le SRRA a refusé les évaluations a posteriori dans les foyers – mesure de contrôle classique dans ce genre de *situation – afin de vérifier les quantités* de nourriture effectivement reçues.

L'OLS a manifestement ignoré les principes humanitaires d'une *intervention de secours. Il s'agit, ni* plus, ni moins, d'un renoncement. Dans les règles très précises qui *avaient été signées avec les mouvements* d'opposition du sud en juillet 1995, l'une des parties en conflit – en l'occurrence le SRRA – était reconnue comme un partenaire du système. *Logiquement*, le piège s'est progressivement refermé.

Sous un label humanitaire, la communauté internationale finance aujourd'hui l'une des plus grandes opérations d'aide alimentaire jamais organisées, opération *qui se révèle pourtant incapable* d'atteindre ses objectifs. On peut se demander si elle ne finance pas en fait un flux d'aide économique qui répond probablement plus à *des stratégies géopolitiques* qu'à des considérations en faveur des populations les plus en danger.

C'est inacceptable. Au nom des médecins sans frontières qui se battent quotidiennement pour sauver des vies au Soudan, nous demandons solennellement que soient revus les principes d'intervention de l'OLS sur la base suivante : *libre accès des organisations* humanitaires sur le terrain ; libre dialogue avec la population locale ; libre évaluation des besoins alimentaires par la libre circulation *des volontaires dans les zones où* sont regroupées les populations les plus vulnérables ; libre acheminement des vivres et des soins sous le contrôle effectif, sur le terrain, des représentants des organisations humanitaires ; libre contrôle a posteriori auprès des populations pour *vérifier les quantités de nourriture* effectivement reçues.

Ces conditions peuvent paraitre des évidences. Elles ne sont pourtant pas réunies aujourd'hui. En *1999, tous les indicateurs sont* de nouveau au rouge au sud du Soudan. Pouvons-nous accepter *d'avance* que, faute de respect des principes élémentaires de l'intervention humanitaire, des milliers de personnes soient condamnées à mourir de faim cette année ?

Philippe Biberson *est président de Médecins sans frontières.*

Les ZEP, une fausse bonne solution

par Pierre Merle

MILLE zones d'éducation prioritaires (ZEP) en plus ! Bravo ! *Enfin de l'action* ! Et, de surcroît, du consensus. Bonne nouvelle : il est toujours possible de croire en nos ministres et Billancourt ne sera plus désespéré...

C'était donc très simple de résoudre la quadrature du cercle. Comment n'y-a-t-on pas pensé plus tôt ? *Mille, ou presque ! Quel* nombre, quel exploit ! Davantage d'aides-éducateurs, de surveillants, *de conseillers d'éducation, de professeurs*... Que demande le peuple ? L'école du XXIe siècle est – enfin – en marche ! Pourquoi donc jouer les Cassandre et les trouble-fêtes ? La raison en est *simple : le tableau n'est* pas si rose et la vérité pas si simple.

D'abord, le financement. Belles *sont toujours* les intentions initiales écrites en grandes lettres d'or sur les frontons de l'Ecole de la République. Malthusiens sont généralement les moyens matériels et humains dégagés *in fine* : il y a loin de la coupe aux lèvres, et de l'effet d'annonce à la transformation du *quotidien des établissements*, il en sera de même.

Le département de la Seine-Saint-Denis a été la concrétisation emblématique de cette politique qui clame toujours bien haut l'idéal de l'égalité des chances et abandonne, en catimini et sans d'états d'âme, l'équipement *scolaire* à la bonne et mauvaise fortune des élus locaux... Mais le temps des cerises est passé et les enseignants jugeront sur pièces. Et sur place.

Le ministère ne disposant plus guère de crédit symbolique, il faut commencer à payer vraiment, en monnaie sonore et trébuchante, prime mensuelle à la clé face à des élèves « en difficulté » et *parfois* « difficiles ». Le gouvernement l'a bien compris. Les tergiversations *ont assez duré et* les échéances électorales approchent. Ne demandez pas aux enseignants quel est le ministre le plus impopulaire du gouvernement Jospin. Davantage de ZEP : mesure *éducative ou mesure* politique ?

Ensuite, le bilan. Les situations *sont diverses et les réalités* complexes. Simplifions. Retenons un élément central. Il est établi que *la ségrégation* entre les différents publics scolaires, des établissements ordinaires à ceux des banlieues agitées, est moins forte que la ségrégation à l'intérieur de chacun de ces établissements (par exemple de telle 6e à *telle autre du même collège*). Et cette ségrégation « interne », d'une classe à l'autre, est davantage marquée *dans* les ZEP. Dans celles-ci sont plus souvent regroupés les élèves qui ont choisi allemand comme première langue, ceux qui prennent latin en 5e, les élèves « en avance » *ou bien les enfants d'enseignants*...

> Il est illusoire de souhaiter l'égalité des chances ou des droits si une sorte d'« apartheid » informel régit, de fait, les relations entre les citoyens ou les élèves

Qu'ils soient ou non inscrits en ZEP, *les bons élèves connaissent* les mêmes progrès scolaires. Mais, en moyenne – plusieurs recherches, y compris du ministère, l'attestent – être scolarisé en ZEP constitue un handicap pour un élève ordinaire. Est-ce l'objectif recherché ? Davantage de ZEP : politique éducative ou *facilité conjoncturelle* ?

Enfin, la spécificité des ZEP. Pourquoi la ségrégation interne est-elle plus fréquente dans les ZEP ? Le label ZEP n'attire pas les parents *« comme il faut »*, ceux qui connaissent les arcanes du système et savent ce que déroger à la carte scolaire veut dire. La concurrence entre établissements impose donc *ses règles du jeu : il faut être attractif* pour conserver les bons élèves. Et les chefs d'établissement agissent en *gens avertis*. Ou bien, à terme, le désir de l'entre-soi et des beaux quartiers l'emportent.

Que produit cette organisation de l'institution éducative et l'utilisation *stratégique qui en est faite ? L'école* pour tous, celle des zones prioritaires, tend à devenir l'école des *élèves d'origine populaire* et des enfants d'immigrés... La politique des ZEP – dont l'objectif est « d'intégrer » scolairement et socialement *les élèves* en perdition – *aboutit* dès lors à fracturer encore plus l'espace social, et plutôt à maintenir les écarts – *voire à les augmenter* – qu'à les réduire.

Finalement, il en est de l'école comme de la société civile : il est illusoire de souhaiter l'égalité des chances ou des droits *si une sorte* d'« apartheid » informel, spatial, économique ou politique régit, de *fait, les relations entre* les citoyens ou les élèves. Politique éducative ou « banlieurisation » programmée ?

Que faire ? Repenser la question de l'apprentissage et celle des savoirs *en les liant aux moyens nécessaires* aux établissements en péril. Délaisser les effets d'annonce : cesser de stigmatiser, « labelliser », ou étiqueter les établissements concernés. Bref, agir davantage mais abandonner le label ZEP. Une telle politique constituerait une certaine *forme d'égalité, historiquement première*, celle qui supprime les désignations qui indiquent aux personnes leurs places et leurs conditions : brahmanes et parias, patriciens et plébéiens, nobles et roturiers.

Promouvoir un seul type d'établissement serait une action politique autant que scolaire qui renforcerait l'objectif d'égalisation des chances en supprimant les effets pervers de l'étiquetage. Nul besoin, *en effet*, pour être efficace, de nommer et désigner publiquement. Oui à la « discrimination positive » véritable (y compris les heures de soutien). Non à la stigmatisation dont les méfaits sont connus.

Aucune difficulté technique à la réalisation d'un tel projet. Mais une difficulté politique de taille : il faudrait seulement « faire » plutôt que d'afficher très haut et très fort de bons sentiments et des actions plus ou moins symboliques envers les *« déshérités » du système... S'agirait-il* d'une négation du travail politique ou de sa réhabilitation ? Très certainement, une façon de « faire de la politique autrement ». Peut-être même, une révolution copernicienne dans la façon de penser l'action publique.

Pierre Merle *est professeur de sociologie à l'IUFM de Bretagne.*

Espoirs et désespoirs d'un parent d'élève

Suite de la première page

Cet exercice difficile doit en outre, dans notre Europe, se faire le plus souvent en anglais. Voilà l'un des objectifs du lycée. Il est dur ; il n'est *pas impossible* ; il n'est absolument pas réalisé de nos jours.

– Observer : au XIXe siècle, l'école *a introduit ce qu'il fallait* d'abstraction dans la culture de jeunes qui étaient presque tous issus de la campagne et qui avaient un vrai sens de l'observation. Au XXe siècle, la vie *est urbaine, les occasions d'observer* le monde sont rares mais l'enseignement est, lui, de plus en plus abstrait. Pourquoi ne pas emmener les enfants faire plus de balades botaniques, de chasses aux fossiles, etc. ? L'argent qui passe dans une visite de classe à Londres ou à Vienne (où ils *n'apprennent pratiquement rien)* serait bien mieux employé à leur faire regarder des oiseaux. Ou à leur faire faire de la chimie simple – dans de tout petits tubes pour leur apprendre à manipuler et pour éviter les accidents. J'ai bon espoir de ce côté : les comités de programme y *réfléchissent* au fond.

– Manipuler : j'ai souvent dit qu'un élément important de la formation à quinze ans consiste à travailler dans un garage : pour y ap*prendre de la mécanique, mais aussi* les rapports humains. On me répond que c'est juridiquement impossible avec des mineurs. Alors, au moins, pourquoi n'impose-t-on pas *dans les lycées classiques* un contact avec les machines ? Il serait bon que nos jeunes apprennent à se servir d'une scie, d'un tour. Et cela n'exige pas nécessairement une machine sophistiquée : avec le tour du potier (pas dur et peu dangereux) on apprend à travailler de ses mains !

– *Réfléchir : on nous dit que l'informatique* va permettre d'acquérir plus de connaissances. Quelle candeur ! Je suis moi-même (avec M. Veyssié) auteur d'un CD-ROM (sur la matière molle), *et j'en vois* bien les faiblesses : on y touche à des expériences (virtuelles !) et à des savoirs, *mais tout est au niveau d'un* jeu. Il n'y a guère d'espoir d'apprendre sérieusement des notions sur la matière molle à partir de notre CD. Lire sur un écran s'oppose à prendre des notes (l'un des bons points de notre enseignement actuel au lycée est l'aptitude à prendre des notes). Mais le problème est plus *vaste. Je reprends ici une phrase de* Robert Redeker : *« Il est bien plus important d'apprendre à pénétrer les tourments de Bérénice (...) que de perdre son temps scolaire – son temps de loisirs, son temps libéré – à se laisser apprivoiser par l'idéologie de Bill Gates. »*

> Regardons les choses en face. Nos enfants vivent dans un monde à deux pôles. Du côté du réel : le foot ou la bagarre. Du côté des écrans : la télé ou l'ordinateur

Il ne sert à rien de critiquer l'informatique : elle sera, elle est omniprésente, *avec ses plus et ses moins*. Mais si nous ne voulons pas que nos enfants soient prisonniers d'un monde virtuel, essayons d'installer au lycée suffisamment d'activités *qui les équilibrent en les exposant* au monde réel. Et parmi celles-ci : le sport. Pourquoi nos universités n'ouvrent-elles pas des bourses aux sportifs doués comme le font leurs homologues américaines ? Pourquoi ne pas avoir, en face du sport professionnel – et de ses faiblesses –, *des équipes universitaires de haut* niveau, saines et bien représentées dans les médias ?

On nous dit que Claude Allègre va vers un lycée « *light* » (ce qui, me semble-t-il, ne correspond absolument pas à sa pensée). Mais regardons plutôt le collège et le lycée actuels, et ne cachons pas leur légèreté sur tous les points *que* j'ai cités. Reconnaissons aussi que leurs enseignants sont très mal informés de la vie moderne. Qu'ils ont subi plus de didactisme que reçu de vraie *culture. Ici une idée, proposée par* les actuels comités de programme, me remplit d'espoir : prévoir des années sabbatiques pendant lesquelles nos enseignants verraient autre chose, et apprendraient par exemple à connaître le commerce ou l'industrie.

Pour finir, un rêve fou : nous essayons, en ce moment, à grand-peine, de créer des pépinières de jeunes entreprises innovatrices. Par une loi, en chantier, le ministre de l'éducation encourage utilement cet effort. Mais le démarrage reste très dur. Faute de main-d'œuvre (chère), *un jeune qui débute fait trois métiers* à la fois : technique, marketing et gestion. Si certains de nos enseignants étaient envoyés pour six mois ou un an comme adjoints dans ces entreprises, ils feraient œuvre utile et découvriraient une autre culture...

J'ai livré ici beaucoup de souhaits naïfs. Y a-t-il un espoir de les voir prendre corps ? Nous vivons un moment décisif où la franchise (bienvenue) et la maladresse (notoire) du ministre ont provoqué des réactions violentes, gonflées par la circulation d'une quantité extraordinaire de faux bruits. *Je reste convaincu que*, sur chaque problème pédagogique, les idées de base des enseignants et du ministre sont essentiellement les mêmes. Pour la première fois, de*puis bien longtemps*. les choses peuvent bouger : je garde l'espoir.

Pierre-Gilles de Gennes

AU COURRIER DU « MONDE »

SPOLIATION ET PATRIMOINE

La commission Mattéoli vient de transmettre au premier ministre un rapport d'étape sur la spoliation des juifs de France *durant* la seconde guerre mondiale. On y apprend des choses intéressantes, notamment sur l'attitude de certaines banques françaises anticipant l'« aryanisation » *économique, sur la recension quasi* exhaustive des biens culturels « chapardés » par les autorités d'occupation et leurs complices français. La proposition de Serge Klarsfeld d'indemniser les orphelins de la déportation a fait son chemin. *(...)* Ce qui a manqué en France et qui cause notre déception, c'est l'absence d'un projet visant à donner à cette restitution une marque culturelle. *(...)* Je propose que ces œuvres (DMR) constituent un *fonds culturel, cogéré par l'Etat* et par une fondation (à créer) autour du nouveau Musée parisien d'art et d'histoire du judaïsme, qui se retrouverait ainsi auréolé d'un prestige équivalent *à celui de nos grands musées. (...)* Ces œuvres ne quitteraient pas le sol français et constitueraient une formidable *contribution symbolique* du monde juif à la culture française et universelle.

Emile Malet (Paris)

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Réformer d'urgence la CJR

AUSSI important par son contenu que par les dysfonctionnements qu'il a révélés, le procès de Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé devant la Cour de justice de la République (CJR) demeurera un évènement sans précédent : jamais n'avaient été ainsi disséqués des processus de prise de décision politique ; jamais n'avait, de manière aussi précise, été analysé le fonctionnement de l'Etat. Dans cinq ans, dans dix ans, on s'y réfèrera. A chaque fois qu'un premier ministre aura à composer un gouvernement, il aura en mémoire certains des enseignements de ces audiences hors du commun ; au moment de choisir les membres de leur cabinet, les ministres se souviendront de l'affaire du sang contaminé. Ne serait-ce que pour ces raisons, ce procès fut utile.

Paradoxalement, il le fut également dans ses innombrables dysfonctionnements. La CJR, telle qu'elle a été instituée, a vécu. A l'évidence, la loi organique qui a donné naissance à cette institution judiciaire est à revoir de fond en comble. C'est le procureur général près la Cour de cassation lui-même qui l'a expressément demandé : *« Souhaitons qu'une réforme législative permette un jour que ce soit la même juridiction qui instruise, et la même juridiction qui juge les ministres et ceux qui seraient impliqués dans la commission d'infractions identiques ou connexes. On éviterait ainsi les complications procédurales dues à la situation de ceux qui sont témoins ici et mis en examen par ailleurs. »* En d'autres termes, on permettrait à la justice de faire, réellement, son travail.

Ainsi limitée, une telle réforme serait pourtant insuffisante. C'est la CJR elle-même qu'il convient de repenser. Faut-il la pérenniser ? Ou, au contraire, faut-il se résoudre à soumettre les ministres au régime commun – au droit commun – en les faisant juger par une juridiction classique ? Vaste débat qu'il est sans doute prématuré de trancher. Ce qui apparaît, en revanche, certain, c'est l'inadaptation de l'institution actuelle, politico-judiciaire dans sa composition, mêlant parlementaires et magistrats de la Cour de cassation ; et entretenant, de ce fait, la confusion entre responsabilité politique et responsabilité pénale.

S'agissant de la commission d'instruction – l'organisme qui a rédigé un arrêt de renvoi fait d'approximations et d'accusations sans preuves –, l'urgence d'une réforme est encore plus évidente. Elle doit pouvoir instruire selon les règles de l'art, entendant et confrontant qui bon lui semble, à l'abri de toutes considérations politiques et avec célérité. Cela n'a pas été le cas dans l'affaire du sang.

Ce ne l'est pas non plus dans les deux autres dossiers qu'elle instruit actuellement : celui de Michel Noir, ministre délégué chargé du commerce extérieur de 1986 à 1988, mis en examen le 20 mars 1997 pour *« recel d'abus de biens sociaux »* dans l'affaire des comptes suisses ouverts par Pierre Botton ; et celui de Michel Gillibert, secrétaire d'Etat chargé des handicapés de 1988 à 1993, mis en examen pour *« abus de confiance, falsification de chèques, escroquerie et fausses déclarations à l'administration »* le 24 novembre 1994.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ;
Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ;
Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ;
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Les avantages du chauffage urbain

DEVANT la section britannique des ingénieurs civils de France, M. Gaston Gourdeau vient d'exposer, à Londres, le problème du chauffage urbain. Le conférencier était particulièrement qualifié puisqu'il préside la Compagnie parisienne de chauffage urbain, qui compte déjà près de vingt ans d'activité.

Il a rappelé, d'abord, à ses collègues londoniens les notions simples sur lesquelles est basée l'économie d'une distribution publique de chaleur. Le rendement annuel moyen des chaudières de chauffage central des immeubles peut être estimé à 45 % ou 50 % maximum, en tenant compte de l'âge de la plupart des installations, de leur faible puissance et de l'inexpérience du personnel chargé de les conduire, tandis que le rendement thermique des chaufferies modernes à grande puissance, comme celles des centrales électriques, atteint 85 %.

Les prix des combustibles employés dans les deux cas varient à peu près, eux aussi, du simple au double. On voit donc que le rapport théorique global entre le prix de revient de la chaleur produite et le prix de vente possible aux usagers est sensiblement de un à quatre. Les pertes de chaleur subies au cours de la distribution sont naturellement à déduire ; mais la rentabilité des réseaux de chauffage urbain n'en est pas moins certaine.

L'un des avantages capitaux du chauffage urbain est, enfin, la réduction à l'extrême du personnel nécessaire. L'expérience acquise à Paris montre que la distribution n'occuperait pas plus de cent personnes pour une extension du réseau sur 50 kilomètres.

(26 février 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

L'agriculture, c'est l'affaire des autres

LA GRANDE PEUR des agriculteurs s'explique sans doute par la hantise de voir chuter leurs revenus puisque, à l'horizon, clignotent des baisses de prix garantis. Plus grave – pour leur dignité –, ils savent que leur niveau de vie dépendra, demain plus encore qu'hier, d'aides publiques compensatoires et aléatoires. Mais le malaise vient de plus loin. Ils s'interrogent sans pouvoir répondre : l'agriculture du prochain siècle échappera-t-elle à l'agriculteur tel qu'il se définit aujourd'hui ?

Certains sociologues savants avaient déjà prédit, il y a vingt ans, la fin certaine des paysans, donc le naufrage d'une ancestrale société rurale avec ses règles, sa permanence et ses valeurs. Voilà maintenant que d'autres, mieux armés ou meilleurs prescripteurs de modes, décident à leur place.

Le Salon de l'agriculture qui, comme chaque année, va se tenir, à partir du 28 février, pour une semaine, porte de Versailles, à Paris, sera, bien sûr, la grande fête de la « ferme France », de ses régions variées et de sa gastronomie. Mais derrière le plaisir, les victuailles et les médailles du Concours général, se répandra sans doute un arrière-goût d'amertume. L'agriculture est devenue l'affaire des autres. S'agit-il encore de savoir où et comment semer, quand mettre les bêtes à l'herbe, livrer des fruits de saison arrivés à maturité, sélectionner les fumures adéquates, alterner les cultures et varier l'affectation des parcelles, aménager les abords de l'exploitation pour tirer tout le profit d'une haie ou d'une déclivité qui retient ou précipite l'eau des pluies ? Ces gestes appris ou transmis ont perdu de leur sens, voire de leur intérêt.

Car voilà que les fruits du Chili arrivent à Rungis, jouant sur les *contre-saisons*, que les grossistes peuvent garder des mois, sous atmosphère contrôlée ou dans des entrepôts frigorifiques gigantesques, viande, pommes ou dérivés du colza ou du soja, qui voyagent par cargos de 40 000 tonnes d'un bout du monde à l'autre ! Voilà que des hommes masqués et en blouse blanche font naître des brebis ou préparent des tomates selon des techniques aussi époustouflantes que celles de la médecine humaine et qui gardent ou vendent très cher leurs secrets !

TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ

Récoltes programmées sur ordinateurs, marchés à terme de Chicago ou de Londres, diktat des centrales d'achat pour référencer des producteurs ou en bannir d'autres des linéaires parce que trop exigeants, immersion de la réforme agricole européenne au milieu de la négociation globale de l'Agenda 2000, brigades d'inspecteurs des finances scrutant la ligne toujours montante des dépenses de soutien alors que trente mille exploitations disparaissent chaque année, offensives des partisans d'une agriculture raisonnée, durable et soucieuse de l'environnement... Dans la mutation des sociétés européennes et à la faveur de la mondialisation, l'agriculture est devenue d'abord – au moins tout autant que celle des paysans – l'affaire des chercheurs, des négociants, des biologistes, des consommateurs, des diplomates et des comptables, des associations de protection de la nature. Un transfert de propriété, en quelque sorte.

Il est vrai que beaucoup de producteurs ont, depuis longtemps, compris les changements nécessaires qu'impliquait cette révolution, à la fois des esprits et des comportements des agents économiques. Les chambres d'agriculture, notamment, et le nouveau cours de l'enseignement agricole ont beaucoup œuvré pour faciliter cette ouverture à la modernité. *Nombre de coopératives*, en Bretagne, dans la Meuse ou dans le Massif central, gèrent leurs affaires comme des multinationales. Au point qu'a été forgé le concept d'« agro-manager », dont les logiques font craquer, dans beaucoup de régions, le traditionnel modèle de l'exploitation familiale à taille humaine où le fils prenait naturellement et pieusement la suite du père.

Il n'empêche : le malaise paysan tient tant au fait qu'un métier s'étiole qu'à une pression venue des milieux politiques, scientifiques, commerciaux que la seule réponse syndicale des manifestations, même imposantes, ne peut équilibrer. Et quand des exactions commises par quelques factieux ont pour conséquence de jeter l'opprobre sur une profession, *« c'est tout le travail de plusieurs années de reconquête de l'opinion qui est balayé »*, selon l'expression d'un responsable syndical navré.

On sait bien, pourtant, que l'agriculture, par son lien à la terre et à l'histoire des peuples et par sa fonction première de nourrir les hommes, a toujours sensibilisé les gouvernants. Le marquis de Mirabeau avait déjà bien noté que *« toute la politique part d'un grain de blé »*. Ce ne sont ni les chefs d'Etat français et allemand ou leurs ministres, aujourd'hui, ni les négociateurs de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), à partir de la fin de 1999, qui démentiraient l'illustre physiocrate provençal. Mais l'agriculture, qui fut longtemps une fin en soi ou une politique centrale, comme au début de l'« Europe verte » des années 60, risque de se limiter simplement à des enjeux parmi d'autres. Le ministre de l'agriculture et de la pêche, Jean Glavany, a bien compris l'intérêt pour la France de marteler l'importance politique, voire stratégique, de son secteur en déclarant devant ses collègues et la Commission de Bruxelles : *« Pourquoi l'agriculture serait-elle la seule variable d'ajustement dans la négociation globale de l'Agenda 2000 ? Qu'en est-il du chèque anglais ou des fonds structurels ? »*

Il est difficile d'admettre la fin de privilèges et une rectification de la solidarité européenne, même si cette réorientation est légitime. C'est encore plus insupportable d'être réduit à une monnaie d'échange.

François Grosrichard

Confrontation *par Michal Batory*



La TVA au secours de l'emploi

A MESURE que l'échéance se rapproche, les Français se mettent à douter de l'effet-emploi des 35 heures. Mais ce qu'ils attendaient de la réduction du temps de travail, sans trop y croire, ils pourraient l'obtenir par une voie détournée, avec la TVA.

Ironie ou démonstration éclatante des bienfaits de l'intégration européenne, l'espoir est cette fois entretenu, non pas par une décision unilatérale et gouvernementale, mais par Bruxelles. En date du 17 février, la Commission européenne a arrêté une proposition de directive qui vise à permettre aux Etats-membres d'élargir l'application d'un taux réduit pour la TVA. En plus des cas déjà prévus, il s'agirait dorénavant d'accorder cette possibilité pour les services de proximité – par exemple, l'aide à domicile – et pour les travaux d'entretien ou de réparation des logements chez les particuliers. C'est-à-dire, de l'ouvrir à des activités *« à forte intensité de main-d'œuvre »* que l'on trouve dans les sociétés de services, dans les associations et, également, dans l'artisanat et les entreprises du bâtiment. Tous secteurs qui sont, par ailleurs, en butte aux méfaits du travail au noir.

Si la mesure est adoptée par le prochain conseil des ministres des finances européens, le 15 mars, elle pourrait entrer en application dès le 1er janvier 2000. Et ce, pour une période expérimentale de trois ans, *afin d'en évaluer l'impact*. A vrai dire, l'issue ne fait guère de doute. Depuis le sommet « emploi » de Luxembourg, à l'automne 1997, les gouvernements des différents pays européens ont en tête ce type de solution. A l'initiative de la France, notamment, ils en avaient admis l'hypothèse, considérant qu'une baisse ciblée de la TVA pourrait soutenir des domaines d'activité qui sont naturellement créateurs d'emploi.

Concrètement, la Commission européenne retient deux taux minimaux de TVA ; l'un, normal, à 15 % ; l'autre, réduit, à 5 %, qui concerne une liste précise de produits éligibles. C'est le second qui serait par conséquent élargi pour y intégrer les services à domicile et les travaux d'entretien ou de réparation. En France, où le taux normal est fixé à 20,6 % et le taux réduit à 5,5 %, à peu près toutes les possibilités d'abattement ont été épuisées. Un nouveau souffle serait donc particulièrement bienvenu et, dans l'entourage de Lionel Jospin, on s'est aussitôt félicité de cette éventualité, considérée comme *« un pas pour se donner un nouvel instrument pour l'emploi »*.

RECETTES SUPPLÉMENTAIRES

En théorie, cela signifie aussi que rien ne s'opposerait à ce que le projet de budget de l'an 2000 retienne cette nouvelle disposition. Même si elle a un coût, évalué entre 15 et 20 milliards de francs (2,29 à 3,05 milliards d'euros) pour les seuls travaux d'entretien et de réparation. D'ailleurs, il commence à se dire, de François Hollande, premier secrétaire du PS, à Didier Migaud, rapporteur général de la commission des Finances à l'Assemblée nationale, que l'effort financier serait moins fort en « net » si on veut bien tenir compte de certaines compensations. Par exemple, la baisse de la TVA pourrait coïncider avec la *suppression du crédit d'impôt* pour les travaux sur les logements et, *avec le développement escompté* dans ces secteurs, s'accompagnerait nécessairement de recettes supplémentaires.

Plus curieusement, et encore à mots couverts, il semble qu'on s'apprête, en revanche, à écarter les services de proximité du bénéfice d'une TVA à 5,5 %. Outre qu'une telle extension représenterait un coût budgétaire supplémentaire, le sujet est très délicat dans un domaine, certes en émergence, mais pas encore structuré. Nombre d'associations y interviennent et y dominent les prestataires privés, qui se plaignent de distorsions de concurrence. Lesquelles portent, en particulier, sur la TVA que les premières ne versent pas, en majorité, à la différence des seconds.

Au moment où viennent de se tenir les Assises nationales de la vie associative, il peut paraître prudent de ne pas déstabiliser un réseau dense et actif, électoralement sensible, spectaculairement créateur d'emplois ces dernières années, et qui « pèse » 1,3 million de salariés, soit 800 000 en équivalents temps-plein. D'autant que ce même milieu associatif s'inquiète déjà des conséquences d'une circulaire fiscale qui devrait entrer en application au 1er avril.

Il n'empêche. Tenir les services de proximité à l'écart d'une baisse de la TVA est contradictoire avec le discours ambiant. On ne peut pas évoquer sans cesse les promesses de ce mirifique « gisement d'emplois » et se priver de l'occasion de l'exploiter mieux. Surtout quand on sait que le travail au noir sévit dans ces parages et qu'une TVA reste, sans doute, le meilleur moyen de lutter, là comme ailleurs, contre ce fléau.

Car, et c'est bien tout l'intérêt de la directive attendue, il ne fait pas de doute qu'un taux réduit de TVA *va permettre de doper l'emploi*, qui plus est dans des activités *fortement utilisatrices* de main-d'œuvre et pour des emplois le plus souvent peu qualifiés. Pareille mesure ne présente que des avantages, de ce point de vue. Non seulement elle favorise la consommation de services ou de petits travaux, soutenant ainsi la croissance « endogène », mais elle revient à contourner, pour ces activités, la difficile question du coût du travail. De même, la demande étant ainsi rendue plus solvable, puisque le prix en est moins élevé pour le client, elle permet d'envisager la structuration de l'offre, les secteurs concernés s'organisant mieux à terme. Enfin, cela constitue un appel d'air pour l'artisanat et compromet le recours au travail au noir, source de manque à gagner pour les finances publiques.

Au bout du compte, la TVA pourrait être plus profitable pour l'emploi que les 35 heures. Mieux, elle présente peut-être moins d'inconvénients dans sa mise en application. Sans oublier qu'elle peut voler au secours de la réduction du temps de travail, qui peine à faire ses preuves. Et qu'elle en diminue les risques induits, pour ce qui est du travail au noir.

Alain Lebaube

RECTIFICATIFS

ARCHITECTURE

Une erreur de transmission a conduit à inverser le sens d'une phrase dans l'article sur « les architectes du futur » *(Le Monde* du 16 février). Le concours Europan, dont le Forum a lieu à la Manufacture des oeillets d'Ivry (Val-de-Marne), est dirigé (et non « délaissé ») par Didier Rebois, qui en est (et non « reste ») le secrétaire général. Les résultats d'Europan seront publiés le 30 mars.

NÎMES

Dans un article consacré à la situation financière de la ville de Nîmes (Le Monde du 22 janvier), nous avons évoqué le coût de la construction, en 1997, d'une usine de traitement des ordures ménagères. Il s'agissait en fait de l'année 1987, soit avant que la gauche ne devienne majoritaire au conseil municipal, ainsi que l'indiquait le reste de l'article.

DISPARITIONS

L'imam Ben Maafi

Un représentant de l'islam à Lyon

L'IMAM Bel Hadj Ben Maafi, grande figure de la communauté musulmane de l'agglomération lyonnaise, est mort lundi 22 février à Villeurbanne, à l'hôpital des Charpennes, où il vivait depuis plusieurs années. Il était âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans. Arrivé à Lyon en 1927, il y a toujours assuré une fonction d'imam (guide de la prière collective), mais aussi de marabout (conseiller spirituel), voire de mufti (expert en droit musulman), titre qui lui avait été reconnu par les pouvoirs publics.

Bel Hadj Ben Maafi était originaire de l'oasis de Lichana, près de Biskra, en Algérie. La confrérie religieuse musulmane à laquelle il appartenait, la zaouia de Tolga, reliée à l'ordre soufi de la Rahmania, l'avait envoyé en France métropolitaine pour y être présent auprès des immigrés algériens. Dans les années 30, il se retrouva, d'une part, secrétaire adjoint du Comité de protection des travailleurs nord-africains, créé pour lutter contre les discriminations frappant les sujets algériens de la République et, d'autre part, auxiliaire du chef des services des Nord-Africains de la préfecture du Rhône, un service déjà chargé de mener la lutte contre le mouvement indépendantiste naissant. Cela lui valut de solides inimitiés, mais dès cette époque aussi il chercha à obtenir l'ouverture d'une mosquée à Lyon, projet auquel étaient favorables le maire de Lyon et le préfet du Rhône de l'époque, mais auquel s'opposait le ministère de l'intérieur.

Durant plus de soixante ans, Bel Hadj Ben Maafi a accompagné des milliers de familles musulmanes dans les principaux moments de leur vie. Il a été aumônier militaire, aumônier des hôpitaux, aumônier des prisons – il assista à la dernière exécution capitale à la prison Saint-Paul – et, longtemps, la personnalité musulmane attitrée pour représenter l'islam auprès des autorités. En 1986, il faisait partie de la délégation musulmane venue saluer le pape Jean Paul II lors de son passage à Lyon. Presque centenaire, n'ayant plus pour principale activité que la prière, il recevait encore, dans sa chambre d'hôpital, ceux qui désiraient bénéficier de ses conseils.

Christian Delorme

Sarah Kane

Une dramaturge désespérée

L'AUTEUR DRAMATIQUE britannique Sarah Kane s'est suicidée à Londres, samedi 20 février. Elle était âgée de vingt-huit ans.

Née le 3 février 1971, fille d'un journaliste, Sarah Kane grandit à Brentwood, dans l'Essex, puis étudie l'art dramatique dans les universités de Bristol et de Birmingham. En janvier 1995, juste après la fin de ses études, sa première pièce, *Blasted (Anéantis)*, est créée au prestigieux Royal Court de Londres, suscitant d'énormes remous dans la presse, qui qualifie Sarah Kane de *« mauvaise fille du théâtre britannique »*.

La violence d'*Anéantis* est à la fois inouïe et totalement réfléchie. La pièce met à nu, aux sens propre et figuré, un couple constitué d'un journaliste et d'une jeune fille épileptique, enfermé dans la chambre d'un hôtel de Leeds qui se transforme en champ de bataille bosniaque. Un an plus tard, en 1996, Sarah Kane revisite l'histoire de Phèdre, dans *Phaedra's Love (L'Amour de Phèdre)*, avec un Hippolyte en grunge reclus, qui consomme le sexe comme il mange de la nourriture sous plastique. *Cleansed (Purifiés)*, écrit en 1997, a pour cadre un camp de concentration établi dans ce qui fut une université. Ce sera l'avant-dernière pièce de Sarah Kane, qui s'enfonce peu à peu dans un désamour fatal de la vie : dépression, dépréciation, hôpital. En 1998, elle écrit pourtant un texte ultime, *Crave (Désir)*, un long poème, très musical et très doux, selon ceux qui l'ont lu. Inquiète du succès de scandale autour de son nom, Sarah Kane présente d'abord ce texte sous le pseudonyme de Marie Kelvedon : *« Je ne suis pas une marque déposée. Je suis une personne »*, affirme-t-elle.

Créé dès 1996 en Allemagne, en Italie, en Scandinavie, au Danemark, en Australie, où il a partout fait l'effet d'une bombe, le théâtre de Sarah Kane est publié en France par les éditions de l'Arche, mais il n'a pas encore été joué. Il le sera la saison prochaine, avec *Anéantis*, qui sera mis en scène par Louis-Do de Lencquesaing au Théâtre national de la Colline, et *Purifiés*, qui sera présenté au Théâtre de la Bastille, dans une mise en scène du comédien André Wilms.

Brigitte Salino

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 25 février sont publiés :

● **Cinéma** : un décret relatif au soutien financier de l'industrie cinématographique.

● **Loterie** : le règlement du jeu de loterie instantanée comportant des tickets dénommés soit « Pile », soit « Face ».

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

Louis.

Ta famille et tes amis de toujours ne pouvant pas tous être à Devesset, le 26 février 1999, ont choisi de te souhaiter un bon et heureux anniversaire dans ton journal quotidien.

Quelle surprise pour toi !
Quel bonheur pour nous !

– Cuise-la-Motte. Madrid. Paris.

Bon anniversaire,

Papa.

Soixante bougies déjà !

¡ *Y que cumples muchos más* !

Christine et Valérie.

Décès

– Mme Colette Allouche,
son épouse,
Jean-Claude, Martine
et Alice Le Strat,
Jean, Mija
et Béatrice Allouche,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Allouche, Zeitoun, Cohen-Boulhakia, Cohen, Giami, Gauthey,
leurs enfants et petits-enfants,
Ses parents et alliés,
Ses nombreux amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre ALLOUCHE,
administrateur civil
au ministère des Finances,
conservateur des hypothèques honoraire,
ancien résistant,

survenu le 22 février 1999.

14, Le Clos,
91370 Verrières-le-Buisson.

– *Hélène Malamoud*,
Antoine et Chantal Malamoud
et leurs enfants,
Charles Malamoud,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Mme Robert BLUM,
née Renée WEIGLE,

le 22 février 1999, à son domicile.

Elle avait fait don de son corps à la médecine.

Que sa mémoire soit associée à celle de

Robert BLUM,

son mari, décédé le 23 décembre 1975,

et à celle de

Catherine MALAMOUD

sa fille, décédée le 2 décembre 1996.

– La Société des amis de Léon Blum a le regret d'apprendre le décès de

Renée BLUM,

survenu *le 22 février 1999.*

En évoquant le dévouement et le courage dont elle fit preuve pendant la captivité de son beau-père de 1940 à 1945, elle exprime à ses proches sa sympathie profondément attristée.

– Bruno Kemoun et Eryck Rebbouh,
co-présidents de Carat France,
Le personnel de la Société Carat SPFD,
L'ensemble du personnel du groupe Carat,
ont le regret de faire part du décès de

Annick CHEVILLIARD,
directrice du département TV
de Carat SPFD,

et s'associent à la douleur de la famille.

– Le président et les membres de l'assemblée *du conseil régional de Poitou-*Charentes
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Françoise CLERC,
vice-présidente du conseil régional.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Notre-Dame, à La Rochelle, samedi 27 février 1999, à 10 heures.

– La Brosse.

M. Jean DUFOUR,
son époux,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paule DUFOUR,
née DESANTI,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur dans l'ordre national du Mérite,

survenu le 23 février 1999.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 27 février, à 15 heures, en l'église de Saint-Bonnet-de-Four.

Cet avis tient lieu de faire-part

La Brosse,
03390 Saint-Bonnet-de-Four.

– Dans la plus stricte intimité,

M. Jacques HOULET,
inspecteur général honoraire
des monuments historiques et des sites,

a été inhumé dans le caveau de famille.

La cérémonie religieuse a été célébrée en la cathédrale Saint-Front, à Périgueux, le 20 février 1999.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Gilbert Lancien,
son épouse,
M. et Mme Didier Lancien,
Mme Caroline Lancien,
M. et Mme Thierry Lancien,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mlle Edith Lancien,
sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gilbert LANCIEN,
conseiller honoraire
à la Cour de cassation,
croix de guerre,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 22 février 1999, à Paris, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Guingamp (Côtes-d'Armor).

Cet avis tient lieu de faire-part.

80, rue Saint-Dominique,
75007 Paris.

Geneviève
NADIRAS-DIFFLOTH

s'est éteinte le 21 février 1999, à Saint-Rémy-lès-Chevreuse (Yvelines).

Sa famille vous propose de venir lui témoigner votre affection lors de la messe qui sera célébrée le samedi 27 février, à 14 h 30, en l'église de Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

A la demande de la défunte, ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à un organisme de recherche pour le traitement du cancer.

De la part de Pierre Nadiras,
son mari,
François et Elisabeth,
André et Chantal,
Monique et Jacques,
Anne-Marie,
Jacques et Lola,
ses enfants, gendre et belles-filles,
Sébastien et Sarah,
Nicolas et Blandine,
Isabelle et son mari,
Philippe et Sophie,
Pascal et Hélène,
Emmanuel et Aurélie,
ses petits-enfants,
Et toute sa famille.

– Jean et Lilian Renouard,
ses parents,
Caroline et Hervé Pressouyre
et leurs enfants,
Nicolas et Marie-Laure Renouard
et leurs enfants,
Eric et *Marie-Emmanuelle* Renouard,
Aude Renouard et Vincent Morel,
ont *la tristesse de faire part du décès de*

***Rolf* RENOUARD.**

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 24 février 1999, à Paris.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Frank, Jean-Pierre, Alain et Claire Morot-Sir,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur *de faire part du décès de*

M. Fernand MOROT-SIR,

survenu à Arles, le 23 février 1999, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les obsèques civiles ont lieu le jeudi 25 février, à 16 heures, à l'amphithéâtre de l'hôpital d'Arles.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Fournels (Lozère), le vendredi 26 février, à 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– *Bruxelles. New York. Paris.*

Nicole Perlstein Zémor,
sa femme,
Antoine et Gilles Zémor,
ses fils,
Jacqueline et Elie Edery,
sa sœur et son beau-frère,
Les proches et les amis,
ont le chagrin d'annoncer le décès, le 21 février 1999, du

docteur Charles ZÉMOR,

après un long et douloureux combat.

Pour rester auprès de son fils,

Jean David,

disparu en 1996, il repose à Bruxelles.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 24 février.

Cet avis tient lieu de faire-part.

21, square Armand-Steurs,
1210 Bruxelles.

– Tours.

Mme Edith Yung,
son épouse,
M. et Mme Yung,
ses enfants,
Thomas et Sarah,
ses petits-enfants,
Jean et Françoise Gaston,
ses neveu et nièce
Henry Ashworth,
son beau-frère,
ont le regret de faire part du décès de

M. Georges YUNG,
ingénieur-géomètre,
topographe des colonies,
chevalier de l'ordre du Mérite,

dans sa quatre-vingt-cinquième année.

L'incinération aura lieu vendredi 26 février 1999, à 9 h 30 au crématorium de Tours-Sud, nat. 143, Esvres-sur-Indre.

Résidence du Bocage,
21, rue de la Croix-Montoire,
37023 Tours Cedex.

Anniversaires de décès

– A la mémoire de

Me Armand Abraham DIMET,
officier de l'ordre national du Mérite,

décédé le 26 février 1997.

Son épouse,
Ses enfants,
Sa famille, ses amis.

– Il y a un an,

Madeleine GAUTHIER,
née LANIER,

nous quittait.

Une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

On y associera le souvenir de son mari,

Robert GAUTHIER,
journaliste au *Monde* de 1945 à 1963,

décédé en novembre 1966.

– Il y a dix ans, nous quittait

Mme Annette HAMOU,
***née* AZUELOS.**

Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Et ses amis,
se souviennent d'elle et de son époux.

Samuel HAMOU,

avec affection et tendresse.

– Catherine Otto,
Michèle,
Sa famille,
L'agence photographique Traverso,
Ses amis...
pleurent toujours la disparition injuste et violente, *en février 1996*, de

Roger OTTO,
photographe,

qui aurait à peine quarante ans.

Ils ne s'habituent pas à son absence, à la quotidienne douleur de ne le savoir pas là, à jamais, si tôt, pour si longtemps.

Ils rappellent ici son souvenir à tous ceux qui l'ont tant aimé.

Carole VIAN,
16 avril 1948-23 février 1998.

Ses amis se souviennent.

Petite fleur, esprit hardi et pénétrant, âme toute de fraîcheur et d'élan, tu fus, dans l'épreuve, l'incarnation de la souveraineté de l'esprit.

Au sein des pires amertumes, longues années de paralysie et désaffections plus cruelles encore, tu gardas intacts ton humour et la grâce de t'émerveiller devant la vie.

Ton souvenir nous illumine et nous inspire.

« Un jour il y aura
autre chose que le jour... »
Boris Vian

Colloques

Cité internationale universitaire de Paris,
vendredi 5 mars 1999

Hommage helvétique au Centenaire
de *L'Interprétation des rêves*
de Sigmund Freud.

L'analyse freudienne sous le regard
des approches du rêve de Jung,
Binswanger et Boss.

Présidence : Pierre Fédida.
Avec Maurice Dayan, Christian Gaillard,
Caroline Gros, Gion Condrau.

Participation : 250 F, étudiant : 75 F.
Association Pavillon suisse.
Renseignements : 01-44-16-10-05.

Débats

LES MARDI(S) DE LA FONDATION JEAN-JAURÈS,

le mardi 2 mars 1999 à 18 h 30
(accueil à partir de *18 heures*),

à la Fondation Jean-Jaurès,
12, cité Malesherbes, 75009 Paris
(métro Pigalle ou Saint-Georges).

« Le front des forces socialistes
et les élections présidentielles en Algérie »

Avec Ikhlef Bouichi,
député à l'Assemblée populaire nationale (APN),
secrétaire national du FFS chargé des élus.

Renseignements et réservations :
(nous ne pourrons garantir des places
qu'aux personnes ayant effectué une réservation)
Fondation Jean-Jaurès
12, cité Malesherbes
75009 Paris (métro Pigalle).
Tél. : 01-40-23-24-05 – fax : 01-40-23-24-01
e-mail : fjj75@calva.net/
site Web : http://www.chez.com/fjj

CARNET DU MONDE

Tél. : 01-42-17-39-80 – 01-42-17-29-96
01-42-17-38-42

MANAGEMENT **Dans un univers où les mutations sont de plus en plus rapides, les entreprises modifient leurs organisations et diminuent le nombre de niveaux hiérarchiques pour être plus agiles. Le rôle des managers s'en trouve bouleversé. De détenteur de la connaissance et de l'autorité, ils doivent devenir des accompagnateurs de projet, stimulant la créativité de leurs équipes tout en garantissant la discipline. ● IBM s'est rendu compte qu'elle favorisait l'ascension dans sa hiérarchie de cadres à la personnalité trop « individuelle ». Un nouveau système d'évaluation et de suivi est en place pour que les managers soient davantage à l'écoute et encouragent le travail d'équipe. ● UN COLLOQUE, organisé en Suisse, confronte les émoignages d'artistes et de scietifiques. Ces expériences s'avèrent es sources de réflexion ou d'inspiratin pour ces cadres dirigeants.**

L'ego des dirigeants d'entreprise ne fait plus recette

IBM, British Telecom, Danone..., les grandes entreprises demandent désormais à leurs managers de savoir écouter leurs subordonnés et de travailler en équipe. Une révolution culturelle prise en compte dans les nouvelles politiques de rémunération

IBM tente une métamorphose : le groupe américain, qui emploie plus de 280 000 personnes dans 164 pays, s'est lancé dans un programme mondial pour tenter de modifier l'état d'esprit de ses *cadres dirigeants. Le géant informatique s'est rendu compte qu'il favorisait l'ascension dans sa hiérarchie de cadres à la personnalité « très individuelle »*, explique Christian Nivoix, un des membres du comité de direction mondial du groupe. Une façon de souligner que ces dirigeants n'encourageaient pas particulièrement le travail d'équipe et avaient une propension à mettre en premier lieu leur propre réalisation en avant.

Ce profil, autrefois choyé, ne fait plus recette. « *Nous avons abandonné notre structure pyramidale. Notre organisation matricielle nécessite un nouveau modèle de manager*, explique Gérard Jousset, directeur général d'IBM France. *Celui-ci doit être en priorité un animateur d'équipe capable de promouvoir le travail collectif.* »

Pour changer les choses, IBM ne lésine pas sur les moyens : du PDG, Lou Gestner, au jeune cadre à « fort potentiel », chaque manager est désormais évalué suivant de nouveaux critères : attention portée aux autres, capacité à gérer une équipe... Les résultats sont même chiffrés suivant deux axes, les dimensions « *individuelle* » et « *sociale* » !

L'entreprise poursuit le rêve d'avoir des cadres dont le profil serait à « *65 %* » social et à « *35 %* » *individuel. Cette référence* toute mathématique est issue d'une approche on ne peut plus rationnelle : IBM a étudié les personnalités de dirigeants exemplaires de groupes américains, les a notées suivant ces deux critères et a calculé... une moyenne !

PROCESSUS D'ÉVALUATION

Cependant, le chemin à parcourir est encore long pour tous ces dirigeants d'IBM : la majorité d'entre eux ont eu des scores sur la dimension « *individuelle* » supérieurs... à 50 %. Pour contenir leurs ego, des séminaires de « *leadership development* » sont en cours pour permettre d'identifier leurs « *points à améliorer* ». Plusieurs milliers de cadres de l'entreprise sont désormais concernés par ce processus d'évaluation et de suivi, qui fait partie intégrante de la stratégie globale de Lou Gestner depuis sa nomination en 1993 : être à l'écoute de son environnement concurrentiel et de ses clients. *Systématique*, le système d'évaluation d'IBM peut faire sourire. *Il souligne cependant un des* grands défis managériaux actuels : la mutation du rôle des cadres d'entreprise.

Soumises à des mutations de plus en plus rapides, les sociétés transforment leurs organisations pour rester agiles et continuer à innover. Les plus performantes diminuent le nombre de niveaux hiérarchiques, favorisent le travail d'équipe et la circulation de l'information... Cependant, le rôle même des managers s'en trouve modifié : « *Il fut un temps où les dirigeants apprenaient durant leurs études puis se servaient de ces connaissances toute leur vie*, rappelle l'Américain Arno Penzias, prix Nobel de physique et ex-dirigeant du très performant laboratoire Bell. *Dans notre environnement actuel, en mutation incessante, ce n'est plus possible.* »

De détenteur de la connaissance et de l'autorité, les managers doivent devenir des accompagnateurs de projet, stimulant la créativité des hommes tout en garantissant la discipline de l'ensemble. « *Ils doivent se remettre en question.* »



La tâche n'est pas aisée. « *C'est une prise de risque supplémentaire* », reconnaît M. Penzias.

Ce scientifique est venu expliquer son point de vue lors d'un colloque sur le « *leadership* » *(lire ci-dessous)*, le terme anglais qui englobe l'idée de direction des hommes et de travail d'équipe. « *Les anciens paradigmes ne fonctionnent plus* », a-t-il martelé. Et de souligner le problème des grandes entreprises. « *Depuis la révolution industrielle, la tendance est à la compartimentation des tâches*, a-t-il ajouté. *Le résultat est que chaque département* (marketing, scientifique, financier) *tente de résoudre une question sans prendre en compte la globalité du problème.* » Pour « *créer le rythme de changement nécessaire à la survie des entreprises* », les managers doivent désormais créer « *des interfaces* » entre les différents départements. « *Après les dirigeants hiérarchiques et actuellement les meneurs d'équipes, la nouvelle génération des dirigeants doit apporter une vision, créer du dialogue et de la souplesse dans l'entreprise* », a-t-il conclu.

Bill Cockburn, directeur général de British Telecom, est venu expliquer lors de ce colloque comment il entend bouleverser l'organisation des 120 000 personnes qu'il dirige depuis un peu plus d'un an. « *Nous devons abandonner le vieux modèle d'organisation pyramidale*, a-t-il argumenté. *Aucune entreprise ne peut se payer le luxe du statu quo.* »

« TEAM-COACH »

Pour mieux s'adapter au marché des télécommunications, « *dont le rythme des changements est à couper le souffle* », ce cadre cherche désormais à inculquer une dynamique plus rapide dans son entreprise. Les niveaux hiérarchiques ont été réduits. Cependant, M. Cockburn ne veut pas se limiter à une modification de l'organisation. « *Le changement doit tout d'abord avoir lieu au conseil d'administration* », affirme-t-il. Pour promouvoir le travail en commun et une certaine prise de risque, un « *team coach* » – un cadre d'expérience de la compagnie – dresse désormais le bilan de chaque réunion entre dirigeants pour essayer de comprendre ce qui a mal fonctionné. Une manière également de casser les baronnies, difficilement évitables dans les grands groupes.

En France, où le culte de la hiérarchie et du diplôme continuent de prévaloir, les groupe industriels ont commencé à prendre conscience de cette nécessaire transformation. « *Le rôle des cadres a évolué*, confirme Dominique Vignon, PDG de Framatome. *Au-delà des compétences techniques, nous demandons désormais à un spécialiste, comptable, financier, scientifique, d'avoir un réel rôle d'animation.* » Cependant, des freins existent : « *Dans certaines activités du groupe, cette évolution est encore théorique* », avoue-t-il.

Pour motiver ses managers à intégrer cette dimension sociale et à repenser leur rôle, Danone depuis deux ans, « *base 40 % du bonus annuel des managers sur la capacité qu'ils ont à gérer, former et faire évoluer les gens qu'ils encadrent* », affirme Franck Riboud, le PDG. Actuellement, 800 managers perçoivent un bonus, qui représente entre 20 % et 50 % de leur rémunération. IBM et Framatome ont désormais adopté le même principe. Une manière d'« *en parler à l'intérieur de l'entreprise* », précise Dominique Vignon. Le plus sûr moyen d'inciter les plus récalcitrants au changement.

Laure Belot

Artistes et scientifiques : managers modèles

ZERMATT
de notre envoyée spéciale

Un chef d'orchestre peut-il aider un chef d'entreprise ? C'est le pari d'un colloque quelque peu particulier organisé depuis neuf ans dans la station suisse de Zermatt. L'*International Zermatt Symposium on Creative Leadership* in Economics, Art et Science rassemble des artistes, des scientifiques et des chefs d'entreprise pour explorer « *les différentes manières de diriger de façon créative les organisations* », explique Gottlieb Guntern, psychiatre de formation, conseiller auprès de grands groupes comme Nestlé et organisateur de la manifestation.

Les écrivains Mario Vargas Llosa et Gabriel Garcia Marquez, les metteurs en scène Robert Wilson et Luc Bondy, le mathématicien Benoît Mandelbrot sont venus témoigner lors de précédents séminaires. Cette année, Arno Penzias, prix Nobel de physique, côtoyait, entre autres, le chef d'orchestre Ken Nagano, le producteur Saul Sentz et le dessinateur Mordillo. Lors de ces rencontres, les expériences sortant du cadre strict de l'entreprise s'avèrent être des sources de réflexion ou d'inspiration pour ces dirigeants.

Ken Nagano, nouvellement nommé à Berlin, a insisté sur la difficulté – bien connue des chefs d'entreprise – d'écouter le groupe, de ne pas imposer son rythme en pensant qu'il est le seul à détenir le savoir. « *Un jour*, a-t-il confié, *j'ai voulu jouer* Casse-Noisette *à mon rythme et non pas à celui dicté par les nécessaires mouvements des danseurs. Je me suis fait plaisir. Le danseur solo m'a fait confiance, pensant que je respecterais ce qui avait été convenu. Il n'a pas eu le temps de finir le mouvement car je jouais trop rapidement, et il s'est blessé.* » A ce moment-là, « *j'ai échoué comme musicien et comme leader* », a-t-il avoué. Ce chef s'est, avec l'expérience, rendu compte « *qu'il est impossible de ne pas faire d'erreurs* », mais que cela « *est assez difficile à accepter* ».

SIMILARITÉS ENTRE LES DEUX MONDES

Le producteur indépendant de cinéma Saul Zaens – producteur, entre autres, des films *Vol au-dessus d'un nid de coucou*, *Amadeus* et *Le Patient anglais* – a, quant à lui, parlé de la difficile direction, sur un tournage, de personnes a priori toutes talentueuses mais dotées d'egos « *particulièrement développés* ». Une situation qui peut, là aussi, présenter certaines similarités avec le monde de l'entreprise. « *Mon premier travail est de créer un groupe avec toutes ces individualités* », a-t-il expliqué. La clef « *réside dans l'écoute, qui créera une atmosphère propice aux échanges* ». Cependant, « *certains directeurs de plateau ont du mal à adopter cette attitude. Ils sont plus intéressés par le pouvoir que par la direction et le management des acteurs.* »

Cette formule de rencontres, propice à la remise en question des dirigeants, fait mouche : Peter Shichan, vice-président d'UPS, qui y assiste depuis trois ans, affirme y « *recharger ses batteries* ». Ruppert Gasser, directeur général de Nestlé, trouve les discussions « *du plus haut intérêt* ». Jochen Lehmann, directeur général d'une filiale allemande d'ABB, « *assiste pour la cinquième fois à ce rendez-vous* », qui l'« *enrichit énormément* ».

Cette rencontre recentre le débat sur la gestion de l'humain, clef essentielle de la performance des entreprises et thème sur lequel les dirigeants, isolés, se retrouvent souvent dépourvus. « *Cette année, lorsque j'ai eu un problème à résoudre*, raconte M. Lehmann, *j'ai pensé au funambule Philippe Petit, l'invité d'un colloque précédent, et à sa manière de programmer la prise de risque.* » Cette année, ce cadre est venu avec six de ses collaborateurs les plus proches.

L. Be.

Les recettes du management à l'africaine

ABIDJAN
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

Comment obtenir d'un salarié qu'il fasse passer l'entreprise avant le clan ? Comment neutraliser les interférences des marabouts dans le travail quotidien ? Comment tirer avantage du statut de la femme africaine dans les relations de travail ? Jusqu'ici, chaque chef d'entreprise exerçant au sud du Sahara se débrouillait tant bien que mal face aux casse-tête que suscite le choc entre les méthodes de management et les pratiques sociales africaines. Désormais, les patrons du continent disposeront du livre de Marcel Zadi Kessy, *Culture africaine et gestion de l'entreprise moderne.*

M. Zadi Kessy parle d'expérience. Il dirige en Côte d'Ivoire la Sodeci et la CIE, deux grosses compagnies spécialisées dans la fourniture d'eau et d'électricité, l'une privée depuis les origines, l'autre privatisée en 1990. Sa réussite sur le plan technique est incontestable, la Côte d'Ivoire compte parmi les rares pays d'Afrique de l'Ouest à être épargnés par les coupures d'électricité endémiques, et l'approvisionnement en eau de la métropole abidjanaise (environ 4 millions d'habitants) est de bonne qualité.

M. Zadi Kessy s'est aussi taillé une solide réputation de stratège social. A son arrivée à la tête de la CIE, rachetée par le groupe Bouygues, il s'est heurté à l'hostilité des syndicats. A force de combiner fermeté et mesures sociales (intéressement des personnels, couverture sanitaire...), il a réussi non seulement à maintenir la paix dans son entreprise, mais à obtenir de ses personnels commerciaux et techniques une efficacité qui n'est pas la règle dans les services publics africains.

Agé de 62 ans, ce patron a décidé de partager son expérience. Didactique et clair, son livre ose énoncer ce que maugréent à longueur de temps les cadres occidentaux expatriés en Afrique : les salariés « *n'attendent de l'entreprise* [que] *faveurs et sécurité sociale au détriment de la production* » ; la « *vision imprécise du temps et de la durée qui découle de la patience légendaire des Africains ne fait pas bon ménage avec l'exactitude et la logique de l'entreprise moderne* ».

Marcel Zadi Kessy ne se contente pas de dénoncer. Il explique ces comportements, les faisant remonter en grande partie à la tradition étatiste et dirigiste des économies coloniales. Et surtout il propose quelques remèdes, puisés dans son expérience. Les pyramides hiérarchiques de la Sodeci et de la CIE sont écrasées pour éviter que les directions se transforment en « chefferies » soumises aux demandes des familles élargies ou des clans politiques.

En revanche, il sait exploiter, presque cyniquement, certains traits de l'organisation sociale africaine comme la discipline de groupe ou le quasi-tabou qui règne sur les disputes avec les femmes : à la CIE et à la Sodeci, la quasi-totalité des agents chargés du recouvrement des factures sont des femmes, et les mauvais payeurs n'osent s'abaisser à discuter avec ces créatures inférieures, préférant régler leurs arriérés.

Aujourd'hui, la quasi-totalité des fonctions d'encadrement d'une entreprise moderne peuvent être assurées par des Africains. Certaines sociétés persistent pourtant à importer des directions européennes ou américaines déjà constituées. Une erreur fatale pour le patron de la CIE : « *Aux ressources humaines, mieux vaut le pire des Africains que le meilleur des Européens* », affirme-t-il pour moquer discrètement la stratégie choisie par France Télécom en Côte d'Ivoire. Car ce n'est pas à l'Essec ou à HEC que l'on apprendra à répondre à un employé qui refuse une promotion par crainte des sorts que pourraient lui jeter ses collègues.

Thomas Sotinel

★ **« Culture d'entreprise et management de l'entreprise moderne », par Marcel Zedi Kessy, 252 p., CEDA, Abidjan/CLE, Yaoundé.**

Philippe Bodson quitte la présidence de Tractebel

BRUXELLES
de notre correspondant

Mettant fin aux rumeurs, spéculations et hypothèses qui circulaient depuis plusieurs mois dans les milieux économiques de Bruxelles, le comité stratégique du groupe énergétique belge Tractebel a annoncé, mardi 24 février, le départ de son PDG, Philippe Bodson, et son remplacement, le 18 mars, par Jean-Pierre Hansen, cinquante et un ans, PDG d'Electrabel. C'est l'épilogue d'un « combat des chefs » qui a opposé le bouillant Liégeois Bodson à Gérard Mestrallet, président de Suez-Lyonnaise, qui détient 53 % du capital de Tractebel, *via* la Société générale de Belgique (SGB).

Amplifiées par une opposition de caractère entre les deux hommes (qui s'était déjà manifestée lorsque Gérard Mestrallet dirigeait la SGB), les divergences portaient sur le degré d'autonomie que la maison-mère devait laisser à sa filiale belge, qui s'enorgueillit d'être le premier producteur européen privé d'électricité. Philippe Bodson était partisan d'une indépendance stratégique totale de son groupe, dont les indéniables succès à l'étranger devaient beaucoup, selon lui, à sa nationalité belge, « *qui ne faisait pas peur* » aux gouvernements étrangers. Gérard Mestrallet, au contraire, estime que l'avenir de Suez-Lyonnaise est celui d'un groupe œuvrant à l'échelle mondiale dans le domaine de l'eau, de l'électricité et du traitement des déchets. Il obtient donc gain de cause, s'étant assuré le soutien des autres actionnaires et administrateurs indépendants, et surtout du gouvernement belge. Ce dernier a été rassuré par la promesse faite par Gérard Mestrallet de constituer Tractebel (qui pourrait absorber Elyo, la filiale électrique de Suez-Lyonnaise) en pôle électrique de l'ensemble du groupe. En revanche, la fusion de Tractebel avec ses filiales Electrabel et Distrigaz, un sujet qui avait également opposé les deux hommes, n'est toujours pas à l'ordre du jour.

EMBLÈME

Le départ de Philippe Bodson est celui d'un emblème de la « belgitude » *économique. A cinquante-*quatre ans, ce Liégeois, ingénieur civil diplômé de l'université de sa ville natale, titulaire d'un MBA de l'Insead, a glané tous les lauriers possibles dans son pays. Il fut anobli par le roi Baudoin, nommé manager belge de l'année par le magazine économique *Trends* en 1987 et participait aux conseils d'administration des principales entreprises belges.

Patron charismatique, sûr de lui, il ne lui aura manqué pour être dominateur que l'appui d'un capital belge qui a préféré, comme son incarnation emblématique Albert Frère, aller conquérir ailleurs pouvoirs et bénéfices. Son opposition stratégique avec Gérard Mestrallet, patron de son principal actionnaire, Suez-Lyonnaise, ne pouvait durer éternellement. Ce dernier cachait de plus en plus difficilement son irritation devant la résistance du patron de Tractebel à mettre en œuvre, notamment à l'international, les synergies du groupe.

Ancré dans son terroir et sourcilleux défenseur de la culture de Tractebel, qu'il a dirigé dix ans, M. Bodson ne pouvait échapper au vent de la mondialisation. Le vaisseau énergétique d'une nation qui fut jadis une puissance industrielle majeure ne peut se soustraire au mouvement général qui voit les restes de cet empire fondé sur le charbon et l'acier s'allier avec les géants voisins, français, allemands ou néerlandais.

Le départ de M. Bodson est commenté avec une certaine amertume dans la presse belge : « Exit *Philippe Bodson*, écrit ainsi le quotidien économique *L'Echo*. *Il peut se prévaloir à coup sûr d'avoir mené Tractebel dans une zone de belle prospérité. Dommage, oui, dommage, qu'il se laissât gouverner par son ego !* » *Le Soir*, principal quotidien francophone, demande pour sa part aux autorités politiques belges de veiller à ce que Tractebel « *conserve les fruits de son succès et ne les livre pas sur un plateau à un groupe étranger moins performant* ».

Luc Rosenzweig

Dassault sépare ses activités civiles et militaires

Une réorganisation en vue de futures alliances

CHARLES EDELSTENNE, vice-président de Dassault Aviation, a annoncé mercredi 24 février la séparation prochaine des activités civiles et militaires du groupe. L'opération, qui aura lieu *« dans le courant de l'année 1999 »*, doit être présentée aux instances sociales de l'entreprise *« dans les prochaines semaines »*. Ce projet, a souligné M. Edelstenne, vise à améliorer la flexibilité, notamment dans la perspective d'alliances *« soit civiles, soit militaires, soit les deux »*.

Concrètement, Dassault Aviation deviendra la holding de deux sociétés distinctes, l'une spécialisée dans les avions de combat (Mirage, Rafale), l'autre dans les avions d'affaires (Falcon). Les 9 000 salariés du groupe seront répartis à égalité entre les deux nouvelles entités, les usines étant rattachées à l'une ou à l'autre en fonction de leur dominante. Mais *« elles garderont toutes leurs activités actuelles »*, a promis M. Edelstenne, grâce à des contrats de sous-traitance que les deux sociétés conclueront mutuellement.

Dans cette nouvelle organisation, Dassault Aviation, qui contrôlera ses deux filiales à 100 %, restera l'unique société cotée en Bourse. Elle l'est de façon fort modeste actuellement, 4,34 % seulement de son capital étant dispersés dans le public. Cette situation, a reconnu M. Edelstenne, ne permet pas une bonne valorisation de la société qui, dès lors, *« n'intéresse pas les investisseurs institutionnels »*. Il a indiqué que l'importance de ce « flottant » pourrait évoluer.

Ces changements interviennent après une année 1998 déjà riche en transformations pour le groupe de Serge Dassault. La part de 45,76 % détenue par l'Etat a été transférée à Aerospatiale, désormais deuxième actionnaire derrière le groupe familial Dassault Industries (49,9 %). A ce titre, trois dirigeants d'Aerospatiale ont été nommés mardi au conseil de Dassault Aviation, en remplacement de personnalités désignées par l'Etat, ce qui porte à six personnes – dont le président d'Aerospatiale, Yves Michot – sur douze le nombre des administrateurs issus du groupe d'aéronautique civile.

Dans la perspective de ce remodelage, le périmètre du groupe a été modifié au mois de décembre, pour le recentrer sur l'aéronautique : Dassault Aviation a apporté sa participation dans Dassault Systèmes (conception et fabrication par ordinateurs) à Dassault Participations, mais a repris le contrôle total d'autres sociétés spécifiquement aéronautiques du groupe (Dassault Aero Service, Dassault International, Dassault Falcon Service en particulier).

FUSIONS-ACQUISITIONS

Dans cette nouvelle configuration, le chiffre d'affaires de Dassault Aviation s'élève à 20,2 milliards de francs (3,1 milliards d'euros) et le résultat net consolidé à 1,35 milliard (206 millions d'euros), la trésorerie nette du groupe restant très élevée (8,6 milliards de francs). M. Edelstenne a indiqué qu'elle permettrait de *« développer de nouveaux programmes »*, voire de saisir *« des opportunités »*. *« Nous ne sommes pas hostiles au principe des fusions-acquisitions »* qui se développent dans l'aéronautique et la défense, a-t-il indiqué, tout en manifestant une certaine réserve.

Dassault Aviation a engagé une coopération avec British Aerospace pour développer la prochaine génération d'avions de combat, qui verront le jour d'ici une vingtaine d'années. Les deux groupes, d'ici là, resteront en compétition – l'un proposant le Rafale, l'autre l'Eurofighter. Mais, pour M. Edelstenne, l'évolution est inéluctable : *« Nous serons concurrents pendant un certain temps, et puis il y aura un moment où cette concurrence changera et nous amènera à un rapprochement plus étroit entre les deux sociétés. »*

Anne-Marie Rocco

Olivetti relance son offre publique d'achat sur Telecom Italia pour 52 milliards d'euros

Un conseil d'administration de l'opérateur devait se réunir jeudi pour annoncer une riposte

Olivetti, qui avait lancé samedi 20 février une offre publique d'achat de 52,5 milliards d'euros sur Telecom Italia, a relancé son OPA dans la nuit de mercredi à jeudi après avoir modifié certains aspects contestés par la Commission des opérations boursières (Consob). Un conseil de Telecom Italia devait se réunir jeudi pour annoncer une riposte qui pourrait être une fusion de l'opérateur avec sa filiale de téléphonie mobile TIM.

ROME
de notre correspondant

Olivetti est reparti à l'assaut de Telecom Italia. Après le rejet, lundi 22 février, par la Consob (Commission des opérations de la Bourse italienne) de l'OPA (offre publique d'achat) sur l'ancienne société de monopole public de téléphone, la firme d'Ivrea a mis au point, mercredi 24 février, sa contre-offensive. Le conseil d'administration d'Olivetti a d'abord approuvé une augmentation de capital de 5 000 milliards de lires (2,5 milliards d'euros) puis, lors d'une deuxième réunion, le conseil d'administration de Tecnost – filiale utilisée pour l'OPA – a procédé à une autre augmentation de capital de 20 000 milliards de lires (10 milliards d'euros). Cette deuxième réunion s'est poursuivie pendant plus de dix heures, jusque tard dans la nuit, afin d'établir de façon précise la marche à suivre dans la tentative de prise de contrôle du géant du téléphone italien.

Il s'agissait d'abord de répondre aux critiques formulées par la Consob, à savoir que la période de lancement de l'OPA devrait être précisée et que la vente au groupe allemand Mannesmann de la participation majoritaire d'Olivetti (50,1 %) dans la téléphonie mobile (Omnitel) et fixe (Infostrada) devait précéder l'OPA. Tous les détails du plan de bataille d'Olivetti n'ont pas été communiqués, mais il est d'ores et déjà établi qu'Omnitel et Infostrada seront vendus pour une somme proche de 15 000 milliards de lires (7,7 milliards d'euros) et que cette vente ne sera effective qu'en cas de succès de l'OPA.

Si la société de Robert Colaninno a obtenu des assurances de la Consob sur le fait qu'elle n'était pas obligée de procéder à une OPA par étapes et d'inclure dans son offre TIM, la filiale de Telecom pour la téléphonie mobile, tout n'est pas encore véritablement clarifié en ce qui concerne deux points importants. Le premier a trait à la possibilité de verser seulement 60 % de la somme requise (52,5 milliards d'euros) et d'émettre le reste en obligations. Le second se réfère à l'autorisation de vendre Omnitel et Infostrada. Lorsque ces concessions ont été autorisées par le gouvernement, Olivetti s'était engagé à les conserver pendant cinq ans. Cette échéance ne surviendra qu'au mois de décembre de cette année. Ce qui signifie qu'il devra y avoir une dérogation. Pour le moment le prix de 10 euros par action n'a pas été modifié, en dépit de l'appréciation du titre Telecom en Bourse, qui désormais dépasse les dix euros.

PLACER LA BARRE PLUS HAUT

Dans l'attente du plan général de l'OPA, Franco Bernabé, administrateur délégué de Telecom, a mis au point sa riposte. Les détails de celle-ci devraient être connus dans l'après-midi de jeudi. Mais il semble pratiquement acquis qu'il sera procédé à une fusion entre Telecom et TIM, filiale à 60 %, afin de placer la barre à franchir beaucoup plus haut pour Olivetti. Le coût de l'opération serait alors augmenté d'au moins 20 milliards d'euros. Par ailleurs, l'ancien patron de l'ENI, aux commandes de Telecom depuis le mois de novembre, va profiter de cette occasion pour annoncer son plan industriel. *« C'est une chance pour l'entreprise*, a-t-il déclaré. *Telecom a beaucoup de problèmes, mais c'est un groupe riche et solide. Le fait d'affronter sa plus grande crise depuis dix ans va rassembler les gens et nous oblige à définir notre plan de restructuration de façon cohérente et précise. »* En principe, Franco Bernabé compte désengager le groupe des activités jugées non stratégiques.

Par ailleurs, afin de démontrer que le gouvernement veut rester totalement impartial, le ministère du Trésor a décidé de vendre les 3,4 % que détient encore l'Etat dans le capital après la privatisation survenue à l'automne 1997. Enfin, la Consob a décidé d'ouvrir une information afin de vérifier s'il n'y pas eu délit d'initiés avant l'annonce de la plus grande OPA jamais lancée en Europe. Le volume d'actions échangées dès vendredi dernier a été anormalement élevé.

Michel Bôle-Richard

Renault assigné en justice sur les horaires des cadres

EN PLEINE NÉGOCIATION sur les 35 heures, la direction de Renault était assignée, mercredi 24 février, devant le tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine). La justice a en effet été saisie par la CFDT et la CGT, qui reprochent au constructeur automobile de *« ne pas être en mesure de fournir un décompte d'enregistrement quotidien et hebdomadaire du nombre d'heures de travail effectuées par chaque salarié »*.

35 HEURES

La CFDT avait relevé dès 1997 des dépassements de la durée légale du travail dans deux établissements : Boulogne-Billancourt et Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine). Les techniciens et les cadres y travailleraient entre 42 et 45 heures hebdomadaires. Pour mettre fin à cette pratique, l'inspection du travail avait été saisie. Pour un contrôle efficace, l'administration exigeait la mise en place d'un système de décompte du temps de travail. En réponse, la direction a instauré, depuis le 1er février, des déclarations individuelles d'horaire sous forme de bordereaux remplis par les salariés, puis visés par la hiérarchie.

Pour la CFDT, ce système n'est pas légal : les cadres en sont exclus, les temps de pause n'y sont pas indiqués, et ces déclarations sont mensuelles alors que le code du travail exige un enregistrement quotidien et hebdomadaire. En conséquence, la CFDT souhaite que la direction suspende ce système. Celle-ci s'y refuse, arguant que le dispositif a été mis en place à la demande expresse de l'inspection du travail et que la CFDT ne propose, devant le tribunal, aucune solution de remplacement.

Renault n'est pas la première entreprise à se faire épingler pour non-respect de la durée légale du travail. Thomson-CSF avait subi en 1997 les foudres de l'inspection du travail pour dépassement d'horaire de l'encadrement (*Le Monde* du 7 janvier 1998) et avait été obligé de réintroduire le pointage.

Il n'est pas question chez Renault de revenir à ce système supprimé en 1968. C'est un acquis historique pour les syndicats, dont certains, comme la CGC, voient dans cette méthode *« un retour à des méthodes du XIXe siècle »*. Reste maintenant à trouver un meilleur système. Le juge a invité les deux parties à établir un *modus vivendi*. Parallèlement à la suspension des bordereaux, la CFDT réclame des négociations rapides sur le sujet. Le juge doit rendre sa décision mercredi 3 mars, au lendemain d'une nouvelle réunion sur les 35 heures sur le thème : « Les horaires des ingénieurs et cadres »...

Cette affaire, qui soulève le débat sur le temps de travail individuel et collectif, risque d'envenimer un peu plus les relations entre la direction et les deux syndicats sur les 35 heures. Renault a proposé, mardi 23 février, d'accorder neuf jours de repos supplémentaires par an et d'effectuer un nouveau calcul du temps de travail effectif, en excluant les pauses et un quota d'heures de formation. Selon la CGT, *« ce dispositif limite la réduction du temps de travail d'à peine 3 %, quand l'esprit de la loi Aubry est de 10 %. PSA, dont nous désapprouvons l'accord, arrive à 5 % »*. La CGT et la CFDT envisagent des *« actions unitaires »* pour *« exiger que la direction revoie sa copie »*.

Stéphane Lauer

La commercialisation du DVD par zones géographiques encourage le piratage

Les éditeurs de films sur ce nouveau support tentent de juguler la vente d'appareils trafiqués pour la lecture de titres directement importés des Etats-Unis. Le manque de DVD disponibles dans la zone Europe a stimulé le développement de ce phénomène

« LECTEUR DVD DÉZONÉ. » L'affichette trône à la devanture de l'échoppe spécialisée en matériel électronique. Obscure pour la plupart des consommateurs, l'indication est précieuse pour les plus avertis. Elle signifie que les appareils promus peuvent lire les DVD vidéo (pour *digital versatil disc*) pressés pour l'une ou l'autre des six zones *(lire ci-contre)* définies par les éditeurs de films sur ce nouveau support, le *nec plus ultra* du cinéma à la maison. Ce « dézonage » sauvage, réalisé dans les arrière-boutiques, bafoue les règles laborieusement établies entre les fabricants de lecteurs de DVD et les producteurs de videos.

D'innombrables négociations ont retardé en effet le lancement du DVD. Si un accord a finalement institué une partition du monde en six zones, deux d'entre elles jouent un rôle prépondérant : la zone 1 couvre l'Amérique du Nord ; la zone 2 rassemble, notamment, l'Europe, le Moyen-Orient et le Japon. Les éditeurs peuvent ainsi moduler à loisir la sortie sur DVD de leurs films, d'autant que toutes les combinaisons entre les six zones sont possibles.

En pratique, il s'agit surtout d'éviter que les vidéos américaines, estampillées « zone 1 », ne soient lisibles en Europe et au Japon. Concrètement, le système impose aux constructeurs de vendre dans chaque région du monde des lecteurs contenant un système de verrouillage. Un appareil acheté en France ne peut lire un DVD acquis aux Etats-Unis.

Au printemps 1998, les premiers lecteurs de DVD arrivent dans les magasins français. Ils coûtent environ 6 000 francs et... n'ont quasiment aucun titre à mettre sous leur rayon laser. Des distributeurs aussi renommés que la Fnac ou Virgin tentent de pallier ce fatal handicap avec des DVD nippons vendus environ 300 francs sans la moindre indication en français et, souvent, avec une bande-son anglaise sous-titrée en... japonais.

Plus futées, les enseignes spécialisées en électronique ne mettent pas longtemps à trouver la parade : le dézonage. Moyennant une petite « intervention » à l'intérieur de la machine, elles font sauter le verrou et vendent fièrement des lecteurs « toutes zones ». Les distributeurs de films leur emboîtent le pas en important des DVD des Etats-Unis, et on voit fleurir des rayons entiers discrètement étiquetés « zone 1 ».

Techniquement, l'opération de dézonage ne présente pas de difficulté. L'intervention, à l'origine facturée environ 1 000 francs, est quasiment gratuite aujourd'hui. Pour les lecteurs de DVD incorporés aux ordinateurs, certaines enseignes communiquent gracieusement l'adresse électronique d'un site Internet australien, où l'on peut y télécharger un minuscule programme capable de déverrouiller le lecteur.

DISSUASION DIFFICILE

Contre des distributeurs de matériel, les fabricants n'ont guère de recours légal. L'accord avec les éditeurs, conclu dans le cadre d'un organisme, le DVD Forum, n'a qu'une valeur commerciale. Seule mesure dissuasive, la garantie du constructeur devient caduque pour les appareils ayant subi l'opération chirurgicale du dézonage.

Pourtant, dans une grande surface parisienne, le vendeur n'a guère d'état d'âme. *« Voilà le seul appareil que l'on peut dézoner grâce à la télécommande »*, lance-t-il à un client intéressé. Cette enseigne ne prend pas le risque de modifier l'électronique de ses produits. D'où la mise en avant de la solution « logicielle » offerte par le modèle Samsung. *« Nous avons signé un accord avec le DVD Forum et nous nous y tenons »*, affirme Jacques Mollet, le vice-président de la filiale française du fabricant coréen. Ce dernier a beau jeu de préciser que, si le verrou de ses lecteurs saute avec la télécommande, ceux de ses concurrents cèdent *« à un simple coup de fer à souder »*.

Tous les fabricants font valoir que le besoin d'appareils dézonés diminue, du fait de la croissance rapide du nombre de titres disponibles en zone 2. Pour autant, la plupart d'entre eux continuent à prendre le phénomène au sérieux. *« Les premières générations de lecteurs ne présentaient pas de protection suffisante »*, reconnaît Grégory Levacher, chef de produit vidéo chez Toshiba France. Le DVD Forum a tiré la sonnette d'alarme en demandant aux constructeurs adhérents d'améliorer l'efficacité de leurs verrous. Sous peine d'exclusion du Forum, c'est-à-dire de perte du droit d'utiliser le logo DVD vidéo. Il s'agit, entre autres, de passer à des méthodes de protection qui excluent le dézonage par télécommande.

Samsung, l'une des principales marques visées, note que la modification de ses appareils n'est pas de son fait. *« Il existe différents sites sur Internet qui expliquent comment dézoner les appareils de l'intégralité des grands constructeurs*, note M. Mollet. *Nous vendons en France des lecteurs qui ne sont garantis que pour la zone 2. »* Il ajoute que Samsung se conformera aux règles édictées par le DVD Forum.

Thomson Multimédia fait preuve d'une extrême prudence sur ce sujet. Seul Larry Pesce, son directeur de produit DVD, basé à Indianapolis (Etats-Unis), est habilité à s'exprimer. Sa position se résume au respect total du zonage et à la suppression de la garantie en cas d'intervention d'un tiers sur ses lecteurs.

Chez Philips, Hubert Bouan du Chef du Bos, directeur de la division vidéo, reconnaît que les modèles facilement dézonables créent une concurrence déloyale, mais il minimise la portée du problème dès lors que les rayons de DVD zone 2 se remplissent. Quant à l'achat par Internet de titres en zone 1, il juge le phénomène limité du fait de la faible diffusion du réseau mondial. Globalement, il estime que *« les choses vont se réguler »*. Un sentiment que partage Grégory Levacher chez Toshiba, même s'il admet, dans un élan de sincérité : *« Commercialement, je préfèrerais que le zonage n'existe pas. »*

Michel Alberganti

La France, premier marché en Europe

● **Ventes mondiales.** Selon l'institut InfoTech, il s'est vendu, dans le monde en 1998, 1,2 million de lecteurs de DVD et 6,5 millions de disques DVD.

● **Europe.** La France rassemble environ le tiers du marché européen, d'après une étude de GFK publiée en novembre 1998. Entre 40 000 et 50 000 lecteurs de DVD y ont été vendus l'an dernier. L'Allemagne prend la deuxième place avec 25 % du marché tandis que la part de la Grande-Bretagne avoisine les 20 %. En queue de peloton, on trouve l'Italie et l'Espagne.

● **Zones.** Le système établi par les éditeurs de films sur DVD découpe le monde en six. Zone 1 : Etats-Unis et Canada ; 2 : Europe, Japon, Moyen-Orient, Afrique du Sud et Groenland ; 3 : Taïwan, Corée du Sud, Philippines, Indonésie, Hongkong ; 4 : Mexique, Amérique du Sud, Amérique centrale, Australie, Nouvelle-Zélande ; 5 : Russie, Europe de l'Est, Inde, Afrique, Corée du Nord, Mongolie ; 6 : Chine.

Les éditeurs traquent les petits revendeurs et épargnent les gros

EN SEPTEMBRE 1998, Jean-Paul Jaouen, PDG de Warner Home Vidéo France (WHVF), a écrit à ses clients revendeurs de Digital Versatil Disk (DVD) : *« Depuis plusieurs mois, une intense activité d'importation de DVD sévit en France. Le catalogue de WHVF est particulièrement touché par ce phénomène. »* Lesdits revendeurs sont priés de *« cesser immédiatement cette activité d'importation ; au cas contraire,* [ils] *s'exposeront à des poursuites immédiates »*. Cette mise en garde vise la pratique du dézonage *(lire ci-dessus)*, qui contrevient notamment au décret du 4 janvier 1983 relatif à la chronologie des médias qui organise la sortie des films. A l'exemple de la vidéo, un film sur support DVD ne peut être commercialisé en France que six à neuf mois après sa sortie en salles. Elle viole aussi la loi de finances du 30 décembre 1992, qui fixe une taxe sur les ventes de vidéos.

SIX MOIS DE PRISON AVEC SURSIS

Après ce courrier, la justice a épinglé quelques petits contrevenants et épargné la Fnac et Virgin Mégastore. Robert Turner, un revendeur britannique installé à Mantes-la-Ville (Yvelines), a ainsi été condamné, lundi 22 février, à six mois de prison avec sursis et à deux lourdes amendes. Coupable de contrefaçon pour avoir importé des Etats-Unis des DVD et les avoir vendus en France sans s'acquitter des droits d'auteurs. Il admet en avoir vendu 23, au lieu des 450 qui lui sont imputés.

« La justice s'attaque aux plus faibles et laisse tranquille la Fnac ou Virgin », s'insurge un revendeur installé à Paris. *« Il y a des degrés de gravité »*, se défend Florence Grande, chef de produits DVD chez WHVF. Selon elle, *« la Fnac et les magasins Virgin sont en infraction, mais légère. Nous nous attaquons d'abord aux cas les plus graves »*. France de Mijalla, responsable des activités vidéo de la Fnac, admet vendre des DVD zone 1. *« Ce qui conduit la FNAC à les commercialiser, c'est, depuis près d'un an, la concurrence des magasins spécialisés*, explique-t-elle. *Nos clients ne comprennent pas pourquoi des boutiques peuvent en vendre et pas la Fnac. »* A cette concurrence s'ajoute le peu de titres disponibles en zone 2. Un peu plus de 200, selon WHVF, contre plus de 3 000 aux Etats-Unis. Cette pénurie incite à la fraude ou aux achats par Internet. Pour France de Mijalla, *« Internet vient bousculer les modes d'approvisionnement du commerce »*.

Après cette première condamnation, le petit revendeur francilien arrêtera de commercialiser des DVD zone 1 *« pour ne pas aller en prison »*. *« Assez remonté mais résigné »*, il veut connaître les raisons de cette répression : *« Pourquoi est-il possible de vendre depuis vingt ans des cassettes vidéo importées des Etats-Unis, ou depuis douze ans des disques laser en enfreignant la législation, et pas des DVD ? »* La réponse est donnée par la Fnac : *« Les intérêts commerciaux sont beaucoup plus importants avec le DVD qu'avec la vidéo. Le DVD est un support multilingue. »* Celui-ci peut en effet être vendu sur tous les marchés sans adaptation locale, à l'inverse de la vidéo.

Guy Dutheil

Nouvelles manœuvres judiciaires à « Midi libre »

Selon une actionnaire, la nomination de l'actuel président n'est pas valable

MONTPELLIER
de notre correspondant

Claude Bujon, l'ancien PDG de *Midi libre*, peut-il espérer reprendre le pouvoir au sein du groupe dont il a été évincé, le 24 octobre 1998, après un renversement d'alliances ? La question se pose à nouveau depuis que Colette Walcker, administrateur de biens à Montpellier et actionnaire de base du journal, a assigné, mardi 23 février, l'actuel président, José Frèches, devant le tribunal de commerce de Montpellier.

Jusqu'ici, toutes les tentatives de M. Bujon se sont révélées vaines. Saisis en référé, le tribunal de commerce puis la cour d'appel de Montpellier ont rejeté sa demande de suspension de sa révocation. Cette nouvelle procédure se présente cependant différemment. D'abord, elle n'émane pas directement de M. Bujon, mais d'un actionnaire qui considère qu'il a un *« intérêt à agir »*. Ensuite, elle ne conteste pas seulement le déroulement du conseil d'administration qui a abouti à la prise de pouvoir de M. Frèches, mais les fondements même de sa légitimité en tant qu'administrateur.

Mme Walcker se réfère pour cela aux statuts de la société en commandite par actions du journal *Midi libre* et à ceux de la société de gestion du journal (Gemili), les deux piliers de l'entité juridique du groupe. Les textes stipulent, d'une part, que toute personne physique doit, pour être administrateur de Gemili, être propriétaire d'au moins 1 000 actions et que, d'autre part, tout transfert d'action doit être soumis à un agrément du conseil d'administration conformément à une procédure écrite très codifiée.

« TOUT S'EST FAIT PAR TÉLÉPHONE »

Or, en octobre 1996, José Frèches, directeur général du groupe Fabre, a été coopté au conseil d'administration de Gemili pour représenter Pierre Fabre, alors démissionnaire. Et il a pu l'être car il avait préalablement reçu 1 000 actions de la part de ce dernier. Mais si le conseil d'administration de Gemili a bien agréé cette cession d'actions dans un procès-verbal du 22 juin 1996, il semble que, contrairement aux statuts, aucune demande d'agrément écrite n'ait alors été formulée. Interrogé par un huissier le 4 février, M. Frèches aurait reconnu que *« tout s'est fait par téléphone »*.

Considérant que le conseil d'administration de Gemili ne peut s'affranchir des règles qui sont à la base de son fonctionnement, Colette Walcker demande donc au tribunal d'annuler cet agrément et de mettre sous séquestre les actions cédées par Pierre Fabre. Par voie de conséquence, elle demande l'annulation de la délibération qui a avalisé M. Frèches comme administrateur, et de celle qui l'a propulsé à la présidence de *Midi libre*. Le tribunal étudiera la question le 31 mars.

Jacques Monin

Une grève aux NMPP perturbe la distribution de la presse

LA DISTRIBUTION des magazines et des quotidiens nationaux a été sérieusement perturbée, jeudi 25 février, en raison d'une grève de vingt-quatre heures déclenchée la veille par la section Messageries du Syndicat général du livre. Le mouvement est motivé par la condamnation, mardi 23 février par le tribunal correctionnel de Meaux (Seine-et-Marne), de cinq militants CGT, salariés des Nouvelles Messageries nationales de presse (NMPP), à des peines de prison avec sursis allant de un à trois mois ainsi qu'à de fortes amendes. Les ouvriers étaient jugés pour des dégradations et des vols commis dans une entreprise de transport, prestataire des NMPP, le 7 juillet 1997, à l'occasion d'opérations commandos violentes qui avaient marqué un long conflit social portant sur la réorganisation du travail dans les centres de distribution des magazines de Rungis et de Saint-Denis. *« Rien ne limitera les militants CGT dans leur activité syndicale : ni les jugements iniques ni les intimidations d'où qu'elles viennent »*, affirme le bureau de la section Messageries pour justifier son mot d'ordre de grève.

Le mouvement a été largement suivi dans les centres NMPP de Rungis et de Combs-la-Ville, qui assurent la distribution des magazines, au centre international de Roissy (export) et à celui de Stains, qui centralise le traitement des quotidiens.

Selon la direction des NMPP, la distribution de la presse sur Paris et sa banlieue a été assurée quasi-normalement, mais les quotidiens nationaux n'ont pas été distribués dans le reste du pays, à l'exception du *Monde*, du *Figaro* et de *La Croix*.

Trois militants du Syndicat du livre CGT avaient déjà été condamnés, le 24 février 199[illegible] à Meaux, à des peines de prison avec sursis pour des incidents violents avec les forces de l'ordre à l'occasion du mouvement social de l'été 1997. Le syndicat avait protesté contre *« cette sentence très lourde et profondément injuste »* (*Le Monde* du 26 février 199[illegible]), mais n'avait pas eu recours à la grève.

Jean-Jacques Bozonnet

Réduction drastique des effectifs à « Presse-Océan »

AU TERME DE SON RAPPROCHEMENT avec *Ouest-France* (*Le Monde* du 19 février), la rédaction de *Presse-Océan* ne devrait plus compter que 20 journalistes à Nantes, Saint-Nazaire et La Roche-sur-Yon, contre 74 actuellement, selon le projet présenté, mercredi 24 février, par la direction de *Ouest-France* en comité d'entreprise et par celle de *Presse-Océan* à la section SNJ du quotidien nantais. Pour éviter des licenciements secs, 9 reclassements devraient être proposés par *Le Courrier de l'Ouest* et *Le Maine libre*, les deux autres titres du groupe Hersant, et 45 par *Ouest-France*.

Presse-Océan ne compterait plus qu'une dizaine de pages spécifiques, et son format serait réduit à la taille de celui de *Ouest-France* afin de permettre son impression par son ex-concurrent. Les syndicats Filpac-CGT et SNJ-CGT de *Presse-Océan* ont *« émis les plus grandes réserves »* sur ce projet. Les sections CFDT de *Ouest-France* et *Presse-Océan* regrettent que les directions *« mettent en avant une logique purement financière »*. – *(Corresp.)*

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **PHILIP MORRIS : le fabricant de cigarettes américain ferme une usine** à Louisville (Kentucky) et veut fondre ses unités de production de Richmond (Virginie) et de Cabarrus (Caroline du Nord) sur un seul site, avec à la clé la suppression de 1 400 emplois.

● **ELF-ATOCHEM : une quinzaine des 23 sites de la filiale chimique** d'Elf Aquitaine *ont été touchés, mercredi, par une* grève lancée depuis la veille par les syndicats CGT, CFDT, FO et CFTC, contre un projet d'accord sur les 35 heures proposé par la *direction. Un comité central* d'entreprise sur le sujet devait avoir lieu jeudi après-midi.

● **HABILLEMENT : l'entreprise de confection pour enfants Albert SA (Vendée)**, en redressement judiciaire depuis janvier, est reprise par le fonds d'investissement belge Artal-Europe, qui s'est engagé à conserver les trois quarts des quelque 585 salariés.

SERVICES

● **AIR FRANCE : la compagnie aérienne devait annuler, jeudi 25 février**, 20 vols au départ de l'aéroport parisien de Roissy et 20 autres au départ d'Orly, pour alléger son programme d'environ 6 %, *en prévision des* perturbations attendues dans le ciel européen pour la troisième *phase de mise en place des « autoroutes du ciel »*.

● **LUFTHANSA : les quelque 55 000 salariés de la compagnie aérienne allemande** bénéficieront, à compter du 1er mars, d'une augmentation de 3,5 % *des salaires sur 13 mois*, assortie d'une prime de 220 euros pour janvier et février.

FINANCE

● **CAISSES D'ÉPARGNE : Charles Milhaud**, élu mercredi *24 février à la présidence du* directoire du Centre national des caisses d'épargne (Cencep), a annoncé que le groupe allait étudier le dossier du Crédit foncier de France (CFF). Par ailleurs, des militants de l'intersyndicale de l'Ecureuil, qui *appelle à la grève le 2 mars, ont* occupé mercredi le siège parisien de la Caisse des dépôts et *consignations* (CDC) pour protester contre la réforme du statut de leur réseau.

● **CAISSE DES DÉPÔTS : Daniel Lebègue, directeur général de la CDC,** a *« répondu favorablement »* à une demande des syndicats d'ouvrir des discussions sur l'avenir de la Caisse, avec une *première réunion lundi 1er mars.* Les syndicats s'inquiètent d'une éventuelle filialisation de la direction des activités bancaires et financières.

RÉSULTATS

■ **DAIMLERCHRYSLER : le numéro trois mondial de l'automobile** a *annoncé, jeudi 24 février,* un bénéfice net de 5,221 milliards d'euros (frais de fusion exclus), soit 29 % de plus que le bénéfice net réalisé en 1997 par les deux associés avant leur fusion. *Le chiffre* d'affaires s'est élevé à 131,8 milliards d'euros (154,615 milliards de dollars), soit 12 % de plus que le cumul de 1997.

■ **BIC : le fabricant de briquets, stylos et rasoirs** a dégagé un résultat net *consolidé (part du* groupe) en baisse de 37 % en 1988, à 503 millions de francs (77 millions d'euros), pour un chiffre d'affaires consolidé en hausse de 9 %, à *8,17 milliards* de francs (1,24 milliard d'euros). Il va construire une usine de fabrication de stylos à Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne).

■ **ABN-AMRO : le premier établissement financier des Pays-Bas** a *annoncé, jeudi 25 février*, un bénéfice net 1998 de 4,028 milliards de florins (1,827 milliard d'euros), *en hausse de 4,5 %*.

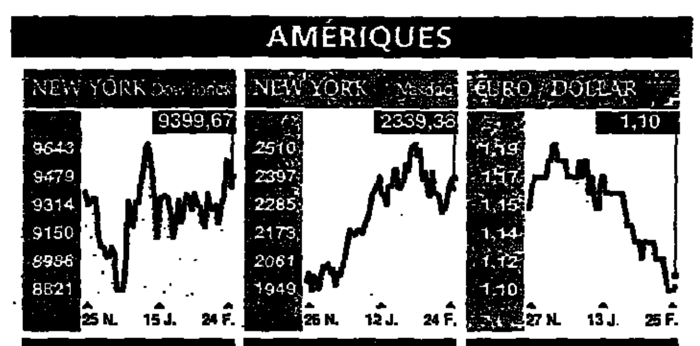
■ **ALLIANZ : l'assureur allemand** a annoncé mercredi un bénéfice net de 1,79 milliard d'euros en 1998, en hausse de 30 %, et des entrées de primes brutes à 46,32 milliards d'euros en hausse *de 19 % (3,3 % à périmètre* constant), selon des chiffres provisoires. Les AGF, repris en mars par Allianz, sont compris dans ces chiffres, à hauteur de trois trimestres.

■ **MANPOWER : la filiale française du groupe de travail intérimaire a subi une baisse de 21 %** de son résultat net en 1998, à 246 millions de francs (37,5 millions d'euros), pour un chiffre d'affaires *consolidé* en hausse de 34 %, à 3,26 milliards d'euros (21,41 milliards de francs). Le résultat *mondial de la maison mère* a chuté de 53,8 %, à 75,7 millions de dollars (69 millions d'euros), alors que le chiffre d'affaires progressait de 18 %, à 10,5 milliards de dollars (9,6 milliards d'euros).

EUROPE

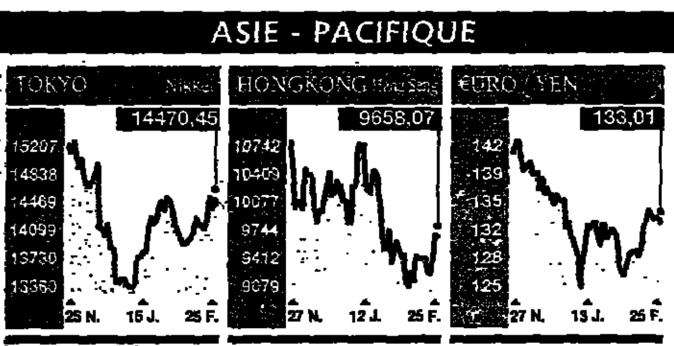
Europe 12 h 30 ▶	Indices sélection	cours 25/02	Var. % 24/02	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3536,57	– 0,57	5,81
EUROPE	STOXX 50	3522,54	– 0,71	6,09
EUROPE	EURO STOXX 324	308,86	– 0,51	3,52
EUROPE	STOXX 653	294,27	– 0,52	5,40
PARIS	CAC 40	4190,07	– 0,56	6,28
PARIS	MIDCAC	1593,56	0,02	– 3,28
PARIS	SBF 120	2811,97	– 0,49	5,86
PARIS	SBF 250	2622,70	– 1,09	4,91
PARIS	SECOND MARCHÉ	1888,78	– 0,04	– 5,73
AMSTERDAM	AEX	537,25	– 0,30	– 0,21
BRUXELLES	BEL 20	3410,12	0,14	– 2,97
FRANCFORT	DAX 30	4994,93	– 1,33	– 0,15
LONDRES	FTSE 100	6269,40	– 0,61	6,58
MADRID	STOCK EXCHANGE	10127,00	– 0,96	2,95
MILAN	MIBTEL 30	35710,00	– 0,84	1,59
ZURICH	SPI	7195,40	– 0,53	0,48

AMÉRIQUES



Amérique 10 h 15 ▶	Indices sélection	cours 24/02	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9399,67	– 1,52	2,38
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1253,41	– 1,40	1,97
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2339,38	– 1,56	6,88
TORONTO	TSE INDEX	6339,43	– 1,79	– 2,26
SAO PAULO	BOVESPA	8953,00	0,12	31,97
MEXICO	BOLSA	247,14	1,30	6,31
BUENOS AIRES	MERVAL	379,04	– 0,82	– 11,86
SANTIAGO	IPSA GENERAL	112,52	0,97	46,13
CARACAS	CAPITAL GENERAL	3864,84	– 0,90	– 19,50

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 10 h 15 ▶	Indices sélection	cours 25/02	Var. % 24/02	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	14470,45	0,80	4,54
HONGKONG	HANG SENG	9658,07	– 0,20	– 3,89
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	....	1,28
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	57,75	0,40	– 11,07
SYDNEY	ALL ORDINARIES	2904,80	– 1,01	3,25
BANGKOK	SET	23,88	– 1,53	– 7,01
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3295,50	0,24	7,86
WELLINGTON	NZSE-40	2190,35	– 0,72	6,06

ÉCONOMIE

Le FMI moins pessimiste pour la Corée du Sud

LE FMI (Fonds monétaire international) a révisé en très forte hausse ses prévisions de croissance de la Corée du Sud pour 1999 à 2 %, a indiqué mercredi 25 février son directeur général, Michel Camdessus. Le Fonds prévoyait une contraction de 1 % de l'économie coréenne dans ses précédentes projections, publiées en décembre. *« Il est clair que la Corée du Sud et la Thaïlande sortent de la crise »*, a déclaré M. Camdessus. *« Il y a des signes montrant que le pire semble être passé (...) bien que de nombreux risques demeurent »*, a-t-il toutefois souligné.

■ **AMÉRIQUE LATINE : la crise brésilienne** va entraîner une baisse globale de 0,8 % du PIB de la région, selon des analystes du Banco Bilbao Vizcaya. Après avoir connu une croissance de 2,4 % en 1998, après 5,7 % *en 1997*, l'Amérique latine enregistrera en 1999 la plus mauvaise évolution depuis la fin des années 80. L'inflation est attendue à 13 %, contre moins de 10 % en 1998.

■ **MEXIQUE : le gouvernement s'apprête à licencier** 14 000 fonctionnaires dans le cadre d'un plan visant à réaliser une économie budgétaire de 1 926 millions de pesos (environ 174,5 millions d'euros), a indiqué le ministère des finances.

■ **ALAN GREENSPAN : le président de la Réserve fédérale américaine** a jugé, mercredi, que la stabilité des taux de change passait par une stabilité de l'économie internationale. S'exprimant devant une commission de la Chambre des représentants, il a estimé que *« la meilleure façon de maintenir en général des taux de change stables est de maintenir une économie internationale stable »*. M. Greenspan a ainsi rejeté l'idée, proposée notamment par le ministre allemand des finances, que le G 7 mette en place un nouveau *système soit de zones cibles, soit* de liens entre les trois principales monnaies, le dollar, l'euro et le yen.

■ **EURO :** *« Dans un monde caractérisé par des marchés financiers internationaux hautement intégrés et sophistiqués, il existe de sérieux doutes sur le fait que des zones cibles pour les parités de changes soient faisables ou même désirables »*, a déclaré à Tokyo le vice-président de la Banque centrale européenne (BCE), Christian Noyer.

■ **ITALIE : le gouverneur de la banque centrale, Antonio Fazio,** a lancé une mise en garde mercredi contre un risque de creusement du déficit public en 1999. *« L'évolution du déficit cette année et dans les années à venir demande un contrôle attentif et ponctuel »*, a-t-il souligné.

■ **DANEMARK : la dette de l'Etat a diminué de 34,4 milliards de couronnes danoises** (4,6 milliards d'euros) en 1998, à 567,1 milliards de couronnes, soit 48,5 % du PIB contre 53,6 % en 1997, a indiqué mercredi la banque centrale. La dette totale du secteur public, selon les critères du traité de Maastricht, s'est élevée, pour sa part, à 657 milliards de couronnes, soit 59 % du PIB, au 31 décembre 1998, *contre 64 % à la fin de 1997*.

■ **ESPAGNE : la croissance** a été une nouvelle fois en 1998 l'une des plus fortes de l'Union européenne *avec 3,8 %, en dépit d'un ralentissement* au dernier trimestre. L'an passé, l'Espagne a même amélioré la performance de 1997, année qui s'était terminée avec une croissance de 3,5 %, selon une révision en hausse de l'Institut national de la statistique.

■ **FRANCE : les industriels s'attendent à une légère baisse du** rythme de leur activité au cours des prochains mois et leurs perspectives *générales de production* baissent nettement, selon l'enquête mensuelle de l'Insee publiée *jeudi*. Le niveau du solde d'opinion est au-dessous de sa moyenne de longue période, constate cependant l'Insee. Selon les chefs d'entreprise interrogés en février, le rythme de progression de l'activité s'est stabilisé au cours des derniers mois.

■ **UKRAINE : le président Leonid Koutchma a signé mercredi un décret** introduisant un impôt sur l'utilisation des téléphones portables et sur les transactions immobilières pour contribuer au paiement des arriérés de retraite. *Ces nouveaux impôts permettront* de collecter 130 millions de hryvnias (33,6 millions d'euros) supplémentaires par an pour payer les arriérés de retraite, qui ont atteint 1,97 milliard de hryvnias au début de cette année.

■ **LITUANIE : le chômage a atteint 7,7 % de la population active** en janvier, a annoncé mercredi le Bureau national des statistiques. Il s'était établi à 6,9 % *en décembre*.

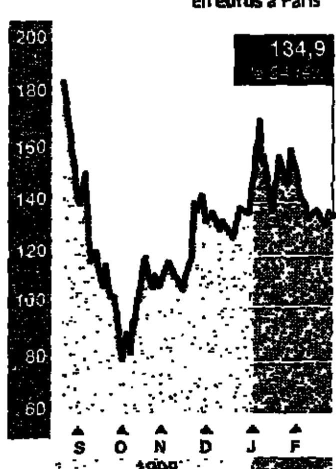
VALEUR DU JOUR

SG Paribas stagne malgré ses plus-values

LE FUTUR GROUPE SG Paribas a une grande force, en particulier lorsque le marché boursier est porteur : son portefeuille de participations. Le résultat des deux banques en 1998 en donne une preuve. Malgré des activités de banque de financement et d'in*vestissement qui n'ont rien rap*porté aux deux banques l'an dernier, elles annoncent une progression de leurs bénéfices. Paribas revendique une hausse de 26 % à 1 milliard d'euros (6,56 milliards de francs), à périmètre constant. Sans tenir compte de *cette correction, le résultat* est stable. La Société générale annonce une progression de 15,2 % à 1,073 milliard d'euros (7 milliards de francs). Sur ce total de 2,1 milliards d'euros pour l'ensemble SG Paribas, les plus-values tirées des portefeuilles de participations (avant impôt) représentent plus de la moitié : 1,2 milliard d'euros ! Parallèlement, les plus-values latentes des deux banques ont progressé. La bonne santé de l'activité en France a soutenu leur résultat.

A l'issue de l'offre publique d'échange d'actions en cours, si celle-ci est un succès, les deux établissements imputeront à leur résultat une provision de restructuration qui ramènera le résultat net de SG à *675 millions* d'euros et celui de Paribas à 602 millions d'euros. A hauteur de 40 %, cette provision *financera* la refonte des infrastructures des deux banques,

Action Société générale



notamment informatiques qui commencera après l'an 2000. Environ 40 % couvriront le coût d'adaptation du dispositif de ressources humaines, en France et à l'étranger et permettront notam*ment de faire face aux coûts de* formation et de reconversion. Une première consultation des organisations syndicales a été organisée pour mettre sur pied une *cellule de concertation. Enfin le* solde de la provision – 20 % – couvrira des charges fiscales et des *frais de consultants*.

La Bourse reste sceptique face à la fusion. Mercredi *24* février, l'action SG s'échangeait à 134,90 euros, 15 % en dessous de son cours avant l'*annonce de l'opération*.

Sophie Fay

SUR LES MARCHÉS

PARIS

*LA BOURSE faisait preuve d'irré*gularité jeudi 25 février. En baisse de 1,29 %, à 4 159,33 points, à l'ouverture, l'indice CAC 40 revenait dans le vert une heure après le début de la séance pour s'inscrire de nouveau en léger recul de 0,02 %, à 4 211,53 points, vers 12 heures. Les *opérateurs faisaient preuve de* prudence après cinq séances consécutives de hausse et se montraient préoccupés par la hausse des taux d'intérêt.

FRANCFORT

LA BOURSE réduisait ses pertes vers 12 heures. En baisse de 0,71 %, à 5 022,57 points, en début de séance, l'indice Dax reculait de 0,93 %, à 5 011,33 points. Mercredi, *la Bourse allemande avait gagné* 0,91 %, à 5 058,29 points.

LONDRES

LA BOURSE marquait une pause jeudi 25 février. Deux heures après l'ouverture de la séance, l'indice Footsie 100 cédait 0,33 %, à 6 286,50 points. Mercredi, l'indice vedette de la Bourse de Londres avait inscrit un nouveau record en clôture mercredi 24 février, avec *un gain de 2,47 %, à 6 307,6 points*.

TOKYO

LA BOURSE a fini en hausse jeudi *25 février. L'indice Nikkei a gagné* 0,80 %, à 14 470,45. La faiblesse du yen a favorisé les sociétés exportatrices. Les valeurs de communication ont été également bien orientées.

NEW YORK

L'INDICE DOW JONES de la Bourse américaine a perdu 1,52 % à 9 399,67 points mercredi 24 février, entraînant dans son sillage l'indice de la Bourse électronique Nasdaq qui a cédé 1,56 % à 2 339,38 points. Le marché américain, ancré dans le vert une *grande partie de la séance*, a décroché brutalement moins de deux heures avant la clôture. Des craintes persistent sur l'impact des difficultés économiques dans certaines régions du monde pour l'économie américaine.

TAUX

LES MARCHÉS OBLIGATAIRES continuaient d'être mal orientés jeudi 25 février en début de matinée. *Le rendement des obligations* de l'État français émises à dix ans s'inscrivait à 3,99 % et celui des bunds allemands émis à la même échéance s'établissait à 3,90 %. *Outre-Atlantique, le rendement* de l'obligation du Trésor à trente ans s'affichait mercredi à 5,51 %. Le taux d'intérêt de l'obligation à trente ans est à son plus haut depuis le 21 août 1998.

MONNAIE

L'EURO remontait très légèrement lors des premières transactions jeudi 25 février. La monnaie européenne s'échangeait à 1,1022 dollar contre *1,0998* dollar à New York la veille au soir. Le dollar relâchait sa pression sur le yen *sous l'effet de prises de bénéfices* et se négociait à 120,53 yens, contre 121.48 yens à New York.

Taux de change fixe zone €uro

€uro contre ▶	Taux	contre franc ▶	Taux
FRANC	6,55957	€URO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

Hors zone €uro

€uro contre ▶	24/02
COURONNE DANOISE	7,4345
COUR. NORVÉGIENNE	8,6540
COUR. SUÉDOISE	8,9115
COURONNE TCHÈQUE	37,993
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7465
DOLLAR CANADIEN	1,6582
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0768
DRACHME GRECQUE	322,35
FLORINT HONGROIS	252,23
ZLOTY POLONAIS	4,2813

Cours de change croisés

25/02 12 h 30 ▶	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours €URO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	....	0,82884	1,10255	0,16808	1,60475	0,69314
YEN	120,68000	....	133,01500	20,28500	133,65000	83,54500
€URO	0,90699	0,75179	...	0,15245	1,45565	0,62900
FRANC	5,94945	4,92995	6,55957	....	9,54480	4,12410
LIVRE	0,62315	0,51640	0,68700	0,10475	....	0,43210
FRANC SUISSE	1,44270	1,19560	1,59000	0,24250	2,31440	...

Taux d'intérêt (%)

Taux 24/02 ▶	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,13	2,90	3,97	4,82
ALLEMAGNE	3,06	3,12	3,88	4,80
GDE-BRETAG.	5,60	5,25	4,42	4,36
ITALIE	....	3,02	4,10	5,01
JAPON	0,15	0,14	1,90	....
ÉTATS-UNIS	4,78	4,68	5,10	5,42
SUISSE	1	1,15	2,36	3,82
PAYS-BAS	3,18	3,03	3,97	4,84

Matif

Cours 12 h 30 ▶	Volume 25/02	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
MARS 99	8500	111,21	111,22
Euribor 3 mois			
MARS 99	1770	96,96	96,96

Matières premières

En dollars ▶	Cours 24/02	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1399,5	– 0,46
ALUMINIUM 3 MOIS	1188	....
PLOMB 3 MOIS	523	....
ETAIN 3 MOIS	5370	0,28
ZINC 3 MOIS	1033	– 0,10
NICKEL 3 MOIS	4990	....
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,53	– 0,54
PLATINE A TERME	83533,53	1,75
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLE (CHICAGO)	244	– 0,10
MAÏS (CHICAGO)	206,5	– 0,12
SOJA TOURTEAU (CHG.)	122	0,26
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1295	– 0,77
CAFÉ (LONDRES)	1718	....
SUCRE BLANC (PARIS)	233	....

Pétrole

En dollars ▶	Cours 24/02	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	11,08	....
WTI (NEW YORK)	11,86	....
LIGHT SWEET CRUDE	12,49	2,38

Or

En €uros ▶	Cours 24/02	Var % 23/02
OR FIN KILO BARRE	8370	+ 1,33
OR FIN LINGOT	8370	– 0,12
ONCE D'OR (LO) $	285,75	....
PIÈCE FRANCE 20 F	49,50	+ 0,20
PIÈCE SUISSE 20 F	48,20	– 2,43
PIÈCE UNION LAT. 20 F	49,50	....
PIÈCE 10 DOLLARS US	259,25	....
PIÈCE 20 DOLLARS US	435	+ 0,46
PIÈCE 50 PESOS MEX.	313,75	– 0,16

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde », www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● Les actions des constructeurs automobiles ont été mal orientées mercredi 24 février. **DaimlerChrysler** a reculé de 3,56 %, à 78,5 euros. **Volkswagen** a plongé de 6,26 %, à 62,85 euros, la chute dépassant même les 12 % à l'ouverture. Les investisseurs ont été refroidis par les prévisions délivrées mardi soir par le constructeur automobile allemand pour 1999, qui ont occulté l'annonce de gains records en 1998.

● **Allianz** a progressé mercredi de 0,35 %, à 286 euros. Les résultats 1998 de l'assureur ont été dopés par l'intégration des AGF, son bénéfice net progressant de 30 %.

● **Diageo** a gagné mercredi 3,79 %, à 692,5 pence. *Le groupe de spiritueux a annoncé la vente de six de ses marques d'alcools américaines pour un total de 171 millions de dollars (155,5 millions d'euros).*

● **HypoVereinsbank** a connu mercredi un retour en grâce des investisseurs, avec un bond de 7,32 %, à 52,05 euros. Le titre se distinguait par ses contre-performances boursières depuis janvier.

● **Marks and Spencer** a avancé mercredi de 5,51 %, à 401,75 pence. A la suite de la dégradation de ses résultats, le groupe de distribution va supprimer 31 de ses 125 principaux postes d'encadrement.

STOXX 653 — sur un an: 294,27 — sur 5 jours: V 285,99 · L 289,59 · M 292,76 · M 295,81 · J 294,27 (9 MARS · 28 AOÛT · 25 FÉV.)

EURO STOXX 50 — sur un an: 3536,57 (3685 · 3432 · 3178 · 2925 · 2672 · 2419; 25 FÉV. · 27 AOÛT · 25 FÉV.) — sur 5 jours: V 3415,52 · L 3470,89 · M 3537,61 · M 3560,96 · J 3536,57

25/02 12 h 47 ▶

AUTOMOBILE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AUTOLIV SDR	SE	35,46	-1,25
BASF AG	BE •	31,4	-0,63
BMW	DE •	663	-0,60
CONTINENTAL AG	DE •	23,16	-2,94
DAIMLERCHRYSLER	DE •	88,75	-2,90
FIAT	IT •	2,81	+2,55
FIAT PRIV.	IT •	1,43	+2,88
LABINAL /RM	FR •	184,2	-1,97
LUCAS VARITY	GB	4,13	+0,35
MAGNETI MARELLI	IT •	1,37	-0,72
MICHELIN -B- /RM	FR •	40,6	-0,98
PEUGEOT /RM	FR •	124,5	-0,48
PIRELLI	IT •	2,68	-0,74
RENAULT	FR •	45,04	-3,01
SOMMER ALLIBER/	FR •	22,41	-1,28
VALEO /RM	FR •	82,2	-1,32
VOLKSWAGEN	DE •	62,7	-0,95
VOLVO -A-	SE	23,62	-0,47
VOLVO -B-	SE	24,29	-0,69
▶ DJ E STOXX AUTO P		270,37	-2,06

BANQUES

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ABBEY NATIONAL	GB	18,57	+0,71
ABN AMRO HOLDIN	NL •	18,7	-1,32
ALLIED IRISH BA	GB	15,69	+2,86
ALPHA CREDIT BA	GR	101,85	....
ARGENTARIA R	ES •	22,04	-1,48
B. PINTO MAYOR R	PT •	16,39	+0,49
BANCO ESSI R	PT •	10,2	....
BANK AUSTRIA AG	AT •	48,49	-1,10
BANK OF IRELAND	GB	19,11	-0,53
BANK OF PIRAEUS	GR	41,38	....
BANKINTER R	ES •	33,92	....
BARCLAYS PLC	GB	24,96	-1,60
BAYR.HYPO-U.VER	DE •	51,2	-2,10
BCA FIDEURAM	IT •	5,36	-1,65
BCA INTESA	IT •	5,04	-0,98
BCA ROMA	IT •	1,36	-1,45
BCO BILBAO VIZC	ES •	13,6	-2,23
BCO CENTRAL HIS	ES •	10,99	-0,99
BCO POPULAR ESP	ES •	60,9	-0,65
BCO SANTANDER	ES •	18,46	-0,75
BCP REG	PT •	27,21	+0,41
BNP /RM	FR •	73,6	-1,87
CCF /RM	FR •	78,85	+1,08
CHRISTIANIA BK	NO	3,42	+0,68
COMIT	IT •	5,87	-1,34
COMM.BANK OF GR	GR	109,89	....
COMMERZBANK	DE •	25,75	-0,19
DEN DANSKE BK	DK	103,57	-3,68
DEN NORSKE BANK	NO	3,28	+0,35
DEUTSCHE BANK A	DE •	48,5	-1,42
DEXIA CC	BE •	139,3	+0,94
DEXIA FCE RM	FR •	124,5	+1,38
DRESDNER BK AG	DE •	33,5	-1,90
ERGO BANK	GR	71,26	....
FIRST AUSTRIAN	AT •	575	....
FOERENINGSSB A	SE	21,38	-1,80
FOKUS BK	NO	8,90	....
HALIFAX	GB	11,49	-0,25
HSBC HOLDS	GB	25,06	-1,43
IMI	IT •	....	....
IONIAN BK REG.S	GR	50,57	....
JYSKE BANK REG	DK	78,09	+0,62
KAPITAL HOLDING	DK	45,06	....
KBC BANCASSURAN	BE •	71	+1,07
LLOYDS TSB	GB	13,41	-0,86
MERITA	FI •	5,38	-0,74
NAT BANK GREECE	GR	61,98	....
NATEXIS	FR •	53	+0,95
NATL WESTM BK	GB	19,60	-1,24
NORDBANKEN HOLD	SE	5,67	....
OBERBANK	AT •	62,8	....
POLO BANCA 1473	IT •	23,05	-1,07
ROYAL BK SCOTL	GB	17,87	-0,89
S-E-BANKEN -A-	SE	10,38	-2,53
SPAREBANKEN NOR	NL •	163,5	-0,30
STE GENERAL-A-/	FR •	132,8	-1,56
SV HANDBK -A-	SE	33,50	+0,84
UBS REG	CH	292,03	-0,96
UNICREDITO ITAL	IT •	4,71	+0,21
UNIDANMARK -A-	DK	65,24	....
XIOSBANK	GR	44,38	....
▶ DJ E STOXX BANK P		264,78	-0,76

PRODUITS DE BASE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ACERINOX REG	ES •	....	....
ALUMINIUM GREEC	GR	61,61	....
ARJO WIGGINS AP	GB	1,71	+5,36
ASSIDOMAEN AB	SE	16,16	....
AVESTA	SE	3,47	-1,90
BEKAERT	BE •	368,5	+0,27
BILTON	GB	4,40	....
BOEHLER-UDDEHOL	AT •	42,8	-1,13
BRITISH STEEL	GB	1,79	-1,60
BUHRMANN NV	NL •	16,86	-1,46
BUNZL PLC	GB	3,33	+1,78
CART.BURGO	IT •	5,2	-1,62
DEGUSSA-HUELS	DE •	32,4	-0,92
ELKEM ASA, OSLO	NO	12,48	....
ELVAL	GR	10,70	....
INPARSA	PT •	19,21	+0,58
JOHNSON MATTHEY	GB	6,77	+0,65
MAYR-MELNHOF KA	AT •	43,01	-0,42
METSAE-SERLA A	FI •	6,25	....
MODO B FR	SE	23,62	-1,17
NORSKE SKOGIND-	NO	27,73	+0,42
OUTOKUMPU OY -A	FI •	7,7	....
PECHINEY-A-	FR •	30,8	-1,25
PORTUCEL INDUST	PT •	5,28	+0,19
RAUTARUUKKI K	FI •	5,72	+2,14
RIO TINTO	GB	11,80	-0,73
SIDENOR	GR	21,72	....
SILVER & BARYTE	GR	31,02	....
SMURFIT JEFFERS	GB	1,87	+3,20
SONAE INDUSTRIA	PT •	11,76	-0,76
SOPORCEL	PT •	12,2	-0,41
SSAB SW ST A FR	SE	9,65	-1,15
STORA ENSO -A-	FI •	7,8	....
STORA ENSO -R-	FI •	7,95	+0,63
SVENSKA CELLULO	SE	18,46	-0,30
THYSSEN	DE •	181	-0,55
TRELLEBORG B	SE	8,30	-0,67
UNION MINIERE	BE •	29,49	+1,17
UPM-KYMMENE COR	FI •	23,7	-0,21
USINOR	FR •	11,95	+0,57
VIOHALCO	GR	30,71	....
VOEST-ALPINE ST	AT •	28,33	+1,29
▶ DJ E STOXX BASE P		150,52	-0,42

CHIMIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AGA -A-	SE	12,06	-0,92
AGA -B-	SE	11,95	-2,29
AIR LIQUIDE /RM	FR •	140,5	-3,17
AKZO NOBEL	NL •	....	....
BASF AG	DE •	31,4	-0,63
BAYER AG	DE •	31,75	-3,05
BOC GROUP PLC	GB	12,28	+2,42
CIBA SPEC CHEM	CH	65,57	-1,87
CLARIANT N	CH	446,68	-1,66
DYNO INDUSTRIER	NO	13,98	+1,68
EMS-CHEM HOLD A	CH	4739,65	-1,63
HENKEL KGAA VZ	DE •	73	+0,69
HOECHST AG	DE •	42,9	-1,61
ICI	GB	7,92	....
KEMIRA	FI •	5,55	+0,91
LAPORTE	GB	8,18	-0,35
LENZING AG	AT •	55,4	+0,45
PERSTORP -B-	SE	8,81	-0,63
SNIA BPD	IT •	1,28	....
SOLVAY	BE •	63,5	-0,55
TESSENDERLO CHE	BE •	45	....
UCB	BE •	....	....
▶ DJ E STOXX CHEM P		239,92	-1,62

CONGLOMÉRATS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AKER RGI -A-	NO	10,40	+5,88
CGIP /RM	FR •	49,6	-2,75
CIR	IT •	1	-0,99
D'IETEREN SA	BE •	441	+0,68
GAZ ET EAUX /RM	FR •	40,5	....
GBL	BE •	189,7	-1,91
GENL ELECTR CO	GB	7,60	....
GEVAERT	BE •	68,2	-2,57
HAGEMEYER NV	NL •	28,95	-1,19
INCHCAPE PLC	GB	2,15	-1,83
INVESTOR -A-	SE	36,47	-1,07
INVESTOR -B-	SE	37,37	-1,33
KVAERNER -A-	NO	17,97	+3,32
KVAERNER -B-	NO	14,68	+3,25
LVMH / RM	FR •	201	+1,52
MYTILINEOS HOLD	GR	14,13	....
NORSK HYDRO	NO	31,20	+0,56
OERLIKON-BUEHRL	CH	106,65	....
ORKLA -A-	NO	12,60	+0,33
ORKLA -B-	NO	10,75	+0,54
SONAE INVESTIME	PT •	38,1	-1,15
VEBA AG	DE •	49,3	-1,40
▶ DJ E STOXX CONG P		224,62	-0,27

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
BRITISH TELECOM	GB	16,02	+0,91
CABLE & WIRELES	GB	12,36	+1,67
DEUTSCHE TELEKO	DE •	40,5	-0,49
EUROPOLITAN HLD	SE	100,43	+0,56
FRANCE TELECOM	FR •	82,9	-0,72
HELLENIC TELE (	GR	24,82	....
KONINKLIJKE KPN	NL •	48,15	+0,87
PORTUGAL TELECO	PT •	45	....
SWISSCOM N	CH	353,20	-1,23
TELE DANMARK	DK	110,30	-1,20
TELECEL	PT •	166,8	-0,27
TELECOM ITALIA	IT •	9,8	-2,58
TELECOM ITALIA	IT •	6,35	-3,35
TELEFONICA	ES •	42	+0,07
TIM	IT •	6,55	-0,30
VODAFONE GROUP	GB	17,03	-0,76
▶ DJ E STOXX TCOM P		704,38	-0,91

CONSTRUCTION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AALBORG PORTLAN	DK	16,81	....
ACCIONA	ES •	57,45	-0,43
ACESA REG	ES •	13,2	-1,12
AKTOR SA	GR	12,25	....
ASKO OY	FI •	13,8	+0,73
AUMAR	ES •	23,1	-0,04
AUTOSTRADE	IT •	7,4	-0,54
BCA INTESA	IT •	5,04	-0,93
BICC PLC	GB	1,19	-1,20
BILFINGER & BER	DE •	18	+2,27
BLUE CIRCLE IND	GB	4,45	....
BOUYGUES /RM	FR •	242	-1,43
BPB	GB	3,21	....
CARADON	GB	2,08	-0,69
CBR	BE •	81,2	-0,98
CHARTER	GB	5,01	-0,29
CIMPOR SGPS R	PT •	25,25	-0,16
COLAS /RM	FR •	178,3	-0,06
CRH PLC	GB	11,04	-31,84
CRISTALERIA ESP	ES •	47,99	-1,28
DRAGADOS CONSTR	ES •	24,65	-2,81
FOM CON CONTRAT	ES •	64,3	-1,83
GROUPE GTM	FR •	88,2	-0,81
HEIDELBERGER ZE	DE •	59,5	-3,64
HELL.TECHNODO.R	GR	9,73	....
HERACLES GENL R	GR	22,19	....
HOCHTIEF ESSEN	DE •	31,1	-2,81
HOLDERBANK FINA	CH	232,75	-4,63
HOLDERBANK FINA	CH	958,59	-0,13
IMETAL /RM	FR •	107	-0,93
ITALCEMENTI	IT •	10,15	-3,33
ITALCEMENTI RNC	IT •	4,32	-2,26
LAFARGE /RM	FR •	83,8	-2,39
MICHANIKI REG.	GR	7,63	....
PARTEK	FI •	7,9	+1,28
PHILIPP HOLZMAN	DE •	123	-0,81
PILKINGTON PLC	GB	0,90	....
POTAGUA -B-	DK	18,83	-1,41
RMC GROUP PLC	GB	9,82	+1,05
RUGBY GRP	GB	1,37	-1,05
SAINT GOBAIN /R	FR •	137,7	+0,44
SEMAPA	PT •	15,06	+0,07
SKANSKA -B-	SE	29,62	-0,75
SUPERFOS	DK	13,45	....
TARMAC	GB	1,51	+0,97
TAYLOR WOODROW	GB	2,44	-0,59
TECHNIP /RM	FR •	84,15	-3,16
TITAN CEMENT RE	GR	66,23	....
UNICEM	IT •	10	-1,48
URALITA SA	ES •	9,15	-1,19
VALENCIANA CEM	ES •	11,34	+0,62
WIENERB BAUSTOF	AT •	178,55	-0,57
WILLIAMS	GB	5,52	+2,15
▶ DJ E STOXX CNST P		190,27	-0,91

CONSOMMATION CYCLIQUE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ACCOR /RM	FR •	217	-1,36
ADIDAS-SALOMON	DE •	87,3	-0,23
AMER GROUP A	FI •	12,5	+3,31
AUSTRIAN AIRLIN	AT •	30	+0,67
BANG & OLUFSEN	DK	61,87	-0,10
BARRATT DEV PLC	GB	3,75	-1,90
BEAZER GROUP	GB	2,41	-1,78
BENETTON GROUP	IT •	1,51	+0,67
BERKELEY GROUP	GB	8,17	-0,35
BRITISH AIRWAYS	GB	6,90	-1,45
BRYANT GROUP PL	GB	1,70	....
CHARGEURS RM	FR •	42,7	+1,67
CLUB MED. /RM	FR •	86,1	+0,41
COATS VIYELLA	GB	0,55	+2,70
COMPASS GRP	GB	11,29	+5,14
COURTAULDS TEXT	GB	2,08	+2,88
DT.LUFTHANSA N	DE •	19,6	-1,16
ELECTROLUX -B-	SE	17,95	-1,54
EMI GROUP	GB	6,42	+3,76
EURO DISNEY /RM	FR •	1,2	+0,84
FINNAIR	FI •	4,7	-0,42
G WIMPEY PLC	GB	1,93	....
GRANADA GROUP P	GB	18,09	+1,72
HERMES INTL	FR •	69,5	+1,15
HPI	IT •	0,57	-1,72
HUNTER DOUGLAS	NL •	28,9	+1,05
KLM	NL •	24,55	-1,41
LADBROKE GRP	GB	4,24	+3,18
MOULINEX /RM	FR •	9,98	+1,22
NCL HLDG	NO	2,16	....
PATHE /RM	FR •	244	+0,99
PENTLAND GRP	GB	1,41	-1,02
PERSIMMON PLC	GB	3,11	....
RANK GROUP	GB	3,36	-2,53
SAIRGROUP N	CH	197,30	-0,47
SAS DANMARK A/S	DK	8,94	....
SEB /RM	FR •	59,85	+3,82
THE SWATCH GRP	CH	535,76	+2,15
THE SWATCH GRP	CH	120,61	-0,13
WILLIAM BAIRD	GB	1,53	+5
WILSON BOWDEN	GB	8,43	....
WOLFORD AG	AT •	47,8	-3,24
WWW UK UNITS	GB	0,73	+2,04
▶ DJ E STOXX CYC GO P		154,68	-0,53

PHARMACIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ASTRA -A-	SE	18,35	-1,21
ASTRA -B-	SE	18,35	-0,91
ELAN CORP	GB	67,44	+0,09
GLAXO WELLCOME	GB	30,29	-2,34
NOVARTIS N	CH	1634,25	-0,12
NOVO NORDISK B	DK	102,23	-1,01
ORION A	FI •	20	+0,50
ORION B	FI •	19,8	-0,95
RHONE POUL./RM	FR •	44,1	....
ROCHE HOLDING	CH	16201,38	-0,27
ROCHE HOLDING G	CH	11593,48	+0,27
SANOFI /RM	FR •	166	-0,72
SCHERING AG	DE •	118	+0,25
SMITHKLINE BEEC	GB	13,18	-0,55
ZENECA GROUP	GB	38,27	-0,04
▶ DJ E STOXX PHAR P		406,42	-0,26

(Publicité)



ENERGIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AKER MARITIME	NO	6,36	+3,77
BG	GB	5,29	+1,11
BP AMOCO	GB	12,87	+1,14
BURMAH CASTROL	GB	11,76	-0,61
CESPA	ES •	32,56	-0,21
ELECTRAFINA	BE •	167,5	-0,74
ELF AQUITAINE /	FR •	96,55	+2,66
ENI	IT •	5,23	-1,13
ENTERPRISE OIL	GB	3,62	+3,75
F.OLSEN ENERGY	NO	6,30	-0,91
LASMO	GB	1,57	-0,92
OCEAN RIG	NO	0,19	+2,50
OMV AG	AT •	82,4	-1,32
PETROFINA SA BR	BE •	420,5	+0,96
PETROLEUM GEO-S	NO	10,46	+0,56
PRIMAGAZ /RM	FR •	74,6	-2,93
PROSAFE	NO	5,08	....
REPSOL	ES •	48,55	-0,06
ROYAL DUTCH CO	NL •	39,55	-0,38
SAGA PETROLEUM	NO	7,74	+1,52
SAIPEM	IT •	3,18	-0,63
SHELL TRANSP &	GB	4,91	-2,03
SMEDVIG -A-	NO	7,05	....
TOTAL /RM	FR •	95,7	+1,92
▶ DJ E STOXX ENGY P		227,21	+0,17

SERVICES FINANCIERS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
3I	GB	9,33	....
ALMANIJ	BE •	71,85	+0,21
ALPHA FINANCE	GR	44,49	....
AMVESCAP	GB	8,73	-2,44
BAIL INVEST /RM	FR •	127	-0,78
BPI-SGPS N	PT •	31,78	-0,19
BRITISH LAND CO	GB	7,35	+1,61
CAPITAL SHOPPIN	GB	5,62	-0,77
COBEPA	BE •	66,25	....
CORP FIN ALBA -	ES •	136,75	-0,91
CPR /RM	FR •	35,84	-0,44
CS GROUP N	CH	144,13	-0,97
EURAFRANCE /RM	FR •	452,1	+0,02
FONCIERE LYONNA	FR •	130	-0,46
FORTIS AG	BE •	....	....
GECINA /RM	FR •	103,4	+1,08
HAMMERSON	GB	5,81	-0,50
IMMEUBLES FRANC	FR •	17,49	+1,99
KAPITAL HOLDING	DK	45,06	....
LAND SECURITIES	GB	11,75	+1,12
LIBERTY INT.HDG	GB	6,19	+1,19
MEDIOBANCA	IT •	10,7	+0,47
MEDIOLANUM	IT •	5,92	-1
MEPC PLC	GB	6,60	+1,34
METROVACESA	ES •	23,48	-0,09
NATIO-INTER -C-	NL •	....	....
PARIBAS	FR •	78,55	-0,06
PROVIDENT FIN	GB	13,71	+2,61
RODAMCO NV	NL •	21,15	+0,48
SCHRODERS PLC	GB	18,87	-0,08
SEFIMEG N /RM	FR •	63,9	+0,31
SIMCO N /RM	FR •	84	+0,24
SLOUGH ESTATES	GB	4,68	-0,62
SOPHIA /RM	FR •	36,7	-0,03
UNIBAIL /RM	FR •	115,6	-0,77
UNIM	IT •	0,51	+2
VALLEHERMOSO	ES •	11,09	+0,36
WOOLWICH PLC	GB	5,77	-0,50
▶ DJ E STOXX FINS P		246,26	-0,48

ALIMENTATION ET BOISSON

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ALLIED DOMECQ	GB	6,92	+0,85
ASSOCIATE BRIT	GB	7,15	-1,99
BASS	GB	12,03	+1,22
BBAG OE BRAU-BE	AT •	43,45	-0,23
BONGRAIN /RM	FR •	348	+0,87
BRAU-UNION	AT •	47	-1,05
CADBURY SCHWEPP	GB	14,15	-2,60
CARLSBERG -B-	DK	41,02	+1,77
CARLSBERG AS -A	DK	40,35	+0,10
CHR. HANSEN HLD	DK	104,92	-0,52
CULTOR -1-	FI •	8,9	+8,54
DANISCO	DK	43,58	-0,61
DANONE /RM	FR •	231,6	+0,09
DELTA DAIRY	GR	16,65	....
DIAGEO	GB	9,97	-1,15
ELAIS OLEAGINOU	GR	21,05	....
ERID.BEGH.SAY /	FR •	129,1	-0,39
GREENCORE GROUP	GB	3,60	+1,84
HEINEKEN	NL •	46,85	-0,11
HELLENIC BOTTLI	GR	30,15	....
HELLENIC SUGAR	GR	8,44	....
HUHTAMAEKI I VZ	FI •	31,99	-0,03
KERRY GRP-A-	GB	11,58	....
MONTEDISON	IT •	0,93	+1,09
NESTLE N	CH	1736,51	-1,11
PARMALAT	IT •	1,31	-0,76
PERNOD RICARD /	FR •	56,2	-2,68
RAISIO GRP K	FI •	5,91	....
RAISIO GRP V	FI •	5,95	-0,50
RIEBER & SON -B	NO	5,55	....
TATE & LYLE	GB	6,47	-0,22
UNICER REG	PT •	20,6	-0,48
UNIGATE PLC	GB	6,03	+1,47
UNILEVER	NL •	69,25	+0,36
UNILEVER	GB	9,08	+0,81
▶ DJ E STOXX F & BV P		236,27	-0,18

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ABB AB -A-	SE	10,55	....
ABB AB -B-	SE	10,55	+0,53
ABB BADEN	CH	1120,45	+0,34
ADECCO CHESEREX	CH	469,89	+1,22
ALSTOM	FR •	24,33	-1,90
ALUSUISSE LON G	CH	1018,19	-0,73
ASSOC BR PORTS	GB	3,98	+0,74
ATLAS COPCO -A-	SE	22,56	-0,99
ATLAS COPCO -B-	SE	22,39	-1,24
ATTICA ENTR SA	GR	7,60	....
BAA	GB	10,23	-0,42
BBA GROUP PLC	GB	5,64	+1,33
BERGESEN	NO	12,60	+3,81
BONHEUR	NO	16,76	....
CMB	BE •	31,5	+1,61
COOKSON GROUP P	GB	2,16	....
DAMPSKIBS -A-	DK	5044,06	-1,32
DAMPSKIBS -B-	DK	5514,83	+0,68
DAMSKIBS SVEND	DK	7868,72	+0,28
DELTA PLC	GB	1,87	+5,74
DET SONDENFJ NO	NO	5,89	+2
ELECTROCOMPONEN	GB	5,30	+1,39
EQUANT NV	DE •	68,8	+0,58
FINNLINES	FI •	29	+1,75
FKI	GB	2,35	+0,62
FLS IND.B	DK	19,37	....
FLUGHAFEN WIEN	AT •	36,82	-3,17
GKN	GB	11,97	-0,12
GLYNWED INTL PL	GB	2,75	+7,39
HALKOR	GR	9,11	....
HANSON PLC	GB	7,48	+2,18
HAYS	GB	8,79	+5,40
HEIDELBERGER DR	DE •	51,6	-0,39
HELLAS CAN SA P	GR	20,16	....
IFIL	IT •	3,19	+3,57
IMI PLC	GB	3,23	+1,37
ISS INTL SERV-B	DK	53,53	-5,01
KOEBENHAVN LUFT	DK	96,17	....
KON.NEDLLOYD	NL •	10,6	+0,95
KONE B	FI •	105	-0,47
LAHMEYER	DE •	46,45	....
LEGRAND /RM	FR •	199,8	-0,94
LEIF HOEGH	NO	10,80	+2,75
LINDE AG	DE •	500	-1,77
MAN AG	DE •	249,5	-0,99
MANNESMANN AG	DE •	124,65	-2,31
METALLGESELLSCH	DE •	16,1	-0,92
METRA A	FI •	16,8	+2,44
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,01	+0,98
NFC	GB	2,19	-0,66
NKT HOLDING	DK	70,62	....
OCEAN GROUP	GB	12,23	+3,31
PENINS.ORIENT.S	GB	13,28	+29,10
PREMIER FARNELL	GB	2,73	-1,05
PREUSSAG AG	DE •	457	-0,22
RAILTRACK	GB	20,85	+0,56
RANDSTAD HOLDIN	NL •	47,45	-1,66
RATIN -A-	DK	184,28	+0,74
RATIN -B-	DK	189,66	-1,40
RAUMA OY	FI •	10,4	+1,46
RENTOKIL INITIA	GB	6,78	....
REXAM	GB	2,80	+1,05
REXEL /RM	FR •	76,3	+1,67
RHI AG	AT •	25,15	-6,33
RIETER HLDG N	CH	533,25	-0,47
SANDVIK -A-	SE	17,28	-0,65
SANDVIK -B-	SE	17,34	-0,32
SAURER ARBON N	CH	414,88	+0,16
SCANIA AB -A-	SE	23,79	+4,18
SCANIA AB -B-	SE	24,01	+3,38
SCHINDLER HOLD	CH	1427,23	+0,22
SCHINDLER HOLD	CH	1511,92	-0,41
SCHNEIDER /RM	FR •	54,55	+0,46
SEAT-PAGINE GIA	IT •	1,19	+1,71
SECURICOR	GB	8,11	-0,48
SECURITAS -B-	SE	15,43	-2,14
SGS GENEVA BR	CH	718,85	-0,26
SHANKS & MCEWAN	GB	3,83	+0,40
SIDEL /RM	FR •	69	-0,43
BTR SIEBE	GB	3,89	+6,80
SITA /RM	FR •	182	....
SKF -A-	SE	12,01	+2,39
SKF -B-	SE	12,51	+2,29
SOPHUS BEREND -	DK	30,53	-0,87
SOPHUS BERENDS	DK	29,19	-0,10
STORK NV	NL •	17,8	-3
SULZER FRAT.SAI	CH	635,13	-0,93
SVEDALA	SE	14,25	-1,17
SVENDBORG -A-	DK	7397,94	....
T.I.GROUP PLC	GB	5,59	+4,05
TOMRA SYSTEMS	NO	32,47	-1,40
ULSTEIN HOLDING	NO	19,64	....
UNITOR	NO	8,09	....
VA TECHNOLOGIE	AT •	71,45	-0,76
VALMET	FI •	9,7	+2,11
▶ DJ E STOXX IND GO P		318,5	-1,16

ASSURANCES

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AGF /RM	FR •	51,2	-0,10
ALLEANZA ASS	IT •	10,1	-0,49
ALLIANZ AG	DE •	282	-1,74
ALLIED ZURICH	GB	13,67	-0,21
ASPIS PRONIA GE	GR	14,74	....
AXA /RM	FR •	124,8	+0,97
CGU	GB	14,05	+0,73
CORP.MAPFRE REG	ES •	20,38	-0,83
ERGO VERSICHERU	DE •	120	+1,69
ETHNIKI GEN INS	GR	39,20	....
FONDIARIA ASS	IT •	4,28	-0,70
FORSIKRING CODA	DK	96,85	....
FORTIS AMEV NV	NL •	74,7	....
GENERALI ASS.	IT •	36,2	-1,90
GENERALI HLD VI	AT •	201,95	+0,47
INA	IT •	2,13	+3,40
IRISH LIFE	GB	9,08	+1,13
LEGAL & GENERAL	GB	12,26	-7,35
MUENCH RUECKVER	DE •	187	-1,84
NORWICH UNION	GB	6,64	-3,36
POHJOLA GRP.B	FI •	51	+2
PRUDENTIAL CORP	GB	12,69	-0,34
RAS	IT •	9,96	+0,61
ROYAL SUN ALLIA	GB	7,79	....
SAMPO -A-	FI •	30,4	-1,94
SCHWEIZ RUECK N	CH	2193,51	+0,09
SEGUROS MUNDIAL	PT •	28,9	+0,70
SKANDIA FOERSAE	SE	16,66	+2,43
STOREBRAND	NO	7,11	-0,81
SWISS LIFE BR	CH	578,42	-2,74
TOPDANMARK AS	DK	177,55	....
TRYG-BALTICA	DK	22,87	-1,73
ZURICH ALLIED N	CH	620,45	-1,40
▶ DJ E STOXX INSU P		343,52	-0,51

MEDIAS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
B SKY B GROUP	GB	6,01	+0,36
CANAL PLUS /RM	FR •	302,1	-0,66
CARLTON COMMUNI	GB	9,17	+1,77
ELSEVIER	NL •	15,1	-0,98
HAVAS ADVERTISI	FR •	178	....
INDEPENDENT NEW	IR •	3,3	-1,49
LAGARDERE SCA N	FR •	36,86	+0,33
MEDIASET	IT •	8,37	+0,24
PEARSON	GB	19,79	-0,51
REED INTERNATIO	GB	9,09	-0,79
REUTERS GROUP	GB	12,81	+0,68
SCHIBSTED	NO	10,68	....
TF1	FR •	167,5	+0,84
UNITED NEWS & M	GB	8,63	+1,53
WOLTERS KLUWER	NL •	170,45	+0,21
WPP GROUP	GB	7,12	+0,82
▶ DJ E STOXX MEDIA P		326,77	-0,05

BIENS DE CONSOMMATION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AHOLD	NL •	35,4	-0,28
ASDA GROUP PLC	GB	2,21	+2,01
ATHENS MEDICAL	GR	21,53	....
AUSTRIA TABAK A	AT •	67,2	+0,38
BEIERSDORF AG	DE •	69,3	+4,21
BIC /RM	FR •	53	-2,03
BRIT AMER TOBAC	GB	8,28	....
CASINO GP /RM	FR •	81,45	-1,87
CFR UNITS -A-	CH	1430,36	+2,43
CPT MODERNES /R	FR •	526	+1,15
DELHAIZE	BE •	57,8	-0,17
ESSILOR INTL /R	FR •	353	-1,94
ETS COLRUYT	BE •	696	+3,73
FYFFES	GB	2,25	+6,90
GIB	BE •	37,4	+0,27
GOODYS	GR	27,73	....
IMPERIAL TOBACC	GB	10,43	-1,37
KESKO OY	FI •	12,65	+0,80
L'OREAL /RM	FR •	580,5	-3,36
MODELO CONTINEN	PT •	19,49	+0,93
PAPASTRATOS CIG	GR	14,16	....
PROMODES /RM	FR •	600	-0,50
RECKITT & COLMA	GB	12,41	-0,70
SAFEWAY	GB	3,98	+0,37
SAINSBURY J. PL	GB	5,27	-1,36
SEITA /RM	FR •	54,25	-2,08
SMITH & NEPHEW	GB	2,64	+1,11
STAGECOACH HLDG	GB	3,50	-2,82
TABACALERA REG	ES •	20,45	-1,45
TAMRO	FI •	3,86	-1,03
TESCO PLC	GB	2,54	+1,74
TNT POST GROEP	NL •	29,8	+1,88
▶ DJ E STOXX N CY G P		495,89	-1,07

COMMERCE DISTRIBUTION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ARCADIA GRP	GB	2,62	+2,86
BOOTS CO PLC	GB	14,47	-1,19
CARREFOUR /RM	FR •	650	....
CASTO.DUBOIS /R	FR •	193,1	+0,57
CENTROS COMER P	ES •	21,64	-1,24
CONTINENTE	ES •	27,25	-2,33
DIXONS GROUP PL	GB	17,11	+4,43
GEHE AG	DE •	51,5	-0,96
GREAT UNIV STOR	GB	11,51	+4,07
GUILBERT /RM	FR •	114,1	-1,64
HENNES & MAURIT	SE	71,82	+0,63
JERONIMO MARTIN	PT •	37	+0,38
KARSTADT AG	DE •	352	+1,15
KINGFISHER	GB	11,40	+1,55
MARKS & SPENCER	GB	6	+2,48
METRO	DE •	65,6	-1,94
NEXT PLC	GB	9,97	+1,33
PINAULT PRINT./	FR •	161,1	+0,06
RINASCENTE	IT •	7,99	+1,40
STOCKMANN A	FI •	22,4	-0,44
VALORA HLDG N	CH	204,20	+1,09
W.H SMITH GRP	GB	7,63	-0,94
WOLSELEY PLC	GB	5,66	+4,13
▶ DJ E STOXX RETL P		354,69	-0,49

HAUTE TECHNOLOGIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ALCATEL /RM	FR •	104	-0,29
ALTEC SA REG.	GR	29,25	....
ASK PROXIMA	NO	6,66	-2,97
BAAN COMPANY	NL •	8,25	-3,51
BARCO	BE •	164,5	+1,23
BOWTHORPE	GB	5,52	+1,68
BRITISH AEROSPA	GB	6,29	-1,81
BRITISH BIOTECH	GB	0,28	-5,28
CAP GEMINI /RM	FR •	163,1	-0,24
COLOPLAST B	DK	95,50	....
DASSAULT SYST./	FR •	37,7	+3,86
ERICSSON A	SE	25,15	-0,85
FINMECCANICA	IT •	1,06	....
FRESENIUS MED C	DE •	64,5	-2,33
GAMBRO -A-	SE	7,63	-2,86
GAMBRO -B-	SE	7,74	-1,43
GETRONICS	NL •	38,9	-0,77
GN GREAT NORDIC	DK	30,53	-0,87
INSTRUMENTARIUM	FI •	28,2	-1,05
INTRACOM N	GR	61,11	....
KON. PHILIPS EL	NL •	65,16	-2,16
MERKANTILDATA	NO	9,48	+1,23
MISYS	GB	8,78	-0,98
NERA ASA	NO	1,84	+1,27
NETCOM ASA	NO	30,04	....
NOKIA -A-	FI •	127,3	-0,47
NOKIA -K-	FI •	127,6	-0,31
NYCOMED AMERSHA	GB	6,09	-1,87
OCE	NL •	25,1	-1,95
OLIVETTI	IT •	2,57	-1,71
RACAL ELECT CON	GB	5,99	-0,96
RADIOMETER -B-	DK	43,18	+0,31
ROLLS ROYCE	GB	3,94	+0,74
SAGEM	FR •	536,5	-0,65
SAP AG	DE •	311	-1,33
SAP VZ	DE •	344	-2,13
SEMA GROUP	GB	10,43	+0,28
SIEMENS AG	DE •	59,3	+0,25
SIRTI	IT •	5,41	-0,73
SMITHS IND PLC	GB	14,28	-0,71
STMICROELEC SIC	FR •	85	-2,97
TANDBERG DATA A	NO	3,35	....
THOMSON CSF /RM	FR •	29	-2,59
WILLIAM DEMANT	DK	56,49	+1,20
ZODIAC /RM	FR •	183,2	-0,81
▶ DJ E STOXX TECH P		375,72	-0,94

SERVICES COLLECTIFS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ANGLIAN WATER	GB	10,87	-0,80
BRITISH ENERGY	GB	9,88	-2,79
CENTRICA	GB	1,73	-2,46
EDISON	IT •	8,63	-0,80
ELECTRABEL	BE •	387,8	+0,94
ELECTRIC PORTUG	PT •	18,58	+1,14
ENDESA	ES •	23,86	-4,25
EVN	AT •	121,8	-1,62
GAS NATURAL SDG	ES •	83,4	-2,25
HAFSLUND -A-	NO	5,78	-1,96
HAFSLUND -B-	NO	3,46	-0,66
IBERDROLA	ES •	14,46	-0,69
ITALGAS	IT •	4,82	-1,43
NATIONAL GRID G	GB	6,57	-0,65
NATIONAL POWER	GB	7,40	-0,59
OESTERR ELEKTR	AT •	145	-1,36
POWERGEN	GB	11,29	-1,40
RWE	DE •	40,7	+0,25
SCOT POWER	GB	8,47	-1,65
SEVERN TRENT	GB	13,44	-1,18
SUEZ LYON EAUX/	FR •	188,8	-2,63
SYDKRAFT -A-	SE	24,57	+0,44
SYDKRAFT -C-	SE	18,18	....
THAMES WATER	GB	15,30	-0,19
TRACTEBEL	BE •	167,8	-0,06
UNION EL.-FENOS	ES •	15,31	-0,24
UNITED UTILITIE	GB	11,83	-0,73
VIAG	DE •	485,6	-0,92
VIVENDI/RM	FR •	240,9	-1,27
▶ DJ E STOXX PO SUP P		354,87	-1,15

EURO NOUVEAU MARCHÉ

25/02 12 h 47 ▶

AMSTERDAM

Valeur	Cours en euros	% Var. veille
AIRSPRAY NV	27,25	+0,37
ANTONOV	0,79	-5,95
C/TAC	14,35	-0,35
CARDIO CONTROL	9	-1,64
CSS	16,4	+1,23
HITT NV	7,78	+1,31
INNOCONCEPTS NV	18,9	....
NEDGRAPHICS HOLD	16,3	-2,40
POLYDOC	1,95	-2,50
PROLION HOLDING	71	-0,70
RING ROSA	7,8	-7,59
RING ROSA WT	1,1	-15,38
UCC HOLDING NV	15	....

BRUXELLES

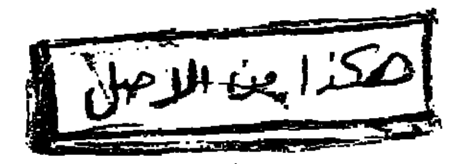
Valeur	Cours en euros	% Var. veille
ENVIPCO HLD CT	2,95	+18
FARDEM BELGIUM ABC	21,53	+10,1
INTERNOC HLD	4,64	....
INTL BRACHYTHER B	13,9	[illegible]
LINK SOFTWARE B	7,8	....
PAYTON PLANAR	2,8	[illegible]
SYNERGIA	7,25	....

FRANCFORT

Valeur	Cours en euros	% Var. veille
1 & 1 AG & CO.KGAA	140	[illegible]
AIXTRON	215	[illegible]
AUGUSTA BETEILIGUN	67,45	[illegible]
BB BIOTECH ZT-D	32,5	[illegible]
BB MEDTECH ZT-D	17,3	....
BERTRANDT AG	78	[illegible]
BETA SYSTEMS SOFTW	21,3	[illegible]
CE COMPUTER EQUIPM	149,69	[illegible]
CE CONSUMER ELECTR	263	[illegible]
CENIT SYSTEMHAUS	256	[illegible]
DRILLISCH	174	[illegible]
EDEL MUSIC E 98	381	[illegible]
ELSA	65	-1,15
EM.TV & MERCHANDI	868	+0,80
EUROMICRON	33,8	-0,60
GRAPHISOFT NV	22,47	-0,09
HOEFT & WESSEL	180	....
HUNZINGER INFORMAT	123,85	+0,69
INFOMATEC	316	+0,96
INTERSHOP COMMUNIC	147,5	-0,81
KINOWELT MEDIEN	206	....
LHS GROUP	39,9	-6,22
LINTEC COMPUTER	151	-6,21
LOESCH UMWELTSCHUT	10,95	....
MENSCH UND MASCHIN	55	-2,30
MOBILCOM	345,5	-4,82
MUEHL PRODUCT & SE	17,45	....
MUEHLBAUER HOLDING	82	-1,90
PFEIFFER VACU TECH	42,9	+0,47
PLENUM	172	-1,68
PSI	90	-1,64
QIAGEN NV	67	-1,03
REFUGIUM HOLDING A	34,7	-1,84
SACHSENRING AUTO	15,8	....
SALTUS TECHNOLOGY	39	-0,76
SCM MICROSYSTEMS	79,65	-1,90
SER SYSTEME	460	+3,37
SERO ENTSORGUNG	11,75	....

★ **CODES PAYS ZONE EURO**
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.



VALEURS FRANÇAISES

● **Bic** reculait de 2,95 %, à 52 euros, jeudi 25 février en début de séance. Le groupe de briquets, stylos et rasoirs a vu son résultat net consolidé fondre de 37 % en 1988, à 77 millions d'euros.

● **Elf Aquitaine** cédait 0,79 % jeudi matin, à 93,85 euros, après l'annonce d'un bénéfice net en diminution de 21 %. La compagnie pétrolière propose néanmoins de maintenir le dividende pour 1993 à *2,29* euros par action.

● **L'Oréal** perdait 3,10 %, à 592 euros, jeudi en début de séance. Mercredi, après la clôture du marché, le groupe de cosmétiques a enregistré une croissance de son résultat net opérationel part du groupe de 12,1 %.

● ***Royal Canin*** grimpait, jeudi matin, de 2 %, à 47,9 euros. Le groupe de nutrition animale a vu son bénéfice net, *part du groupe*, bondir *de* 22,5 % en 1998 à 121,3 millions de francs (18,5 millions d'euros).

● ***La Société générale*** *reculait, jeudi à l'ouverture de* la séance, de 2,14 %, à 131,6 euros, tandis que **Paribas** cédait 1,20 %, à 77,45 *euros. Les deux établissements* bancaires, qui ont annoncé leur fusion le 1er février, ont officiellement *annoncé leurs résultats jeudi ma*tin. Le bénéfice net par action de la Société générale s'élève de 11 %, à 10,7 euros, *tandis que celui de Pari*bas est en recul de 10 %, à 6,5 euros.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 25 FÉVRIER — *Cours relevés à 12 h 30*

Liquidation : 24 mars

France ▶	Précédent en Euros	Cours en Euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
B.N.P. (T.P.)	146,20	146,20	969,01	...	146
CR.LYONNAIS(TP)	140,70	140,70	922,93	...	140,30
RENAULT (T.P.)	436	429,50	2817,34	– 1,49	439
SAINT GOBAIN(T.P	178	177,60	1164,98	– 0,22	177,90
THOMSON S.A (T.P	142	143,90	943,92	+ 1,33	144
ACCOR	220	217,70	1428,02	– 1,04	221,30
AGF	51,25	51,20	335,85	– 0,09	52,45
AIR FRANCE GPE N	17,90	17,56	115,19	– 1,89	—
AIR LIQUIDE	145,10	140,50	921,62	– 3,17	131,40
ALCATEL	104,30	104	682,20	– 0,28	97,50
ALSTOM	24,80	24,45	160,38	– 1,41	23,02
ALTRAN TECHNO. #	255	251,60	1650,39	– 1,33	237,90
ATOS CA	197,50	199	1305,35	+ 0,75	190
AXA	123,80	124,20	814,70	+ 0,48	118,30
BAIL INVESTIS	128	127	833,07	– 0,78	124
BAZAR HOT. VILLE	98	97	636,28	– 1,02	91,90
BERTRAND FAURE	55,60	55,50	364,06	– 0,17	56,90

International ▶	Précédent en Euros	Cours en Euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
AMERICAN EXPRESS	100	98,75	647,78	– 1,25	91,15
A.T.T. #	78,40	77,30	507,05	– 1,40	76,75
BARRICK GOLD #	16,25	16,21	106,33	– 0,24	16,25
CROWN CORK ORD.#	25,50	—	—	...	25,70
DE BEERS #	15,43	15,58	102,20	+ 0,97	14,70
DU PONT NEMOURS	*49*	*48,10*	*315,52*	– 1,83	*45,67*
FORD MOTOR #	55	—	—	...	54,20
GENERAL ELECT. #	93,10	92,30	605,45	– 0,85	89,80
GENERAL MOTORS #	78,20	76,35	500,82	– 2,36	76,20
HITACHI #	5,67	5,70	37,39	+ 0,52	5,36
I.B.M #	161,50	156,40	1025,92	– 3,15	155
ITO YOKADO #	52,75	53,65	351,92	+ 1,70	51,20
MATSUSHITA #	15	14,74	96,69	~ 1,73	14,71
MC DONALD'S #	78	76,40	501,15	~ 2,05	74,40
MERCK AND CO # ●	72,55	71,80	470,98	~ 1,03	135,20
MITSUBISHI CORP.	4,76	4,79	31,42	+ 0,63	4,52
MOBIL CORPORAT.#	76,50	76,90	504,43	+ 0,52	76,20
MORGAN J.P. #	103,90	102,40	671,70	~ 1,44	99
NIPP. MEATPACKER	11,80	—	...	—	12,13
PHILIP MORRIS #	*37,50*	*37,29*	*244,61*	*~ 0,56*	*34,93*
PROCTER GAMBLE	82	80,60	528,70	~ 1,70	81,80
SEGA ENTERPRISES	17,19	17,23	113,02	+ 0,23	16,91
SCHLUMBERGER # ■	44,33	43,33	284,23	~ 2,25	44,20
SONY CORP. #	68,10	68,60	449,99	+ 0,73	67

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon ; Jeudi daté vendredi : compensation ; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 25 FÉVRIER

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

SECOND MARCHÉ

JEUDI 25 FÉVRIER

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

SICAV FCP

Une sélection.

Cours de clôture le 24 février

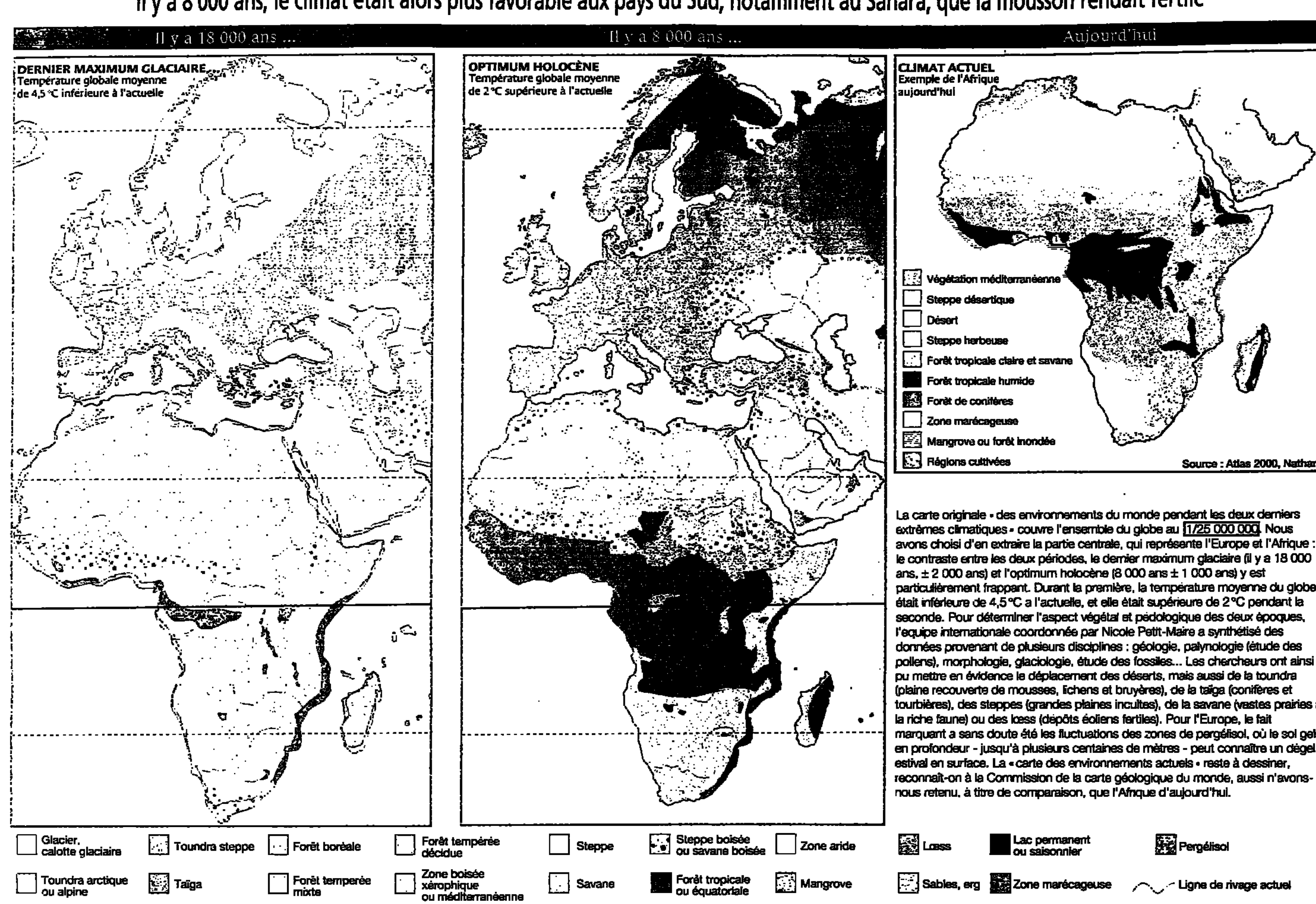
LÉGENDE

* Hors frais. ** A titre indicatif.

SCIENCES Les comptes rendus de l'Académie des sciences publient, jeudi 25 février, deux cartes présentant les environnements du monde lors des deux derniers extrêmes climatiques. ● IL Y A DIX-HUIT MILLE ANS, la température moyenne était 4,5 degrés plus froide qu'aujourd'hui, mais, il y a huit mille ans, elle était supérieure de 2 degrés à celle que nous connaissons actuellement. ● CES CARTES seront un outil précieux pour mieux « caler » les modèles mathématiques utilisés pour prévoir l'impact des activités humaines sur le climat. ● ELLES MONTRENT que, lorsque la planète était plus chaude, l'Afrique et les pays nordiques bénéficiaient d'un climat plus favorable. ● DANS LA MESURE où les modélisations prévoient un réchauffement comparable pour le siècle prochain, les réflexions concernant la lutte contre l'effet de serre devront intégrer ces données.

Le passé apporte un éclairage nouveau sur le réchauffement climatique

La température moyenne pourrait augmenter de 1 à 4 degrés au cours du siècle prochain. La Terre a déjà connu des situations comparables. Il y a 8 000 ans, le climat était alors plus favorable aux pays du Sud, notamment au Sahara, que la mousson rendait fertile



La carte originale « des environnements du monde pendant les deux derniers extrêmes climatiques » couvre l'ensemble du globe au 1/25 000 000. Nous avons choisi d'en extraire la partie centrale, qui représente l'Europe et l'Afrique : le contraste entre les deux périodes, le dernier maximum glaciaire (il y a 18 000 ans, ± 2 000 ans) et l'optimum holocène (8 000 ans ± 1 000 ans) y est particulièrement frappant. Durant la première, la température moyenne du globe était inférieure de 4,5 °C a l'actuelle, et elle était supérieure de 2 °C pendant la seconde. Pour déterminer l'aspect végétal et pédologique des deux époques, l'equipe internationale coordonnée par Nicole Petit-Maire a synthétisé des données provenant de plusieurs disciplines : géologie, palynologie (étude des pollens), morphologie, glaciologie, étude des fossiles... Les chercheurs ont ainsi pu mettre en évidence le déplacement des déserts, mais aussi de la toundra (plaine recouverte de mousses, lichens et bruyères), de la taïga (conifères et tourbières), des steppes (grandes plaines incultes), de la savane (vastes prairies à la riche faune) ou des lœss (dépôts éoliens fertiles). Pour l'Europe, le fait marquant a sans doute été les fluctuations des zones de pergélisol, où le sol gelé en profondeur - jusqu'à plusieurs centaines de mètres - peut connaître un dégel estival en surface. La « carte des environnements actuels » reste à dessiner, reconnaît-on à la Commission de la carte géologique du monde, aussi n'avons-nous retenu, à titre de comparaison, que l'Afrique d'aujourd'hui.

« LA PLANÈTE se réchauffe ? C'est déjà arrivé. » Voilà le slogan de Nicole Petit-Maire, du laboratoire Economies, sociétés et environnements préhistoriques (UMR 6636), à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Cette géologue, spécialiste du Sahara, a coordonné la réalisation de deux cartes géologiques du monde décrivant l'environnement terrestre – végétation et paysages – lors des deux extrêmes climatiques les plus récents, le dernier maximum glaciaire (– 18 000 ans) et l'optimum holocène (– 8 000 ans). La température moyenne du Globe était alors, respectivement, inférieure de 4,5 °C et supérieure de 2 °C à celle régnant actuellement.

Ces deux cartes, publiées dans les derniers comptes rendus de l'Académie des sciences (25 février) consacrés à l'évolution des climats, illustrent de façon spectaculaire le fait qu'avec seulement 6 degrés de différence, et à quelques millénaires de distance, notre planète a pu montrer un aspect totalement différent.

C'est ainsi que le Sahara est beaucoup plus étendu en période glaciaire, alors qu'il « fond » à mesure que la calotte glaciaire se rétracte. Ce constat, contre-intuitif, s'explique simplement : lorsque la température moyenne est plus élevée, l'évaporation océanique s'accroît, et le régime des moussons est modifié. Ce que résume la formule : *« Un monde plus chaud est un monde plus humide. »* A l'inverse, aux temps froids, on pouvait rallier l'Australie quasiment à pied sec depuis l'Asie, tandis que Sibérie et Alaska n'étaient plus séparées. La calotte glaciaire, hypertrophiée, avait « aspiré » une partie de l'eau des océans, dont le niveau était alors plus bas de quelques dizaines de mètres.

CONTINENTALE ET GLACÉE

A l'époque, l'Angleterre était continentale, et constamment glacée ; la douce France couverte d'une toundra au sol gelé presque en permanence, tout comme une bonne partie de l'Europe. Quel contraste avec l'« optimum lacustre », lorsque le Sahara était arrosé par plusieurs centaines de millimètres de pluie annuelle, dans des zones qui n'en reçoivent guère plus de 5 millimètres aujourd'hui ! Hippopotames et crocodiles, girafes, éléphants et lions s'ébattaient alors dans une myriade de lacs. L'homme avait colonisé ce qui n'est plus aujourd'hui qu'un désert hostile. Ces deux visages, si dissemblables, de notre Terre ont été façonnés par l'évolution naturelle des climats, en grande partie conditionnée par la course de la Terre dans le système solaire. Que notre vaisseau s'incline un peu sur son axe, qu'il s'approche ou s'éloigne du Soleil, que celui-ci montre un sursaut d'activité, et tout est différent !

Ces cycles, accompagnés de fluctuations erratiques à petite échelle, sont aujourd'hui bien connus, repérés tant dans les dépôts marins et lacustres que dans les glaces de l'Antarctique. Pollens anciens et fossiles sont autant de témoins de ces variations, tout comme l'évolution des sols et des premières couches du sous-sol étudiées par les géologues.

« Ces données étaient connues », explique Nicole Petit-Maire. Mais c'est la première fois qu'une carte les synthétise, pour offrir une vision globale, une sorte d'instantané des climats anciens. Son grand mérite a donc été d'amener une douzaine de sommités internationales à travailler ensemble, cinq années durant, pour harmoniser échelles de temps et d'espace. Philippe Bouysse, secrétaire général de la Commission de la carte géologique du monde, qui a participé à l'aventure, évoque *« une enquête policière »*, où les indices sont parfois rares. *« Les auteurs n'étaient pas toujours d'accord, sur l'étendue de la calotte de glace »*, par exemple.

EXERCICE SALUTAIRE

Il a fallu trancher, faire le raccord entre les différentes mosaïques proposées par ces « quaternaristes ». Pour la végétation, il a parfois fallu s'accommoder de la rareté des données. *« Nous n'avions qu'une dizaine de sites pour les millions de kilomètres carrés de la forêt équatoriale »*, se souvient Nicole Petit-Maire.

L'exercice a déjà été salutaire, en ce qu'il a permis de repérer les lacunes, les zones encore vierges, tout ce qui devra à l'avenir, dans les futures versions de la carte, être amendé, précisé, voire critiqué. Mais, attention !, prévient la coordinatrice, ces cartes s'appuient sur des données éprouvées. Elles sont *« des scénarios réels du passé, seul moyen efficace de valider les modélisations théoriques »* qui prétendent prévoir l'évolution des climats. Ces reconstitutions confirment que c'est en marge des déserts que les changements seront les plus sensibles en cas de réchauffement.

Si le Sahara était vert il y a 8 000 ans, parsemé de points d'eau, cela ne signifie pas qu'on retrouvera ces paysages de steppe et de savane au siècle prochain. *« Si l'homme, très présent dans cette zone, tire sur cette eau, coupe du bois, la régénération naturelle de l'environnement ne pourra se faire. Il faudra faire très attention à ces ressources »*, prévient la chercheuse. De tels changements n'interviendront sans doute pas en quelques décennies : ceux mis en évidence par la comparaison des deux cartes se sont étalés sur dix mille ans.

Cette prudence dans l'interprétation est partagée par Michel Petit, directeur général adjoint chargé de la recherche à l'Ecole polytechnique et correspondant français au Groupe intergouvernemental pour l'évolution du climat (GIEC). *« La cause du réchauffement n'était pas la même durant l'holocène : il était dû à une insolation différente*, rappelle-t-il, *alors que ce qui nous préoccupe, c'est l'augmentation des gaz à effet de serre. »* Des causes différentes ne produiront pas forcément les mêmes effets, d'autant qu'en ce qui concerne les climats les effets (variations de température) peuvent agir, en boucle, sur les causes (augmentation du taux de CO_2). La vue synoptique offerte par les deux cartes ne va pas moins susciter, assure-t-il, l'intérêt des modélisateurs, qui vont faire tourner leurs machines pour vérifier s'ils aboutissent aux mêmes conclusions que les géologues.

Nicole Petit-Maire voit aussi dans ces documents *« des instruments au service des politiques »*. Négociateurs et lobbyistes planchant sur la régulation des émissions de gaz à effet de serre vont sans doute s'en emparer. En cas de réchauffement, *« il y aura des gagnants et des perdants »*, prédit la quaternariste, qui se refuse néanmoins à envisager un jeu diplomatique où l'on mettrait en balance l'ennoyage du Bangladesh et la résurrection du Sahara.

H. M.

Des retombées pour le nucléaire

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) a contribué financièrement au projet coordonné par Nicole Petit-Maire, qui a aussi conduit pour l'agence l'élaboration de deux cartes similaires à l'échelle de la France. Rien à voir avec le mécénat : avant de décider de stocker en profondeur des déchets radioactifs dont la toxicité décroît sur des dizaines, voire des centaines de milliers d'années, il convient de s'assurer de la sûreté de leur confinement. *« Durant une période glaciaire*, assure Jacques Brulhet, du service géologique de l'Andra, *le sol peut geler sur plusieurs centaines de mètres de profondeur, alors qu'en période chaude l'abondance des pluies accroît considérablement les phénomènes d'érosion. »* Pour le stockage en profondeur, le niveau minimal est fixé à 200 mètres, le site de la Meuse retenu pour recevoir un laboratoire souterrain se trouverait, dans ces conditions, à l'abri des caprices du climat. Mais la situation serait *« différente »* pour des stockages en subsurface.

TROIS QUESTIONS À...

JEAN DERCOURT

1 Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, vous présidez la Commission de la carte géologique du monde qui a mis en chantier ces deux cartes paléoclimatiques. Quels enseignements en tirez-vous ?

Tout d'abord, il faut dire qu'elles offrent des faits d'observation et, en aucun cas, des prédictions. Néanmoins, la comparaison des cartes montre que, globalement, un réchauffement de deux degrés aurait moins d'effets sur la population humaine qu'un refroidissement de quatre. Peut-être le cycle naturel des climats nous réserve-t-il, dans un petit nombre de siècles, un tel refroidissement. Aujourd'hui, nous ne savons pas si les gaz à effet de serre produits par l'homme combattent un refroidissement qui commence, ou s'ils créent un réchauffement.

2 Si ce réchauffement se produisait, quelles seraient les conséquences géopolitiques ?

Les perdants seraient les pays actuellement les plus riches et les gagnants seraient ceux qui avoisinent les déserts. Trois points sont à prendre en considération : l'irrigation rendrait potentiellement exploitable la savane au nord et au sud de l'Afrique ; en Europe centrale et orientale, mais aussi aux Etats-Unis, il faudrait plus d'investissements pour obtenir une même quantité de céréales à l'hectare ; l'augmentation du niveau des mers, notamment dans les deltas, favoriserait l'essor des maladies tropicales.

3 Ces observations auront-elles des répercussions dans les négociations internationales sur l'effet de serre ?

Elles auront le mérite d'aider à distinguer l'aspect moral de l'aspect financier. Actuellement, il semble admis qu'un accroissement de température aggraverait les conditions de vie des pays les plus pauvres et détériorerait celles des pays les plus riches. Les cartes présentées établissent que ce postulat doit être revu. Aux politiques d'y réfléchir. Notre rôle de scientifiques est d'intégrer ces données dans les modèles mathématiques afin de renforcer la validité des prévisions.

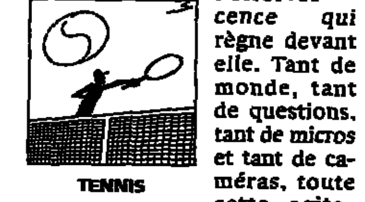
Propos recueillis par Hervé Morin

A l'Open Gaz de France, Amélie Mauresmo a un effet euphorisant sur le tennis français

Le public parisien a réservé un accueil enthousiaste à sa nouvelle star

Pour son premier match de l'Open Gaz de France, au stade Pierre-de-Coubertin, Amélie Mauresmo a éliminé, mercredi 24 février, sa compatriote Laurence Andretto en deux sets (6-2, 7-5). Elle devait rencontrer, jeudi 25 février, la Slovaque Karina Habsudova avant de retrouver, en cas de victoire, la numéro 1 mondiale, la Suissesse Martina Hingis, qui l'avait battue en finale de l'Open d'Australie, le 30 janvier.

LAURENCE ANDRETTO en sourit : pour une première, c'est une belle première. La joueuse française aux cheveux blonds semblerait empruntée si elle n'avait pas ce regard amusé sur l'effervescence qui règne devant elle. Tant de monde, tant de questions, tant de micros et tant de caméras, toute cette agitation, qui n'est pas pour elle : mercredi 24 février, Laurence Andretto vient de perdre au premier tour de l'Open Gaz de France face à la nouvelle coqueluche du tennis français, Amélie Mauresmo.



TENNIS

Laurence était une *lucky loser* : éliminée dans le dernier tour des qualifications, elle avait été repêchée grâce à un forfait de dernière minute, dû à l'épidémie de grippe qui secoue aussi le circuit féminin en cette fin d'hiver. Elle est âgée de 25 ans, est 139e joueuse mondiale, et, venue tardivement au tennis, célébrait sa première « vraie » participation dans le tableau d'un tournoi du circuit professionnel. Elle avait déjà été invitée dans le tableau final de Roland-Garros mais, pour sûr, elle n'avait jamais rencontré pareille fête.

Lorsqu'elle est entrée sur le court, le bruit l'a étourdie. Les cris ne lui étaient pas souvent destinés, *« mais c'était bien sympathique »*, dit-elle.

TEMPO FORTISSIMO

Mercredi 24 février, en début de soirée, elle a crânement joué sa chance face à la récente finaliste des Internationaux d'Australie. Surprise dans la première manche, par la puissance de son adversaire, Laurence Andretto a laissé passer l'orage du premier set en moins de 25 minutes, puis elle a pris la mesure du tempo fortissimo d'Amélie et s'est lancée dans une jolie aventure de points âprement disputés dans la seconde manche. Un rien rouillée après trois semaines passées sans match, un brin nerveuse d'apparaître dans ce tournoi qui lui tient à cœur, Amélie Mauresmo a pu compter sur sa confiance toute neuve et des gerbes de beaux points pour l'emporter en une heure et quart devant un public tapageur (6-2, 7-5).

Laurence dira : *« J'ai essayé de faire abstraction du contexte, je n'ai pas réussi jusqu'au bout. C'est la première fois que je rencontrais une joueuse aussi bien classée. Cela m'aide à trouver des marques »*. Amélie conclura : *« C'était mon match de rentrée, mon premier service n'est pas bien passé. Il faudra que je sois plus concentrée du début à la fin de la partie, que j'essaie d'avoir le moins de baisses de régime possible »*. Avant de rester encore une bonne heure à répéter ses réponses aux questions avec une patience remarquable. Il a dû lui en falloir : pas moins de trois équipes de France Télévision s'étaient, par exemple, déplacées pour immortaliser ce premier tour de la jeune championne.

La pagaille fut un cocasse point d'orgue d'une journée bien remplie, orchestrée par un public tout à sa joie de contempler un tennis féminin spectaculaire et stimulant. Depuis mardi, il y a un air de fête à « Coubertin ». La ribambelle de joueuses du cru, emmenées par Amélie Mauresmo, a fait exploser les compteurs de fréquentation du tournoi. Mercredi, on a failli jouer à guichets fermés et le public n'a pas été déçu. Outre l'apparition d'Amélie Mauresmo, ce fut une bonne journée de tennis : jeux solides et variés, souvent pratiqués avec finesse. Même les Françaises éliminées ont su céder avec élégance.

SERENA L'OUTSIDER

Révélation de l'édition 1998, huitième-de-finaliste aux Internationaux d'Australie 1999 (battue par... Amélie Mauresmo), Emilie Loit s'est inclinée face à la Slovaque Karina Habsudova (3-6, 6-4, 6-1) après une partie pourtant solide. Une heure plus tard, Nathalie Tauziat, demi-finaliste en 1998, s'est inclinée face à la jeunesse et la puissance de l'Américaine Serena Williams (22e mondiale), électron libre d'un tournoi dont elle est l'outsider le plus trépignant et le plus sympathique.

Mercredi, le seul moment de mauvaise humeur a été réservé à Martina Hingis : Paris n'a pas oublié la mauvaise blague faite sur Amélie Mauresmo à la veille de la finale de Melbourne gagnée par la Suissesse. Martina n'a pas pris le temps de « profiter » de la petite bronca qui lui avait été réservée, en balayant la Yougoslave Sandra Nacuk (6-1, 6-1) en trois quarts d'heure.

La joueuse la plus malheureuse ? Alexandra Fusai : elle a été éliminée par la Tchèque Sandra Kleinova (6-2, 2-6, 6-0), dans le quasi-anonymat du court no 1, sorte d'aquarium vidé.

Bénédicte Mathieu

Les joueuses partagées sur l'entraînement « fédéral »

DEPUIS LE DÉBUT du tournoi féminin de Paris, mardi 23 février, les différents protagonistes du tennis féminin français se prêtent à chaque fin de match à un petit ballet. Au fur et à mesure qu'elles se succèdent sur les courts, leurs entraîneurs vont et viennent dans la tribune qui leur est réservée dans le stade Pierre-de-Coubertin. Ces allers-et-retours permettent ainsi de mettre à jour le trombinoscope du tennis féminin français. Si la France est la première nation représentée, avec 12 représentantes parmi les 100 meilleures mondiales, ses joueuses ne travaillent pas dans les mêmes structures d'entraînement. Loin de là.

En exceptant Mary Pierce (qui s'entraîne aux Etats-Unis, et a déclaré forfait pour ce tournoi), quatre pôles se distinguent. Outre les minimes et les cadettes, la Fédération française de tennis (FFT) entraîne trois joueuses de la génération 1979 : Amélie Cocheteux, Nathalie Dechy et Emilie Loit. Sur les installations du centre national d'entraînement de Roland-Garros, elles disposent de deux entraîneurs – Loïc Courteau et Georges Goven –, d'un préparateur physique, d'un psychologue et d'un professeur de yoga. Sandrine Testud, qui vit en Italie, s'adjoint à la bande lorsqu'elle la rejoint pour un tournoi.

Anne-Gaëlle Sidot, qui faisait partie de cette équipe, s'en est écartée par « individualisme ». Elle fait un essai avec Régis de Camaret qui, depuis dix-huit ans, s'occupe de Nathalie Tauziat (finaliste à Wimbledon en 1998), en marge de la FFT. Au Tennis Club du Gaillou, à Capbreton (Landes), Nathalie s'entraîne aujourd'hui avec Alexandra Fusai, sa partenaire de double.

Julie Halard-Decugis (gagnante à Coubertin en 1996) travaille, elle, dans une structure mise en place il y sept ans avec Arnaud Decugis. Son entraîneur, qui est devenu son mari, apprécie cette cellule indépendante de la « Fédé » : *« Ils savent que Julie arrive toujours en Fed Cup en pleine possession de ses moyens. »* Envisage-t-il d'intégrer d'autres joueuses ? *« Nous ne le souhaitons pas pour le moment. De plus, comme nous sommes mariés, cela pourrait être délicat. »*

La dernière organisation en date a été créée en décembre 1998 par Isabelle Demongeot, joueuse de haut niveau qui venait d'arrêter la compétition. Sophie Collardey y entraîne trois jeunes joueuses prometteuses, dont Samantha Schoeffel. Installée à Louvres (Val-d'Oise), cette équipe privée jouit du soutien de la ligue départementale, se mettant en échange à sa disposition quelques jours par an. Amélie Mauresmo, entraînée par Christophe Fournerie, est le fleuron de ce « Team », mais, pour sa part, s'entraîne et vit à Saint-Tropez, dans le Var.

Ainsi présentées, toutes ces structures pourraient engendrer richesses et réflexions. Au contraire, elles soulèvent d'évidentes dissensions et de nombreuses interrogations sur la vocation de la FFT. Régis de Camaret préférerait que la Fédération ait un rôle plus... fédérateur avec les autres structures et qu'elle fonctionne un peu moins en circuit fermé. Chez les joueuses, la critique la plus vive a été émise par Amélie Mauresmo qui reproche à la Fédération d'avoir voulu lui imposer un style de jeu inadapté, en la *« scotchant »* derrière la ligne de fond de court. Elle s'est sentie contrainte ainsi de quitter la structure fédérale pour développer son jeu offensif. *« Chaque entraîneur a ses particularités »*, tempère Loïc Courteau.

Au-delà des querelles, le tennis féminin français compte cinq joueuses parmi les vingt meilleures mondiales, une aubaine pour former l'équipe de France de Fed Cup. Mais ce résultat historique, personne, pas même la Fédération, ne peut s'en attribuer tout le mérite.

B. M.

A Besançon, le handball féminin sort de sa cage

Après une ascension rapide vers le haut niveau, les Bisontines affrontent Pogdorica (Yougoslavie) en quarts de finale de la Ligue des champions

BESANÇON
de notre envoyé spécial

Dire qu'il y a un peu plus d'un an elle a songé à arrêter le handball ! Parce qu'elle avait le sentiment de ne plus pouvoir maîtriser son temps. Elle, c'est Laetitia Pierrot, 24 ans. Sixième année de médecine. Hôpital le matin. Cours l'après-midi. Entraînements et matches le reste du temps. Et si elle jongle toujours avec son agenda, elle ne peut que se féliciter de n'avoir pas cédé à un *« moment de dégoût »*. Car elle vit aujourd'hui une première au plus haut niveau européen. Tout comme ses dix-huit partenaires de l'Entente sportive de Besançon féminine (ESBF).

Championnes de France 1998, les Bisontines (23 ans en moyenne) se sont hissées en quarts de finale de la Ligue des champions. Ce que jamais un club français de handball, féminin ou masculin, n'avait réalisé dans cette épreuve phare. *« C'était l'objectif. Quant à y arriver... »*, relève Laetitia Pierrot. *« C'est un rêve »*, confie l'une de ses partenaires, Sandrine Mariot. *« Et cela sans joueuses professionnelles, sans mobiliser cinq internationales étrangères comme nos adversaires »*, précise Jacques Mariot, président de l'ESBF et père de Sandrine.

Quoi qu'il arrive en quarts de finale contre les Yougoslaves de Pogdorica (le match aller a lieu dimanche 28 février à Besançon), 1999 restera l'année de la reconnaissance pour un club qui n'a cessé de gravir les échelons depuis ses premiers pas. C'était voici douze ans, sous l'impulsion de Jacques Mariot, handballeur et enseignant à Besançon à l'Unité de formation recherche en sciences techniques des activités physiques et sportives (UFRS-TAPS, formation de professeurs).

La section ainsi créée a fusionné en 1992 avec celle, voisine, de Chemaudin (championne de France 1988). L'ESBF compte, parmi ses 230 licenciées, 14 joueuses évoluant en équipes de France (A, espoirs, universitaires, cadettes). En D1, la majorité des filles sont natives de Besançon ou de la région. *« Nous sommes quatre à jouer ensemble depuis les benjamines »*, relève Sandrine Mariot, qui voit dans cette continuité et cet ancrage local l'*« une des forces du groupe »*.

Pour les « pièces rapportées », telles Valérie Nicolas ou Véronique Pecqueux, recrutées pour la conquête du titre de champion de France, c'est un autre ancrage local qui a joué : celui de l'UFRS-TAPS, qui leur permet de conjuguer études et sport. C'est là une autre caractéristique de l'ESBF, que résume Laetitia Pierrot : *« Le club a le souci de l'équilibre entre réussite sportive et réussite personnelle. »*

Outre cinq étudiantes à l'UFRS-TAPS, l'équipe compte une étudiante en kinésithérapie, une étudiante en DEA de mathématiques (titulaire d'un CAPES), quatre professeurs d'éducation physique, une salariée du privé. Une double vie qui n'est pas toujours évidente. *« Je ne me sens pas à 100 %, ni dans les études ni dans le sport »*, confie Laetitia Pierrot.

BUDGET : 2 MILLIONS DE FRANCS

Ce souci de drainer les talents régionaux et de ne pas négliger la formation tient aussi à la force des choses. C'est-à-dire à la relative maigreur du budget du club : 2 millions de francs (305 000 euros). *« Des moyens supplémentaires ne seraient pas superflus, notamment au niveau confort lors des déplacements »*, avance Jacques Mariot, notant que l'ESBF compte 142 partenaires économiques.

Le président veut profiter de l'aventure européenne pour obtenir de la ville de plus amples subsides (800 000 francs cette année, y compris les apports pour l'Europe). *« Nous touchons moins que le hand masculin, qui évolue en D2, parce que nous serions moins médiatiques »*, s'insurge-t-il, réclamant la *« parité »* de traitement. *« Le sport féminin est moins médiatisé, ce n'est pas de notre faute »*, rétorque Vincent Fuster, adjoint au maire de Besançon, délégué au sport.

Au vu du parcours européen, *« un sponsor, dont nous ignorons le nom, regarde s'il peut travailler avec nous »*, poursuit Jacques Mariot. Si un apport financier important devait se concrétiser, le président admet qu'il pourrait se *« poser la question »* d'acheter des joueuses de haut niveau. Mais il avoue qu'il se verrait plutôt rémunérer un certain nombre de membres de l'encadrement et écarte une professionnalisation. *« Nous perdrions notre âme. »*

Les joueuses elles-mêmes ne semblent pas certaines de vouloir jouer la carte handball à 100 %. *« Cela pourrait être instructif »*, concède Sandrine Mariot. *« Je ne pourrais pas, j'aurais besoin de faire autre chose »*, assure Laetitia Pierrot, qui, à la veille des quarts de finale européenne, affirme vouloir continuer sans *« prise de tête »*. L'ESBF affrontera Pogdorica en outsider. En pariant sur sa vivacité, à défaut de disposer d'un jeu physique. Comme le dit Laetitia Pierrot : *« Cela nous a réussi. »* Jusqu'à présent.

Philippe Le Cœur

Affaire Festina : Bruno Roussel se défend face à la Fédération de cyclisme

CONVOQUÉS jeudi 25 février 1999, devant le conseil d'appel de la Fédération française de cyclisme (FFC), Bruno Roussel, ancien directeur sportif de l'équipe Festina, et Willy Voet, ancien soigneur, devaient être entendus séparément. *« J'y vais pour le principe*, a déclaré au *Monde* Willy Voet. *Je n'attends rien. La seule chose que je constate, c'est que pour le moment il n'y a que Bruno Roussel et moi qui payons. »*

Mis en examen en juillet 1998 par le juge lillois Patrick Kiel, pour *« transport, administration, incitation et facilitation à l'emploi de substances ou procédés dopants »*, les deux hommes ont été respectivement condamnés à cinq ans et trois ans de retrait de licence par la commission disciplinaire de la FFC en novembre 1998. Ils ne rejettent pas ces accusations, et ne reviennent pas sur les aveux passés cet été dans le bureau du juge, concernant une *« gestion concertée de l'approvisionnement des Festina en produits dopants »*. *« Nous ne cherchons pas à échapper à* [cette] *culpabilité*, affirme Thibault de Montbrial, l'avocat de Bruno Roussel. *Simplement, mon client récuse la compétence de cette instance. »*

Selon Bruno Roussel, la FFC est particulièrement mal placée pour combattre un fléau qui ravage le monde du cyclisme. *« Par leur comportement, les instances dirigeantes du cyclisme portent une part importante de responsabilités pour n'avoir pas voulu savoir, voir et dans tous les cas agir »*, dénonce-t-il. Et de rappeler des affaires de dopage devant lesquelles les autorités fédérales auraient manifesté des signes de clémence. *« En 1996, un coureur de l'équipe Banesto, Thomas Davy, écope de trois semaines de suspension pour un contrôle positif. En mai 1993, Pascal Lino reçoit trois mois avec sursis. Les sanctions étaient le plus souvent applicables durant l'hiver, entre les mois de novembre et janvier, au moment où il n'y a pas d'épreuve »*, devait rappeler Thibault de Montbrial lors de l'audience du 25 février.

Bruno Roussel implique également les organisateurs de grandes courses, à commencer par Jean-Marie Leblanc, directeur de la société du Tour de France : les organisateurs du Tour auraient, à plusieurs reprises, fermé les yeux sur des cas dont ils avaient une parfaite connaissance. Ainsi l'Ouzbek Djamolidine Abdoujaparov autorisé à prendre le départ du Tour en 1997, alors qu'il avait subi deux contrôles positifs en mai et juin de la même année.

Le 21 novembre 1998, dans une lettre adressée à Christophe Lavergne, responsable juridique de la FFC, l'ancien patron des Festina avait déjà développé sa position. Responsable et coupable certes, mais au même titre que d'autres que la justice pénale et la justice sportive n'ont pour l'heure pas inquiétés. *« Les pratiques* [de dopage] *étaient connues et pour le moins tolérées par la FFC et l'Union cycliste internationale »*, écrivait-il alors. D'où ce refus de reconnaître à la FFC une quelconque légitimité en matière de lutte contre le dopage.

Bruno Roussel s'en tient toujours à cette ligne, mais ne se contente plus de déclarations générales. Aujourd'hui, il cite des affaires. Peut-être pour prouver sa volonté de répondre précisément aux questions qui pourraient lui être posées ultérieurement par une juridiction pénale, et qui dépasseraient largement le cas de la seule équipe Festina.

Yves Bordenave

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : Joseph Blatter, président de la fédération internationale (FIFA)**, a annoncé, mercredi 24 février, qu'il ne soumettrait pas au vote du prochain comité exécutif (11 et 12 mars) son projet d'organiser une Coupe du monde tous les deux ans à partir de 2009. *« Avant d'examiner la possibilité de changer la fréquence du Mondial, nous devons parvenir à mettre sur pied un calendrier international unifié »*, a déclaré M. Blatter avant de reconnaître *« avoir commis une erreur en s'exprimant de manière prématurée au sujet du Mondial sans en informer au préalable ses interlocuteurs officiels. »*

■ **Ali Benarbia, le meneur de jeu de Girondins, sera requalifié dès le 3 avril** pour le match à Toulouse, comptant pour la 28e journée du championnat de France. Mercredi 24 février, la Commission d'appel et de l'éthique de Ligue nationale a ramené la suspension du Bordelais à six matches, dont trois avec sursis, au lieu de cinq matches ferme.

■ **SKI ALPIN : L'Autrichienne Anita Wachter a remporté le slalom géant** d'Are, en Suède, mercredi 24 février, devant la Norvégienne Andrine Flemmen et la Suissesse Sonja Nef. L'Autrichienne Alexandra Meissnitzer reste leader du classement général de la coupe du monde.

■ **RUGBY : deux changements dans la liste des vingt-deux Français retenus** pour affronter le pays de Galles, samedi 6 mars au Stade de France. En deuxième ligne, David Auradou (Stade français-CASG) remplace Thierry Cleda (Pau) et à l'aile gauche, Xavier Garbajosa (Toulouse) revient à la place du Parisien Arthur Gomes.

LOTO

Résultats des tirages no 16 effectués mercredi 24 février.

Premier tirage : 3, 18, 23, 32, 35, 38 ; numéro complémentaire : 2.

Rapports pour 6 numéros : 4 031 830 F (614 648,52 €) ;
5 numéros et le complémentaire : 70 085 F (10 684,38 €) ;
5 numéros : 6 940 F (1 057,99 €) ;
4 numéros et le complémentaire : 298 F (45,42 €) ;
4 numéros : 149 F (22,71 €) ;
3 numéros et le complémentaire : 32 F (4,87 €) ;
3 numéros : 16 F (2,43 €).

Second tirage : 11, 12, 13, 16, 29, 45 ; numéro complémentaire : 3.

Rapports pour 6 numéros : 30 915 500 F (5 713 037,50 €) ;
5 numéros et le complémentaire : 60 105 F (9 162,94 €) ;
5 numéros : 6 235 F (950,51 €) ;
4 numéros et le complémentaire : 244 F (37,19 €) ;
4 numéros : 122 F (18,59 €) ;
3 numéros et le complémentaire : 24 F (3,65 €) ;
3 numéros : 12 F (1,82 €)

Tout est bon pour faire la fête

Halloween, Saint-Patrick, fête des secrétaires, des fleurs, des grands-mères (le 7 mars)... Souvent créées dans un but commercial, les occasions de réjouissances à date fixe se multiplient. Certaines marchent, d'autres pas

« TOUTE FÊTE basée sur la bâfre est immortelle », notait le bouillant Louis-Sebastien Mercier dans son *Tableau de Paris* en 1781. Plus de deux siècles plus tard, et sans raison apparente, le phénomène s'est subitement emballé au point qu'en moins de deux décennies le nombre des fêtes – et plus seulement gastronomiques – célébrées en France a plus que doublé. Le mouvement s'est même accéléré au point de provoquer une véritable saturation du calendrier.

Tout avait commencé en fanfare avec la Fête de la musique chère à Jack Lang, qui marquait, en 1982, l'arrivée récente de la gauche au pouvoir. Le succès populaire fut tel qu'elle a été adoptée depuis par de nombreux pays. A son exemple, certaines autres fêtes ont accédé rapidement à une notoriété nationale, comme la Gay Pride ou la Fête du cinéma, ou encore celle des grand-mères qui sera célébrée le dimanche 7 mars.

Plus curieusement, de typiques fêtes anglo-saxonnes ont soudain fait leur apparition dans l'Hexagone. C'est le cas de la Saint-Patrick, fête nationale irlandaise, et surtout du très américain Halloween. Enfin, certaines traditions ancestrales connaissent un soudain regain comme l'Epiphanie et ses galettes des Rois, la Saint-Valentin ou... le Beaujolais nouveau.

A leur suite, une myriade de petites fêtes qui aspirent toutes, avec des bonheurs divers, à la consécration se sont développées. C'est le cas de la Fête des secrétaires, qui a du mal à s'imposer, de celles du pain d'épices (1990-1993), de la randonnée, du pain, de la vigne et du vin, voire du cœur.

« En moins de cinq ans, les fêtards se sont mis à plébisciter les fêtes commerciales comme Halloween ou les Rois, parce qu'elles sont aussi l'occasion de célébrer la famille et les amis », explique Frédéric de Clercq, directeur général de la société Pense-fêtes (une société qui rappelle gratuitement à ses clients les dates importantes et se charge d'envoyer des cadeaux), qui analyse depuis dix ans le phénomène sur la base d'enquêtes confidentielles d'un institut de sondage. *« Ce qui est paradoxal*, ajoute-t-il, *c'est que cette flambée se fait aux dépens des festivités-reines comme Pâques, Noël ou le Nouvel An. »*

Au hit-parade des réjouissances arrive en tête la déjà ancienne Fête des mères, promue par le régime de Vichy avec de nombreuses cérémonies officielles et définitivement instituée par une loi du 25 mai 1950. Elle est talonnée par la Fête des pères, et aujourd'hui celle des grands-mères, révélation des années 90. Viennent ensuite la Saint-Valentin, dont la popularité a décuplé en dix ans, et tout dernièrement Halloween, la petite fête des enfants, des monstres, sorcières et citrouilles, qui semble désormais solidement installée dans les mœurs hexagonales.

Mais comment expliquer le succès rencontré par la Saint-Patrick, qui honore un moine breton du Ve siècle qui révéla aux Irlandais le mystère de la Trinité ? *« Peut-être parce que nous sommes plus sympas que les autres !*, rigole Ine Ades, directrice de l'Office du tourisme irlandais. *En 1988, personne en France ne connaissait notre fête nationale. Aujourd'hui, le phénomène a pris des proportions phénoménales. »*

UNE SORTE DE SACRE

Suffisantes en tous cas pour qu'en six ans la consommation en France des seules bières Guinness, un indicateur sûr en matière d'Irlandais, connaisse une progression de 100 % et que le chiffre d'affaires des pubs quintuple le 17 mars ! En outre, ce jour-là se multiplient partout en France des manifestations d'inspiration celte ou irlandaise.

La galette des rois connaît elle aussi une sorte de sacre. Les boulangers, pâtissiers et traiteurs ont constaté une telle augmentation de leurs ventes qu'ils ont progressivement étendu l'Epiphanie aux mois de janvier puis de décembre, rompant sans état d'âme, au nom du chiffre d'affaires, avec une tradition deux fois millénaire.

Sans doute stimulés par leur succès, les boulangers ont eu l'idée en 1995 de célébrer la Saint-Honoré, leur patron. Le 16 mai 1998, six millions de pains spéciaux marqués de l'épi de la fête ont été vendus tandis que trois cent mille curieux en culottes courtes visitaient les fournils de France. *« Nous avons même dû étaler l'événement sur plusieurs jours ! »*, s'enthousiasme Hervé Pisson, de la Confédération nationale de la boulangerie-pâtisserie française. Mais la palme revient sans aucun doute à la fête des grands-mères, qui a fait son entrée dans le calendrier avec une rapidité d'autant plus déconcertante que les mamies, étant aussi des mamans, ont donc déjà leur jour de gloire.

Aujourd'hui, c'est au tour des entreprises florales de se lancer dans la guerre des fêtes, devenues, par la grâce du marché, d'efficaces outils de promotion interprofessionnelle. *« Nous nous sommes dit que pour relancer la consommation de fleurs en dehors des dates traditionnelles, il suffisait d'augmenter le nombre de fêtes »*, explique Claudine Emeury, chargée d'études à l'Oniflhor, l'organisme public d'horticulture.

C'est ainsi que les grandes chaînes de transmission florale, l'Interprofession et l'Office hollandais des fleurs ont tenté de lancer une fête des secrétaires à l'image de celle que l'on célèbre en Belgique, aux Pays-Bas ou aux Etats-Unis.

Rares sont les secrétaires et assistantes qui se voient offrir un bouquet ou sont invitées au restaurant par leur patron le 16 avril, jour de leur fête. Pourtant, avec plus de 840 000 représentantes, elles constituent la deuxième profession féminine en France. Sexisme ? Oui, répond Christine Madiot, vice-présidente du Club des secrétaires de la Sarthe, le département où la journée a rencontré son plus grand succès. *« Nous nous sommes heurtées à des réactions machistes. On nous a accusées d'organiser une fête en notre propre honneur. Sans parler des interprétations graveleuses... »* Dernière née, la Sainte-Fleur Fête du cœur a tenté sa chance le 5 octobre 1998, avec le soutien attentif de la profession. Le message était simple : *« Le bonheur est dans les fleurs, les fleuristes en sont les vecteurs. »* Sans grand succès pour le moment.

Qu'importe, de nouveaux rendez-vous sont à l'étude. Peut-être verra-t-on bientôt surgir un carnaval brésilien en version française, une Sainte-Catherine revue et corrigée, et pourquoi pas une Sainte-Fidèle ? On y réfléchit. Sérieusement...

M. R.



RITA MERCEDES

Calendrier

LES FÊTES TRADITIONNELLES

- **Epiphanie** – Le dimanche situé entre le 2 et le 8 janvier
- **Saint-Valentin** – Le 14 février
- **Pâques** – *Le 1er dimanche d'avril*
- **Fête du travail** – Le 1er mai
- **Fête des mères** – Le dernier dimanche de mai ou le 1er dimanche de juin
- **Fête des pères** – *Le 3e dimanche de juin*
- **Fête nationale** – Le 14 juillet
- **Toussaint** – Le 1er novembre
- **Noël** – Le 25 décembre
- **Saint-Sylvestre** – Le 31 décembre

LES NOUVELLES FÊTES

- **Fête des grands-mères** – Créée en 1986 – Le 1er dimanche de mars
- **Saint-Patrick** – Apparue en France au début des années 90 – Le 17 mars
- **Fête des secrétaires** – Créée en 1992 – Le 3e jeudi d'avril
- **Fête du pain** – *Créée en 1995* – Le 16 mai
- **Fête de la vigne et du vin** – Créée en 1995 – Le samedi suivant le jeudi de l'Ascension
- **Fête de la musique** – Créée en 1982 – Le 21 juin
- **Fête de la randonnée** – Créée en 1994 – Le 21 juin
- **La Gay Pride** – Créée en 1977 – Fin juin
- **Fête du cinéma** – Créée en 1984 – Fin juin
- **Sainte-Fleur** – Créée en 1998 – Le 5 octobre
- ***Halloween*** – Apparue en France vers 1990 – Le 31 octobre
- **Beaujolais nouveau** – Créée en 1951 – Le 3e jeudi de novembre

TROIS QUESTIONS À...

NICOLAS HERPIN

1 Vous êtes sociologue à l'Observatoire sociologique du changement et chargé de mission à l'Insee sur les modes de vie et de consommation. Comment expliquez-vous l'emballement du phénomène « fêtes » ?

Il s'agit d'une stratégie destinée à mieux réguler les comportements de consommation tout au long de l'année. On assiste depuis peu à l'émergence de nouvelles formes de commercialisation pour mieux faire face aux à-coups subis par la grande distribution lors des fêtes traditionnelles. Les opérateurs industriels ne cherchent pas tant à multiplier le nombre des fêtes qu'à mieux les répartir dans le temps, si possible pendant les périodes creuses. La fête présente l'avantage de provoquer artificiellement un mouvement de mobilisation collective qui induit de façon accélérée le passage à l'acte d'acheter. Les gens sont entraînés par l'atmosphère générale. « Je pourrais acheter ce produit » se transforme alors en « J'achète ! ».

2 A force de multiplier les dates, ne risque-t-on pas de lasser le consommateur ?

Chaque personne n'est pas concernée de la même manière par toutes les fêtes et les entreprises jouent sur cette situation. Elles ne conçoivent pas ces événements festifs pour motiver tout le monde en même temps mais plutôt à tour de rôle des franges de la population dont elles ont au préalable ciblé les besoins. Ce qui explique en partie la désaffection grandissante pour les fêtes de fin d'année : les célébrations uniformisantes cèdent peu à peu la place aux fêtes qui s'adressent à un public spécifique.

3 Comment expliquer le succès de fêtes non commerciales comme la Gay Pride ou la parade techno par exemple ?

Ces fêtes sont liées à l'émergence de communautés culturelles de plus en plus volontaristes qui souhaitent revendiquer leur identité et une reconnaissance sociale. Certains opérateurs soutiennent ces événements. Ils apparaissent très clairement dans ces manifestations sous forme de « publicité bricolée ». On s'aperçoit qu'institutionnaliser une fête entraîne sa commercialisation.

Propos recueillis par Michel Raffoul

De l'art d'inventer une fête nationale

AVEC SON INSCRIPTION sur huit millions d'agendas et 300 000 calendriers de la marque Quo Vadis, la Fête des grands-mères fait son entrée dans le club très fermé des fêtes « officielles ». Totalement inconnue du public il y a encore dix ans, cette nouvelle célébration familiale née en 1987, et qui concerne sept millions de mamies, s'est imposée à une vitesse fulgurante au point de se hisser juste derrière la très populaire Fête des mères. Une réussite largement due à une campagne de promotion, celle des cafés Grand'Mère du groupe Kraft Jacobs Suchard (KJS) qui a chargé l'agence Euro RSCG Vitesse... de faire disparaître toute référence à la marque au profit d'événements *« gratuits et désintéressés »* en faveur des grands-mères.

« Nous voulons être les promoteurs anonymes d'une valeur familiale, explique-t-on au service marketing de KJS. *Si nous souhaitons populariser cette fête, c'est d'abord pour développer un lien social. »* Louable générosité qui n'empêche pas une vaste – et fructueuse – opération « Cafés Grand'Mère » dans les grandes surfaces relayée par une campagne de 138 spots télévisés !

Aussi surprenante qu'elle paraisse, cette démarche n'est pas une première. En 1949, les briquets Flaminaire avaient lancé en France, avec le succès que l'on sait, une tradition américaine née en 1910 : la Fête des pères. En s'inspirant de ce modèle, mais avec des moyens autrement plus importants, KJS a confié une vaste opération commerciale à plusieurs agences spécialisées. Leur mission : faire en sorte d'inscrire la fête – et le café du même nom – dans les habitudes françaises.

L'agence Eccla organise la campagne en grandes et moyennes surfaces, Young et Rubicam se charge des spots télévisés, Véronique Foucauld Conseil soutient des actions « citoyennes » dans le Nord - Pas-de-Calais, où est née l'entreprise, et s'associe depuis trois ans à *« la Ronde des géants » qui veille à la sauvegarde* des mannequins d'osier traditionnels. Parallèlement, Vitesse développe une campagne tous azimuts en multipliant les initiatives « sociales » le jour de la fête : parcours-découvertes avec grand-mère dans quarante villes de France, menu spécial « fête des grands-mères » proposé par quatre cents grandes tables, « cadeaux à croquer » envoyés par « Pense fêtes », cartes postales Ingénio de La Poste à personnaliser, projets pédagogiques dans 1 200 écoles, site Internet pour envoyer des souhaits virtuels aux « cyber grands-mères », *mobilisation de 20 000* commerçants autour de la fête, finales de l'élection d'une « super-mamie » qui aura lieu cette année au Futuroscope de Poitiers... Un service Minitel a également été mis en place par une opportune « Association pour la promotion de la Fête des grand'mères » pour orienter les amateurs.

L'inscription sur la page du calendrier de Quo Vadis couronne aujourd'hui les efforts de KJS. *« Plus les gens s'approprieront cette fête, mieux l'association remplira son rôle*, insiste-t-on à l'agence Vitesse. *Le calendrier institutionnalise l'événement et lui apporte la légitimité sociologique que nous recherchions. »* Bel exemple de marketing...

M. R.

Soleil sur une grande partie du pays

VENDREDI, le champ de pression sur le pays est relativement élevé. Après dissipation des brouillards matinaux le soleil brillera sur la plupart des régions. Néanmoins une perturbation pluvieuse liée à une vaste dépression centrée sur l'Islande circule sur les Iles Britanniques. En cours de journée elle abordera les côtes de la Manche et des pluies faibles tomberont de la Bretagne au Nord-Pas-de-Calais.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Sur la Bretagne et la Basse-Normandie le ciel se couvrira progressivement. L'après-midi quelques pluies se déclencheront en particulier sur les régions côtières. Sur les pays de Loire le soleil brillera toute la journée. Il fera de 9 à 12 degrés.

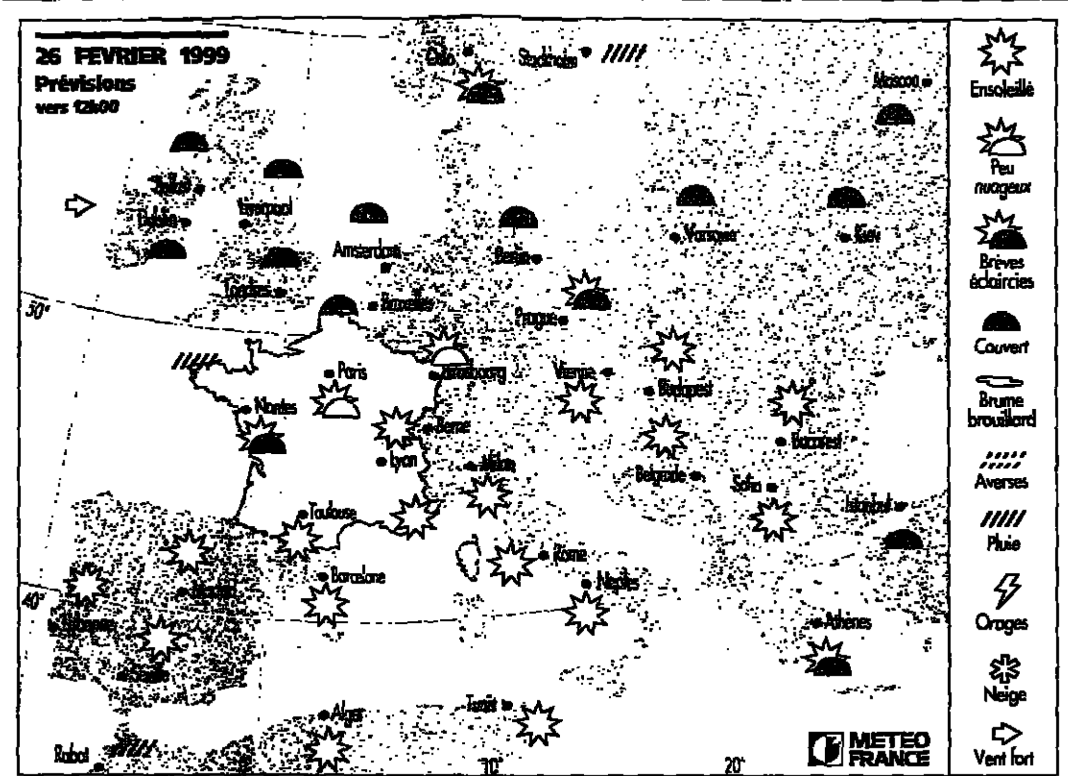
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Sur Nord-Picardie et Haute-Normandie quelques pluies faibles tomberont sur l'extrême nord. Sur les autres régions, après la dissipation des bancs de brouillard, l'après-midi sera ensoleillé. Il fera de 10 à 13 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les passages de nuages élevés n'empêcheront pas une belle journée ensoleillée. Il fera de 10 à 11 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les bancs de brouillard seront fréquents au lever du jour. Ils se dissiperont dans la matinée et laisseront place à un beau soleil. Il fera de 16 à 17 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les bancs de brouillard seront souvent présents le matin, en particulier sur le Limousin et l'Auvergne. L'après-midi le soleil brillera sur l'ensemble des régions. Il fera de 12 à 13 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – En Corse du sud des nuages circuleront le matin. Sur les autres régions le soleil sera présent tout au long de la journée. Il fera de 14 à 16 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **IRLANDE.** Aer Lingus annonce, à partir du 28 mars, un nouveau service quotidien Paris-Shannon, porte des comtés de Connemara et du Kerry, dans le Sud-Ouest irlandais. Pour bénéficier du tarif de lancement, le « Companion Fare », soit deux billets pour le prix d'un, à 1 390 F (211 €), il suffit d'acheter son billet avant le 30 avril pour un départ jusqu'à fin juin. Réservations au 01-55-38-38-55.

■ **RÉSIDENCES DE VACANCES.** Les 25 000 adhérents français d'Interval International (Bourse d'échange de périodes de vacances dans des résidences affiliées) pourront désormais, avec un seul appel téléphonique, confirmer leur résidence et réserver, auprès de la nouvelle agence de voyages intégrée, Interval Travel (tél. : 01-60-37-39-89), des prestations complémentaires telles que billets d'avion, location de voiture, circuits et excursions. Renseignements au 01-60-37-39-99.

PRÉVISIONS POUR LE 26 FEVRIER 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	26/29 N	KIEV	-4/0 C	VENISE	1/9 S	LE CAIRE	9/17 S
				POINTE-A-PIT.	21/28 S	LISBONNE	10/18 S	VIENNE	-2/6 S	MARRAKECH	6/13 C
				ST-DENIS-RÉ.	24/29 S	LIVERPOOL	7/10 C	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	18/30 S
				EUROPE		LONDRES	7/11 C	BRASILIA	20/25 P	PRETORIA	18/31 S
				AMSTERDAM	4/8 C	LUXEMBOURG	1/7 N	BUENOS AIR.	21/29 S	RABAT	9/15 P
FRANCE métropole		NANCY	-1/10 S	ATHENES	8/16 N	MADRID	4/18 S	CARACAS	21/28 S	TUNIS	10/18 S
AJACCIO	3/14 S	NANTES	5/13 N	BARCELONE	8/15 S	MILAN	-4/11 S	CHICAGO	-5/1 C	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	4/16 S	NICE	4/14 S	BELFAST	3/8 C	MOSCOU	-8/-3 C	LIMA	21/24 P	BANGKOK	26/34 N
BORDEAUX	3/15 S	PARIS	1/12 S	BELGRADE	-4/4 S	MUNICH	-6/3 S	LOS ANGELES	10/16 S	BOMBAY	23/34 S
BOURGES	0/12 S	PAU	2/15 S	BERLIN	1/7 C	NAPLES	5/14 S	MEXICO	11/23 N	DJAKARTA	26/28 C
BREST	7/11 P	PERPIGNAN	5/14 S	BERNE	-6/8 S	OSLO	-6/3 N	MONTREAL	-10/-3 N	DUBAI	20/28 N
CAEN	5/10 N	RENNES	5/14 N	BRUXELLES	4/8 C	PALMA DE M.	7/16 S	NEW YORK	-2/3 N	HANOI	21/27 N
CHERBOURG	6/11 P	ST-ETIENNE	0/13 S	BUCAREST	-6/6 S	PRAGUE	-3/3 N	SAN FRANCIS.	6/11 N	HONGKONG	19/24 N
CLERMONT-F.	3/14 S	STRASBOURG	-2/11 S	BUDAPEST	-5/4 S	ROME	2/13 S	SANTIAGO/CHI	13/29 S	JERUSALEM	11/18 S
DIJON	-1/11 S	TOULOUSE	3/15 S	COPENHAGUE	1/6 C	SEVILLE	9/22 S	TORONTO	-8/-1 S	NEW DEHLI	11/25 S
GRENOBLE	-4/10 S	TOURS	1/12 S	DUBLIN	3/8 C	SOFIA	-6/2 S	WASHINGTON	-1/7 S	PEKIN	0/9 S
LILLE	3/10 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	1/7 S	ST-PETERSB.	-4/-3 C	**AFRIQUE**		SEOUL	4/10 C
LIMOGES	2/11 S	CAYENNE	24/27 P	GENEVE	2/6 S	STOCKHOLM	-4/4 P	ALGER	8/20 S	SINGAPOUR	25/30 P
LYON	-1/12 S	FORT-DE-FR.	21/28 S	HELSINKI	-6/-3 C	TENERIFE	10/14 N	DAKAR	16/23 S	SYDNEY	20/22 P
MARSEILLE	2/14 S	NOUMEA	25/29 C	ISTANBUL	4/7 C	VARSOVIE	-4/2 C	KINSHASA	21/30 N	TOKYO	4/14 C

Situation le 25 février à 0 heure TU

Prévisions pour le 27 février à 0 heure TU

VENTES

Un ensemble de manuscrits de Jean Genet proposé à Drouot

EN 1943, Marc Barbezat fut le premier éditeur à oser publier Jean Genet. Assumer, sous l'Occupation, la responsabilité des écrits d'un taulard homosexuel était un acte doublement courageux quand on sait le scandale et l'opprobe que soulevaient encore ces questions. A la tête de la maison d'édition L'Arbalète, Barbezat fonde en 1940 la revue du même nom où paraissent des textes d'Artaud, d'Eluard, de Kafka, de Sartre, de Genet et de bien d'autres. Vendredi 5 mars, la vente de sa collection met sur le marché un ensemble de manuscrits de Jean Genet et de nombreuses lettres autographes des auteurs avec lesquels il a correspondu.

Les manuscrits de Jean Genet comprennent des œuvres majeures. Le premier jet du *Journal du voleur*, écrit en prison en 1945-1946, est déjà un texte clair et intelligible. Dans cette confession, il fait l'apologie de la lâcheté, de la trahison, de la prostitution et de l'homosexualité dans une langue pure, limpide, d'une qualité unique, que Cocteau comparaît à celle de Mme de Lafayette. Les scènes les plus vulgaires et les incidents anodins sont comme transfigurés par la plume de Genet.

La version définitive, publiée en 1949, est construite dans un ordre différent, mais inclut de nombreux passages qui figurent dans ce cahier (500 000 F, 76 335 €). Egalement écrit en prison en 1943, *Le Mystère des enfants des anges* est la première version, non publiée, du *Miracle de la rose*, un récit de sa détention à l'âge de seize ans à la colonie pénitentiaire de Mettray, auquel se mêle la transformation d'un condamné à mort en saint. Ce texte accompagne le manuscrit du *Miracle de la rose*, conforme à l'édition originale de 1946 (400 000 F, 61 068 €).

La première version comporte *Le Balcon*, paru à L'Arbalète en 1956 après huit ans de silence, et met en scène une sorte de tribunal onirique, où la lie des passions humaines est tout à la fois châtiée et exaltée. En plus des cinq versions nécessaires à l'élaboration de ce chef-d'œuvre, le lot comprend des jeux d'épreuves corrigées, des pages autographes ajoutées et des corrections sur pages dactylographiées. La première version comporte de nombreuses variantes par rapport à l'édition originale de 1956.

Ces archives sont accompagnées de la maquette de la page de titre et de deux litographies originales d'Alberto Giacometti coloriées aux crayons de couleurs réalisées pour la couverture du *Balcon* (400 000 F, 61 068 €). Les manuscrits autographes de la pièce de théâtre *Les Nègres* comprennent sept versions, qui représentent trois ans de travail, de 1955 à 1958 (400 000 F, 61 068 €).

De 1943 à 1963, Marc Barbezat et Genet entretiennent une correspondance, livrée ici en un seul lot (150 000 F, 22 900 €). Publiée par Barbezat en 1988, elle comprend cent trente-cinq lettres et dix cartes postales où apparaît l'intimité de l'auteur. Il y raconte entre autres ses démêlées avec Cocteau et Picasso, commente ses écrits et récuse vivement les corrections de son éditeur.

Deux jours avant, mercredi 3 mars, un autre manuscrit du *Journal du voleur* sera proposé à Drouot lors d'une vente (600 000 F, 91 603 €).

Catherine Bedel

★ **Collection Barbezat, Drouot-Richelieu vendredi 5 mars. Exposition la veille de 11 à 18 heures. Etude Renaud, tél. : 01-47-70-48-95. Expert : Claude Oterelo, tél. : 01-43-26-62-29.**
Vente du mercredi 3 mars. Exposition la veille. Etude Rieunier-Bailly-Pommery, tél. : 01-45-23-44-40. Expert : M. Galantaris.

Calendrier

ANTIQUITÉS-BROCANTES

● **Marseille** (Bouches-du-Rhône), antiquités brocantes, Parc expo (hall 7), du vendredi 26 au dimanche 28 février, vendredi de 14 à 19 heures. Samedi et dimanche de 9 h 30 à 19 heures, 100 exposants. Entrée 25 F.

● **Brest** (Finistère), Salon des antiquaires. Parc expo Penfeld du vendredi 26 au dimanche 28 février, de 10 à 19 heures, nocturne le samedi jusqu'à 22 heures, 100 exposants. Entrée 30 F.

● **Blois** (Loir-et-Cher), Salon des antiquaires, Halle aux grains, du vendredi 26 au lundi 28 février. Vendredi de 14 à 19 heures, samedi et dimanche de 10 à 19 heures. 45 exposants.

● **Wasquehal** (Nord), Salon des antiquaires, 15, rue du Molinel, du vendredi 26 février au lundi 1er mars, vendredi de 18 à 22 heures, les autres jours de 10 à 20 heures. 35 exposants. Entrée 30 F.

● **Vichy** (Allier), antiquités brocantes, Parc expo, le Palais du Lac, samedi 27 et dimanche 28 février, de 9 h 30 à 19 heures, 50 exposants. Entrée 20 F.

● **Condom** (Gers). Salon des antiquaires, Hall expo, samedi 27 et dimanche 28 février, de 10 à 19 heures. 30 exposants. Entrée 20 F.

■ **Eguzon** (Indre). Salon des antiquaires, Gymnase, samedi 27 et dimanche 28 février, de 9 à 19 heures. 22 exposants. Entrée 10 F.

● **Hagondange** (Moselle). Salon des antiquaires, salle Paul-Lamon, samedi 27 et dimanche 28 février, de 10 à 19 heures. 50 exposants. Entrée 10 F.

■ **Le Mans** (Sarthe). Puces de printemps, Parc expo, samedi 27 et dimanche 28 février, de 10 à 19 heures. 200 exposants. Entrée 20 F.

● **Servon** (Seine-et-Marne). Salon des antiquaires, salle polyvalente Ferme de l'Orme, samedi 27 et dimanche 28 février, de 9 h 30 à 19 heures, 25 exposants. Entrée 15 F.

COLLECTIONS

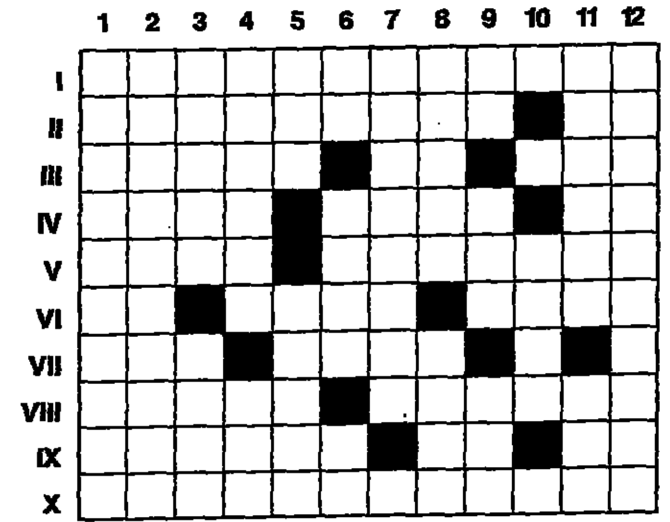
● **Poitiers** (Vienne). Salon de l'arme ancienne, Parc expo. Samedi 27 et dimanche 28 février. 100 exposants. Entrée 30 F.

■ Cholet (Maine-et-Loire). Salon multicollections, Parc expo de la Meilleraie. Samedi 27 et dimanche 28 février de 9 h 30 à 18 heures. 50 exposants, entrée 10 F.

■ Cornebarrieu (Haute-Garonne). Bourse des vieux papiers anciens, Espace Pierre-de-Coubertin, samedi 27 et dimanche 28 février de 9 heures à 18 heures. 70 exposants.

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 99049

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Règle les derniers détails. – II. Femme de chambre, elle a beaucoup servi de modèle. Tête de robinet. – III. Relation. Dans la gamme. Couleur de cheval. – IV. Facilite la descente. Se débite en tranches. En cas. – V. Problème imprévu. Fils d'Œdipe, il eut des démêlés avec son frère. – VI. Romains. Fait la lumière là où il faut. Vent marin. – VII. Ondes d'hier. Pour une belle Espagnole. – VIII. Peut rendre service à l'occasion. Provoque la montée des prix. – IX. Apporte le changement. Note. La même renversée. – X. Balaient devant votre nez, mais pas devant votre porte.

VERTICALEMENT

1. Entraîne le fonctionnaire dans la chute. – 2. Elevés dans leurs aspirations. – 3. Produite sous le manteau. Conducteurs isolés. – 4. Mis en couche. N'est pas le dernier à suivre. – 5. Fond de cours. Pape qui n'apprécia pas la Révolution et qui finit ses jours chez nous. – 6. En France. En France et en Espagne. Fin de dictée. – 7. Occupant indésirable. – 8. Bien différent. Structure commerciale. – 9. Pour tracer. Bon pour tout supporter. Aide au tirage. – 10. Jeu d'eau. – 11. Propos indiscutable. Evite de taper dans l'herbe. – 12. Fournisseurs pour écureuils et pour chercheurs d'eau.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99048

HORIZONTALEMENT

I. Essouchement. – II. Poisseuse. Ee. – III. Lurette. FM. – IV. Ut. SE. Blé. – V. Cid. Nitouche. – VI. Hérissés. Our. – VII. ENA (âne). Sierra. – VIII. Gale. Non. – IX. Rougeur. Vent. – X. Suée. Mélasse.

VERTICALEMENT

1. Eplucheurs. – 2. Soutien. Ou. – 3. Sir. Drague. – 4. Oses. Age. – 5. Ustensile. – 6. Cet. Is. Eum (émeu). – 7. Hue. Tes. Ré. – 8. Es. Bosio. – 9. Merlu. Va. – 10. Ecornés. – 11. Nef. Hurons. – 12. Tempérante.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26
PRINTED IN FRANCE

L'ART EN QUESTION N° 106

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

La saison des blés

EN 1530, François Ier décide de faire du château de Fontainebleau un lieu capable de rivaliser, par la splendeur et la richesse de ses décorations, avec l'Italie et l'Europe entière. Il fait venir en France des artistes italiens, dont Rosso et Primatice, qui vont former sur place des équipes de fresquistes, de stucateurs, de graveurs, et créer un style décoratif d'une grande nouveauté.

Ce nouveau style va rayonner sur tout l'art français. On l'appelle l'« *école de Fontainebleau* ». Nicolo dell'Abate, lui, n'arrive en France qu'en 1552, à la demande d'Henri II. Peint pour le château, ce tableau, attribué à son entourage, donne une vision idyllique de la vie à la campagne et des travaux agricoles. Dans la douce lumière dorée, des paysans battent le blé, alors qu'un couple seigneurial, au centre, se promène nonchalamment.


PHOTO RMN

Paysage aux batteurs de blé
Nicolo dell'Abate (1509-1571) Huile sur toile, 85x120 cm
Musée national du château de Fontainebleau, présenté à l'exposition « Peintures pour un château », jusqu'au 15 mars.

Combien d'« *écoles de Fontainebleau* » se sont succédé ?

● Deux
● Trois
● Quatre

Réponse dans *Le Monde* du 5 mars

Réponse du jeu n° 105 paru dans *Le Monde* du 19 février

Le peintre Hubert Robert fut un grand admirateur de l'œuvre de Giovanni Paolo Pannini (1692-1765). *Dans l'inventaire réalisé* après le décès d'Hubert Robert, on compte vingt-cinq tableaux de Pannini.

TECHNO Symbole du glissement qui a vu, en Grande-Bretagne, la vague électronique submerger le continent rock, Underworld a su gagner un respect et une longévité qui ont peu d'équivalents dans ce milieu. Aux caciques du rock, le trio londonien a prouvé que les boucles hypnotiques pouvaient dessiner des paysages fascinants. Aux ayatollahs de la techno, il a fait avaler les couleuvres de son chant mélancolique et de ses influences blues. ● **ÉNERGIQUE** et pourtant mélancolique, *Beaucoup Fish*, le troisième album du groupe, revisite avec talent les genres musicaux, de la house à la disco en passant par l'ambient et les rythmes industriels, sans jamais se laisser enfermer dans leurs stéréotypes. ● **KARL HYDE**, le chanteur-parolier, et Rick Smith, l'architecte rythmique et informaticien d'Underworld, participent activement au collectif de créatifs en tous genres baptisé Tomato.

Underworld affermit son emprise sur la scène européenne

Le trio britannique publie son troisième album, « Beaucoup Fish », nouveau jalon d'une carrière qui n'a pas toujours été facile mais qui lui permet désormais de figurer aux premiers rangs des créateurs de nouvelles musiques électroniques

DANS L'UNIVERS des nouvelles musiques électroniques, les velléités de vedettariat sont vite condamnées par l'éthique techno. Ainsi, en parlant à Karl Hyde de l'omniprésence de sa voix et de ses mots sur *Beaucoup Fish*, le nouvel album du trio britannique Underworld, on a l'impression d'agiter un chiffon rouge devant ses yeux. « *Rick et Darren ont insisté pour que guitare et voix soient placées sur un pied d'égalité*, plaide ce héros malgré lui. *Je trouvais qu'il y avait trop de mots dans ce disque. Nous avons connu ces musiques où le chanteur domine tout le reste. Sur nos nouveaux territoires, il n'a plus le premier rôle, c'est le batteur, ou son équivalent, qui mène la troupe. Ma voix n'est plus qu'un son à l'égal des autres bruits créés par les synthétiseurs. Aujourd'hui, je préfère rester en arrière, je me méfie des dérives égocentriques.* »

Profil tranchant, sourire malicieux, yeux perçants de diablotin, ce quadragénaire irradie, quoi qu'il en pense, une énergie charismatique. S'il s'impose cette discipline du retrait, c'est pour préserver avec Underworld une liberté artistique chèrement acquise. Karl Hyde et son complice, l'architecte rythmique et informaticien Rick Smith, prennent soin de ne pas réveiller ce que le chanteur appelle « *la laideur du passé* ». Pendant des années, tous deux n'ont connu de la pop que ses impasses les plus caricaturales. Leurs destins se croisent une première fois au début des années 80. La new wave britannique cède aux fanfreluches du néoromantisme. Pomponnés comme des caniches, Karl et Rick s'affairent dans un premier groupe du nom de Freur. Faisant illusion le temps d'un petit hit attachant, *Doot Doot*, le groupe sombre dès son deuxième album. En 1987, les sous-Depeche Mode se réincarnent en une première mouture d'Underworld, sept blancs-becs funk coursant les paillettes et le succès MTV. Après une tournée des stades américains en première partie d'Eurythmics et deux albums mort-nés, le groupe se sépare.

LE SENS DU GROOVE

Rentrés en Angleterre, criblés de dettes et pleins d'amertume, Hyde et Smith continuent de bricoler entre eux quelques maquettes qui retiennent l'attention d'un ami, le producteur Rupert Hine. « *Plus personne ne croyait en nous*, se souvient le chanteur. *Nous lui avons fait écouter ces morceaux très éclectiques. Il nous a dit que nous composions de belles balades et que notre cœur vibrait surtout quand nous faisions de la "body-groove-music". Ça nous a donné confiance pour continuer dans cette voie.* » La vague house aurait pu définitivement submerger Underworld ; elle sera pour eux une aubaine. Car le genre se contrefichait de leurs points faibles – le manque de chansons « fiables », cette incapacité à imposer une image – et valorisait soudain leurs atouts : un sens indéniable du groove, un goût sûr des bidouillages électroniques.

« *Deux des plus grands chocs musicaux de mon adolescence furent le son des ordinateurs de Kraftwerk et la découverte des expériences du dub jamaïcain* », soutient Karl Hyde. Le duo est rajeuni, en 1990, par l'apport du DJ Darren Emmerson. « *Nous étions très impressionnés par ce que produisait la scène house. Il semblait logique de nous intégrer à cette mouvance. Il aurait fallu trop de temps pour convaincre le cercle des initiés de notre crédibilité. La solution était d'embaucher quelqu'un qui faisait déjà partie de cette scène. Par chance, Darren habitait au coin de notre rue. Il avait presque quinze ans de moins que nous, mais commençait à être un DJ très respecté.* » Dans l'espace de liberté suscité par cette nouvelle culture, Underworld deuxième version allait s'inventer enfin une passionnante aventure musicale, furetant entre l'excitation séminale de la danse, le désir d'expérimentation et les échos de sa longue histoire.



HAMISH BROWN

Le trio d'Underworld associe bidouillages électroniques, chant mélancolique et influence blues.

RESPECT ET LONGÉVITÉ

Aux caciques du rock, Underworld a prouvé en deux albums pierres de touche, *Dubnobasswithmyheadman* et *Second Toughest In The Infants*, que les boucles hypnotiques pouvaient dessiner des paysages fascinants et s'apprécier autrement que le temps d'un single. Aux ayatollahs de la techno, Karl a fait avaler les couleuvres de son chant mélancolique et de ses influences blues. Symbole du glissement historique qui a vu, en Grande-Bretagne, la vague électronique submerger le continent rock, Underworld a gagné un respect et une longévité qui ont peu d'équivalent dans ce milieu. Une réussite due à ce que Karl Hyde appelle « *les trois incarnations d'Underworld : celle des pistes de danse, celle des concerts et celle des albums* ».

Le groupe des *dancefloor* produit des maxi-singles et des remixes qui s'adressent aux DJ et aux... pieds de ses auditeurs. Le chanteur croit à l'importance des défoulements corporels. « *C'est un sentiment merveilleux, une satisfaction immédiate. Les pistes de danse sont à la base de notre échelle de valeurs. La dance music n'a pas besoin de promotion radio, ni de marketing pour exister. Quand nous doutons d'un morceau, Darren le passe en club ou le donne à quelques amis DJ comme Carl Cox ou Laurent Garnier pour obtenir une réaction objective.* »

Contrairement à la plupart des laborantins de la techno, Underworld a bâti sa réputation autant sur scène que dans les clubs. Les débuts du groupe ont été marqués par une performance de légende : un *set* de quatorze heures, baptisé *The Experimental Sound Field*, au Festival de Glastonbury en 1992. D'autres sommets *live*, comme la rave paradisiaque donnée, en 1994, dans les arènes de Nîmes, ou la fête orgiaque du *Tribal Gathering* de 1996, ont accompagné la carrière du trio. Raisons de cette aura scénique : un soin particulier apporté aux *stimuli* sonores et visuels, les états de transe de Karl Hyde – casque stéréo vissé sur le crâne –, à la fois chanteur, guitariste et danseur extatique, et une incomparable capacité d'improvisation.

Mais leurs créations s'apprécient aussi dans l'intimité. Comme ses prédécesseurs, l'album *Beaucoup Fish* enrichit la robotique d'une humanité que les informaticiens de la musique peinent en général à insuffler. Plus souple et sensuel, leur nouvel opus a bénéficié de quelques partis pris. « *Nous avions le désir de ne pas nous répéter, d'éviter en conséquence les morceaux trop longs, trop cogneurs et déclamatoires. Si Bowie est l'un de mes héros, c'est qu'il savait me surprendre à chaque album. Nous voulions retrouver les racines de la danse, celles de la house, du disco, une joie plus légère qui nous éloigne des pièges trop abscons de l'expérimentation.* »

MÉLANCOLIE

Beaucoup Fish n'est pas pourtant un disque de fête. Passés ou non par le filtre des machines, les mots de Karl Hyde imprègnent l'album d'une mélancolie intense, fruit de l'expérience et d'un principe d'écriture. Le chanteur ne se sépare jamais d'un carnet. Il y consigne des instants de vie qui forment une biographie fragmentée. Ce processus de création le différencie radicalement des autres *songwriters*. « *Le format couplet-refrain ne m'excitait plus. En lisant les* Motel Chronicles, *de Sam Shepard, j'ai compris que je voyais le monde comme une suite d'échantillons, de fragments de sons, de conversations, d'associations d'idées. Ces notes sont des petits voyages dans le temps et l'espace. Hors de leur contexte, ces mots prennent une dimension étrange qui s'adapte parfaitement au rythme hypnotique de nos musiques. Un titre comme* Born Slippy [leur plus gros tube à ce jour, pièce centrale de la bande originale du film *Trainspotting*] *retranscrit mon cheminement dans Soho, errant, bourré, d'un pub de Wardour Street – The Ship – à la station de métro. L'auditeur n'a pas forcément les clefs pour comprendre nos morceaux qui sont ouverts à l'interprétation.* »

De cette volonté de saisir le désordre de la vie intime et quotidienne, une angoisse sourd qui est le sel de la musique d'Underworld. « *Dans les années 80, nous avons essayé d'écrire à tout prix des chansons universelles et, bien sûr, nous avons échoué. Aujourd'hui, notre travail est personnel, autobiographique, souvent douloureux. Mais, hors du carcan pop, il touche plus de monde.* »

Stéphane Davet

La technique asservie au sentiment

AUTANT que la fête, Underworld a compris depuis longtemps que la danse pouvait susciter la mélancolie. Pas simplement grâce à quelques accords mineurs plaqués sur les beats des machines ou au travers des déclamations et énigmes nostalgiques de Karl Hyde, mais parce que le simple fait d'accentuer ces rythmes libère les métaphores amplifiées du temps qui passe, du cœur qui bat et laisse la vie s'échapper. On dansera en écoutant *Beaucoup Fish*, avec énergie et vague à l'âme. Rick Smith, Darren Emmerson et leur chanteur ont joué avec éclectisme d'une sensualité noctambule. L'apport du batteur Trevor Morais (collaborateur de Björk et de Howard Jones) aura permis d'insuffler une chaleur plus organique.

Contrairement aux œuvres de trop nombreux DJ, la musique d'Underworld ne nourrit aucun genre, elle les plie tous à sa vision. Ouverture somptueuse de l'album, *Cups* se vautre dans le velours de la deep house, façon Larry Heard ; *Push Upstairs* taquine la techno de Detroit ; le dévastateur *King of Snake* détourne les ondoiements disco du *I Feel Love* de Giorgio Moroder et Donna Summer ; *Winger* et *Skym* ont les vertus contemplatives des œuvres ambient de Brian Eno ; *Bruce Lee* sculpte les rythmes industriels de Test Department en un geste martial...

Tous, surtout, vibrent d'une émotion qui prend sa source dans les textes troublants de Karl Hyde. Bien plus présent que sur les deux premiers albums, le chanteur – même quand sa voix est métallisée par le vocoder – et « parolier » habite l'électronique de sentiments humains. Ceux qui redoutent la froideur, la répétitivité ou la superficialité hédoniste de la « techno » devraient se laisser convaincre par *Beaucoup Fish*, qui, sans compromis vulgarisateur, réconcilie les amateurs de transe et de musique d'auteur.

S. D.

★ *Beaucoup Fish*, 1 CD Junior Boy's Own/V2 JBO1005432. Distribué par Sony.

Tomato, un laboratoire de création tous azimuts au cœur de Londres

LONDRES
de notre envoyé spécial

Dans le quartier de Soho, au cœur nocturne de Londres, on croise autant de sex-shops et de restaurants chinois que d'agences de publicité. Extérieurement, le Tomato building a le profil lisse de l'une d'entre elles. L'intérieur se révèle plus intrigant. Au rez-de-chaussée est alignée la collection d'une ligne de vêtements – Urban Action –, au second étage, on pénètre dans les bureaux de Tomato Films, société de production audiovisuelle. Entre les deux se déploie un immense espace peuplé d'ordinateurs et de livres d'art où s'affairent quelques-uns des neuf membres de Tomato, l'un des collectifs de graphistes, designers, écrivains, musiciens et cinéastes les plus cotés d'Angleterre.

Depuis le début des années 90, l'équipe se compose de Steve Baker, Simon Taylor, Michael Horsham, John Warwicker, Graham Wood, Jason Kedgley, Dirk Van Dooren et aussi de Karl Hyde et Rick Smith, deux membres du trio d'Underworld. Tomato n'est pas pour rien dans l'aura du groupe. A ses débuts, l'argent généré par l'entreprise lui a permis de se consacrer à la musique avec la liberté de ceux qui n'ont pas trop à se soucier de réussite commerciale. Surtout, les artistes du collectif, en s'impliquant dans l'image graphique du groupe, ses pochettes de disques, ses affiches, ses vidéos et l'animation visuelle de ses concerts, ont donné à Underworld une véritable cohérence esthétique.

« LES ENFANTS DU DIABLE »

Tomato n'a pas de leader mais un aîné, John Warwicker, 43 ans, qui, au début des années 80, faisait partie de Freur, le premier groupe de Karl Hyde et Rick Smith. De ce passé, il a gardé un goût pour l'analogie musicale quand il s'agit de décrire la spécificité de Tomato : « *On pourrait parler de "jam", de "bœuf" pour définir nos relations. Il s'est agi d'établir une conversation entre neuf individus. Personne n'ayant de domaine réservé. Au départ, chacun de nous était artistiquement en situation de crise ; ce dialogue nous a libérés.* »

L'originalité de Tomato consiste à marier savamment activités commerciales et créations pures. Quitte à modifier chez certains quelques *a priori*. « *Quand j'ai rencontré ces graphistes pour la première fois*, se souvient Karl Hyde, *j'étais sculpteur autant que musicien. Ils se faisaient payer pour leur art alors que nous souffrions dans des squatts ! Ils représentaient pour moi les enfants du diable. En fait, ils gagnaient assez d'argent pour payer leur loyer et passer 70 % de leur temps à travailler pour eux-mêmes.* » C'est d'abord leur science de la typographie qui les a fait connaître. Une façon unique d'animer, secouer, déstructurer les mots et les lettres jusqu'à l'abstraction. Du générique du film *Trainspotting* aux pubs télé de Nike, MTV, Coca-Cola, IBM ou Audi, leur style frénétique a séduit des dizaines d'annonceurs, au point d'être pillés à tour de bras.

Sans subir le contrecoup des modes ? « *Si vous réduisez vos créations à un style*, explique John Warwicker, *vous êtes fichu. Si cet aspect de notre travail est le plus connu, il ne représente qu'une petite partie de l'iceberg Tomato.* » Les activités du groupe s'éparpillent dans la vidéo, la mode, la musique, les conférences, l'édition (leur ouvrage *Process* (éd. Thames & Hudson) s'est vendu à 30 000 exemplaires), l'art conceptuel et même l'architecture. Pour le Civical Cultural Centre de Melbourne, John Warwicker vient de concevoir une verrière d'une incroyable sophistication. « *Il suffit d'avoir des idées et de bons ingénieurs.* »

Pour Underworld, Tomato sert souvent de base de repli. « *Après le succès de notre single* Born Slippy, dit Karl Hyde, *l'industrie musicale a repointé son vilain museau. Nous avons alors choisi de couper les ponts pendant un an, nous ressourçant en travaillant sur la vidéo ou des installations avec Tomato.* » Manière aussi d'ouvrir des portes sur l'avenir. « *Il y a un an, Rick et moi avons monté une installation avec deux autres membres de Tomato, à la galerie Ginza Artspace de Tokyo. Il s'agissait d'un labyrinthe de panneaux de verre sur lesquels étaient imprimés mes textes. On y diffusait des films, un paysage musical et des mots qui étaient lus par d'autres que moi. Nous n'avions pas à donner de concert, ni à enregistrer de disque. J'ai trouvé cette expérience libératrice.* »

S. D.

Martha Rosler, guérillera de l'art américain

Depuis les années 60, vidéo, photo et collages disent avec violence ses engagements

VILLEURBANNE
de notre envoyé spécial

Martha Rosler redécouvre son visage dans une vidéo qu'elle a tournée il y a plus de vingt ans. Elle sourit. *« Ma mère m'avait dit que je faisais peur. »* Sur l'écran, elle fixe froidement la caméra et porte un tablier sévère. Face à elle, alignés sur un établi, des ustensiles de cuisine – cuiller, râpe à fromage... Elle les brandit, les nomme d'une voix forte. Un critique a écrit que c'était la voix d'*« une New-yorkaise mal élevée »*. Ménagère ou rebelle ? Les objets deviennent inquiétants. Elle frappe violemment la table avec la louche et déchire l'espace à coups de couteau.

Cette vidéo-performance, qui a pour titre *Semiotics of the Kitchen*, fait partie de la rétrospective consacrée à l'Américaine Martha Rosler, présentée à l'Institut d'art contemporain de Villeurbanne. La voix de cette artiste mythique de la scène américaine s'est apaisée. Mais, dit-elle, sa colère *« est la même »*. La même que dans les années 60-70, quand cette militante de gauche a développé sur les campus, au sein de mouvements de travailleurs ou féministes, une œuvre politique pionnière. De combat : pour les femmes, contre la façon dont les Etats-Unis *« gèrent leurs affaires en notre nom »*, contre la guerre, le nucléaire, l'enfermement des consciences, un urbanisme abrutissant.

Projet ambitieux. *« C'est ma manière de lutter. »* Le résultat est protéiforme, entre art et activisme. L'Institut d'art contemporain est d'ailleurs transformé en capharnaüm pour que chacun oublie qu'il est dans un lieu qui fétichise la création. Martha Rosler, qui vit de l'enseignement depuis 1974, pourrait ne pas être ici à sa place : *« Dans les années 60-70, certaines de mes œuvres étaient diffusées sous forme de tracts. Mes premiers collages ont été publiés dans des journaux alternatifs. Je collais des affiches dans la rue et débattais avec des ouvriers de centrales nucléaires. Les vidéos circulaient dans des circuits parallèles. Montrer mes œuvres dans un musée aurait été pornographique. »* Elle a changé, vendant en galerie des photos plus formelles que ses brûlots d'il y a vingt ans. *« Le monde a changé »*, répond-elle.

« POUR FAIRE AUTRE CHOSE »

Parce qu'elle veut aller vers le public et non l'inverse, Martha Rosler s'est également emparée de médias moins solennels que la peinture : photos, collages, films, vidéos, affiches, pages découpées dans la presse, cartes postales (sans images) envoyées par la poste. Elle a aussi beaucoup écrit et imaginé des installations à partir de fripes, d'écrans... *« J'utilise ces supports comme les armes d'une guérilla. Ma pratique bannit un style, une signature, un espace particulier, un seul auditoire. J'utilise des matériaux bon marché, légers, un peu vilains, ordinaires, qui suscitent le dialogue. J'ai toujours pris des photos. L'image constitue l'environnement culturel dominant des Américains. Je m'en suis servi pour faire autre chose. »*

Une œuvre antimilitariste est dominée par un parachute de 1943 – l'année de sa naissance. Enfant, elle était cataloguée *« artiste »* par sa famille, qui ne dissimulait pas son incrédulité. *« J'ai étudié la peinture et baignais dans l'abstraction de l'époque. J'ai basculé au moment de la guerre du Vietnam dans les questions politiques. J'ai arrêté la peinture qui ne traduit pas assez la complexité de l'engagement social. »*



MARTHA ROSLER/CATHERINE DE ZEGHER, Ed.

Bringing The War Home : House Beautiful in Vietnam. Série de vingt photomontages.

Pour être efficace, Martha Rosler introduit un monde dans un autre, use du collage surréalisant et paradoxal, accumule les contrastes et les incongruités. Le manichéisme ne lui fait pas peur. Elle cerne les stéréotypes de la femme-objet en détournant des images de magazines. Elle dénonce la guerre du Vietnam en collant des clichés de combats sur des photos d'intérieurs cossus. Sur une affiche montrant Reagan et Bush levant les bras au ciel, elle imprime : *« Si les porcs avaient des ailes. »* Elle s'en prend aux nantis en dressant une table fastueuse à côté de laquelle sont projetées des diapositives de famine. Elle écrit des phrases racistes sur les langes de son bébé.

Deux fois, elle a été censurée : une œuvre pour la ville de Minneapolis, dans laquelle elle dit que la ville est interdite aux étrangers ; un film pour un réseau de cinéma en Californie, dans lequel elle révèle que le budget pour les prisons est supérieur à celui des universités. *« J'en déduis qu'une critique générale est acceptée ; mais une critique ciblée dérange beaucoup plus. »* Propagande ? *« J'ouvre le débat. Vous pouvez récuser ce que je dénonce mais alors vous devez prendre position. »*

ÉCLATEMENT DU MODÈLE

Les écrits théoriques de Martha Rosler révèlent une autre facette : la théoricienne qui a participé à l'éclatement du modèle moderniste de l'art, inscrit dans une étroite histoire des formes. *« Le visuel pur n'existe pas en ce monde. »* Ses œuvres doivent beaucoup au *ready made* de Duchamp et à l'avènement, dans l'art américain des années 60-70, du mouvement conceptuel et du pop art. Elle s'en explique : *« Les conceptuels ont imposé la pensée sur l'œuvre mais ils n'ont fait que créer un autre système d'art, coupé de la vie. »* Logiquement, elle a été séduite par les images médiatiques des pop, Warhol en tête, mais rejette leur *« cynisme »*, leur côté *« business »*.

Son approche de la photographie est documentaire, terme cher à la gauche américaine, qui assimile la fiction à un résidu bourgeois. Elle a beaucoup regardé le documentaire social des années 30-40 (celui du mouvement Worker's Film and Photo League), mais constate leur échec, là encore parce que ces mouvements *« faisaient trop confiance à l'image pure »*. Voilà pourquoi elle préfère les montages d'images entre elles ou associées à des textes qui viennent aider à comprendre l'expérience visuelle.

Après des années 80 difficiles – *« dans la politique, avec Reagan, comme dans l'art, dominé par une peinture patrimoniale »* –, Martha Rosler revient à la mode. Des jeunes découvrent l'artiste engagé, notamment ses photographies documentaires récentes d'aéroports et d'autoroutes, autant d'espaces de liberté qu'elle assimile à l'enfermement : *« Ce sont des lieux uniformes où le temps s'effondre et le paysage perd son sens. »* Elle est sévère pour la jeune création : *« Trop d'artistes sont en retrait des questions dont ils parlent. C'est souvent narcissique. Le narcissisme débouche sur un art du divertissement. Ce n'est pas le banal qu'il faut montrer mais le quotidien. »*

Michel Guerrin

★ Martha Rosler. Institut d'art contemporain, 11, rue Docteur-Dolard, 69100 Villeurbanne. Tél. : 04-78-03-47-00. Du mercredi au dimanche, de 13 heures à 18 heures ; mercredi, jusqu'à 20 heures. 15 F (2,3 €) et 20 F (3 €). Jusqu'au 30 avril.

« La peinture était de l'ordre du mâle... »

Martha Rosler est étiquetée « artiste féministe ». *« La seule organisation dont j'ai été membre était le Front de libération des femmes. Mais c'était un réseau informel. »* Elle appartient surtout à une longue liste de femmes artistes qui, à partir des années 30, se sont exprimées avec un appareil photo. *« La peinture était de l'ordre du gigantesque, du mâle, de l'héroïque, alors que la photographie était de l'ordre du petit, des affaires personnelles et du bienfaisant*, a-t-elle déclaré à l'historien Benjamin Buchloh. *Un des projets fondamentaux de la critique féministe du modernisme était de remettre en cause l'artiste conçu comme une subjectivité cohérente qui met son empreinte sur chacune de ses œuvres. Mon projet n'est pas que les gens établissent une relation avec la personne du créateur. C'est d'un ennui mortel et cela rend l'œuvre triviale. »*

Le combat féministe est-il toujours d'actualité ? *« Oui, même si je pense que nous sommes dans une société meilleure. »*

DÉPÊCHES

■ **MÉCÉNAT : le PDG d'Yves Saint Laurent, Pierre Bergé, et le couturier Yves Saint Laurent** viennent de donner 10 millions de francs (1,5 million d'euros) au Centre Georges-Pompidou. La somme sera affectée, selon le vœu des donateurs, au réaménagement des salles historiques du Musée national d'art moderne. Le 16 février, le groupe Pernod Ricard avait annoncé qu'il consacrerait 6,55 millions de francs (1 million d'euros) à la rénovation et la mise en eau des terrasses du Centre qui rouvrira ses portes le 1er janvier 2 000.

■ **DROITS D'AUTEUR : les ministres de seize pays africains membres de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle** (OAPI) ont signé le 24 février à Bangui un accord révisant et complétant l'accord fondateur de l'organisation signé le 2 mars 1977. Il prévoit la suppression du découpage de la durée de protection des brevets, et celle de l'exigence de la preuve d'usage ou de l'exploitation en vue du maintien de la protection.

■ **MUSIQUE : à l'initiative du magazine *Les Inrockuptibles*,** vingt-cinq groupes et artistes français se produiront à titre bénévole, mercredi 7 avril, à l'Elysée-Montmartre, pour une nuit de soutien à l'association Gisti (Groupe d'information et de soutien des immigrés). Baptisée *Liberté de circulation*, cette soirée rassemblera Noir Désir, Les Rita Mitsouko, Melville, Rodolphe Burger, Dominique A, Miossec, Têtes raides, Blankass, Silvain Vanot, Théo Hakola, Général Alcazar, Yann Tiersen, France Cartigny, Fabe, l'Orchestre national de Barbès, Gnawa Diffusion, Femouz T, Etienne de Crécy, Cosmo Vitelli, Kid Loco...

■ **Des incidents ont éclaté entre jeunes Mauriciens** et forces de l'ordre après la mort en détention du chanteur de reggae mauricien Kaya. Le chanteur avait été arrêté le 18 février pour avoir fumé une drogue connue à Maurice sous le nom de « gandia » lors d'un rassemblement en faveur de la dépénalisation de cette substance. Selon le quotidien mauricien *L'Express*, le chanteur est décédé le 21 février dans sa cellule. Le médecin légiste a attribué ce décès à une fracture du crâne.

■ **Paru à l'automne 1998, l'album *Ensemble*,** qui réunit quarante-deux chanteurs, dont Johnny Hallyday, Pascal Obispo, Julien Clerc, Patricia Kaas, Zazie, s'est vendu à sept cent mille exemplaires et a apporté 40 millions de francs (6 millions d'euros) qui seront versés à l'association *Ensemble contre le SIDA* (ECS).

San Remo, cinq jours de foire aux chansons italiennes

MARDI 23 FÉVRIER s'est ouvert le 49e Festival de la chanson italienne de San Remo, ville de la Riviera ligure. Ce rendez-vous annuel est un concours – certains disent une corrida – entre chanteurs de second rang, les plus célèbres des artistes italiens n'y participant pas. Certains le méprisent, le considérant comme une usine de musique Kleenex. D'autres, comme Ramazzotti, ont été découverts à San Remo. Ils n'y sont jamais revenus. Un musicien confirmé ne risquera pas sa crédibilité dans un concours où les jurés (des gens ordinaires et un collège d'experts mené en 1999 par le compositeur Ennio Morricone) sont les patrons, et où tout peut arriver, y compris la victoire d'un parfait inconnu et la défaite d'une célébrité.

La manifestation, dont le budget est estimé par la société Daily Media à 136 millions de francs (35,5 millions d'euros), a souvent été suspectée de combines, de trucages. Et, depuis des années, San Remo ne fait plus vendre de disques. Beaucoup s'interrogent donc sur son utilité. La réponse est simple : il sert les intérêts de la télévision. Il permet à la RAI, télévision d'Etat en lutte perpétuelle avec le groupe privé Mediaset, d'augmenter ses taux d'audience. L'Italie compte des festivals de grande qualité mais aucun d'entre eux ne parvient, comme San Remo, à clouer la nation entière devant son poste de télévision cinq soirs de suite. La diffusion en direct du Théâtre Ariston a captivé pour sa première soirée 16,5 millions de téléspectateurs, record que seules les rencontres les plus disputées du *calcio* (championnat national de football) réussissent à dépasser. Le Festival est un événement national au même titre que Noël, Pâques et *Ferragosto* (le 15 août). En février, on regarde le festival, on lit les journaux qui parlent du festival et, dans les bureaux, on discute du festival.

DEUX PRIX NOBEL ET UN TOP MODEL

Pour inciter les Italiens à regarder la télévision à cette occasion, la RAI a misé cette année sur l'un de ses meilleurs présentateurs : Fabio Fazio, enfant terrible du petit écran. Le succès de ce jeune homme originaire de Ligurie s'est bâti au rythme d'émissions insolites construites sur l'ironie, le paradoxe et le second degré. Fazio, qui présente pour la première fois le festival, est flanqué d'une surprenante équipe : deux Prix Nobel et un top model, Laetitia Casta. Les concurrents sont introduits par Renato Dulbecco, quatre-vingt cinq ans, Prix Nobel de médecine en 1975. Il devrait être rejoint par le Prix Nobel de littérature, Dario Fo. Pour la soirée du 25 février, Roger Clinton (le frère chanteur de Bill) et Mikhaïl Gorbatchev, Prix Nobel de la paix, sont annoncés. Que Renato Dulbecco reçoive 50 millions de lires pour sa prestation quand Laetitia Casta empoche 300 millions ne fait plus scandale. Plus rien n'étonne vraiment un pays où le propriétaire de trois réseaux télévisés peut devenir président du conseil. Lors de ce super-événement télévisuel, la musique joue un rôle secondaire, même si la retransmission est focalisée sur les prestations des 28 artistes en compétition. 14 sont classés « champions » car ils jouissent déjà d'une certaine notoriété. Les 14 autres, étiquetés « jeunes », sont débutants. Parmi les « champions », rares sont ceux qui peuvent se vanter d'avoir connu un succès récent... Afin de séduire le public, la RAI a créé cette année la catégorie des « superinvités », qui viennent à San Remo promouvoir leurs disques sans participer au concours, de peur de s'exposer au vote négatif du jury : Gianni Morandi, star nationale, les *cantautori* Franco Battiato, Riccardo Cocciante et Ivano Fossati. A l'exception de Battiato, ils ont tous participé par le passé au festival, Morandi et Cocciante ayant même remporté le premier prix.

Sur la scène de l'Ariston ont défilé tous les grands, de Bruce Springsteen à Elton John. L'édition 99 s'enorgueillit de la présence de Cher – venue défendre une chanson, *Il Camino di ogni speranza*, à San Remo en 1967 –, Alanis Morissette, Rem, Lenny Kravitz, Blur et Mariah Carey. Il fut un temps, quand le festival était un grand rendez-vous artistique, où les étrangers venaient concourir, souvent associés à des artistes italiens. Louis Armstrong est venu à San Remo. Les jurés l'ont tiré comme un vulgaire lapin.

Gabriele Ferraris
(La Stampa)

L'ordre des architectes favorable à un certificat de qualification

LE CONSEIL national de l'ordre des architectes (CNOA) a rendu publique lundi 22 février une motion faisant suite aux dix mesures sur l'enseignement de l'architecture annoncées par Catherine Trautmann (*Le Monde* des 15 et 19 février). Cette motion réaffirme la nécessité d'un stage de formation pratique. Mais surtout, l'ordre estime que *« la validation de ce parcours appelle la création d'un certificat attestant de la qualification à la fois académique et professionnelle des architectes »*. Derrière cette phrase sibylline, l'ordre se déclare-t-il favorable à la « licence d'exercice » ? Cette licence venant après le diplôme (DPLG) était l'un des points qui ont entraîné les grèves d'une partie des étudiants parisiens et la ministre de la culture avait clairement indiqué le 12 février que le diplôme seul aurait valeur de licence. Yves Magnan, président du CNOA, répond que le principe d'une licence rencontre l'approbation d'une grande majorité d'architectes, mais que cette formule est apppa-rue comme trop fermée aux membres du Conseil national. Selon M. Magnan, la motion de l'ordre consiste à proposer une forme de *« reconnaissance de capacité »*, qui ne serait pas une *« autorisation »*, pouvant conduire à une forme de *« protectionnisme »*. Concernant la demande d'un stage de formation pratique, M. Magnan souligne que les avis sont partagés entre les représentants des instances régionales de l'ordre, les uns s'en tenant au stage intégré de la réforme en cours, les autres réclamant un stage post-diplôme. Tout cela doit être encore discuté, estime le président du conseil national – et notamment avec la direction de l'architecture et du patrimoine (DAPA).

François Barré, directeur de l'architecture, qui n'avait pas encore eu connaissance de la motion du CNOA mardi 23 février, nous a déclaré toutefois que la DAPA entretenait plutôt de bons rapports avec l'ordre, que les discussions continuaient entre les représentants des professionnels et les pouvoirs publics, mais que le ministère n'envisageait pas de revenir sur la valeur du diplôme DPLG, et qu'il était hors de question d'instituer une licence d'exercice. M. Barré souligne en outre que ses services ont pu vérifier la validité de cette disposition auprès des instances européennes.

« CRISE DE LA COMMANDE »

Derrière ces discussions feutrées se profilent plusieurs problèmes. Le premier concerne la réalité des compétences des jeunes diplômés. Dans les faits, la plupart d'entre eux sont conduits à se faire la main chez leurs aînés pendant une à plusieurs années avant de créer leur propre agence – si toutefois ils le peuvent. Par ailleurs, les architectes français, au nombre de vingt-huit mille, restent très affectés par la crise. Beaucoup n'ont aucune commande, nombre d'entre eux (mais combien sont-ils ?) travaillent dans d'autres secteurs. Et beaucoup ne payent d'ailleurs plus leurs cotisations à l'ordre. Au point que la profession échappe à toutes statistiques fiables. *« Deux ans d'élections nationales quasi permanentes, de 95 à 97, ont laminé la commande publique, à quoi s'ajoute la crise de la commande privée liée à la crise économique »*, commente Michel Seban, animateur du Mouvement des architectes. C'est dans ce contexte que la DAPA et l'ordre des architectes doivent restructurer la profession et son enseignement. On comprend alors la prudence générale.

Frédéric Edelmann

A Lyon, les musiques d'aujourd'hui se mettent en scène à grand renfort de technologies

Une exposition et un festival se consacrent aux inventeurs des musiques contemporaines

Vingt et un artistes du continent nord-américain tentent, au *Musée d'art contemporain de Lyon*, de réaliser un vieux rêve cher à Baudelaire et au dadaïsme : concevoir l'œuvre totale, fusion de tous les arts, sollicitation de tous les sens. Pour y parvenir, ils usent des ressources de l'électronique la plus compliquée avec un visible plaisir. Le résultat est intéressant, mais le voisinage des installations – certaines sont fort bruyantes – problématique.

INSTALLATIONS SONORES. Musée d'art contemporain, Cité internationale, 81, quai Charles-de-Gaulle, Lyon 6e. Tél. : 04-72-69-17-18. Du mercredi au dimanche, de 12 heures à 19 heures. 25 F (3,8 €). Jusqu'au 11 avril.

Vieux rêve : l'œuvre totale, la réunion des arts, la théorie des correspondances... Baudelaire en a fait un sonnet. Le symbolisme a cherché à en faire des opéras et des ballets. Le dadaïsme a détourné l'idée à son profit, la traitant par la dérision. *Vient l'âge de la technique omnipotente.* Elle résout la question, parce qu'elle maîtrise tous les éléments, parce qu'elle permet les conversions sensorielles les plus paradoxales.

Soit une table, une vieille table de bois, plutôt grossière, presque médiévale. Elle est placée dans un espace chichement éclairé. Rien de très remarquable là-dedans. On *s'approche. On pose, par inadvertance*, la main sur la table. Stupeur : ce geste suscite des sons, parce que, sous le plateau de bois, des capteurs le guettaient, lesquels sont reliés à un système qui transcrit en son ce que les capteurs perçoivent. Il suffit de cellules photo-électriques, de circuits électroniques, de cassettes audio, de neuf magnétophones, d'autant d'amplificateurs et de dix-huit haut-parleurs. L'installation est de la Canadienne Janet Cardiff. Une autre, de l'Américain Alvin Lucier, nécessite une collection de vases en verre de tailles et de formes variées, de microphones placés dans leurs goulots, de pré-amplificateurs, de compresseurs... Il suffit que l'ongle gratte ou frappe contre le verre pour provoquer, à l'autre bout de la pièce, un rythme. Là encore, peu de lumière, *une mise en scène soignée dans le* genre apothicairerie d'autrefois. Triomphe de la technologie.

La plupart des vingt et un artistes du continent nord-américain qui se partagent les étages du Musée d'art contemporain de Lyon à l'occasion du festival Musiques en scène s'accordent sur ce point : ils usent des ressources de l'électronique la plus *compliquée avec un visible plaisir.* Quelques-uns risquent de s'y perdre à force de multiplier les montages subtils, avec lasers, ordinateurs, radioguidages, programmes et l'inévitable Internet. Plusieurs tombent dans le culte du moderne tel que l'exaltent les publicités façon Sony ou Macintosh. D'autres, à rebours, emploient ces mécaniques pour exalter le plus simple, les sens, le corps, la nature.

DU VISIBLE À L'AUDIBLE

La Monte Young et Marian Zazeela – pionniers en la matière depuis les années 60 – réalisent une *Dream House*, salle où se plonger dans une pénombre colorée de rose et dans une composition sonore sur synthétiseur qui est censée produire des effets psycho-acoustiques, inciter à la *paix et au songe. On est prié de se* déchausser avant de marcher sur la moquette à la rencontre de la sérénité spirituelle. Cette précaution est inutile pour pénétrer dans *Diagonale*, de Michael Snow, mais le dispositif, là encore, veut agir sur la perception du temps et de l'espace en liant obscurité et gradation des sons de l'aigu au grave. On en jouirait mieux si, à quelques mètres de là, l'installation de Bill Vorn ne diffusait le vacarme d'un atelier de tôlerie automobile en pleine activité.

C'est là du reste la difficulté de l'exposition. La question qui la fonde – du visible à l'audible – est intéressante. La sélection est abondante et les artistes ont bénéficié de moyens suffisants pour réaliser des pièces complexes. Mais les voisinages sont délicats. Le plus bruyant doit l'emporter sur le plus discret. De là des contaminations, des superpositions qui, sans doute, n'étaient pas désirées.

Le cas le plus flagrant est celui de Raymond Gervais, inventeur d'un *Festival international de jazz imaginaire.* Dans une salle qui devrait être silencieuse et résonne de fracas métalliques accablants, il a disposé cent boîtiers pour cent enregistrements que nul n'entendra jamais. L'inaudible devient visible et, plus encore, lisible. Le livret promet des duos parfaitement accordés en dépit des différences apparentes d'instruments. Il y aurait Ludwig Wittgenstein et Bill Evans, Maurice Ravel et Miles Davis, Sigmund Freud et Charlie Mingus, Antonin Artaud et Albert Ayler. Autant de symboles, *autant de rêves* d'œuvres totales – inaccessibles, et pour cause.

Philippe Dagen

Au rendez-vous des arts

● **Performances.** Des artistes *présents dans l'exposition* – Charlemagne Palestine, John Giorno, Stephen Vitiello – se réunissent pour une soirée de performances au musée, le 2 mars, à partir de 18 heures.

● **Films.** Des projections et des rencontres accompagnent l'exposition jusqu'au 28 mars, avec, notamment, des œuvres de John Cage (le 3 et le 24 mars), Antonio Muntadas (le 7 mars) et Robert Ashley (le 27 mars). Renseignements : 04-72-69-17-17.

● **Concerts.** L'ensemble des concerts de Musiques en scène se déroule dans plusieurs lieux *à Lyon – Opéra*, conservatoire Massenet, université Lyon II, Les Subsistances, Le Transbordeur – et dans la région lyonnaise, à Givors, Saint-Etienne et Vienne, du 2 au 20 mars. Renseignements : 04-72-77-69-69. Au programme, en autres, des pièces de Harry Partch (le 5 mars) et Frank Zappa (le 12), des créations du Barton Workshop (les 4 et 5) et de l'Ensemble Musicatreize (le 18).

Une intégrale intelligente des mélodies et chansons de Poulenc

CYRILLE GERSTENHABER (soprano), PATRICE VERDELET (baryton), CLAUDE LAVOIX (piano). Mélodies et chansons de Francis Poulenc, Claude Debussy, Erik Satie, Joseph Kosma, Gabriel Fauré, Camille Saint-Saëns.
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, quai François-Mauriac, Grand Auditorium, hall Est, le 23 février. Prochain concert de la série, le 2 mars à 19 h. Tél. : 01-53-79-59-59 et 01-53-79-49-49.

C'est ce qu'on peut imaginer de plus intelligent, de concerté et de proprement interactif dans le genre : l'intégrale des 156 mélodies de Francis Poulenc organisée par la Bibliothèque nationale de France pourrait se contenter de faire entendre, à la queue leu leu, les joyaux que constitue ce remarquable corpus du XXe siècle, comparable à ceux de Fauré, Debussy ou Ravel. Mais Jean-Pierre Angrémy – président de la Bibliothèque et mélomane professionnel notoire –, le baryton François Le Roux et les pianistes Alexandre Tharaud et Jeff Cohen ont imaginé une série de concerts articulés de manière suprêmement cultivée et intelligente, une caractéristique souvent absente des cerveaux des instances dirigeantes de certaines institutions musicales spécialisées dans ce type de programmation. Et quelles manchettes appétissantes ! « Une interprète privilégiée : Suzanne Peignot » (la créatrice, entre autres œuvres, du *Bestiaire*, née en 1895 et décédée en... 1993), « Francis Poulenc : banalité et sophistication », « Francis Poulenc : voyages (le Sud, la Loire, la Vistule, Paris...) ».

C'est justement raisonné, justement réalisé, avec des programmes d'une folle érudition, renvoyant les œuvres et les auteurs les uns aux autres, créant des échos et des familles, étayés de diffusions de documents d'archives du fonds discographique de la Phonothèque nationale enregistrés naguère par des interprètes aussi inattendus qu'Irène Joachim, Joseph Peyron, Geneviève Touraine (la sœur de Gérard Souzay) ou... Danielle Darrieux. Mais les organisateurs ne se sont pas arrêtés là : quelques mélodies ont été commandées à de jeunes compositeurs (Gilles Silvestrini, Arnaud Petit, Nicolas Bacri) tentant, sinon d'assurer, du moins de questionner la validité du genre en cette fin de siècle.

STYLE « BOBINO SUPÉRIEUR »

Le programme du 23 février posait la question, très poulencquienne et très française en général, dès lors qu'il s'agit de pièces pour voix et piano : « Francis Poulenc : mélodies ou chansons ? » Poulenc faisait lui même la différence. Il pouvait lui arriver d'évoquer et d'invoquer Maurice Chevalier (une véritable idole) et Modeste Moussorgsky dans le cadre d'un même cycle dévoué à un baryton de type verdien (les *Chansons villageoises*) ou carrément d'écrire dans un style « *Bobino supérieur* » (*Toréador*) voire « *Casino de Paris* » (la valse chantée *Les Chemins de l'Amour*, célèbrement incarnée par Yvonne Printemps). Mais, lorsqu'il écrivait des « mélodies » (genre que Vincent d'Indy nommait « *Lieder français* » pour mieux l'opposer à la romance), c'étaient de vraies incarnations poético-musicales pour des chanteurs et non des diseurs. Mais en fait, nous pensons que les mélodies et les chansons dûment nommées (les impayables *Quatre chansons pour enfant*, par exemple) doivent être interprétées avec la même gravité, le même sérieux. C'est le meilleur moyen de toucher juste le cœur si raffiné, sophistiqué mais jamais ironique, de ces œuvres.

C'est ce qu'a compris le baryton Patrice Verdelet. Voix solide (graves courts, aigu aisé), intelligence évidente, diction parfaite, mordante et naturelle, aisance corporelle manifeste. Il dit l'histoire du « *petit René qui se met les doigts dans le nez* » sans y toucher, si l'on ose dire. Il chante la valse à un temps *Le Disparu* avec la même gravité que la mélancolique *Grenouillère.* Si la voix du baryton rappelle les rondeurs d'un Bernard Kruysen, la soprano Cyrille Gerstenhaber a certaines des teintes acidulées de Denise Duval. Diction parfaite elle aussi, mais la couleur trop citronnée de sa voix finit par lasser. La jeune et jolie artiste nous fâche lorsqu'elle transforme « Violon », des *Fiançailles pour rire*, en romance à l'eau de rose bourrée d'effets dégoulinants . Alors elle trahit son incompréhension des mondes distanciés (et, encore une fois jamais ironiques) de Poulenc et des douces amertumes de la poétesse Louise de Vilmorin. La pianiste Claude Lavoix accompagne efficacement, dotée d'une qualité indispensable chez Poulenc : jamais de rubato intempestif.

Renaud Machart

Mercury Rev passe étonnamment bien l'épreuve de la scène

MERCURY REV, Elysée-Montmartre, Paris, le 24 février.

L'enthousiasme touchant des remerciements trahit l'étonnement de ceux qui ne pensaient pas être à pareille fête. Un disque, *Deserter's Songs*, élu « album de l'année 1998 » dans nombre de magazines spécialisés, des salles combles dont cet Elysée-Montmartre plein jusqu'à la gueule et qui en redemande après deux rappels... Pas mal pour un groupe que l'on croyait piégé dans le marigot d'un rock underground, classé aussi intéressant qu'inécoutable.

Par l'effet d'une mutation spectaculaire, Mercury Rev s'est apaisé au point de côtoyer la magie délicate de mélodies folk-pop, à peine dérangées de teintes psychédéliques. *Deserter's Songs* possédait le charme intemporel des grands disques de chevet, mais le défi restait entier pour retranscrire sur scène la subtilité de ses arrangements féeriques. Privés de clavecin, harpe, hautbois, clarinette, violons, scie musicale et mellotron, les New-Yorkais allaient-ils revenir banalement au rock ?

Leur concert parisien du mercredi 24 février aura conquis tous les sceptiques. Certes, le groupe s'est resserré autour de quelques valeurs basiques. Une batterie, une basse, deux guitares, deux claviers, une voix... Une formation orthodoxe qui convoque sur scène quelques vieux fantômes. Avec sa grande silhouette de dandy décavé, Jonathan Donahue – chanteur et guitariste – a des allures de Pete Townshend. Les bizarreries candides des synthétiseurs analogiques et des pédales d'effet évoquent Bowie période *Space Oddity*, le Pink Floyd de Syd Barrett, la pop baroque de Procol Harum. Le lyrisme électrique du guitariste solo, Sean « Grasshopper » Mackowiack, adopte parfois celui d'un Mick Ronson.

Force pourtant est de constater que cet apparent classicisme reste indéfinissable. Jamais le passéisme, pas plus que le second degré, ne paralyse la mouture *live* de Mercury Rev. La voix d'enfant de Jonathan Donahue ne papillonne plus dans de frais paysages acoustiques. Les guitares Fender font s'accumuler des nuages d'orage. Une tension est perceptible, qu'on ne trouvait pas sur les versions de l'album. Ne voit-on pas d'ailleurs *zébrer quelques chansons d'avant* l'apaisement pop ? La brutalité garage-rock de *Mouth Syringe*, les harmonies malsaines de *Friterring*, toutes deux tirées de leur premier opus, *Yerself Is Steam*, publié en 1990, quand le groupe américain flirtait avec l'aliénation.

Un slow de cabaret, un country-blues avec harmonica semblent sortis tout droit de la normalité bizarroïde d'un film de David Lynch. Mais cette boule d'énergie suscitée par la cohérence scénique des musiciens ne peut alourdir les mélodies intouchables de leurs chansons les plus récentes. Tout juste aura-t-on tremblé, lors des premières mesures de *Goddess On A Hiway*, en ouverture du concert, le temps que le sonorisateur trouve son équilibre. Même deux-trois bavardages guitaristiques inutiles n'ont pu abîmer l'intacte légèreté des refrains de *Holes*, *Tonite It Shows* ou *Endlessly*.

On se demande encore où Jonathan Donahue va chercher ces bouffées de rêve. Quel éther enfante cet onirisme fêlé ? Des reliquats d'enfance ? Des hallucinations post-modernes ? Ou simplement l'alchimie d'influences bien digérées... Trois hommages viendront démontrer, pendant ce concert, l'ancrage de Mercury Rev. Une reprise du *Isolation* de John Lennon, où l'acidité du timbre de Donahue se fait idéalement mordante. Celle, aérienne, de *Rain Keeps Falling On My Head*, délicieuse sucrerie de Burt Bacharach, enchaînée à une version incandescente du *Cortez The Killer*, de Neil Young, l'éternel guerrier.

Stéphane Davet

SORTIR

PARIS

Fabulous Trobadors
Le duo toulousain qui a réinventé le rap des troubadours occitans fait des apparitions éclairs à Paris, pour le plaisir des citoyens de France qui adhèrent à l'idée de l'indépendance culturelle, de la résistance civile et de la *convivialité de quartiers.*
A la voix, au tambourin, les Fabulous font toujours de leurs concerts une fête. Une déclaration des droits de la poésie, de l'Occitanie élargie (jusqu'au Brésil) et l'apologie de la libre parole, du chant.
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. Les 25 et 26, à 19 h 30. Tél. : 01-47-00-57-59. 110 F.

ANGOULÊME

Hommage à Dominique Bagouet
Le Théâtre d'Angoulême, ville natale du chorégraphe Dominique Bagouet, rend hommage à l'enfant de la région (décédé le 9 décembre 1992). Son œuvre a été prise en charge par les danseurs de sa compagnie, au sein de l'association Les Carnets Bagouet. Trois jours de manifestation, comprenant une exposition de Christine Le Moigne, peintre et collaboratrice de Dominique Bagouet ; des extraits d'œuvres appartenant à *Necesito*, *Assaï*, *Déserts d'amour*, *Meublé sommairement* ; des films, des vidéos, dont *Moderato Cantabile* d'Anne Abeille. Le chorégraphe a formé une descendance féconde : ses ex-danseurs Sylvie Giron, Bernard Glandier, Fabrice Ramalingom et Hélène Cathala, Sylvain Prunnenec montreront leur travail. La manifestation s'appelle : *Si j'étais toi... imaginons... la suite.*
Théâtre, avenue des Maréchaux, 16 Angoulême. Les 26, 27 et 28. Tél. : 05-45-38-61-62/63. 60 F à 110 F.

STRASBOURG

Imprécation 36
Ecrivain, metteur en scène, Michel Deutsch est d'abord un agitateur, qui observe d'une manière mélancolique et espiègle les soubresauts de l'époque. Avec ses *Imprécations*, il a mis au point une forme originale, qui tient à la fois du journal de bord, du cabaret politique et de la relecture iconoclaste des textes fondateurs – le tout mâtiné de musique rock. Quatrième édition du genre, *Imprécation 36* emprunte à Shakespeare, dont Richard III est présenté en truand mafieux. C'est André Wilms qui joue le roi, en compagnie de Judith Henry, Marie Payen et du groupe Sentimental bourreau. Créé à Strasbourg, le spectacle sera à la Bastille du 25 mars au 30 avril.
TNS, 1, avenue de la Marseillaise, 67 Strasbourg. Du 25 février au 20 mars. Tél. : 03-88-24-88-24. 80 F et 120 F.

TOULOUSE

Casimir et Caroline
Depuis le 1er juillet 1998, Jacques Nichet dirige le tout nouveau théâtre de la cité de Toulouse. Pour inaugurer la grande salle, il a choisi de mettre en scène *Casimir et Caroline* – une des plus belles pièces de l'Autrichien Odon von Horvath, datée de 1931 : sur fond de fête foraine, un couple se forme et se défait. Une version scénique de *La Foule*, en somme, en neuf tableaux et cent dix-sept séquences. Deux jeunes comédiens issus du Conservatoire supérieur d'art dramatique, Marie Vialle et Micha Lescot, jouent le couple fatal. Ils tourneront en France du 16 mars au 30 avril, puis seront à la Colline, à Paris, du 7 mai au 13 juin.
Théâtre national de Toulouse, 1, rue Pierre-Baudis, 31 Toulouse. Du 25 février au 13 mars. Tél. : 05-34-45-05-05. 50 F et 110 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Fermeture de l'usine Renault à Vilvoorde
de Jan Bucquoy (Belgique, 1 h 25).
Les Grandes bouches
de Bernie Bonvoisin (France, 1 h 45).
Hygiène de l'assassin
de François Ruggieri (France, 1 h 20).
Liens secrets (*)
de Michael Oblowitz (Etats-Unis, 1 h 38).
La Ligne rouge
de Terrence Malick (Etats-Unis, 2 h 50).
Rien sur Robert
de Pascal Bonitzer (France, 1 h 45).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
L'Inconnue de la Seine
d'Odon von Horvath, mise en scène de Christian Peythieu.
Lavoir moderne Parisien-Procréart, 35, rue Léon, Paris 18e. Mo Château-Rouge. Le 25, à 21 heures. Tél. : 01-42-52-09-14. 60 F et 90 F. Jusqu'au 27 mars.
Parsifal
de Wagner. Poul Elming (Parsifal), Violeta Urmana (Kundry)... Chœur et Orchestre de l'Opéra de Paris, James Conlon (direction), Graham Vick (mise en scène), Ron Howell (chorégraphie).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. Les 25 et 27, à 18 heures. Tél. : 08-36-69-78-68. Quelques places à 530 F et 650 F.
Orchestre national de France
Tchaïkovski : *Hamlet.* Schnittke : *Concerto grosso pour violon, violoncelle et orchestre no 2.* Scriabine : *Le Poème de l'extase.* Chantal Juillet (violon), David Geringas (violoncelle), Vassily Sinaïsky (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. Le 25, à 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 100 F.
Les Soirées nomades
Autour de l'œuvre de Tanguy. Delphine Collot (soprano), Juliette Hurel (flûte) Henri Demarquette (violoncelle), Vanessa Wagner (piano).
Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Mo Raspail. Le 25, à 20 h 30. Tél. : 01-42-18-56-72. 30 F.
Festival de danse « Hip Hop sur mesure 2 »
Avec Christine Coudun par Marilyn Berry et Iffra Dia, Jean-Claude Pambè Wayack et Pedro Pauwels, Ykanji.
Théâtre contemporain de la danse, 9, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris 4e. Mo Saint-Paul. Les 25 et 26, à 19 heures. Tél. : 01-42-74-44-22.
Popa Chubby
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. Le 25, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-45-45. 143 F.
Toufic Farroukh
La Flèche d'or, 102bis, rue de Bagnolet, Paris 20e. Mo Alexandre-Dumas. Le 25, à 21 h 30. Tél. : 01-43-72-04-23. 25 F.
Jorge Sousa (Cap-Vert)
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. Le 25, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

RÉSERVATIONS

Festival Banlieues bleues
avec Diane Reeves, Mal Waldron « New York Trio », Ahmad Jamal Trio, Eddy Louiss, Archie Shepp & Le Gospel...
Dans le département de la Seine-Saint-Denis. Du 9 mars au 16 avril. Tél. : 01-49-22-10-10.

DERNIERS JOURS

27 février :
Le Marchand de Venise
de William Shakespeare, mise en scène de Stéphane Braunschweig.
Bouffes du Nord, 37bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Tél. : 01-46-07-34-50. De 70 F à 130 F.
28 février :
Berthe Morisot, Degas, Manet, Renoir
Musée Marmottan-Claude Monet, 2, rue Louis-Boilly, Paris 16e. Tél. : 01-42-24-07-02. 40 F.

JEUDI 25 FÉVRIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.40 et 23.10 Thema. Laisse pas traîner ton fils ! Invités : Philippe Boggio, Patrick Delaroche, Marie-Anne Beulon, Fabienne Brugels, Paul Honkannen-Schubert, Richard Herding. Arte

MAGAZINES

18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Sergent Garcia, Emile Ntamack, Eric Bayle. Canal +
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous de Ruth Elkrief. André Guelfi, Charles Millon. LCI
20.00 20h Paris Première. Bernardo Bertolucci. Paris Première
20.05 Temps présent. Enfants esclaves : les tapis de la honte. De l'éthique sur l'étiquette. Bienvenue au Kosovo ! Marée noire dans le golfe. TSR
20.55 Direct. Invitée : Martine Aubry. Contradicteurs : Jacques Barrot et Pierre Bédier. France 2
22.40 Le Journal de l'économie. Invité : Philippe Jaffre. LCI
0.30 Hors série. D'un amour à l'autre. France 3
0.50 *La 25e Heure.* Sœur Alice Domon. France 2

DOCUMENTAIRES

20.30 A la rencontre de Jupiter. Forum Planète
20.35 Cinq colonnes à la une. Planète
20.45 Thema. Laisse pas traîner ton fils ! Arte
21.05 Des trains pas comme les autres. L'Orient-Express : Florence, Venise et la Toscane [1/2]. TV 5
21.15 La Chine, dragon millénaire. Odyssée
21.40 Les Grands Compositeurs. [7/7]. Mozart. Planète
21.45 Les Seigneurs de l'Atlas. Odyssée
22.30 Listen Up : The Lives of Quincy Jones. Canal Jimmy
22.40 Divination, cigares et saint Simon. Odyssée
23.40 Les Tribus indiennes. [9/20]. Les Hurons. Planète
23.40 Posti Marti. Odyssée
0.10 Tsar Boris. [2/2]. Planète
0.10 Les Grandes Heures d'Anne de Bretagne. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

18.30 Football. Championnat d'Europe indoor 1999. Italie - Belgique. Eurosport
20.25 Basket-ball. Match amical. France - Yougoslavie. Eurosport
20.30 Football. D1 : Paris SG - Lyon. Canal +

MUSIQUE

21.00 Prinsengracht Concert. Avec Shlomo Mintz, violon et alto ; *Paul Ostrovsky, piano.* Muzzik
21.40 Quintette pour cor, de Mozart. Par les Berliner Solisten. Mezzo
22.00 Sonate et Fantaisie pour piano, de Mozart. Avec Daniel Barenboïm. Mezzo
22.20 Magic of Montreux 92. Muzzik
23.30 Simon Boccanegra. Opéra de Verdi. Mise en scène d'Elijah Moshinski. Par l'Orchestre du Royal Opera House, dir. sir Georg Solti. Muzzik
23.45 Quatuor à cordes, de Ravel. Par le Quatuor LaSalle. Mezzo

TÉLÉFILMS

20.30 *Les Avocats du diable.* André Cayatte. Festival
22.00 La Faute. André Cayatte. Festival
22.55 Réducteur de têtes. Richard Elfman. Canal +

SÉRIES

20.40 Buffy contre les vampires. Le fiancé. Série Club
20.40 Julie Lescaut. Week-end. RTBF 1
20.50 Marc Eliot. Bande de filles. La traque. TF 1
21.45 Stargate. Message dans une bouteille. TSR
22.10 La Rédac. Retour en enfance. Disney Channel
22.15 L'Inspecteur Lavardin. Le Diable en ville. TV 5
23.00 Working. Episode pilote (v.o.). Série Club
1.00 High Incident. *Beaux Quartiers.* 13ème Rue

FILMS

20.30 **Stromboli** ■ ■ ■ Roberto Rossellini (Italie, 1949, N., v.o., 110 min) ○. Ciné Classics
20.35 **Celles qu'on n'a pas eues** ■ ■ Pascal Thomas (France, 1980, *105 min*) ○. *Canal Jimmy*
20.40 **Sherlock Holmes attaque l'Orient-Express** ■ ■ Herbert Ross (Etats-Unis, 1976, 115 min) ○. 13ème Rue
20.45 **Senso** ■ ■ ■ Luchino Visconti (Italie, 1954, 120 min) ○. Histoire
20.50 **Les Démons de Jésus** ■ ■ Bernie Bonvoisin (France, 1996, 125 min) ○. M 6
21.00 **Les 55 jours de Pékin** ■ ■ Nicholas Ray (Etats-Unis, 1963, v.o., 150 min) ○. Paris Première
21.50 **Ludwig ou le crépuscule des dieux** ■ ■ ■ Luchino Visconti [2/2] (F - It. - All., 1972, v.o., 125 min) ○. Ciné Cinéma 1


CINÉ CLASSICS

22.20 **Le Cirque** ■ ■ ■ Charlie Chaplin (EU, 1928, muet, N., v.o., 70 min) ○. Ciné Classics
22.30 **Août** ■ ■ Henri Herré (France, 1991, 95 min) ○. Ciné Cinéma 3
22.50 **Swing Kids** ■ ■ *Thomas Carter (Etats-Unis, 1992,* 115 min) ○. Cinéstar 2
23.00 **Papa longues jambes** ■ ■ Jean Negulesco (Etats-Unis, 1955, *125 min*) ○. Téva
23.00 **1941** ■ ■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1979, v.o., 115 min) ○. Cinétoile
23.25 **Hurlements** ■ ■ Joe Dante (Etats-Unis, 1981, 95 min) ○. 13ème Rue
23.55 **La Dixième Symphonie** ■ ■ Abel Gance (France, 1918, muet, N., 90 min) ○. Arte
2.25 **Peggy Sue s'est mariée** ■ ■ *Francis Ford Coppola* (Etats-Unis, 1986, v.o., 100 min) ○. Cinéstar 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.40 **Beverly Hills.** ○.
18.30 **Exclusif.**
19.05 **Le Bigdil.**
20.00 **Journal, Météo.**
20.50 **Marc Eliot.** Bande de filles. ○. La traque. ○.
22.50 ***Made in America.*** Une femme traquée. Téléfilm. Stuart Cooper. ○.
0.35 **Les Rendez-vous de l'entreprise.**
1.00 **TF 1 nuit, Météo.**

FRANCE 2

18.45 **Et un, et deux, et trois.**
19.20 **1 000 enfants vers l'an 2000.**
19.25 **Qui est qui ?**
20.00 **Journal, Météo, Point route.**
20.55 **Direct.** Invitée : Martine Aubry.
22.40 **Expression directe.** FO.
22.50 ***Les Aventures de Jack Burton dans les griffes du mandarin*** ■ Film. John Carpenter. ○.
0.30 **Journal, Météo.**
0.50 **La 25e Heure.** Sœur Alice Domon.
1.55 **Mezzo l'info.**

FRANCE 3

18.20 **Questions pour un champion.**
18.45 **Un livre, un jour.**
18.50 **L'Euro, mode d'emploi.**
18.55 **19-20 de l'information, Météo.**
20.05 **Cosby.** ○.
20.30 **Tout le sport.**
20.55 **Ils sont fous, ces sorciers.** Film. Georges Lautner. ○.
22.30 **Météo, Soir 3.**
23.05 **La Preuve par trois.** Comités d'entreprise : des fêtes aux causes.
0.00 **Espace francophone.** *Le phénomène reggae en Côte-d'Ivoire.*
0.30 **Hors série.** D'un amour à l'autre.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.30
18.30 **Nulle part ailleurs.**
20.15 **Football.** Championnat de D 1. Paris SG - Lyon. 20.30 Coup d'envoi.
22.30 **Spécial «Jour de foot».**
22.55 **Réducteur de têtes.** Téléfilm. Richard Elfman. ○.
0.20 **Football.** Montpellier - Monaco.
1.35 **Hockey NHL.**

ARTE

19.00 **Voyages, voyages.** Australie.
19.45 **Météo, Arte info.**
20.15 **Reportage.** Formule glace.
20.40 **Soirée thématique.** Laisse pas traîner ton fils ! *20.45 Papa, maman, le juge et moi.* 21.40 Débat. 22.25 L'École des parents.
23.55 **La Dixième Symphonie** ■ ■ Film. muet d'Abel Gance. ○.
1.25 ***Le temps s'envole.*** Téléfilm. Hong-Jong Kim (v.o.). ○.

M 6

18.25 **Lois et Clark.** ○.
19.20 **Mariés, deux enfants.** ○.
19.54 **Le Six Minutes, Météo.**
20.10 **Notre belle famille.** ○.
20.40 **Décrochage info, Passé simple junior.**
20.50 **Les Démons de Jésus** ■ ■ Film. Bernie Bonvoisin. ○.
22.55 **House** ■ Film. Steve Miner. ○.
0.35 **La Maison de tous les cauchemars.** Les enfants de la pleine lune. ○.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 **Agora.** Paul Audi.
21.00 **Lieux de mémoire.** L'Olympia.
22.10 **For intérieur.** Stan Rougier, prêtre catholique.
23.00 **Nuits magnétiques.** [4/5].
0.05 **Du jour au lendemain.** Pascal Ory.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Le Violoncelle et l'Orchestre.** *Par l'Orchestre national de France, dir. Vassily Sinaïsky : Œuvres de* Tchaïkovski, Schnittke, Scriabine.
22.30 **Musique pluriel.** Œuvres de Jarrell, Holliger.
23.07 **Papillons de nuit.** Invités : Ravi Prasad, Régine Chopinot.

RADIO CLASSIQUE

20.15 **Les Soirées.** *Quatuor* op. 33 nº 3, de Haydn, par le Quatuor Mosaïques. *20.40 Concert. Par l'Orchestre de* Bretagne, dir. Stefan Sanderling. Œuvres de Labey, Beethoven.
22.19 **Les Soirées... (suite).** Œuvres de Dvorak, Suk.

Le Monde TÉLÉVISION

ARTE

20.45 Thema : De quoi j'me mêle !

Cette « Thema » traite de l'autorité parentale, ou, plutôt, de son déclin. Malik Aït Aoudia, auteur avec Saïd Bakhtaoui, du document *Papa, maman, le juge et moi*, y livre notamment ce témoignage à propos des familles rencontrées au tribunal pour enfants : *« J'ai vu des parents démunis, désespérés, perdus, oui. Mais des parents démissionnaires, jamais. »*

PARIS PREMIÈRE

21.00 Les 55 jours de Pékin ■ ■

Le 20 juin 1900, les Boxers, nationalistes chinois fanatiques soutenus par la cour impériale, se lancent à l'assaut des légations étrangères installées à Pékin. Le *siège dure jusqu'à l'arrivée d'une* colonne internationale d'intervention, le 14 août. Dans ce film ultra-romanesque à très grand, très fascinant spectacle dirigé par Nicholas Ray, Charlton Heston et Ava Gardner font rêver. En v.o.

CANAL +

22.55 Réducteur de têtes

Un blondinet, qui veut remettre au pas un gang, les Vipers, les donne aux flics. Les Vipers l'assassinent ainsi que ses deux copains. Un ancien « tonton macoute » les ressuscite *sous forme de têtes réduites.* Pour se venger, le trio transforme les malfrats en zombies. Peu de surprises dans ce *téléfilm réalisé* par Richard Elfman ; une bonne idée, celle d'un boss mafieux incarné par une homosexuelle.

VENDREDI 26 FÉVRIER

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

15.00 Le Club de l'économie. Michel Delebarre. LCI
18.30 *Le Magazine de l'Histoire.* Invités : Yves Le Maner, André Sellier, Frédéric Monier, Dominique Veillon, Alain Rey. Histoire
19.00 Tracks. Backstage & Live Special : Midem 1999. Vibrations : Sushi Bars. Tribal : Tanzraum 98. Future : Tokyo Techno Tourisme. Dream : Ray Davies et The Kinks. Arte
18.30 Nulle part ailleurs. Invité : Jean-Paul Rourvre, *3 Color Red*, André Guelfi. Canal +
19.10 Le Rendez-vous de Ruth Elkrief. Michèle Fitoussi et Malika Oufkir. LCI
19.30 Envoyé spécial, les années 90. Irak, la bombe atomique. Les pisteurs. Invités : Marie-Hélène Labbé, *Sylvain Jouty.* Histoire
20.50 Thalassa. Les Perles de Darwin. France 3
21.55 Faut pas rêver. Turquie : Le destin d'Inel. France : La boule lyonnaise. Taiwan : Les scooters ne meurent jamais. Invité : Paco Ibanez. France 3
22.40 Bouillon de culture. Migration et métissage. Invités : Serge Gruzinski, Rachid *Djaïdani, Sophie Ponchelet,* Amin Maalouf, Thomas Vincent. France 2
23.10 Sans aucun doute. *La guerre des voisins.* Invitée : Virginie Lemoine. TF 1
23.20 Les Dossiers de l'Histoire. *Les Locataires de Staline.* La Maison sur le quai. France 3
23.40 Les Grandes Expositions. L'impressionnisme et le paysage français. Planète
23.55 La Faune africaine : Knysna, le paradis des oiseaux. Odyssée
0.50 La Case de l'Oncle Doc. L'Histoire du mandat [1/2]. France 3

DOCUMENTAIRES

18.10 Au cœur des tribus. Odyssée
18.30 Le Requin-baleine du Mozambique. La Cinquième
18.45 Dancing in the Street. [1/10]. Whole Lotta Shakin'. Planète
20.10 Le Temps d'un regard. Planète
20.15 Palettes, Nicolas Poussin (1594-1665). Admirable tremblement du temps : *Les Quatre Saisons.* Arte
20.30 Au bonheur des jeux vidéo. Forum Planète
20.35 La Rivière des soucis. Planète
20.45 Une saga scandinave [2/2] Histoire
21.40 Les Orangs-outans avec Julia Roberts. Odyssée
22.00 Zoo, état des lieux. [2/6]. Zoos trois étoiles. Planète
22.10 Grand format. Tango suédois. Arte
22.30 Je ne sais pas lire, mais je me soigne. Forum Planète
22.55 *Portraits de gangsters.* [4/10]. Bonnie and Clyde. Planète
23.00 Le Téléphone. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

14.15 Tennis. Open Gaz de France. Quarts de finale. Paris Première
15.00 Biathlon. Championnats du monde. Eurosport
16.00 Tennis. Tournoi messieurs *de Londres. 1/4 de finale.* Eurosport
16.40 Cyclisme. Tour de Valence. 4e étape. AB Sport
18.30 Football. Championnat d'Europe indoor 1999. Demi-finale. Eurosport
20.25 Basket-ball. Match amical. France - Yougoslavie. Eurosport

DANSE

18.45 Giselle. Chorégraphie. Marcia Haydee. Musique. Adolphe Adam. Par le ballet du Württembergisches Staatstheater de Stuttgart. Avec Birgit Keil (Giselle), Richard Cragun (Hilarion). Muzzik
20.45 Le Corsaire. Chorégraphie. Marius Petipa. *Musique. Adolphe Adam.* Par le Ballet du Kirov. Mezzo

MUSIQUE

17.15 Le Stabat Mater, de Pergolèse. Avec Katia Ricciarelli, soprano. Par l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. Claudio Abbado. Mezzo
19.25 Quintette pour cor, de Mozart. Par les Berliner Solisten. Mezzo
21.00 Cecil Taylor et Thurman Baker. Muzzik
21.55 I Pagliacci. *Opéra de Leoncavallo.* Par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Riccardo Chailly. Paris Première
22.15 Coppelia, *de Leo Delibes.* Par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Georg Solti. Mezzo
22.15 Quincy & Friends. Montreux 1991. Muzzik
22.45 Roméo et Juliette, de Berlioz. Mezzo
23.20 Leopold Stokowski. *Roméo et Juliette,* de Tchaïkovski. Par l'Orchestre de la Radio suisse italienne. Muzzik
0.35 Le Live du vendredi. Alain Bashung : Confessions. M 6

TÉLÉFILMS

20.30 Flairs ennemis. Robin Davis. Festival
20.45 *Les Jeux d'Eros.* Heidi Kranz. Arte
20.50 Classé confidentiel. Tony Randel. ○. M 6
20.55 Le Fils de l'étoile du matin. Mike Robe [2/2]. TMC
22.05 Les Jours heureux. *Luc Béraud.* Festival
22.30 Darkman 3. Bradford May. ○. 13ème Rue

COURTS MÉTRAGES

0.20 Libre court. *L'Amateur. Olivier Smolder.* Avec Eric Pauwels, Cathy Grosjean. France 3

SÉRIES

17.25 Seconde B. Lettres et mal-être. TMC
18.15 *L'Inspecteur Lavardin.* Le Diable en ville. TV 5
20.00 MASH. La chasse aux sorcières. Canal Jimmy
20.00 Larry et Balki. [2/2]. Le grand numéro. TMC
20.05 Cosby. Deux centimes. France 3
20.10 Campus Show. La vie avec papa. Série Club
20.15 Ellen. Ellen's Improvement. RTL 9
20.30 L'Homme de nulle part. Le néant total. Canal Jimmy
20.40 Chicago Hospital, *la vie à tout prix. Panique* aux urgences. Valse hésitation. RTL 9
20.40 Tekwar. Tekpolice. 13ème Rue
20.55 Boulevard du palais. *La Jeune Fille* et la Mort. ○. France 2
20.55 Soirée sitcom. Téva
21.00 McCallum. Le Régime miracle. ○. Canal +
21.25 Le Visiteur. Télépathie. Série Club
21.30 Expériences interdites. L'arme suprême (v.o.). 13ème Rue
22.00 Les Prédateurs. Chambre 17. ○. 13ème Rue
22.35 Hercule Poirot. L'express de Plymouth. Le guêpier. TMC
22.40 X-Files. Vengeance d'outre-tombe. Lazare. ○. M 6
22.45 Dream On. *[3/3]. La deuxième grande* histoire jamais contée. Canal Jimmy
23.10 Seinfeld. Le maestro (v.o.). Canal Jimmy
0.45 Star Trek, Deep Space Nine. Duel (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

14.05 **Pat Garrett et Billy le Kid** ■ ■ Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1973, *110 min*) ○. *Ciné Cinéma 1*
14.35 **Une femme disparaît** ■ ■ Alfred Hitchcock (Grande-Bretagne, 1938, N., 100 min) ○. Cinétoile
15.55 **Stromboli** ■ ■ ■ Roberto Rossellini (Italie, 1949, N., v.o., 105 min) ○. Ciné Classics
17.40 ***Les Disparus de Saint-Agil*** ■ ■ Christian-Jaque (France, 1938, N., 100 min) ○. Ciné Classics
19.20 **Le Cirque** ■ ■ ■ Charlie Chaplin (Etats-Unis, 1928, N., muet, v.o., 70 min) ○. Ciné Classics


CINÉTOILE

19.30 **Hellzapoppin** ■ ■ Henry C. Potter. Avec Ole Olsen, Chic Johnson, Martha Ray (EU, 1941, N., v.o., 90 min) ○. *Cinétoile*
21.00 **La Peau douce** ■ ■ ■ François Truffaut (France, 1964, N., 115 min) ○. Cinétoile
21.00 **Pat Garrett et Billy le Kid** ■ ■ Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1973, 120 min) ○. Ciné Cinéma 3
21.15 **L'Eau froide** ■ ■ Olivier Assayas (France, 1994, 95 min) ○. Cinéstar 1
22.05 **Plus dure sera la chute** ■ ■ Mark Robson (Etats-Unis, 1956, N., v.o., 110 min) ○. Ciné Classics
22.55 **A Talent for Loving** ■ ■ *Richard Quine* (Etats-Unis, 1969, v.o., 110 min) ○. Cinétoile
23.25 **Les Pleins Pouvoirs** ■ ■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1996, *114 min*) ○. Canal +


ARTE

23.40 **Andreï Roublev** ■ ■ ■ Andreï Tarkovski. Avec Anatoli Solonitzine, Mikhaïl Kononov (Urss, 1966, N. et couleur, v.o., 200 min) ○. Arte
0.20 **Voyage à Tokyo** ■ ■ ■ Yasujiro Ozu (Japon, 1953, N., v.o., 125 min) ○. France 2
0.50 **Ludwig ou le crépuscule des dieux** ■ ■ ■ Luchino Visconti [2/2] (Fr.- It.- All., 1972, v.o., 125 min) ○. Ciné Cinéma 3
0.55 **C'était demain** ■ ■ Nicholas Meyer (Etats-Unis, 1979, 110 min) ○. Ciné Cinéma 1
1.20 **Les Trois Visages de la peur** ■ ■ Mario Bava (Italie - France, 1963, v.o., 95 min) ○. Canal +

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

15.30 **La loi est la loi.** ○.
16.25 **Bony.** ○.
17.15 **Sunset Beach.** ○.
17.40 **Beverly Hills.** ○.
18.30 **Exclusif.**
19.05 **Le Bigdil.**
20.00 **Journal, Météo.**
20.50 **Sacrée Robin.**
23.10 **Sans aucun doute.** La guerre des voisins.
1.00 **Formule foot.**

FRANCE 2

15.00 **Soko.** ○.
15.50 **La Chance aux chansons.**
17.05 **Des chiffres et des lettres.**
17.35 et *22.30* ***Un livre, des livres.***
17.40 **Cap des Pins.** ○.
18.20 **Copain, copine** ■ Film. Howard Zieff. ○.
19.55 **1 000 enfants vers l'an 2000.**
20.00 **Journal, Météo, Point route.**
20.55 **Boulevard du palais.** La Jeune Fille et la Mort. ○.
22.40 **Bouillon de culture.** Migration et métissage.
23.55 **Journal, Météo.**
0.15 **Ciné-club.** Cycle Japon.
0.20 **Voyage à Tokyo** ■ ■ ■ Film. Yasujiro Ozu (v.o.). ○.

FRANCE 3

15.00 **Simon et Simon.** ○.
16.40 **Les Minikeums.**
17.45 **Le Kadox.**
18.20 **Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.**
18.55 **19-20 de l'information, Météo.**
20.05 **Cosby.** ○.
20.30 **Tout le sport.**
20.50 **Thalassa.** Les Perles de Darwin.
21.55 **Faut pas rêver.** Turquie : Le destin d'Inel. France : La boule lyonnaise. Taiwan : Les scooters ne meurent jamais.
22.55 **Météo, Soir 3.**
23.20 ***Les Dossiers de l'Histoire.*** Les Locataires de Staline, la Maison sur le quai.
0.20 **Libre court.**
0.50 **La Case de l'Oncle Doc.** L'Histoire du mandat [1/2].
1.45 **Nocturnales.** Jazz à volonté.

CANAL +

15.05 **David Hockney en perspective.**
16.00 **XXL** ■ Film. Ariel Zeitoun. ○.
17.35 **H.** ○.
18.00 **Blague à part.** ○.
► *En clair jusqu'à 21.00*
18.30 **Nulle part ailleurs.**
20.30 **Allons au cinéma ce week-end.**
21.00 **McCallum.** Le Régime miracle. ○.
22.40 **Jour de foot.**
23.25 **Les Pleins Pouvoirs** ■ ■ Film. Clint Eastwood. ○.
1.20 **Les Trois Visages de la peur** ■ ■ Film. Mario Bava (v.o.). ○.
2.55 **Buud Yam** ■ ■ Film. Gaston J.M. Kaboré (v.o.). ○.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.30 **La Cinquième rencontre...** Travail, économie. 14.35 Secrètes secrétaires. 15.30 Entretein avec Olivier Liaroutzos.
16.00 **Olympica.**
16.30 **Le Magazine Ciné.**
17.00 **Au nom de la loi.** ○.
17.30 **100 % question.**
17.55 **Couples légendaires.**
18.20 **Météo.**
18.30 **Le Monde des animaux.**
19.00 **Tracks.**
19.45 **Météo, Arte info.**
20.15 ***Palettes, Nicolas Poussin*** (1594-1665). Admirable tremblement du temps : *Les Quatre Saisons.*
20.45 **Les Jeux d'Eros.** Téléfilm. Heidi Kranz. ○.
22.10 **Grand format.** Tango suédois.
23.40 **Andreï Roublev** ■ ■ ■ *Film. Andreï Tarkovsky (v.o.).* ○.

M 6

15.15 **Les Routes du paradis.** ○.
16.10 **Boulevard des clips.**
17.40 **Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois.** ○.
18.25 **Lois et Clark.** ○.
19.20 **Mariés, deux enfants.** ○.
19.54 ***Le Six Minutes, Météo.***
20.10 **Notre belle famille.** ○.
20.40 **Politiquement rock.**
20.50 **Classé confidentiel.** Téléfilm. Tony Randel. ○.
22.40 **X-Files, l'intégrale.** Vengeance d'outre-tombe. ○. Lazare. ○.
0.35 ***Le Live du vendredi.*** Alain Bashung : Confessions.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.02 **Les Chemins de la musique.** [5/5].
20.30 **Agora.** Roland Edighoffer.
21.00 **Black And Blue.**
22.10 **Fiction.** *Le Grillon et la Mule,* de Fortunato Seminara.
23.00 **Nuits magnétiques.**
0.05 **Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

19.00 **Histoires de Lieder.**
19.40 **Prélude.**
20.05 ***Concert franco-allemand.*** Œuvres de Mozart, Schoenberg.
22.30 **Musique pluriel.** Œuvres d'Arrigo, Tanaka, Partridge.
23.07 **Jazz-club.** Invités : Marcel Sabiani, Gilles Naturel, Gordon Beck.

RADIO CLASSIQUE

20.15 **Les Soirées.** Œuvres de Piazzolla, Copland. Par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Leonard Bernstein. 20.40 Anton Rubinstein, compositeur. Œuvres de Chopin, Rubinstein, Mendelssohn, Tchaïkovski.
23.00 **Les Trois vœux op. 42.** Opéra de Loewe. Par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk de Baden-Baden, dir. Peter Falk.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde TÉLÉVISION

FRANCE 2

20.55 Boulevard du Palais

Inspirée des romans de Thierry Jonquet, le spécialiste des intrigues noires et glauques – *La Jeune Fille et la Mort*, est une libre adaptation des *Orpailleurs*, réalisée par Jacques Malaterre –, voici une nouvelle *série policière* qui promettait. Malheureusement, on ne comprend rien à l'histoire, noyée sous une multitude d'intrigues périphériques. Mais y a-t-il quelque chose à comprendre ?

FRANCE 3

23.20 Les Dossiers de l'Histoire

L'immeuble devait offrir à l'élite du nouveau *régime soviétique* un espace de liberté. Mais le paradis socialiste tourna vite au cauchemar. Les auteurs de *La Maison sur le quai* ont donné la parole aux témoins directs. Victimes des camps ou témoins de l'arrestation de leurs parents, ils livrent devant la *caméra des récits* saisissants de la vaste purge des cadres du parti bolchevik, entre 1936 et 1938.

ARTE

23.40 Andreï Roublev ■ ■ ■

Au XVe siècle, un moine peintre *d'icônes est tourmenté* par les problèmes de la création artistique dans une Russie ravagée par les *Tartares et dominée par la haine* et la violence. Cette fresque grandiose fut longtemps tenue sous le boisseau par les autorités soviétiques. Finalement autorisé hors compétition au Festival de Cannes 1969, *Andreï Roublev* fit découvrir Tarkovski. En v.o.

le jazz, avant même l'apothéose au

Les trois randonneurs bloqués depuis dix jours en Vanoise ont été retrouvés sains et saufs

Un hélicoptère a pu se poser à proximité de leur igloo de fortune et les ramener à Pralognan

CHAMBÉRY
de notre correspondant

Bloqués par le mauvais temps depuis mardi 16 février, les trois randonneurs portés disparus dans le massif de la Vanoise (Savoie) ont été ramenés sains et saufs par hélicoptères, jeudi matin 25 février, à Pralognan-la-Vanoise. Ils venaient de passer leur neuvième nuit consécutive dans l'igloo qu'ils avaient construit entre 2 800 et 3 000 mètres d'altitude pour se protéger du froid et de la neige. Deux d'entre eux se trouvaient *« en bon état physique »*, selon le cabinet du préfet de Savoie, le troisième souffrant d'une *« légère hypothermie »*.

C'est en marchant que le premier rescapé a débarqué d'un hélicoptère de la Sécurité civile, soutenu par un médecin et un secouriste, a constaté l'AFP jeudi peu après 8 h 30. Un peu blafard, il ne semblait pas avoir trop souffert de son long séjour en haute montagne. Cinq minutes plus tard, il a pu se déplacer lui-même pour aller à la rencontre de ses deux compagnons arrivés dans un autre appareil.

« Nous avons été très agréablement surpris de les découvrir dans cet état de santé », a déclaré l'un des sauveteurs ayant pris en charge les trois hommes dans leur igloo de fortune, le major Allan de la CRS-Alpes, sur Radio-France Pays de Savoie. Les membres de l'équipe étaient à la fois très émus et sidérés de les retrouver en si bonne forme après dix jours passés en haute montagne. *« Nous sommes vraiment étonnés par leur résistance physique. Apparemment ils vont bien et le moral a dû y être pour beaucoup »*, a ajouté Bernard Airenti, directeur de la protection civile de Savoie. *« Ils étaient fort bien informés des conditions de survie en haute montagne »*, a renchéri Thierry Olivier, de la CRS-Alpes.

Les trois hommes – un Parisien, Christophe Palichleb, et deux frères originaires de Reynes près de Perpignan, Olivier et Philippe Bourgues – avaient quitté le refuge Félix-Faure au-dessus de Pralognan, mardi 16 février, pour effectuer la traversée des dômes de la Vanoise. Difficile à pareille époque, cette course demande habituellement trois jours de marche. Leur objectif était de rejoindre le refuge de l'Arpont au-dessus de la commune de Termignon, en Maurienne, mais les très mauvaises conditions météo ont perturbé leur progression. Tentant de faire demi-tour, ils se sont égarés dans la vaste étendue glaciaire de la Rechasse-Génépi, et ont été contraints à un premier bivouac dans la nuit de mardi à mercredi. *« La traversée des dômes de Vanoise est rarement faite en plein hiver. Les guides s'en méfient. En particulier à cause du brouillard. Sans carte, boussole et altimètre, il est impossible de se repérer et même quand on connaît bien le coin, on se perd facilement. Ce danger est d'ailleurs signalé sur tous les topoguides »*, témoigne Jean-Lou Eberhard, guide de haute montagne.

Samedi 20 février, les trois randonneurs ont finalement alerté le Centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (Codis) grâce à leur téléphone portable. *« Lorsqu'ils nous ont contactés, ils avaient déjà passé quatre nuits en montagne. Dans un premier temps, ils ont essayé de s'en sortir par leurs propres moyens... »*, commente Thierry Olivier. Une quarantaine de policiers des CRS et de gendarmes de haute montagne, appuyés par plusieurs hélicoptères, ont alors tenté de les arracher à la montagne. Mais les conditions météo exécrables et les vents violents ont considérablement perturbé le travail des sauveteurs.

> « On avait l'impression d'être passés tout près d'eux » **Un sauveteur**

Dès samedi, une caravane de secours composée de quatre CRS a quitté Pralognan, tentant, à partir du refuge Félix-Faure, de progresser vers les naufragés de la neige avant d'être contraints de faire demi-tour. Le lendemain dimanche, une deuxième équipe a renforcé la première et atteint le col de la Rechasse, à 3 000 mètres d'altitude, donnant régulièrement des coups de sifflets pour signaler sa présence aux randonneurs. Ces derniers, à 10 h 30 dimanche, ont à nouveau téléphoné pour indiquer, lors d'une courte conversation, que leur moral était bon même si leurs vivres étaient épuisés. Ils ont aussi signalé avoir entendu les coups de sifflets.

Les sauveteurs ont alors espéré toucher au but. *« On avait l'impression d'être passés tout près d'eux »*, raconte l'un d'eux. Entré en contact téléphonique avec les trois randonneurs, le poste de gendarmerie de Modane les a localisés aux environs du rocher du Génépi. Mais les conditions météo ont une nouvelle fois contraint les sauveteurs à faire demi-tour. Lundi 22 février, alors que de nouveaux renforts de CRS ont été dépêchés de Briançon et de Grenoble, les chutes de neige et les vents violents atteignant les 120 km/h ont empêché toute sortie. Le lendemain, une nouvelle tentative des sauveteurs s'est avérée périlleuse.

Victimes de débuts de gelures, les CRS ont été à nouveau contraints de renoncer, les hélicoptères étant cloués au sol par le vent. A 11 h 15, un bref appel des randonneurs a pourtant indiqué qu'ils étaient toujours vivants. Mais les fenêtres météo se sont encore avérées trop courtes pour les hélicoptères mobilisés pour des vols de nuit, ainsi que pour localiser les naufragés au petit matin. Survolant la zone de recherches, les pilotes ont cependant relevé la présence de plusieurs coulées de neige, craignant qu'elles n'aient pu recouvrir la sortie de l'igloo.

« Lors du dernier contact, ils nous ont signalé qu'ils tenaient le coup mais que le plus jeune d'entre eux s'affaiblissait », a encore commenté, mercredi 24 février, Bernard Airenti, responsable du PC de crise installé à Pralognan. Cette conversation a permis à France Télécom de faire une analyse d'arc hertzien permettant de déterminer la zone d'où était parti l'appel. Le retour du beau temps, ce jeudi, a permis d'engager des moyens encore plus importants, et notamment un hélicoptère Puma de l'armée pourvu d'une caméra thermique permettant de détecter des masses chaudes sous la neige.

Philippe Révil

Des études établissent l'efficacité d'un traitement du cancer du col de l'utérus

RECOURANT à une procédure fort inhabituelle, l'Institut national américain du cancer vient d'adresser une série de recommandations médicales aux vingt mille spécialistes de cancérologie exerçant aux Etats-Unis, en vue de modifier la prise en charge thérapeutique des femmes souffrant d'un cancer du col de l'utérus. Ces recommandations se fondent sur une série de résultats qui, initialement, devaient être publiés par *The New England Journal of Medicine* dans son édition du 15 avril. Pour des raisons éthiques, les responsables de l'hebdomadaire médical américain ont toutefois jugé qu'ils se devaient de lever l'embargo sur des informations imposant une modification des pratiques thérapeutiques en usage.

Les responsables sanitaires américains disposent aujourd'hui de données fort prometteuses résultant de cinq études ayant porté, chacune, sur plusieurs centaines de femmes souffrant d'un cancer du col de l'utérus à un stade avancé. Trois de ces études cliniques, conduites aux Etats-Unis, seront publiées dans *The New England Journal of Medicine* et sont d'ores et déjà accessibles sur le site Internet de cet hebdomadaire (www.nejm.org). Les femmes étaient traitées soit par radiothérapie, soit par une radiothérapie associée à une chimiothérapie. Cette dernière consistait, durant un mois et demi, en l'administration soit de Cisplatine, soit de Cisplatine et de Fluoro-Uracil.

« Au terme de ces travaux, il est apparu que la proportion de femmes vivantes, trois ans après ces traitements, était significativement plus élevée dans le groupe radiothérapie-chimiothérapie, fait-on valoir auprès de l'Institut national américain du cancer. *Il apparaît, par ailleurs, que dans les deux autres études qui étudiaient une approche légèrement différente, l'administration de Cisplatine coïncidait, là encore, avec des taux de survie supérieurs. »*

L'analyse des taux de survie démontre que l'administration de Cisplatine associée à la radiothérapie permet d'obtenir un taux de survie de 30 % à 50 % supérieur à celui observé avec les traitements habituellement mis en œuvre. Cette innovation thérapeutique permet, en d'autres termes, de prévenir un décès sur un groupe de sept femmes ainsi traitées. Compte tenu de la fréquence de cette lésion dans notre pays (près de trois mille nouveaux cas chaque année), l'application de mesures d'ores et déjà préconisées aux *Etats-Unis* permettrait, en France, de prévenir entre deux cents ou trois cents décès féminins par an.

Interrogés par *Le Monde*, les responsables sanitaires français ont indiqué qu'ils ne prendraient pas, pour leur part, d'initiatives similaires à celles de leurs homologues américains visant à accélérer la diffusion de l'information auprès des cancérologues concernés. *« Nous estimons que l'information devrait rapidement circuler dans la communauté médicale*, indique-t-on auprès de Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale. *Nous chercherons en revanche, à plus long terme, à évaluer si cette nouvelle thérapeutique est correctement administrée chez les femmes concernées. »*

Jean-Yves Nau

Au moins 29 morts en Autriche dans les avalanches

LES RECHERCHES se poursuivaient, jeudi matin 25 février, pour tenter de repérer d'éventuels survivants à la suite des avalanches qui ont frappé deux villages du Tyrol, dans l'ouest de l'Autriche. Selon un bilan provisoire, établi dans la matinée de jeudi par l'armée autrichienne, le nombre total des morts s'élevait à vingt-neuf. Neuf personnes étaient toujours portées disparues.

Mardi, une première coulée de neige s'est produite à Galtuer, détruisant ou endommageant neuf maisons (*Le Monde* du 25 février). Les sauveteurs, gênés par des conditions météorologiques difficiles, ont extrait vingt-cinq corps de la neige. Jeudi matin, ils étaient à la recherche de six autres personnes, sans grand espoir de les retrouver vivantes. Toutes les victimes n'ont pas été identifiées mais les sauveteurs ont indiqué que de nombreux corps étaient ceux d'enfants. Malgré une visibilité réduite, des hélicoptères autrichiens mais aussi allemands, américains et suisses ont effectué des rotations entre la base militaire de Landeck et Galtuer afin d'acheminer des équipes de secours et d'évacuer les milliers de touristes bloqués depuis une semaine dans cette station de sports d'hiver.

Mercredi, alors que ces opérations de sauvetage étaient en cours, le village voisin de Valzur a subi, à son tour, une importante coulée de neige. Quatre personnes sont mortes ; trois autres étaient toujours portées disparues jeudi matin. Quatre maisons ont été détruites par cette masse neigeuse qui, selon la télévision locale, atteignait 200 mètres de large et 10 mètres de haut.

Jeudi matin, une nouvelle avalanche s'est déclenchée, à Loèche-les-Bains, dans le sud de la Suisse. En fin de matinée, une trentaine de personnes avaient déjà été secourues. Dans l'ensemble du pays, près de 100 000 personnes étaient bloquées, mercredi soir, dans une centaine de stations et de villages, selon un décompte de l'Agence télégraphique suisse. L'armée et la protection civile s'efforçaient de ravitailler, par les airs, les villages les plus isolés, et d'en évacuer certains, en raison des chutes de neige et du risque d'avalanches. Dans le canton du Valais, 50 000 personnes étaient dans l'impossibilité de quitter par la route ou le train les grandes stations comme Zermatt et Crans. Des hélicoptères privés ont été réquisitionnés par la protection civile. L'armée a mis à disposition cinq de ses appareils.

Côté français, le risque d'avalanche est redescendu, mercredi, du niveau cinq (maximum) au niveau quatre, selon les services météorologiques. Alors que de nombreux vacanciers semblent renoncer à se rendre dans les Alpes, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver a estimé, dans un communiqué, que *« les conditions météorologiques actuelles ne justifiaient en rien de renoncer à un déplacement en montagne »*. L'association, qui affirme regrouper les cent plus grandes stations françaises, indique que les maires ont pris *« toutes les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité des vacanciers »*.

Philippe Broussard
(avec AFP et Reuters)

Tirage du *Monde* daté jeudi 25 février 1999 : 505 320 exemplaires. 1 – :

Le Monde
DES LIVRES

LITTÉRATURES  ESSAIS

VENDREDI 26 FÉVRIER 1999

Les mondes mêlés

Des confins du Brésil à la Florence des Médicis, des créations picturales du XVIe siècle mexicain à la « world culture », Serge Gruzinski offre un passionnant voyage qui bouscule bien des idées reçues sur le métissage des cultures

GRACIELA ITURBIDE/VU

A Algodonal, village poudré de sable d'une île perdue au sud du delta de l'Amazone, un soir d'août 1997, le son lancinant du berimbeau (instrument traditionnel à une corde tendue sur un arc de bois et une noix de coco) reprend la mélopée d'une chanson brésilienne à la mode pour accompagner les luttes rituelles d'un groupe d'adolescents, tandis que, sur l'écran de télévision, la mort, à Paris, d'une princesse anglaise nourrit *« les rêves des insulaires en les mettant à l'unisson du reste du globe »*. A Puebla, dans le Mexique du XVIe siècle, des peintres indiens ornent le salon d'apparat d'un prélat espagnol d'une fresque figurant des Sibylles qui défilent sur fond de décor hispano-flamand, entre deux frises où d'opulentes centauresses tendent à des singes mexicains portant boucles d'oreille des fleurs connues comme de puissants hallucinogènes.

Nicole Lapierre

Ces mélanges d'hier et d'aujourd'hui bousculent repères et idées bien ordonnées. En les rapprochant, Serge Gruzinski nous incite à quelques sérieuses remises en cause. L'authentique est un leurre ; et mieux vaut ne pas se laisser piéger par cette notion d'identité, qui assigne à chaque groupe humain des caractéristiques déterminées, *« censées être fondées sur un substrat culturel stable ou invariant »*. Invoquer la pérennité d'une tradition maintenue intacte jusqu'à ce que la modernité l'entame, c'est négliger la longue histoire des affrontements, mais aussi des interactions, entre les peuples. Et dissocier, dans les effets de ces rencontres, la part préservée des survivances de celle des modèles importés ou imposés, c'est s'arrêter aux composants, là où il faudrait analyser les propriétés des alliages, dans la fonderie des mondes mêlés. Croire, enfin, que la mondialisation de la culture et la planétarisation des images sont des phénomènes récents et inédits, c'est oublier ce XVIe siècle renaissant qui, *« vu d'Europe, d'Amérique ou d'Asie, fut, par excellence, le siècle ibérique comme le nôtre est devenu le siècle américain »*. Vers lui, Serge Gruzinski revient chercher pistes et résonances. C'est l'audace et la force de sa démarche : un vaste, savant et passionnant détour par le passé pour mieux voir et concevoir la complexité du présent.

Historien, auteur d'une *Histoire du Nouveau Monde* avec Carmen Bernand (1), spécialiste du Mexique colonial, auquel il a consacré de nombreux ouvrages, il a particulièrement étudié *La Colonisation de l'imaginaire des sociétés indigènes* (2) et *La Guerre des images* (3) qui ont sévi dans l'environnement chaotique généré par la conquête. De ce contexte ont jailli d'étranges créations métissées. Telles ces fresques, dans une église, où des personnages mythologiques, sortis des *Métamorphoses* d'Ovide, rejouent un nouveau destin sous les traits de combattants indiens. On lisait beaucoup le poète latin au Mexique, ses œuvres arrivaient par bateau, dans les bagages des moines et les livraisons des libraires, en d'innombrables compilations qui offraient, sur fond de récits fabuleux, des morales édifiantes. Voilà qui dément encore un cliché : les Indiens n'étaient pas toujours des hommes condamnés à la déchéance par la destruction de leur civilisation et les Espagnols pas tous des soudards ignares ; il y avait, de part et d'autre, des artistes et des lettrés. Nul trait d'égalité bien sûr, la domination était massive. Aussi, ces représentations sont-elles *« politiques et non pas simplement "culturelles" »*. Elles résultent de mouvements contraires : *« l'indianisation d'un Ovide moralisé »* pouvait satisfaire et rassurer les missionnaires, alors même que la réinterprétation des citations antiques permettait aux peintres indiens d'y reformuler de multiples réminiscences païennes.

Eléments indiens et européens s'enchevêtrent inextricablement, figures de la Fable antique, symboles chrétiens et amérindiens, paradis des deux mondes, s'imbriquent, se confondent et se transforment. Dans les fresques réalisées par les artistes indigènes sur les murs des églises et des couvents, comme dans les chants qu'ils ont composés, ou les plans de ville qu'ils ont dessinés à la demande des conquérants, s'invente un langage composite. On ne saurait réduire ces productions à un « bricolage », une simple juxtaposition d'éléments hétérogènes, ni les ramener soit du côté de l'occidentalisation et de la christianisation forcée, soit du côté d'une simple persistance préhispanique. Ce que montre admirablement Serge Gruzinski – qui n'hésite pas, pour mieux nous ouvrir les yeux, à rapprocher les troublantes créations du XVIe siècle mexicain des variations continues sur l'Orient et l'Occident dans la fulgurance des films de Peter Greenaway –, c'est la singularité même de ces œuvres métisses.

Il ne s'agit pas seulement de s'en émerveiller. Sous l'esthétique perce une question anthropologique : pour que les cultures se mélangent, il faut qu'elles soient *« miscibles »*. Question controversée : pour Claude Lévi-Strauss, *« il y a toujours un écart différentiel* [qui] *ne peut pas être comblé »* (4) ; pour une partie de l'anthropologie culturelle anglo-saxonne, en revanche, qui s'est attachée à cerner les phénomènes d'acculturation et de mélange, ces derniers sont *« presque sans limites »*. Serge Gruzinski, lui, éclaire ce débat, en précisant les circonstances et les conditions dans lesquelles les limites, en effet, peuvent complètement s'estomper. Il analyse, dans la pensée et l'art prisés de la Renaissance, cette insistante présence de l'hybride qui favorise la médiation et le passage, en Amérique, au métissage. La Fable, portée par Ovide, offre un répertoire et une liberté de représentation qu'un Titien comme un peintre de Puebla peuvent différemment s'approprier. Le maniérisme hispano-flamand s'accorde au goût mexicain pour l'ornement. Et les grotesques, ces chimères et figures fantastiques qui, venues d'Italie, ont charmé l'Espagne, peuvent, au-delà des mers, glisser vers les glyphes indiens. Rapports de force, mais aussi ponts et passages permettant traductions et interprétations, constituent la toile de fond des métissages.

Ce parcours, à la fois rigoureux et vagabond, qui mène des *sierras* du Mexique à la Florence des Médicis, des confins brésiliens aux rives de Castille, des films de Greenaway au cinéma de Hongkong, en alliant une réflexion originale et novatrice à une écriture élégante et subtilement visuelle, nous renvoie, sciemment, vers notre monde contemporain, ses peurs face au mélange omniprésent, son incapacité à le penser. En associant métissages, uniformisation et mondialisation, comme un même fléau porté par le Moloch de l'économie-monde, et en leur opposant des identités statufiées, on s'enferme dans une fausse alternative. Car la globalisation peut fort bien s'accommoder *« d'une illusion de diversité maintenue envers et contre tout, voire de traditions construites ou reconstruites de toutes pièces »* ; quant aux mélanges, ils peuvent faire le jeu de la *world culture*, mais tout autant lui échapper, par des chemins détournés.

Si notre univers postmoderne paraît éclaté en une juxtaposition de fragments d'images et de réalités, c'est peut-être, en partie, parce que notre regard, enclin à décomposer, ne sait pas reconnaître ce qui, en même temps, s'invente. Certes, les métissages sont des formes instables, qui *« expriment des combats jamais gagnés et toujours recommencés »*. Cependant, ils inscrivent dans la durée la vitalité obstinée des cultures en mouvement. *« C'est au cœur de la métamorphose et de la précarité que se loge la véritable continuité des choses »*, nous dit Serge Gruzinski. Et l'on songe, en écho, à Montaigne, qu'on ne relira jamais assez, tant cet homme du XVIe siècle nous est proche : *« Le monde est une grande branloire pérenne. »*

(1) Deux volumes, Fayard, 1991 et 1993.
(2) Gallimard, 1988.
(3) Fayard, 1990.
(4) *L'Identité*, PUF, 1977, p. 322.

LA PENSÉE MÉTISSE
de Serge Gruzinski.
Fayard, 336 p., 135 F (20,58 €).



35 F

Le feuilleton

de Pierre Lepape

Le Jeu de Yaoundé

TROP DE SOLEIL TUE L'AMOUR
de Mongo Beti.
Julliard, 242 p., 119 F (18,14 €).

Après des romans de rage et de colère, Mongo Beti a choisi de revenir avec une farce étrange et grinçante pour rendre compte d'une Afrique à la dérive, où plus rien n'est à sa place, où « le chef de l'Etat fait dans l'évasion de capitaux, (...) curés et évêques dans le maraboutisme ». Et où le romancier décline une nouvelle forme de roman noir

En 1954, Alexandre Biyidi, étudiant camerounais de vingt-deux ans, ne s'appelait pas encore Mongo Beti. Il venait de publier son premier roman, *Ville cruelle*, sous un autre pseudonyme, Eza Boto. C'était l'époque où tout semblait simple, en noir et blanc. Colonisés et colonisateurs que tout opposait, la religion, les mœurs, la culture, l'espérance. Camp contre camp, cela peut faire de bonnes caricatures et de mauvais romans. Mais malgré ses maladresses et ses scories, *Ville cruelle* rompait déjà avec le manichéisme de la littérature militante. Racontant l'histoire d'un paysan de son village natal, au sud du Cameroun, venu vendre son cacao à la ville, le jeune romancier montrait comment la présence coloniale avait d'ores et déjà et définitivement déchiré l'ordre ancien de l'Afrique, désormais écartelée entre des traditions souvent tyranniques et les leurres d'une modernité occidentale présentée comme un modèle que l'Afrique était invitée à singer.

Entre une régression vers le passé et un avenir d'imitation servile, l'Africain n'avait plus de temps propre. Alexandre Biyidi en tira les conséquences : il étudia le latin et le grec et obtint l'intemporelle agrégation de lettres classiques, une manière d'exil dans une bulle. Le romancier Mongo Beti, lui, constatait avec colère et douleur que ses intuitions se vérifiaient. L'indispensable décolonisation ne changeait rien à l'ancienne sujétion sauf à confier à des tyrans rapaces et incompétents la charge de perpétuer la misère, l'injustice et l'exploitation. La tyrannie et les manières de l'exercer, voilà un domaine où, mœurs tribales et techniques occidentales conjuguées, l'Afrique inventait quelque chose, une cruauté baroque et ivre que l'Occident, un tantinet offusqué, s'empressait de faire passer pour le prurit de jeunesse des démocraties. Lorsqu'il publia, en 1972, *Main basse sur le Cameroun*, un pamphlet précisément informé sur les exactions du président Ahidjo, grand ami de la France selon la formule consacrée par les marchands de pétrole, Mongo Beti faillit bien se voir privé de sa nationalité française, et Alexandre Biyidi de la faculté d'enseigner Euripide et Plutarque aux élèves du lycée Corneille de Rouen.

Mongo Beti se battait, avec rage. Il voulait servir à quelque chose, être efficace, parer au plus pressé. D'où, à côté de belles réussites comme *Remember Ruben* ou *Perpetue et l'habitude du malheur* parus il y a un quart de siècle, déjà, des romans étouffés par la colère, étranglés par le désespoir, alourdis par le ressentiment. Mongo Beti tournait en rond dans son exil. Aujourd'hui, retraité de l'éducation nationale, il est rentré chez lui, à Yaoundé. Avec trois sous, il y a ouvert la Librairie des peuples noirs. Il vient d'écrire un grand roman.

La situation n'est plus tout à fait la même au Cameroun. « *A un despotisme sanguinaire venait de succéder une dictature sournoise.* » Il y a même une opposition, tolérée tant qu'elle ne prétend pas devenir majorité. De temps en temps, on jette quelques membres de l'opposition en prison, ou bien on les bastonne afin de redorer quelque peu leur blason d'opposants. Zam, le héros de *Trop de soleil tue l'amour*, est journaliste dans l'hebdomadaire de l'opposition. Il joue son rôle dans la farce, dénonçant d'une plume vigoureuse des scandales bien réels, dont tout le monde se moque, chacun ici ayant adhéré depuis longtemps aux vertus démocratiques de la fraude et de la corruption. Zam noie son impuissance politique dans le whisky, dans sa belle collection de disques de jazz et dans les bras superbes de Bébète, sa détonnante secrétaire.

Autour de Zam gravitent d'autres personnages interlopes, hésitant, tout comme lui, entre le tragique et le bouffon. Eddie, l'avocat dont le cynisme et le goût du pire ont toujours raison, P. T. C. (Poids Total en Charge), l'obèse directeur du journal qui prend Kabila pour un libérateur de l'Afrique, Georges, le Français, demi-barbouze, demi-paumé, Ebénezer, « *un prénom comme on n'en fait plus* », le richissime manipulateur de foules, l'âme des complots tordus, le Richelieu tortionnaire de ces *Trois Mousquetaires* africains.

La référence à Dumas père vient spontanément. Le roman enchaîne les attentats, les enlèvements, les poursuites, les messages codés, les réunions clandestines et les secrets d'Etat. Ce n'est pas tant que Mongo Beti veuille s'amuser, mais la parodie lui paraît être le genre littéraire le plus apte à rendre un compte exact de la réalité. C'est moins le romancier qui parodie les plus folles figures de l'imagination littéraire que l'Afrique qui gesticule devant ces miroirs déformants et prend au sérieux ces mirages.

Mais plus encore qu'à Dumas dont Mongo Beti ne conserve que la surface, on songe à une littérature beaucoup plus ancienne, aux charmes et au sens ambigus : à ce *Jeu de la Feuillée* que présentait Adam de la Halle devant les bourgeois d'Arras dans le dernier quart du XIIIe siècle. Il s'agissait d'un jeu de miroirs, sous forme de farce. Adam y représentait sur scène les spectateurs qui se trouvaient dans la salle. Il les faisait rire de leurs malheurs et des siens. De leurs femmes qui les ridiculisaient, de leur peur, de leurs reliques inefficaces, de leur cupidité. Il les montrait en train de sommeiller abrutis par le vin et par cette inertie qu'on nomme destin, alors qu'autour d'eux le monde changeait et que le jour succédait à la nuit. Etrange farce pour un étrange rire où le merveilleux rivalise avec le réalisme, où la langue savante et subtile du clerc ne recule pas devant les grivoiseries de cabaret et qui annonce avec deux siècles d'avance le shakespearien *Songe d'une nuit d'été*.

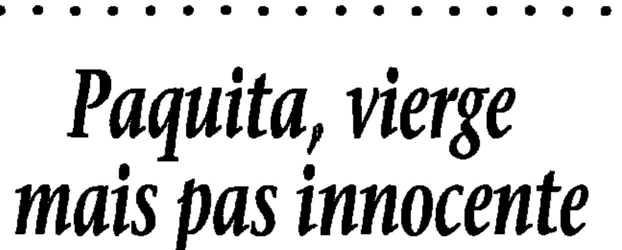
Mongo Beti joue sur le même registre, avec la même liberté. Son roman est une *sotie* : une mise en scène de l'illusion, du non-sens, de la folie généralisée, fondatrice, qui entreprend de se faire passer pour de la sagesse. C'est le monde cul par-dessus tête, le bas qui a pris la place du haut, les mots qui trahissent les pensées, le romancier qui intervient dans son roman, les Africains qui se gorgent de citations latines, l'armée et l'Etat privatisés, les rôles qui s'échangent entre les acteurs, le désordre ritualisé : « *Nous sommes tous polyvalents ici et même souvent à contre-emploi. Chez nous le chef de l'Etat fait dans l'évasion de capitaux, ministres et hauts fonctionnaires dans l'import-export, curés et évêques dans le maraboutisme, assureurs et banquiers dans l'extorsion de fonds, les écolières dans la prostitution, leurs mamans dans le maquereautage, les toubibs dans le charlatanisme. (...) Notez aussi que nous demandons dans le même temps la démocratie, comme si nous prétendions marier le pôle Nord à l'équateur, le couvent au bordel.* »

Dans ce continent à la dérive où plus rien n'est à sa place, les discours les mieux lestés de raison deviennent sottises, la négritude chère à Aimé Césaire sert de prétexte à la démagogie rétrograde, l'imprécation tourne en eau de boudin ridicule, la langue – ce franco-africain à la syntaxe brisée par le mode interrogatif – au lieu de communiquer enferme chaque parleur dans la solitude verbeuse de son propre monologue. Pris dans ce mouvement de retournement et de concassage, le roman, la bonne vieille manière occidentale de raconter des histoires et d'indiquer le sens des actes, est fatalement voué à l'échec, frappé d'absurdité et de vanité.

Il n'y a pas plus de roman africain que de socialisme éthiopien ou de mathématiques sénégalaises. Il faut inventer autre chose qui ne soit pas pour autant la culture d'une nostalgie hors de propos ou la nouvelle version modernisée des palabres et des contes rituels, à l'usage de lecteurs-touristes tout barbouillés de pittoresque. C'est ce que fait *Trop de soleil tue l'amour*, avec son mauvais titre de roman-feuilleton ou de série afro-européenne de 20 h 50 pour TF 1 : l'invention d'une forme, une autre manière de décliner le roman noir.

Zam le journaliste ne peut pas se passer de Bébète sa somptueuse copine. Il aime son corps, son rire, ses incartades et jusqu'à sa stupidité supposée. En même temps, dès qu'il a un peu bu, c'est-à-dire la plupart du temps, il l'insulte, l'humilie, l'accuse de se vendre au plus offrant. Elle est sa joie, sa souffrance et le pire de sa haine : celle qu'il éprouve pour lui-même. Sans faire de Bébète une allégorie de l'Afrique – elle est plus riche et plus secrète que cela – Mongo Beti, dans sa composition en contrepoint, rapproche le thème de la femme désirée et honnie et la pulsion d'exil qui pousse les Africains à fuir le continent : « *Tous les enfants de ce pays, seul sans doute au monde dans son genre, rêvaient de déserter le foyer de leur naissance pour partir ailleurs trouver le bonheur au milieu d'autres parents plus fortunés, plus indulgents, qu'ils s'inventaient dans leurs songes désespérés. N'était-ce pas là le symptôme le plus éloquent de sa malédiction ?* »

Mongo Beti n'a pas d'illusion et plus guère de rêves. Il a choisi de revenir, malgré tout. Pour résister ? Il se méfie des grands mots et de leurs roulements de tambour. Simplement, peut-être, pour essayer de mettre en échec cette maxime du bon sens : « *Quand on ne peut pas agir, à quoi bon essayer de comprendre ?* »



Paquita, vierge mais pas innocente

L'amour et la tendresse que portent certains auteurs à leurs personnages sont évidents. Chez Balzac, ce serait plutôt du mépris. *La Fille aux yeux d'or*, troisième et dernier épisode de l'« Histoire des Treize », est un concentré génial de cynisme et de misanthropie, tant les personnages principaux sont antipathiques. Henri de Marsay est d'une froideur à toute épreuve, son ami Paul de Manerville se décrit lui-même comme un médiocre. La marquise de San-Réal apparaît comme un monstre de jalousie et d'égoïsme. Seule Paquita, la Fille aux yeux d'or, apporte un rayon de soleil à ce court roman noir et sanglant. Paquita Valdès, « *aux yeux jaunes comme ceux d'un tigre* », a vingt-deux ans. Née à La Havane, elle est arrivée à Paris dans les bagages de la marquise Margarita-Euphemia de San-Réal. Lors d'une promenade au jardin des Tuileries, elle croise Henri de Marsay, dont l'apparence la trouble. Balzac distille les informations, entretenant le suspens par des descriptions sans fin au sein desquelles se noient les indices qui permettraient d'expliquer cet engouement soudain. Car Paquita est fascinée, saisie par « *un de ces étonnements profonds qui coupent bras et jambes, descendent le long de l'épine dorsale et s'arrêtent dans la plante des pieds pour vous attacher au sol* ». « *C'est la même voix !* », s'étonne-t-elle, ajoutant : « *et... la même ardeur* », avant de consentir à s'abandonner au jeune homme. Et lorsque deux jours plus tard elle l'accueille dans « *une retraite construite pour l'amour* », Henri accepte qu'elle l'arrange à son goût : « *Paquita, joyeuse, alla prendre dans un des deux meubles une robe de velours rouge, dont elle habilla de Marsay, puis elle le coiffa d'un bonnet de femme et l'entortilla d'un châle. (...) Mais, chose étrange ! Si la Fille aux yeux d'or était vierge, elle n'était certes pas innocente.* » Ce n'est que plusieurs heures plus tard que Marsay comprend qu'il a « *posé pour une autre personne. Comme aucune des corruptions sociales ne lui était inconnue, qu'il professait au sujet de tous les caprices une parfaite indifférence, et les croyait justifiés par cela même qu'ils se pouvaient satisfaire, il ne s'effaroucha pas du vice, il le connaissait comme on connaît un ami, mais il fut blessé de lui avoir servi de pâture* ». Un lapsus de Paquita confirme les présomptions d'Henri de Marsay. Il prépare alors sa vengeance, aidé par Ferragus, le chef des Dévorants. Pourtant il arrive trop tard, spectateur du carnage auquel s'est livrée Margarita-Euphémia de San-Réal, sa demi-sœur et amante de Paquita. Rien n'est jamais simple chez Balzac et, s'il parle de corruption et de vice, il prête à la marquise qu'Henri qualifiait d'« *infernal génie* » des sentiments vrais d'amour, de douleur et de désespoir. Henri de Marsay, que la curiosité puis le désir de vengeance avaient un instant rendu humain, commente la mort horrible de Paquita d'un laconique : « *Elle était fidèle au sang.* » Et à Paul de Manerville qui lui demande de quoi est morte la Fille aux yeux d'or, il répond froidement : « *De la poitrine.* »

Judith Silberfeld

Figures de la Comédie

PAQUITA VALDÈS

née en 1793 à La Havane
morte assassinée à Paris en 1815.

Sa mère, esclave de Géorgie américaine qui l'a suivie à Paris ainsi que son père nourricier, le mulâtre Cristemio, l'a vendue à la future marquise de San-Réal.
Elle n'apparaît que dans *La Fille aux yeux d'or*

LA BISSON/1842 - PARIS, MAISON DE BALZAC

La danse aux quatre vents

Jean-Claude Gallotta, Catherine Diverrès, Susan Buirge et Collectif Mouv' livrent le processus d'élaboration d'une de leurs œuvres

LES VARIATIONS D'ULYSSE
de Jean-Claude Gallotta.
SÉQUENCES D'UNE VIE
du Collectif Mouv'.
FRUITS
de Catherine Diverrès.
UBUSANA
de Susan Buirge.
Ed. Lansman, 63, rue Royale, B 7141 Carnières/Morlanwelz
Belgique ou W+B Diffusions
Chaque volume 86 p., 85 F (12,95 €).

Notes, croquis, photos, propos : rien de pesant, de figé, lorsqu'il s'agit de tenir le journal de bord d'une œuvre en cours, de restituer la « mémoire vivante » de l'écriture chorégraphique qui, selon la danseuse Catherine Diverrès, « *ne peut être arrêtée parce que toujours en mouvement, et qui n'existe que par, avec, à travers d'autres* » : musique, lumières, scénographie et surtout interprètes. Après une première série de quatre livrets, parus aux éditions Plume (consacrés à Joëlle Bouvier et Régis Obadia, François Raffinot, Karine Saporta et Marceline Lartigue), la collection dirigée par Dominique Frétard, cette fois publiée par un éditeur belge, Lansman, nous entraîne à la découverte d'univers aussi différents que possible : Jean-Claude Gallotta, Catherine Diverrès, Susan Buirge – tous trois séduits par le Japon – et le Collectif Mouv' dont Isabelle Galloni d'Istria présente, à travers le regard d'un personnage fictif, Hatem, le spectacle *Séquence d'une vie*, produit de la culture hip-hop.

Pour situer *Les Variations d'Ulysse*, de Jean-Claude Gallotta, Dominique Frétard commence, inévitablement, par un retour en arrière : la pièce, commande de Brigitte Lefèvre, directrice de la danse à l'Opéra de Paris, a sa source dans un *Ulysse* originel – une des œuvres qui, quinze ans plus tôt, en 1981, fondent le mouvement de la jeune danse en France. Remarques dictées, croquis esquissés et cadrés, permettent à Gallotta (venu des Beaux-Arts) de retracer la sédimentation de cette chorégraphie « *nomade* » où tout a changé, non seulement les danseurs, mais même, ce qui est plus rare, les lumières et la musique. « *Moi*, dit Gallotta, *j'ai toujours aimé les contraintes qui ne sont rien d'autre que des règles du jeu.* » Pourtant, ce qu'il veut retrouver dans le travail artistique, c'est une certaine « *immédiateté* » – celle des musiciens de jazz lorsqu'ils improvisent. Avec Mathilde Altaraz, il a naguère fondé le groupe Emile Dubois – « *un nom choisi en hommage au Facteur Cheval et à tous les autodidactes du monde* ». Aujourd'hui, Gallotta vient d'être chargé de créer à Shizuoka, au Japon, la première compagnie de danse contemporaine financée par l'Etat.

INFLUENCE JAPONAISE

Pour Catherine Diverrès, qui a suivi l'enseignement de Mudra à Bruxelles, puis au Japon, avec Bernardo Montet, celui de Kazuo Ohno, l'un des fondateurs du butô, l'influence des techniques et des maîtres n'est nécessaire que pour mieux faire, ensuite, table rase. Cette chorégraphe exigeante, intense, demande à ses danseurs d'être non des exécutants, mais des artistes autonomes. Le livret d'Irène Filiberti, consacré à la création de *Fruits*, en 1996, retrace cette « *mémoire communautaire de trajets solitaires* » : d'abord des improvisations sur neuf propositions de Catherine Diverrès – désir, danger, amour, temps, résistance, violence, corruption, grâce, joie. De ce travail intérieur, évoqué par les dix danseurs, ne restent que des fragments, que la chorégraphe ensuite fédère, rassemble : « *La capacité de la danse à synthétiser*, commente-t-elle, *est magnifique.* » Les notes de ses carnets de travail, proches du poème, citent Levinas et Hölderlin, dont un poème est la « *matrice* » de *Fruits*. Le scénographe Daniel Jeanneteau, lui, mentionne Giotto et Dürer, à propos de la grille érigée sur l'espace calciné du plateau. Quant aux lumières, qui irradient un noir riche et profond, les somptueuses photographies de Lee Yanor en restituent la vibration.

Le cheminement qui fascine les chorégraphes d'aujourd'hui, Susan Buirge l'a, selon Bernadette Bonis, accompli de façon exemplaire. *En allant de l'ouest à l'est* : c'est ainsi qu'elle a intitulé un solo de 1976, et un livre paru en 1996. Née à Minneapolis, formée au contact de Cunningham et de Nikolaïs, elle s'est installée en France en 1970, a voyagé en Ethiopie, en Grèce, en Syrie, avant de faire, au tournant des années 90, au Japon, une rencontre décisive : celle de Tomihisa Hida, prêtre shintoïste et musicien – maître de gagaku. Trois ans plus tard, elle est la première chorégraphe résidente de la Villa Kujoyama. C'est là qu'elle a élaboré, depuis 1994, le cycle des *Saisons* : les quatre pièces ont été présentées cet été au Festival d'Avignon et, en décembre, au Théâtre de la Ville. *Ubusuna*, la danse d'hiver, rappelle la nécessité de prendre soin du repos de la terre en vue des semailles à venir. Lent processus, de l'inerte à l'expansion. La chorégraphe imagine un long fil tendu : jamais plus de trois danseurs à la fois, une forme en onze sections. Petits sauts, petites pousses du riz, de la végétation. Rondeur des bras. Importance des nombre, et du hasard, dicté par les dés. « *La réinvention d'une forme de danse*, note Susan Buirge, *qui ritualise la relation de l'homme à la nature, aux quatre saisons, au cycle agraire, est devenue le fondement de notre travail.* »

Monique Petillon

Delteil en ses lieux

JOSEPH DELTEIL
LES ESCALES D'UN MARIN ÉTRUSQUE
de Denis Wetterwald.
Ed. Christian Pirot,
13, rue Maurice-Adrien
37540 Saint-Cyr-sur-Loire,
144 p., 110 F., (16,76 €).

Il est différentes façons d'approcher un écrivain, d'éclairer sa pensée. Le suivre dans ses lieux de vie n'est pas la moins intéressante. On n'imagine pas Proust globe-trotter. Ni Delteil dans une ville, « *tas d'immondices sur le beau sol* ». S'il monte à Paris, celui d'« *un nommé Rastignac* » – et d'abord en représentant de la blanquette de Limoux –, la gloire venue, il en fuit les effets mondains et le milieu littéraire, se retire en un lieu devenu le titre d'une de ses trente-six œuvres, *La Deltheillerie*. Sans misanthropie ni désintérêt des événements – « *le nucléaire, voilà l'ennemi* », c'est à Grabels, en ces années 30, une « *oasis dans le désert* » proche de Montpellier, qu'il vécut quarante ans dans une ferme, la Tuilerie de Massane. Il était là, sans souci de techniques ni de rentabilité, « *pour faire du vin* » et poursuivre son œuvre en retrouvant la nature. A le lire, on saisit que ne pouvait vivre ailleurs cet « *enfant de la terre. Il a toujours envie de dire merde dans un salon. Mais il se tient très bien et ça l'embête* ».

L'union à la nature de cet écologiste utopique dans son désir d'une humanité fraternelle entre les vignes et les arbres, Denis Wetterwald nous la décrit, d'une belle et vive écriture, en suivant l'itinéraire d'une vie, de la maison de bûcheron dans la forêt où Delteil est né, à Pieusse où il est enterré sous le soleil des Corbières. Dans une édition de qualité richement illustrée, c'est là une autre et passionnante façon de retrouver le père de *Jésus II*.

Pierre-Robert Leclercq

Lorsque l'enfant paraît

Parti du Kentucky, Chris Offutt passe par les chemins de la liberté, le temps de devenir adulte

KENTUCKY STRAIGHT
(Kentucky Straight)
de Chris Offutt.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Philippe Garnier,
Gallimard, « La Noire »,
204 p., 95 F (14,48 €).

LE FLEUVE ET L'ENFANT
(The Same River Twice)
de Chris Offutt.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Anne Wicke,
Mercure de France,
« Bibliothèque américaine »,
300 p., 130 F (19,81 €).


MARION ETTLINGER/OUTLINE/ACTE 2
Chris Offutt, de l'âpreté à la douceur

Boire du Kentucky Straight, c'est avaler une rasade de bourbon sans eau, sans glaçons, pur et raide et *sans autres façons*. Comme écrit Chris Offutt, comme on a tendance à le lire. Du moins en ce qui concerne les neuf nouvelles qui composent le recueil publié en 1992 aux Etats-Unis sous ce même titre, *Kentucky Straight*, car le ton change, le rythme aussi, lorsque l'on aborde l'autre livre, *Le Fleuve et l'Enfant*, publié l'année suivante, en 1993. Ils nous arrivent en France presque simultanément, chez deux éditeurs différents, et on ne sait trop si ces variations – subtiles – sont dues à une volonté de leur auteur ou au travail de deux traducteurs différents : sous la plume de Philippe Garnier, le ton est plus sec, plus âpre, il râcle la gorge, alors qu'il coule presque en douceur dans le roman traduit par Anne Wicke, à la dérive sans doute de ce fleuve par deux fois navigué si l'on en croit le titre original, *The Same River Twice*.

Les nouvelles ont pour cadre un endroit où personne ne vient jamais, car *« ce serait plutôt le genre d'où qu'on s'en va »*. On y trouve une poste, une église, des bicoques mal fichues, des trailers, des bois, une rivière, des mines fermées, on y élève des cochons, on y fait pousser du maïs ; autour, dans les collines où vivent les cerfs, les panthères, les ours, on pêche, on chasse, on va aux champignons. Les gens y sont suffisamment pauvres pour n'avoir besoin de rien, pas même la curiosité de ce qu'il peut y avoir un peu au-delà des limites du comté. C'est de cette Amérique-là, loin de tout et d'elle-même et de l'idée qu'on s'en fait que parle Chris Offutt. D'un homme soulagé de n'avoir que des filles parce qu'ainsi *« la responsabilité de la terre s'arrêterait avec lui »*. Un homme qui se trouve confronté à l'envie de laisser mourir un autre homme ou de le tuer, qui n'en fait rien, qui espère qu'un jour un petit-fils éventuel comprendra sa décision et qu'il pourra alors lui donner sa carabine. Ailleurs, un garçon décide d'aller passer son examen de fin d'études, *« ça pouvait pas me faire de mal de le rater, et de l'avoir, ça montrerait aux gens de mon coin que je n'étais pas ce qu'ils croyaient »*. Il n'ira pas plus loin. Pour quoi faire ? La vie fait du surplace entre ennui et violence, entre la nature et les hommes, entre réalité et magie – il suffit parfois pour contrer le sort de glisser sa ceinture dans les passants dans l'autre sens, mais si cela ne suffit pas on passe à des pratiques plus fortes, plus sauvages.

Contrairement à ses personnages, Chris Offutt a quitté à dix-neuf ans son village natal, *« un code postal muni d'un petit ruisseau »*. Il avait fini par perdre l'habitude d'aller au lycée et personne ne voulait plus jouer au billard avec lui parce qu'il avait aligné trois victoires d'affilée. L'armée n'en veut pas, il part alors en auto-stop pour devenir acteur à New York, s'étant juré de rester toujours maître de son temps : *« Ce qui avait alors commencé par une fixation sur l'idée de liberté allait ensuite se transformer en une totale incapacité à garder un emploi. »*

Et si les nouvelles se passent toutes au même endroit, le roman prend la route : ce sont ses errances, ses parcours, ses rencontres, son passé, qu'il tisse en fil de chaîne sur la trame du présent : l'attente de la naissance d'un enfant, et la transformation du jeune homme sans avenir en père et en mari profondément amoureux, en *« homme du milieu »* de sa vie, qui tâche de reprendre le contrôle, *« de manger et de dormir à des heures régulières »*, de renverser les obstacles qu'il a semés lui-même, d'oublier ses peurs, de comprendre que *« ce qui passait pour de l'aventure était en fait du désespoir »*. Avec lui, on refait le trajet qui l'a mené au bout de son indépendance, traversant et retraversant le fleuve, anéanti parfois par un trop-plein de tristesse ou d'inquiétude, convulsé par une quinte de rire, sidéré par le grotesque de certaines choses, attendri par la justesse du ton jusque dans le lyrisme et cette honnêteté qui lui fait dire son égoïsme et sa fragilité, et toujours la panique de perdre sa liberté.

Martine Silber

Prada à l'excès

Picaresque et érudit, le premier roman qui révéla le jeune auteur espagnol

LES MASQUES DU HÉROS
(Las Mascaras del héroe)
de Juan Manuel de Prada.
Traduit de l'espagnol
par Gabriel Laculli,
Seuil, 585 p., 145 F (22,10 €).

Le jeune auteur le plus en vue de la littérature espagnole a vingt-huit ans. Carrure de géant, maladroit, et de l'ambition à revendre. Car Juan Manuel de Prada n'a pas choisi le métier de romancier par hasard ou comme une activité secondaire. Dès l'enfance, explique-t-il, avant même de savoir en quoi consistait la chose, il annonçait obstinément cette intention à ses parents, lesquels, issus d'un milieu modeste, tentaient de le dissuader en objectant que la profession d'écrivain ne fait pas vivre son homme. Erreur. A l'automne 1997, le jeune homme se voyait attribuer le Prix Planeta, d'un montant de 50 millions de pesetas, pour *La Tempestad* (*La Tempête*), son quatrième livre. Aujourd'hui traduit en français, *Les Masques du héros*, le volumineux premier roman qui forgea sa notoriété, n'est pas de ceux qui laissent indifférent. Même si sa veine post-picaresque et souvent chargée à l'excès peut avoir de quoi irriter.

C'est que Juan Manuel de Prada ne fait pas dans la délicatesse de bon aloi ni dans la modernité minimaliste. En même temps qu'il menait à regret des études de droit pour rassurer ses parents, Prada s'exerçait à toutes sortes de travaux de plume susceptibles de le nourrir (traductions, articles de journaux) et commençait une œuvre dont la première salve fut intitulée *Coños* (c'est-à-dire « Cons » au sens anatomique du terme). Un petit scandale qui attira sur lui l'attention du milieu littéraire. Vint ensuite un recueil de nouvelles, *Les Silences du patineur*, puis *Les Masques du héros*. Où l'on découvre, sur une trame lourde de péripéties et d'événements tragi-comiques, la reconstitution subtile du microcosme littéraire espagnol d'avant la guerre civile.

Juan Manuel de Prada semble avoir beaucoup lu, trop peut-être. De sorte que son livre regorge d'allusions historiques ou littéraires qui sentent un peu trop la bibliothèque. Nul doute, cependant, que ce roman fait preuve d'une vitalité, d'un appétit remarquables. Deux personnages centraux s'y affrontent en un combat qui est aussi celui de l'histoire espagnole du XXe siècle. Fernando Navales, jeune arriviste cynique, est prêt à tout, y compris à s'approprier les écrits des autres et à basculer vers le fascisme. A ce héros imaginaire, Prada oppose un autre, Pedro Luis de Galvez, inspiré, jusqu'à lui emprunter son patronyme exact, d'un homme ayant existé : Galvez, l'écrivain anarchique, qui *« abandonna ses études religieuses pour s'immoler sur l'autel de l'art bohème »*, comme l'indique l'auteur dans une série de « Notes sur les principaux personnages » en fin d'ouvrage.

Cette liste de notules biographiques apporte des éclaircissements sur la pratique provocatrice de Prada. Car ce livre fourmille de figures artistiques ou politiques réelles, auxquelles le romancier prête, en toute liberté, des pratiques ou des discours pas toujours très recommandables. On y voit, par exemple, Buñuel et Dali occupés à profaner des tombes par goût de la putréfaction. Entre le vrai et le faux, Prada balance habilement, maître en l'art de provoquer. *« Beaucoup de choses partent de traits de caractère tout à fait exacts »*, affirme celui qui a tout de même inscrit dans un avertissement liminaire que « Les Masques du héros *ne visent pas la vérité mais la recréation de la vérité* ». A partir de là, le romancier a brodé une fresque originale malheureusement alourdie par des outrances et des considérations verbeuses à la limite du défi de potache.

Raphaëlle Rerolle

D'amour, de sexe et de folie

Dans un roman aussi hallucinant que satirique, T. C. Boyle dépeint le revers du puritanisme américain

RIVEN ROCK
de T. C. Boyle.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Robert Pépin,
Grasset, 496 p., 145 F (22,10 €).

L'histoire est folle, mais authentique. En 1904, le millionnaire Stanley McCormick, fils de l'inventeur de la moissonneuse-batteuse, épousait Katherine Dexter, docteur ès sciences. Mariage de l'année, pour les chroniqueurs mondains, entre le diplômé de Princeton au sourire timide, poète, peintre, athlète, prodige du tennis, héritier de la plus grosse fortune du Massachusetts, et l'une des égéries du mouvement féministe, élevée dans la haute société de Chicago puis de Boston, championne d'échecs, qui s'était battue, inflexible, contre un corps professoral entièrement masculin et une population estudiantine composée à 99 % d'hommes hostiles. Quelques mois plus tard, coupable d'agressions, atteint de *« schizophrénie sexuelle hypocondriaque »*, le jeune mari (toujours vierge) est interné dans un asile, Riven Rock (lieu symbolique pour énergumènes à l'esprit *« fendu »*), surveillé par trois infirmiers, empêché à vie de voir des femmes. Il y mourra à 74 ans, après avoir vu défiler plusieurs psychiatres à son chevet, et sans jamais avoir perdu la fidélité de son épouse qui vient, régulièrement, superviser ses soins, s'accroupir dans un massif de bégonias pour pouvoir l'observer aux jumelles, s'enquérir de l'état des démons qui l'assaillent, avec jusqu'au bout l'espoir de reprendre avec lui une vie normale.

Comment, à partir d'un fait réel, bâtir un roman aussi hallucinant que satirique, une histoire vraie d'amour fou oscillant de l'exercice d'humour acide à la fable fantastique ? C'est l'un des secrets de T. Coraghessan Boyle, qui fonde ses récits sur des enquêtes minutieuses, mais obéit à une impulsion *« esthétique plutôt qu'érudite »*. Il livra sa recette en ouverture de *Water Music*, dans lequel il évoquait l'homérique voyage de l'explorateur écossais Mungo Park à la recherche des sources du Nil : *« Chaque fois que la vérité historique allait à l'encontre de l'invention créatice, je l'ai remodelée, en pleine et lucide connaissance de cause, afin de satisfaire les exigences de mon propos* (1). »

CAUCHEMAR BURLESQUE

Le propos, chez cet ancien prolo aux allures de punk, ce disciple de Garcia Marquez et de Jean Genet, est de dépeindre les désastres (volontiers loufoques) de l'envers du rêve américain, la confrontation des cultures, la mise à l'écart (jusqu'à l'enfermement) des marginaux, à l'image des immigrés clandestins mexicains d'America (Grasset, prix Médicis étranger 1997). Le portrait (teinté de dérision) de cette Amérique paranoïaque sacrifie au culte de Darwin et explore la frontière ténébreuse qui sépare l'homme et l'animal. Dans son premier livre, *The Descent of Man* (1979), une certaine Jane entretenait des relations non platoniques avec un brillantissime chimpanzé ayant traduit Nietzsche et Chomsky en « yerkish » (la langue singe). Ici, dans *Riven Rock*, la thématique, à la Henry James, de l'affrontement social (rapports de mépris, d'humiliation, entre les deux belle-familles, l'une, rompue aux cure-dents, traitant l'autre, celle des nouveaux riches, de *« primitifs »*), dérape dans le cauchemar burlesque. Et ce que dénonce Boyle avec une violence picaresque, c'est un puritanisme qui transforme les êtres humains en obsédés sexuels dangereux. Les égarements d'une société qui, cultivant la culpabilité, condamne l'un des siens au martyre.

En passe de se faire crever les yeux par des Maures qui l'ont fait prisonnier, le héros de *Water Music* était menacé de devenir *« comme le singe »* : aveugle au mal. C'est tout le destin de ce malheureux Stanley, fils d'un tyran et d'une ogresse, traumatisé par une sœur exhibitionniste, doté d'un frère qui se verra greffer une glande de singe pour améliorer ses chances d'avoir des enfants, marié à une *« reine des Glaces »*, et qui se met à prendre la féminité en horreur. Stanley, que la hantise d'être vénal pousse au délire et à la perdition, est soumis à des instincts de bête, saute sur les femmes comme le gorille de Brassens, les mord ou les repousse comme des objets de dégoût, s'entortille, prostré, *« comme un bretzel dans son lit »*.

Mais *Riven Rock* est aussi une éblouissante galerie de portraits. Ceux des mères aux doigts gantés, aussi froides qu'un cadavre ; de Katherine la suffragette, légitimement portée à lutter contre les hommes qui *« l'avaient trahie en plus de façons qu'elle ne pouvait les compter »* et à imposer le contrôle des naissances afin que les femmes ne soient plus traitées en *« pondeuses, juments, truies. »* Ceux de l'infirmier chef, Eddie O'Kane, descendant de primate, lâche coureur de succubes ; ceux des « moins que rien », fermiers ou domestiques, *« Ritals ceci, Polacks cela et autres cochons d'Inde, Chinetoques et basanés »*. Ceux, enfin, des inénarrables psychiatres : docteur Hamilton, docteur Brush, docteur Kempf, l'un étudiant les mœurs sexuelles des babouins muni d'un pince-nez, le second affligé d'une épouse qui se balade à poil dans les rues en flanquant le feu aux poubelles, le troisième accusé de *« raconter des histoires cochonnes deux heures par jour à son patient sous le couvert de l'autorité médicale »*. Boyle, via l'un d'eux, cite Freud, devant le cas d'une femme hystérique et d'un mari impuissant : *« Penis normalis, dosim repetatur. »*

Jean-Luc Douin

(1) Phébus « libretto », 1995.

Serait-ce la mort ?

Impuissante à endiguer une existence qui se délite, l'anti-héroïne de Claudio Piersanti se laissera mourir pour échapper à une vie ratée

LUISA ET LE SILENCE
(Luisa e il silenzio)
de Claudio Piersanti.
Traduit de l'italien par
Marguerite Pozzoli,
Actes Sud, 206 p., 119 F (18,14 €).

Nouvelliste raffiné, Claudio Piersanti fait partie, avec Enrico Palandri, du mouvement littéraire révélé par Gianni Celati. Extraordinairement attentif aux mouvements imperceptibles du réel, intérieur et extérieur, il a décrit dans ses précédents livres, romans, récits ou brèves fictions, des personnages désabusés, délaissés par la vie. Guettés par la médiocrité et la veulerie, ses personnages seraient ordinaires si, au dernier moment, ils ne reconnaissaient en eux-mêmes la faille par laquelle ils comprennent qu'ils ont manqué la réalité.

Le style de Claudio Piersanti est désormais insolite dans la littérature des écrivains de sa génération (la quarantaine) : classicisme, retenue, presque neutralité. Il tente d'adhérer à la conscience de ceux à qui rien n'arrive. On pourrait, à la rigueur, penser à Bassani. Mais le classicisme de Bassani a pour but de préparer la tragédie. Ici, nulle tragédie, sinon celle, générale, de l'humanité trahie par elle-même.

Luisa, son « *anti-héroïne* », est une employée d'usine, en fin de carrière. Tous les matins, elle se rend en banlieue avec des collègues en voiture. Ils sont plus jeunes, mais non moins gris. Elle communique de moins en moins avec eux. Le jour, elle regrette que l'usine ne soit pas sous le soleil de Sicile, mais toujours plongée dans la brume du Nord. Le soir, elle s'installe devant la télévision et maugrée contre les cris des adolescents dans la rue, contre la puanteur qui monte des égouts. Elle reçoit des appels téléphoniques anonymes.

Son ancien amant, avec qui elle a rompu dix ans auparavant, vient rechercher une vieille photo. Elle s'apitoie sur lui, tente de renouer, mais découvre qu'il vit avec une autre. Surtout la mort s'installe, sous la forme d'une tache suspecte sur le cou, et, l'emportant, lui épargne le désespoir de la vieillesse.

René de Ceccatty

le jazz, avant même l'apothéose au

Lire la suite page 15

Chasses à l'homme

Au-delà d'une intrigue policière envoûtante, Michel Grisolia traque la complexité des êtres

LES JARDINS DU TIGRE
de Michel Grisolia.
Albin Michel, 374 p., 125 F (23,17 €).

« *N'étais-je pas dans un vieux, un très vieux film d'amour et de mélancolie, méandreux, moite, démodé ?* », se demande à la mi-temps du livre le héros du nouveau roman de Michel Grisolia. Qu'en est-il précisément de cette obsédante histoire dont le charme délétère vous prend dès les premières lignes ? L'intrigue, assurément, est policière, brillante variation sur un standard du genre. A Colombo, capitale du Sri Lanka, Farrell traque Norden qu'il a connu dix ans auparavant et qu'il tient pour responsable de la mort de celle qui fut le grand amour de sa vie. Grisolia joue le jeu, construit minutieusement son récit, et crée, *in fine*, la surprise. La victime comme l'assassin ne seront pas ceux que l'on attendait.

Mais ce qui tient le lecteur, et l'envoûte, est ailleurs. Dans cette façon d'épaissir le mystère plutôt que de le résoudre. En s'attachant essentiellement à révéler la complexité des êtres. Dans cette atmosphère entre chien et loup « *où les vivants se mêlent aux fantômes de leurs désirs et de leurs rêves* », comme l'écrivait Francis Lacassin à propos de William Irish, à la tradition duquel le roman n'est pas étranger. Dans cette manière lancinante, oscillante et inexorable, de faire progresser le récit, par vagues successives, dans le flux et le reflux de la mémoire, des peurs et des lâchetés de ses protagonistes. Dans cette façon paradoxale, pour mieux en exacerber la violence contenue, de faire fonctionner le roman sur une sorte d'inertie générale. Celle de son cadre, englué dans la moiteur tropicale. Celle de ses personnages, prisonniers de leurs démons.

Les Jardins du Tigre se déroulent à huis clos, dans le climat poisseux et mortifère d'une ville profondément marquée par le colonialisme, déchirée par la guerre entre forces gouvernementales et indépendantistes du LTTE, les Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul. Michel Grisolia évoque subtilement l'ambiance trouble de cette ville du bout du monde où s'est échouée une petite communauté d'Européens « *compagnons de canicule, de travail, de médisance et d'enlisement* ». Les odeurs de « *curry et de fosse commune* ». La présence entêtante de la mer, « *d'un jaune de maladie mortelle* ». Au point de rendre palpable cette atmosphère de lente décomposition qui plane sur ce pays.

A la manière d'un Graham Greene, Grisolia joue de cet exotisme moite et des péripéties policières comme révélateurs de ses personnages. Farrell qui s'est appelé Wilson, Quilby, Manalèse au gré de ses missions. Farrell, le tueur à gages, l'homme de l'ombre, au visage flou et à l'identité incertaine, qui se gave de sa haine, de son obsession de vengeance et du souvenir ineffaçable d'Isabella, la première femme de Norden. Et Norden, le bon docteur de l'ONU, tout entier consacré à ses missions humanitaires, tout entier réfugié dans ses obligations, ses devoirs et ses routines et qui se retrouve à plus de cinquante ans, quand Farrell va croiser à nouveau son chemin et celui de Béatrice, sa seconde femme, avec « *le sentiment de n'avoir pas connu, de ne jamais plus avoir une chance de connaître les émotions et les rêves de la vie* ». Tous les éléments sont alors en place. Transcendant le standard du genre policier, celui de la traque d'un homme par un autre, c'est l'histoire de deux êtres implacablement poursuivis par leur destin que Michel Grisolia va raconter. Avec maestria.

Michel Abescat

Des abîmes à la lumière

Au bord de la dépression, de l'effacement, un homme décide de rompre avec une vie composée plus que vécue. Et Jean-Paul Dubois de décrire magnifiquement les étapes d'une « résurrection ».

SI CE LIVRE POUVAIT ME RAPPROCHER DE TOI
de Jean-Paul Dubois.
Ed. de l'Olivier, 208 p, 119 F (18,14 €).

Qu'a-t-on en soi, qui, toujours, empêche de vivre en paix ? C'est cette question qui tremble au cœur du roman de Jean-Paul Dubois, magistral, par sa tension rugueuse, sa sincérité maîtrisé, l'alliance singulière de l'épique et de l'intime qui ne se défait jamais. Cette histoire d'une recherche, d'une quête, d'une mise au point intérieure, est guidée par un désir d'élévation, le besoin d'aller des abîmes vers la lumière.

On part effectivement de très bas, moralement s'entend bien sûr. Le narrateur est, au début, un homme qui s'efface, s'éloigne des êtres, des choses, envahi par une sorte de dépression, le moment où on est foudroyé par trop de clarté, la conscience qu'on s'est « *épuisé à tenir des rôles à contre-emploi* ». Le narrateur fait, dans la solitude, le recensement de tous ces pièges, l'inventaire de ses renoncements. A l'amour : et avec quel respect à peine las il évoque Anna Davenport, dont il vient de divorcer ; avec quelle ironie discrète il parle de l'instant où il apprit que, par manque de semence, il ne pouvait avoir d'enfant. A l'écriture aussi : il se rend compte qu'une « *certaine innocence l'a abandonné* », que ses treize romans superposés ne font qu'une pile de 23 centimètres de haut, qu'ils ne sont qu'un tout petit miroir du monde et que, de toute manière, écrire un livre est une chose très, trop facile : « *Il suffit de ne pas vivre.* » Vivre, c'est-à-dire traverser, affronter des mondes qui ne se résument pas au sien, à celui des pages que, pour s'oublier, l'on s'acharne à



LINE ROSSIGNOL POUR « LE MONDE »

noircir, c'est ce à quoi aspire à nouveau le narrateur, juste après la mort de son chien Curtis – ce passage est bouleversant par sa délicatesse douloureuse.

Le deuxième mouvement du livre est le récit de cette résurrection, d'un départ vers d'autres univers. Il y a une autre respiration, plus large, plus souple, de la phrase, comme irriguée par le plaisir de retrouver des sensations, de les capter, de les transmettre, comme il le fait admirablement en détaillant les éléments du chaos tropical des Everglades à travers lesquels il pilote des touristes sur un airboat d'occasion. Jean-Paul Dubois compose ici des portraits magnifiques de personnages touffus, ambigus, à la fois cuirassés et cabossés par la vie, comme Clyde Scotsburn, qui, après la mort de sa femme et de sa fille, règne sur des kilomètres carrés de vase tiède ; ou les deux baroudeurs apparemment désabusés et affables, Rick Wymore et Ted Ickles, qui se révèlent être des racistes hallucinés, prêts à tuer le premier Noir qui s'aventure, la nuit, sur un bord de route. Ce qui rend si juste et attachant ce road-movie modeste, c'est le regard encore un peu absent, oubliant d'être amer, de ce voyageur sans âge qui voit défiler « *les voitures, les maisons et les femmes des autres* ».

« *Comme si les lobes civilisés de son cerveau, épuisés de gérer le désordre, avaient confié à un curateur subtilement sauvage le soin de chercher une trace* », il sait, plus ou moins, qu'il va vers les sources du mal, que son désir secret est d'aller s'asseoir au bord du lac Flamand, où son père s'est noyé jadis, au cours d'une de ses escapades régulières au Québec, d'un de ses séjours mystérieux où il menait une double vie, avait même construit un autre foyer, comme il l'apprendra plus tard par l'entremise d'un ancien ami de son père, Jean Ingersöll (merveilleux personnage à la bonhomie rèche).

Alors, énième livre sur le père ? Un de ces livres que l'on écrit, à un certain âge, par la peur du vide derrière soi, la volonté angoissée de se raccrocher, coûte que coûte, à des racines, à un tuteur même disparu, à un leurre d'hérédité, pour ne pas avoir à affronter sa solitude et l'image de sa mort prochaine ? Non. Car – et c'est ce qui donne au dernier mouvement du livre une ampleur, une majesté âpre – le père est partout dans le paysage : il est le lac tout entier où le narrateur se baigne parmi les brochets, le ciel sans lune, tous les bouleaux de la rive. Et s'il s'impose l'épreuve de traverser les « *bois sales* », considérés comme mortels, c'est pour prouver à son père qu'il est capable d'aller, une fois au moins dans sa vie, jusqu'au bout de lui-même. La paix qu'il atteint enfin n'est pas la reddition, mais l'accès aux « *infimes parcelles de bonheur enfouies en nous* », la fin de la colère contre soi-même, la reconnaissance de la somme de courage qu'il a fallu pour « *bâtir quelque chose de solide et de digne* ».

Il n'y a qu'une seule erreur dans le roman, si fort, si clair, de Jean-Paul Dubois. Le narrateur dit, à un moment, qu'un livre « *n'a jamais rendu meilleur. Ni celui qui l'écrit. Ni celui qui le lit* ». Là, il se trompe. Car ce roman est le plus vivifiant qui soit et donne envie, comme la première bourrasque de printemps, de se rapprocher du monde, de l'aimer.

Jean-Noël Pancrazi

★ Signalons la parution en poche de *Je pense à autre chose* (Seuil, « Point », p 583).

Examen de conscience

Comment se perdre avec les mots et retrouver le bonheur de lire. Le deuxième roman insolite d'Alain Cueff

TROIS FEMMES BLANCHES
d'Alain Cueff.
Ed. Verticales, 218 p., 110 F (16,76€).

Alain Cueff publie son deuxième roman chez un éditeur qui a choisi de nous faire découvrir des talents rares et neufs. *Trois Femmes blanches* est un roman singulier, d'abord déroutant, très vite envoûtant. Pour éviter toute ambiguïté, il faut lire l'adjectif « blanche » associé à la page blanche où tout s'invente et se crée, à la case blanche de l'échiquier où se déplace le fou. Le roman se prête aux subtilités des correspondances et des allusions littéraires. Les thèmes abordés par Alain Cueff sont du même ordre de questionnement que ceux de *Blanche ou l'Oubli*, le roman d'Aragon (1967) où un homme s'interroge sur la faillite de son amour avec son épouse Blanche. Dans ce livre arborescent, un écrivain célèbre de soixante-dix ans exprimait ses conceptions romanesques : l'imaginaire nous permet d'accéder à la compréhension du réel, mais la narration détruit l'illusion du lecteur qui veut confondre l'écriture avec le monde qu'elle éclaire. L'un des narrateurs de *Blanche ou l'Oubli* n'est-il pas linguiste, instruit de ce « *réalisme sans rivages* » ? Références encore : les premières pages de *Trois femmes blanches* évoquent l'œuvre de Nathalie Sarraute (*Vous les entendez*, *Tropismes*).

Alain Cueff a son talent propre, sinon nous ne ferions pas allusion à de si prestigieux modèles. Il aiguise sa cruelle perspicacité, élabore tout un système de fausse vraie lucidité. Il laisse percer la nécessité d'un récit plus incarné, une histoire puissante mais déjà retirée de la mémoire du corps. Nous sommes bien sûr à l'opposé d'une lecture passive et l'intérêt ne peut être maintenu que par un effort d'attention dont nous sommes récompensés, sinon où serait la nécessité du roman ? Alain Cueff raconte une histoire mais nous fait partager l'intensité créatrice de l'écriture.

Une autre lecture serait possible si elle n'était pas dangereuse : nous laisser emporter par les vertiges vésaniques. Le romancier ne nous place pas dans la situation confortable du voyeur qui s'offre des jouissances et des angoisses sans risques. Il nous bloque à l'intérieur d'une conscience que l'on suspecte sujette à l'égarement. Comme chez Nathalie Sarraute, tout se déclenche à partir d'une erreur, un mot de trop qui ouvre des abîmes, le lapsus tragique. Le mot « nuque » est utilisé par le narrateur à la place de « garde ». Anodin, le glissement de sens ouvre des abîmes : « *Monier a baissé la nuque dans le doute.* » Entre « *baisser la garde* » et « *baisser la nuque* » n'y a-t-il pas la rapidité d'une vérité si évidente qu'il avait fallu la maintenir cachée ?

Quel est donc cet homme, ce narrateur pervers, quatorzième ou quinzième pièce d'un puzzle, piètre élément d'un groupe d'amis ? Est-ce le fou du roi qui d'un rire renverse un royaume ou l'invité douteux qui, prononçant un seul mot, se détache du cocon protecteur, non pas rejeté dans la solitude, mais condamné à rester le guetteur honni et suspect dont le regard de phare nous déplaît. Sans le destituer – il y a si longtemps qu'il nous ressemble –, nous l'enfermons dans les vocables que la psychiatrie nous offre avec sadisme. La folie, quand elle n'est pas meurtrière, est la prison où l'on relègue la vie de ceux qui la savent déraisonnable.

Le narrateur est paranoïaque, suppose le lecteur, c'est un obsédé de la persécution. Il appartient de toujours (depuis l'enfance) – avec Norman, Matthieu, Vernon, Thomas, Monier et les autres – à un groupe d'oisifs friands de ces jeux de société où se disperse la peur. Des mafieux, peut-être, entre deux coups, des hommes d'affaires entre deux réunions, qui s'amusent à se déchirer après avoir truqué les cartes. Ce doute, ces questions, nous ne nous les posons pas longtemps. Alain Cueff nous fait toucher l'ambition de ce roman sophistiqué : le soupçon qui pèse sur toute parole et contamine la fiction. Le narrateur est-il acculé au suicide, l'auteur à sa propre disparition, le lecteur à sa désagrégation... le temps du livre ?

Les discours, l'émergence trompeuse des mots, nous piègent dans leurs métaphores. Un mot, un seul mot peut nous isoler de la horde. Sa prononciation révélatrice ou son jaillissement insolite qui nous a projeté violemment hors de notre habituel vocabulaire nous isole, définitivement différent. Le désir – qui se passe de mots – peut-il sauver le narrateur ? Catherine, infirmière instable, et Esther, actrice sans volonté, entretiennent la paranoïa du héros. Une troisième femme, lueur blanche au bout de la nuit (au dénouement de la fiction), est peut-être sa délivrance. La passion permet d'oublier qu'on est voué à l'échec et nous racommode avec le groupe et ses clichés.

Trois Femmes blanches rend hommage au paranoïaque, celui qui sait : le mage, le sorcier, le monstre, l'exclu. Travail sur le langage, le roman d'Alain Cueff est aussi un régal de lecture active, le retour « rénové » d'une littérature qui ne craint pas de s'affronter dans ce qu'elle a de plus cruel et de plus jouissif : l'exploration des phrases qui jouent avec l'erreur pour nous conduire vers une autre liberté qui jouxte les ténèbres de l'inconscient.

Alain Cueff ose en faire la démonstration. Son roman s'intéresse au fonctionnement de la pensée, dédaigne l'époque et son décor. Les mots scandent une illusoire épaisseur du temps.

Hugo Marsan

Amette au temps des ruptures

Après avoir exploré le temps du souvenir, le romancier s'interroge sur le silence, le rejet, la séparation dans un récit d'une exacte maîtrise

L'HOMME DU SILENCE
de Jacques-Pierre Amette.
Seuil, 148 p., 89 F (13,57 €).

Dans l'affirmation de sa liberté d'écrivain, Jacques-Pierre Amette vient de franchir une troisième étape, après *Province* et *Les Deux Léopards* (1), avec un texte plus bref, plus sec, plus secrètement violent, *L'Homme du silence*. Il n'abandonne pas, dans ce quatorzième roman, la passion de la description qui fait sa force – et qui était au premier plan dans *Province*. Au contraire, il affirme son sens si singulier des lieux, des paysages urbains comme des campagnes, des maisons et des objets. Mais, après avoir exploré le temps du souvenir dans *Les Deux Léopards*, il s'interroge aujourd'hui sur le silence, le rejet, la rupture. Evitant tout commentaire, excès de psychologie ou ressassement, il atteint un subtil équilibre entre brutalité et délicatesse.

Son héros, François, réalise des entretiens radiophoniques dans lesquels il joue, au montage, avec les silences – cette provocation, alliée à l'ironie de ses questions, va lui coûter sa place, le transformant en « *délicat placardisé* ». Avec son humour, son goût pour Hölderlin, son amour de l'art et des artistes, sa distance face à la comédie sociale, il se sent soudain terriblement anachronique, plus proche « *des amis morts qui ont déserté les lois de la jungle de la communication* » que des jeunes hommes branchés dégustant du « *saumon à l'unilatérale* » en compagnie de Judith, la femme qui vient de le quitter. Judith est une enfant des années 60, François a presque vingt ans de plus qu'elle.

Il a aimé cette jeune femme « *dont l'enfance était encore cachée, logée quelque part dans ce corps* », petite fille « *butée, maudite, renfrognée* », puis adolescente qui a « *manqué de cette "brutale insouciance de la jeunesse" dont on parle dans les romans* ». Il l'aime toujours, malgré la brusque séparation qu'elle a imposée, après plusieurs années d'une passion chaotique. Il va pourtant essayer de suivre les préceptes de son frère aîné, Benoît, haut placé dans la hiérarchie du Vatican et qui enseigne l'histoire diplomatique à la Pontifica Academia (parfaite couverture pour un romancier) : « *Ne souffre pas* » ; « *Eloigne-toi du malheur* ».

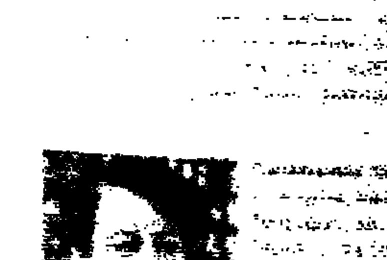
« LA FEMME D'À CÔTÉ »

De fait, si le malheur est là, si le silence, dit François, « *devenait ma passion professionnelle avant de devenir la malédiction de ma vie privée* », tout doit être tenté pour ne pas consentir à ce malheur, pour se défendre du deuil étrange, décalé, qu'est la rupture ; ce silence, cette absence, qui pourraient cesser, puisque personne n'est mort. Illusion. La rupture ne permet même pas de se dire que l'histoire aurait pu continuer. Quand on se revoit, hasard ou obligations de l'existence, tout est ridicule : « *Nous étions dans une chute interminable, ensemble, bien habillés, propres, bourgeois, anonymes, corrects, cachés derrière nos visages impassibles dans une douce lumière qui tombait.* »

François veut continuer à se savoir « *vivant et réel* ». Il rencontre Irène, une femme indépendante, vêtue de tailleurs stricts et connue « *comme une ogresse, un monstre venu de la technocratie* ». Pourtant, elle l'emmène revoir le Truffaut qu'elle préfère et c'est *La Femme d'à côté*... A quoi sert Irène ? A faire diversion ? A mettre à distance le silence de la désunion ? Pas seulement. Elle est aussi prétexte à un beau portrait de femme par un homme qui ne s'arrête pas aux apparences – ce qui est rare –, qui sait observer, deviner la déchirure, les poses, les mensonges, la détresse cachée, la « *mort dans l'âme* ».

Toutefois, la figure d'Irène est avant tout le contrepoint de Judith. Elle permet une magnifique et obsessionnelle évocation de cette curieuse « *Antigone* » à laquelle s'adresse François : « *la révoltée, les poings dans les poches de ta blouse de lycée, avec tes grosses chaussures, l'exigence et l'énigme, rien n'est résolu, tu pleures, tu parles, tu interroges, tu danses, tu cours dans l'aube* ». Judith, « *définitivement devenue l'adolescente à laquelle il manque quelque chose* », a rendu les autres femmes « *insipides et indignes* » et occupe tout l'espace du récit, même quand le narrateur raconte autre chose. Elle s'est mariée, a fait des enfants, s'est contrainte à respecter des horaires de travail, mais ne s'est jamais « *installée dans le monde* ». Au fond, c'est pour cette négativité, ce refus, que François l'a aimée. Pour cela aussi qu'il est contraint au silence. Il ne restait qu'une manière de résister à ce désastre : l'écrire, pour le comprendre. Ce qui est fait dans *L'Homme du silence*, avec une exacte maîtrise, par un écrivain accompli.

Josyane Savigneau



s à la lumière



te au temps

Egotisme scientifique

Barbellion entreprend de disséquer son Moi avant de mourir

JOURNAL D'UN HOMME DÉÇU
de Barbellion.
Traduit de l'anglais,
revu par Marcus Ganev,
Ed. Phébus, 242 p., 129 F
(19,66 €).

C'est à vingt ans, sur les injonctions de Jean Rostand, que j'ai découvert ce *Journal d'un homme déçu* d'un jeune naturaliste anglais, Barbellion, décédé en 1919. Ce journal ne ressemblait alors à rien, sinon peut-être au *Journal d'un médecin malade* du psychanalyste René Allendy, tout aussi minutieux dans l'observation de la mort au travail, tout aussi implacable dans l'autopsie de ce corps qui le trahit, tout aussi bouleversant dans le défi de l'auteur au mal qui le ronge et aux proches qui s'apitoient. La plupart des journaux intimes que nous possédons sont l'œuvre de purs littérateurs ou de purs artistes. Avec Barbellion, insistait Rostand, nous avons un représentant de l'égotisme scientifique, variété extrêmement rare.

En 1979, les éditions Slatkine avaient réimprimé le journal de Barbellion paru initialement à Lausanne, chez Payot, en 1924. Et voici que, vingt ans plus tard, les éditions Phébus en présentent une nouvelle version, allégée et parfaitement traduite. Une fois encore, nous assistons à la résurrection de Barbellion. Et une fois encore, nous sommes sous le charme de cet homme qu'une paralysie générale contraignit à renoncer à toutes ses ambitions scientifiques, mais dont la déchéance programmée n'altéra ni la lucidité ni l'humour : *« Nous sommes tous de tels égotistes,* écrit-il, *qu'une douleur ou une misère – à la condition d'être d'une certaine envergure – flatte le sentiment de notre importance (...). Un homme qui souffre d'un immense chagrin est toujours un homme heureux. »* Parfois, pour ne pas entendre la paralysie ramper dans son corps, il siffle dans son lit. Ou alors il lit avec avidité les dernières-heures de Keats, de Wilde ou de Baudelaire et y trouve un réconfort étonnant – surtout en ce qui concerne Baudelaire frappé du même mal.

Mais quel sort sera réservé aux pages et aux pages qu'il noircit et où il met en scène son supplice ? Il oscille entre la tentation de brûler ses manuscrits et celle de les publier. Il juge mesquin de vouloir se faire connaître et apprécier. Et pourtant, deux ans avant sa mort, il publiera des extraits de son journal qui lui vaudront une renommée immédiate. Sous son vrai nom, Bruce Frederik Cummings, il peut se régaler de la carrière déjà posthume de Barbellion. Il s'offre même le luxe d'insulter ses lecteurs : *« J'imagine que vous devez plaindre ce pauvre jeune homme paralysé alors qu'il vient à peine d'avoir vingt-huit ans. Mais je me moque de vous, et avec une arrogance égale à la vôtre je vous plains. Je vous plains pour le cours uniforme de votre bonne fortune et la stagnante stérilité de votre esprit. Je préfère mon tourment. Certes, je suis mourant, mais n'êtes-vous pas aussi un cadavre en sursis ? »* Et le journal s'achève par ce dernier mot : *« Dégoûté de moi-même. »*

Si vous tenez *Mars* de Fritz Zorn pour un de ces livres rares qui défient notre *« tartufferie d'animal domestiqué »*, selon le mot de Nietzsche, vous serez captivé par ce *Journal d'un homme déçu* : *« Je jette ces pages,* écrit Barbellion, *à la face des gens timides, secrets et respectables et je leur dis : tenez, c'est moi. Que vous aimiez cela ou que vous l'avaliez avec une grimace, c'est vrai. Et je vous défie d'en faire autant. »*

R. J.

Sollers dans l'Histoire

Il observe, jour après jour, l'état du monde en 1998. Mais il apostrophe aussi le lecteur autrement, dans ce journal intime d'écrivain

L'ANNÉE DU TIGRE
Journal de l'année 1998
de Philippe Sollers.
Seuil, 328 p., 125 F (19,05€).

En apparence, ce journal répond à la commande d'un éditeur qui propose à des personnalités de commenter, durant la dernière décennie du XX[e] siècle, l'état du monde pendant une année. Ce sera *« l'Année du Tigre »* pour Sollers, 1998 selon l'horoscope chinois, un prétexte idéal pour s'adonner au plaisir de noter, jour après jour, deux ou trois choses qui lui tiennent vraiment à cœur.

Disons d'abord ce que ce journal n'est pas : un confessionnal, un divan d'analyste ou un monument à la gloire de son auteur. Sollers ne se soucie ni de ses péchés, comme Julien Green, ni de ses états d'âme, comme Amiel, ni de son poids et de la fraîcheur de son teint, comme Matzneff. Nulle trace d'hypocondrie chez lui, ni de ressentiment : il ne règle pas de comptes, comme Léautaud, même si parfois il égratigne tel ou tel – Kundera, par exemple.

C'est avant tout le journal d'un *Freigeist*, au sens nietzschéen du terme, qui aurait un pied dans le XVIII[e] siècle et l'autre en Chine. Si l'actualité est présente sans cesse, désignée, commentée, remise en perspective, elle n'est peut-être pas pour autant au centre de ce texte. Sollers ne sait que trop que rien de décisif ne s'est passé depuis Hölderlin, Lautréamont, Rimbaud et Nietzsche. Alors, il pervertit élégamment l'exercice auquel il se prête en s'affirmant comme écrivain dans l'Histoire, en jouant sur l'éternité et l'actualité ou, si l'on préfère, sur l'esthétique et la politique. Il s'y prend en multipliant les citations de Voltaire, de Claudel, de Heidegger, de Kafka, conscient que la citation est peut-être ce qu'il y a de plus brutal, de plus révolutionnaire dans l'art moderne : elle rend aussitôt dérisoires ou obsolètes les grèves d'Air France ou même le passage à l'euro. Elle permet, en outre, de reconnaître ses amis. Tchouang-tseu : *« Celui qui considère le néant comme sa tête, sa vie comme son épine dorsale et la mort comme son cul ; qui estime que la mort et la vie, la possession et la perte ne sont qu'un, celui-là est notre ami. »*

Evidemment, il y a aussi de très belles pages sur Cioran à la fin de sa vie, sur Spinoza l'admirable ou sur la mécanique quantique – oui, Dieu joue aux dés. Il ne joue pas qu'aux dés : il veut aussi sa ration de castration (les dieux ont soif). Clinton, Lewinsky. A propos de cette dernière, sur la « fonction » de laquelle il s'interroge souvent, Sollers note : *« Qu'est-ce que Monica Lewinsky, sinon l'image absolue de la provinciale ? Maman, les copines, le feuilleton, etc. S'y ajoute l'élément* hard *que toute jeune fille d'aujourd'hui se doit d'avoir. »* A la suite de Casanova, omniprésent dans ce journal, Sollers dirait volontiers à l'opposé de Goethe : l'instantané féminin nous tire vers le haut, l'éternel féminin vers le bas.

Autre observation qui fera grincer des dents : ce désir lancinant qu'ils ont tous, philosophes, écrivains, poètes, critiques, d'appartenir à un « clergé intellectuel », même si l'idée leur en fait horreur. *« J'ai passé mon temps en société,* écrit Sollers, *à rencontrer des curés : le psychanalyste jouait le théologien savant, le philosophe l'évêque tout-terrain, le sociologue le prêtre-ouvrier amer. »* On ne sera pas surpris que Bourdieu ne fasse pas précisément partie des amis de Sollers. L'erreur est de ne pas comprendre que tout n'est pas social ou de ne pas voir que le pire ennemi de la femme, c'est la femme. Ou encore qu'il n'y a qu'un problème vraiment sérieux : celui de la douleur. Oui à l'euthanasie volontaire. Oui à ce mot de Kafka agonisant à son médecin : *« Si vous ne me tuez pas, vous êtes un assassin. »* Sur ce point, comme sur bien d'autres, Sollers épingle la passion humaine par excellence : ne pas savoir. *« La grande victoire du système marchand est d'avoir compris que l'espèce humaine était indéfiniment hypnotisable. »*

Le journal de Sollers est celui d'un écrivain de soixante-deux ans – jouant aussi avec l'image d'*« Old Sollers »* –, qu'en dépit des apparences ni la politique, ni la religion, ni la psychanalyse, ni le sexe, ni la famille n'ont réussi à hypnotiser, à contraindre ou à soumettre. Il est vrai qu'il avait dans son viatique Voltaire et Nietzsche, ce qui lui a permis de voyager léger, se prêtant parfois aux préjugés de son temps sans jamais leur céder pour autant.

Roland Jaccard

D.R.

extrait

« Relativité d'un journal tenu *exprès*. D'une part beaucoup d'éléments privés (déterminants) manquent (...) D'autre part, il y a les livres en cours (roman, essai). Enfin, les prévisions ne peuvent être que tendancielles, à long terme (...) Il peut se faire aussi que l'imprévisible arrive : morts, catastrophes, etc. Tout cela crée pour le narrateur un suspense particulier (et c'est encore la littérature). »

★ **Signalons également la parution en poche de *Studio* (Gallimard, « Folio », n° 3168).**

Philippe Sollers est éditorialiste associé au *Monde*

Le cancer de l'introspection

ECRIRE LA VIE
Trois siècles de journaux intimes féminins,
de Verena Von Der Heyden-Rynsch.
Traduit de l'allemand
par Philippe Giraudon,
Gallimard, 300 p., 160 F (24,39 €).

Elles sont toutes au rendez-vous : Germaine de Staël, Adèle Schopenhauer, Marie Bashkirtseff, Apollinaria Souslova, Anaïs Nin, Simone Weil, Anne Frank. Et tant d'autres encore, dont Verena Von Der Heyden-Rynsch trace des portraits rapides et brillants. Les journaux féminins ont un point commun : même les plus intimes sont placés sous le signe de l'émotion et de la subjectivité. Ainsi, quand Germaine de Staël écrit à dix-neuf ans *Le Journal de mon cœur*, elle le place d'emblée sous la figure tutélaire du père, ce *« père qu'elle aurait souhaité avoir pour amant »*. A la mort de ce dernier, elle cessera de tenir son journal. Adèle Schopenhauer, elle, fondera « l'ordre de l'Espérance » pour venir en aide aux victimes prussiennes de la guerre et pour séduire de jeunes officiers. Simone Weil s'adressera directement à Dieu. Et même le journal d'Anne Frank se présentera comme une série de lettres à une *« amie idéale »*. Le contraste est saisissant avec les diaristes mâles : plus égotistes, plus calculateurs, ils se souviennent peu des émotions qu'ils font naître et pas du tout de celles qu'ils étouffent.

Mais l'intérêt de l'ouvrage de Verena Von Der Heyden-Rynsch tient moins à ses considérations théoriques ou historiques parfois sommaires sur le journal intime féminin aux XIX[e] et XX[e] siècles qu'à la passion qu'elle met à analyser ce *« cancer de l'introspection »* qui a donné naissance à des œuvres qui ne le cèdent en rien quant à leur valeur littéraire aux ouvrages de fiction.

R. J.

Constance Delaunay à l'affût

Avec un art stupéfiant du retournement, la nouvelliste débusque l'ambivalence des sentiments et en propose une « grammaire » implacable de justesse

QU'EST CE QU'ON ATTEND ?
de Constance Delaunay.
Gallimard, 216 p., 95 F (14,48 €).

Surtout, ne pas s'apesantir. Le risque d'ennuyer, Constance Delaunay ne le tolérerait pas. D'où le choix de genres qui privilégient le vif du sujet : quatre pièces de théâtre, quatre recueils de nouvelles, pour un seul roman. Car elle aime observer ce que révèle un geste ébauché, ce que laisse entendre une inflexion de voix. Une intensité dans l'attention qui remonte aux premières années, où l'enfant, tenu pour quantité négligeable, absorbe les apparences, devinant les secrets des adultes.

Constance Delaunay ne se lasse pas d'analyser ce goût de l'affût, pareil à celui des chasseurs, parmi lesquels elle distingue ceux qui traquent et ceux qui guettent : les premiers s'essoufflent à poursuivre, sans rien voir, une proie affolée, les autres s'efforcent à l'immobilité, infiniment curieux, ouverts à tout ce qui surprend leur regard. *« Mes amis disent que j'aurais dû être photographe. Interposer un appareil à déclic entre son œil et le monde, quel manque de discernement ! »*

Dix-sept nouvelles dans *Qu'est-ce qu'on attend ?* : dix-sept masques pour un narrateur, jeune ou vieux, masculin ou féminin, mais qui, à travers les facettes de la fiction, révèle sa *« mauvaise nature »* : méfiance, misanthropie apparente, redoutable pessimisme, perspicacité de moraliste qui s'exprime en formules impitoyables : (*« Si l'on peut être dur envers soi-même, la malveillance, elle, reste le privilège des amis »*).

C'est souvent dans des scènes d'intérieur qu'apparaissent, aux yeux d'un tiers, de sévères fêlures : que les miaulements enroués d'une chatte permettent à une épouse de suggérer des *« griefs indéballables »*, que le récit d'un voyage à Barcelone soit l'occasion de mettre à jour des *« démêlés »* conjugaux, que le récit de la *« dissection »* d'un poulet accentue, devant une invitée, le vain conflit d'une mère et de sa fille.

Parfois, la présence d'un témoin n'est même pas nécessaire. L'admirable « Voyons, Anatole ! », brillant et double malentendu, se présente comme un faux soliloque : l'une parle haut, habilement, en variant les tons, s'étonnant du silence de l'autre, dont le monologue intérieur, sous-jacent, accompagne et rythme ses propos. Elle argumente pour faire chambre à part ; lui, de son côté, comptait lui annoncer leur rupture. Seul un éclat de rire, au *« charme fou »*, peut conclure : *« Je ne m'explique pas pourquoi mais je m'en souviens très bien : à ce moment-là, précis, j'aurais voulu rembobiner la pellicule de ma vie, à toute allure, comme dans ces vieux films comiques où le commentaire accompagne d'un caquetage incompréhensible et suraigu l'image d'un plongeur qui sort de l'eau la tête en bas et, après avoir décrit une courbe gracieuse, vient reposer les pieds sur le tremplin. »*

Cet art stupéfiant du retournement, la nouvelliste l'utilise pour débusquer l'ambivalence des sentiments : telle narratrice, qui refuse, par fierté, des bracelets d'améthyste, s'accuse de bêtise et de lâcheté mesquine. Alors que le faux ami qui, par malveillance, dévoile à une épouse la passion de jeunesse de son mari, se voit remercier de sa bonté. Et que dire de cette divorcée, Constance, qu'un inconnu au restaurant compare à Lady Chatterley – *« souvenir sauvage, inapprivoisable »* – ou de cette ambitieuse que sa sœur, apparemment fragile, attire dans *« un jeu séduisant, destructeur »* ?

Il n'y a pas d'à-peu-près dans cette implacable « grammaire » des sentiments que les nouvelles composent, comme un puzzle. Car de quoi est-il question, sinon de voir clair en soi, à travers les autres ? Ce livre, faussement sec, est une bouleversante traversée de la mémoire. Il suffit d'un moment pour se regarder à nu, sans fard, mais un rien, un air de rumba joué par un saxo, peut *« fausser le jeu »*, empêcher cet instant de vérité. Tout va si vite, de l'enfance à la vieillesse décrépite. *« Entre les deux, une vie. »* Ne restent, dans la lanterne magique, que des jalons, de loin en loin. *« Tout se tient »*, le ciel changeant de Trouville, et les étés d'autrefois, près du Danube.

M. Pn



D.R.

Constance Delaunay
D'origine hongroise, Constance Delaunay est née en Belgique, où elle a fait ses études (langues germaniques). *En 1945, elle épouse Georges Lambrichs et* s'installe avec lui à Paris. Sous le nom de Gilberte Lambrichs, elle a traduit plusieurs ouvrages allemands, dont *Mars* de Fritz Zorn et trois romans de Thomas Bernhard. Depuis 1968, elle a publié aux éditions Gallimard, alternativement, quatre pièces de théâtre, un roman, *Octavie dans tous ses états* (1996), et quatre recueils de nouvelles, dont *La leçon de chant* (1991) et *Les Eventails de l'impératrice* (1994).

Un poète de la prose

En quelques saynètes de rue, d'alcôve, de bar, Joseph Orban saisit avec une empathie poétique et humaine ses frères en désenchantement

DES AMOURS GRISES, DES OMBRES BLEUES
de Joseph Orban.
Porte-folio de textes, non paginé, Axe éditions
(8, rue Saint-Julien, 4020 Liège)
80 F (12,19 €).

Il y a des écrivains qui mènent leur carrière comme des peintres grâce à quelques ateliers d'écriture, agissant en galeries militantes, quelques éditeurs secrets de plaquettes raffinées, quelques revues et quelques libraires, connaisseurs et fidèles. Joseph Orban, poète belge né en 1957, appartient à cette race-là, d'artistes exigeants, rétifs, économes qui n'écrivent que des livres nécessaires, n'en font qu'à leur tête, mais qui, somme toute, définissent une fonction essentielle de la littérature, échappant aux systèmes de consommation immédiate. Une littérature rêveuse, de libre circulation des rêves.

Les brefs textes qui composent son nouveau recueil, illustré comme plusieurs recueils précédents par le peintre Charles Nihoul, commencent par évoquer les instants d'une enfance solitaire loin de ses compagnons d'âge qui *« lui semblent appartenir à une autre animalité que la sienne »*, angoissée par *« l'effroyable effroi de la réalité »*, par la violence froide de deuils précoces, par la découverte décevante de la sensualité.

Observateur désenchanté, Joseph Orban décrit ensuite avec la subtilité triste des poètes de la prose des saynètes de rues, d'alcôves, de bars, d'hôtels, de salles publiques. Amitiés qui esquivent l'amour, dialogues qui se dérobent à l'essentiel, rencontres sexuelles où le plaisir semble à la fois quémandé et fui, regards échangés qui n'ont plus besoin de mots, miroirs, surtout, que lui offrent d'autres solitaires dont il épie et reconnaît les faiblesses, les désespoirs, mais aussi les attentes *« jusqu'à l'ivresse triste, jusqu'à l'impossible oubli »*. Autant de portraits dont les clés ne sont pas données, mais où l'on perçoit une sorte de fraternité poétique, humaine, chaleureuse.

Une seule clé est fournie : Nathalie Sarraute apparaît dans une scène fabuleuse, tout à son honneur. Avis aux admirateurs.

R. de C.

Livraisons

● **ADAM COMME UN CONTE...**, de *Martine Laffon*
Philosophe, spécialiste de la Genèse et familière des grandes religions monothéistes, Martine Laffon est allée rechercher dans la théologie de l'Ancien Testament, mais aussi dans les mythes hébreux et les légendes juives, les ferments de ce joli livre. Son projet est contenu dans le titre : voici l'histoire d'Adam, dont le nom *« vient d'*adama, *la terre, ou d'*adom, *l'argile rouge dont il a été façonné. »* Et gare à lui s'il veut dominer le monde, avertit Dieu, qui ressemble, dans ces pages, à un bon *pater familias* : *« On se chargera de lui rappeler son nom, et il se souviendra alors qu'il n'est que poussière. »* La langue est fluide, accessible, le ton spirituel. Et l'ensemble, très vivant, se lit effectivement comme un conte (Bayard, 192 p., 75 F [11,43 €]). **A partir de 9 ans.**

● **LA CASQUETTE DE MONSIEUR HENRI**, de Patrick Vendamme et Dominique Corbasson
Finalement, il n'est pas si fréquent de tomber sur l'album qui, recelant plusieurs niveaux de lecture, permet à l'enfant et à l'adulte de ne pas s'ennuyer. N'était la chute, un peu plus faible que le reste de l'histoire, *La Casquette...* serait un de ceux-là. Derrière une intrigue des plus minces – une casquette emportée par un train –, se lit la détresse de Monsieur Henri : le poids du deuil, la solitude, les souvenirs qu'on croit enfermés dans un placard à habits et qui vous prennent à la gorge dès qu'on rouvre les portes... Rien de triste pourtant dans ce livre que viennent égayer les lumineuses acryliques d'une ancienne styliste (Albin Michel Jeunesse, 32 p., 69 F [10,51 €]). **A partir de 5 ans.**

● **MATHILDE À LA DÉCHETTERIE**, de Sophie Chérer
On pouvait compter sur l'humour de Sophie Chérer pour bâtir une intrigue drôle et instructive autour d'un lieu aussi peu engageant qu'une déchetterie. On saluera donc l'auteur d'*Une brique sur la tête de Suzanne*, qui fait habilement entrer dans le roman pour les jeunes un sujet encore peu traité mais dont ils savent l'importance : l'écologie et son corollaire, le recyclage. *« Déchetterie. Le mot est assez moche, mais la chose est splendide »*, pense Mathilde, qui tient méticuleusement à jour un dossier « Sauvetage de la planète » et s'agace à bon droit contre les adultes *« nuls et qui n'ont rien compris »*. Du papier aux piles toxiques, tout y passe, sans qu'on n'ait jamais l'impression de lire autre chose qu'une amusante histoire... sur papier non recyclé, hélas (L'Ecole des loisirs, 80 p., 42 F [6,40 €]). **A partir de 7 ans.**

● **LA POULE ET LE CANARD**, *de Léopold Chauveau*
Heureuse initiative que celle des éditions suisses La Joie de Lire qui se lancent dans la réédition intégrale de l'œuvre pour la jeunesse de Léopold Chauveau. Le graphisme en noir et blanc de ce chirurgien-écrivain-peintre-sculpteur-dessinateur, qui fut l'ami de Roger Martin du Gard, Malraux, Gide, Aveline ou Chamson... a remarquablement « tenu le coup ». Les jeux de contrastes de hachures et d'ombres chinoises séduisent au premier coup d'œil. Quant au texte, écrit en 1929, la langue en est tout simplement délicieuse (La Joie de lire, 64 p., 82 F [12,50 €]). **A partir de 6-7 ans.**

● **QUE FAIS-TU ? JE RÊVE et QUI ES-TU ? L'OISEAU DES ÎLES**, de Lisa Besner, illustrés par Aurore de la Morinerie
Avec cette astucieuse collection d'« Etymologie animée », qui *est aussi une initiation à la calligraphie, les éditions MeMo* proposent une approche poétique et esthétique des idéogrammes chinois, à partir d'une décomposition/recomposition progressive et imagée des signes qui les composent. Il n'est jamais inutile de savoir dire « je rêve » dans toutes les langues du monde... (éd. MeMo, 4, rue Premion, 44000 Nantes. Tél. : 02-40-47-98-19, 16 p., 100 F [15,24 €]). **A partir de 7 ans.** **Fl. N.**

● **LA CACHETTE MAGIQUE D'ARHAM WAOUNE**, de Frédéric Toussaint
Sa caravane dévalisée par des pillards du désert, un riche marchand part débusquer un hypothétique trésor pour délivrer son ami que les bandits retiennent en otage. On croise dans ce récit vivement mené – les dialogues abondent – et illustré par Anne Romby les inévitables califes, pièces d'or et voleurs qui l'ap*parentent à un conte des Mille et une nuits. De quoi nourrir le* plaisir des jeunes amoureux du désert et des horizons exotiques (Actes sud junior, 48 p., 72 F [10,97 €]). **A partir de 8 ans.**

● **UNE ANNÉE AU MUSÉE**, d'Olivia Barbet-Massin et Caroline Larroche
Comme l'année commence à peine, il est encore temps de se précipiter sur cet astucieux rendez-vous quotidien avec l'art – des primitifs du Moyen Age aux créateurs les plus contemporains. Une œuvre par jour donc – avec un regrettable coup de verrou (même signé Fragonard) sur le 29 février qu'on pouvait célébrer dans un calendrier perpétuel. Avec une présentation succincte qui se termine sur une question d'observation, voilà une façon ludique d'affûter l'œil dès le plus jeune âge. Un cadeau idéal (Mango/Réunion des musées nationaux, 368 p., 99 F [15,09 €]). **A partir de 7 ans.**

● **DICO TOUT FAUX**, d'Elisabeth Brami et Bruno Heitz
Epreuve de vérité ! Elisabeth Brami, avec l'irrésistible malice de Bruno Heitz, a traqué les fadaises et faussetés, idées idiotes, préjugés pitoyables et autres âneries affligeantes qui encombrent le langage et les cervelles. Un florilège décapant et astucieux à recommander sans réserve. Les fans de Heitz ne manqueront pas son album *Les Vacances du nouvel instit* (Circonflexe, 96 p., 85 F [12,95 €], à partir de 8 ans), où le métier rattrape sans pitié le malheureux enseignant (Hachette, 192 p., 85 F [12,95 €]). **A partir de 7 ans.**

● **POURQUOI LE CIEL EST BLEU ?**, de Laurence Balan et Nancy Ribard
Chacun porte un monde dans son regard : c'est ce que découvre le géant Prosper, lorsqu'irrité par son œil il observe sa pupille et mesure, consciente ou non, la responsabilité de toutes les créatures. Un petit album bourré d'astuces de mise en page et de pari graphique fort réjouissants (éd. Cric et Criquet, 34, rue Française, 31400 Toulouse, « Tu causes, tu causes ! », 32 p., 65 F [9,90 €]).
A partir de 6 ans.

● **LA VIE EXEMPLAIRE DE MARTHA ET PAUL**, de Pierre Prat
Histoire de deux vies croisées en douze pastels acidulés. Avec toutes les conventions du genre : enfance heureuse, rencontres renversantes, *réussite professionnelle et familiale, jusqu'à ce* qu'un grain de sable n'enraye la belle mécanique à rêver. Surveillez les indices qui annoncent un cauchemar probable. Réjouissant d'impertinence (Seuil, 32 p., 69 F [10,52 €]). **À partir de 5 ans.** **Ph.J.C.**

Le zèbre et ses frères

Chaïm Potok propose à ses jeunes lecteurs cinq contes moraux

LA COURSE DU ZÈBRE
(Zebra and Other Stories)
de Chaïm Potok.
Nouvelles traduites
de l'anglais (Etats-Unis)
par Jean-François Ménard,
L'Ecole des loisirs, « Médium »,
166 p., 56 F (8,53 €).
A partir de 11 ans.

Adam Zebrin était un garçon qui aimait tant courir que ses camarades du collège l'avaient nommé le Zèbre. Un accident grave le prive pour toujours de ce plaisir, mais l'amitié du vieux John Wilson – un vétéran de la guerre du Vietnam, professeur de dessin à l'occasion – et les leçons qu'il prend ré*duisent son infirmité en affer*missant son attachement à la vie. Ce premier récit donne son titre au recueil. Le deuxième raconte l'angoisse d'une fillette solitaire devant la mésentente de ses parents (« B. B. »). A treize ans, la seule préoccupation de Moon se résume à l'installation d'un studio d'enregistrement pour lui et pour son groupe de rock, chez ses parents. L'arrivée d'un jeune Pakistanais, arraché des griffes d'un *marchand d'esclaves, fera dé*couvrir à Moon l'inimaginable misère d'un univers inconnu. Et aussi des rythmes musicaux venus d'Orient, jamais entendus (« Moon »). C'est grâce à son père, un autre ancien du Vietnam, que Nava met en échec les pourvoyeurs de drogue dans son lycée, c'est toujours grâce à lui qu'elle apprend les rites initiatiques des Indiens Navahos qui lui permettent de conjurer le mal malheurs (« Nava »). Enfin, dans « *Isabel* », Chaïm Potok raconte le désarroi d'une jeune fille, orpheline de père, confrontée au remariage de sa mère avec un bonhomme trop voyant à son goût, veuf lui aussi. Quelle sorte de relation Isabel pourra construire avec Betsy, sa fille, *cette étrangère qui deviendra* sœur par alliance, avec laquelle elle devra tout partager ?

Ces contes moraux de Chaïm Potok – né en 1929 à Brooklyn, romancier de *L'Elu* et de *La Promesse* (1), historien du peuple juif (2) – mettent en scène des adolescents vivant aux Etats-Unis, *teen-agers* grandis au sein d'un monde douillet, confortable. Les voilà qui se heurtent pour la première fois aux traumatismes provoqués par leur entrée dans la vie. De ces enfants issus de la couche supérieure des classes moyennes, où se croisent architectes et anthropologues, hommes de loi, ingénieurs et *gros agents immobiliers, l'écri*vain dresse des portraits remarquablement nuancés, exempts de toute mièvrerie. Comme dans ses romans, le « message » n'y est jamais asséné, mais toujours implicite. « Politiquement correct » Chaïm Potok ? Certes, pourtant, lorsque l'on sait qu'il a connu les horreurs de la guerre de Corée, au début des années 50, que le souvenir de celle du Vietnam hante toujours la conscience des intellectuels *américains, que la violence aug*mente partout outre-Atlantique, cette définition – pour certains au mieux dérisoire, sinon péjorative – retrouve ici son véritable sens. Il est celui que donnait Kipling dans son poème mémorable : *« Si tu sais bien remplir chaque minute implacable/De soixante secondes de chemins accomplis/A toi sera la Terre et son bien délectable/Et, bien mieux, tu seras un Homme mon fils. »*

Edgar Reichmann

(1) Chez Calmann-Lévy et Buchet-Chastel.
(2) *Une histoire du peuple juif, des origines à nos jours*, Pocket, 1998.

Palette de talents

En dix ans, Pastel et Kaléidoscope ont su marquer de leur sceau l'album pour les petits

L'une, Pastel, évoque les douces tonalités des albums de Claude Lager –, qui n'est autre que le nom de plume de Christiane Germain, fondatrice de la maison. L'autre, Kaléidoscope, renvoie plutôt aux couleurs vives d'Elmer, l'éléphant-star de David McKee. De l'une et de l'autre, on fait souvent des filiales de l'Ecole des loisirs. Mais à tort : Pastel est l'antenne éditoriale bruxelloise de l'Ecole des loisirs, tandis que Kaléidoscope, diffusée par la maison de la rue de Sèvres, s'enorgueillit de son indépendance.

Pourtant, Pastel et Kaléidoscope, qui fêtent, à quelques mois d'écart, leurs dix ans, ne manquent pas de points *communs. Chacune dans leur* genre, ces deux petites structures – elles ne publient pas plus de 25 à 40 titres par an – ont marqué de leur sceau l'album pour les petits. Ivresse des grands formats, séductions des premières histoires... Chacune a à cœur de proposer au public français *« des œuvres fortes »*, souvent venues d'ailleurs. Peut-être parce que les deux éditrices elles-mêmes sont d'origine étrangère – l'une Belge, Christiane Germain, l'autre Américaine, Isabel Finkenstaedt ?

Anne Brouillard, Louis Joos, Kitty Crowther... *« Les trois quarts de nos auteurs sont belges*, note Christiane Germain qui, avant Pastel, avait notamment révélé la grande illustratrice Gabrielle Vincent chez Duculot. *« Un pays qui compte plusieurs langues et de multiples langages régionaux favorise l'expression plastique. Cela se vérifie dans tous les domaines : peinture, sculpture, bande dessinée, mais aussi jeunesse. »* Grâce au travail de Pastel, les lecteurs français ont pu découvrir cette « école » belge de l'édition enfantine. Mais d'autres créateurs, et non des moindres, furent de l'aventure dès l'origine. Ainsi Elzbieta, que Christiane Germain a accompagnée depuis ses débuts, du temps de l'extraordinaire petit Troun. Si bien que, aujourd'hui, le rayonnement de Pastel est tel que *« de plus en plus d'artistes français frappent à la porte du 79, boulevard Louis-Schmidt, à Bruxelles »*, note Michel Defourny, professeur à l'université de Liège.

Anthony Browne, David McKee, Tony Ross... Isabel Finkenstaedt, quant à elle, s'est lancée avec ces trois valeurs sûres venues d'outre-Manche, mais a tôt fait d'élargir sa palette à des signatures moins connues, comme Tana Hoban ou Anne Wilsdorf. Avec Geoffroy de Pennart, Kevin Henkes ou Caroline Pistinier, elle se félicite d'avoir été fidèle à une approche *« extrêmement ciblée »*, laissant éclater la modernité dans le cadre traditionnel d'une histoire fortement *« structurée »*. Pari réussi : dix ans plus tard, Michel Gay – l'auteur de *La Course*, cette délicieuse parabole qui montre que *« les suiveurs sont des imbéciles »* – revient avec *Une affreuse rage de dents*, sur un texte de Jean-Michel Billioud. Une histoire de crocodile dont l'humour fait écho au tendre *Caddie-Caddie* paru il y a peu à l'Ecole des loisirs. De son côté, Paul Verrept, chez Pastel, explore la douleur de l'absence avec *Tu me manques*, tandis que l'espièglerie est à la fête avec *Le roi est occupé*, de Mario Ramos.

Chez Pastel comme chez Kaléidoscope, on croit à l'album pour ce qu'il est : un ton, une plume qui n'ont pas besoin de gadgets pour s'imprimer dans l'esprit des petits. On continue de croire, aussi, au long processus de maturation nécessaire pour faire éclore les vrais talents. On croit enfin à la *singularité de chaque livre et* non à la logique écrasante des collections. Tout cela n'est-il pas de bon augure pour la prochaine décennie ?

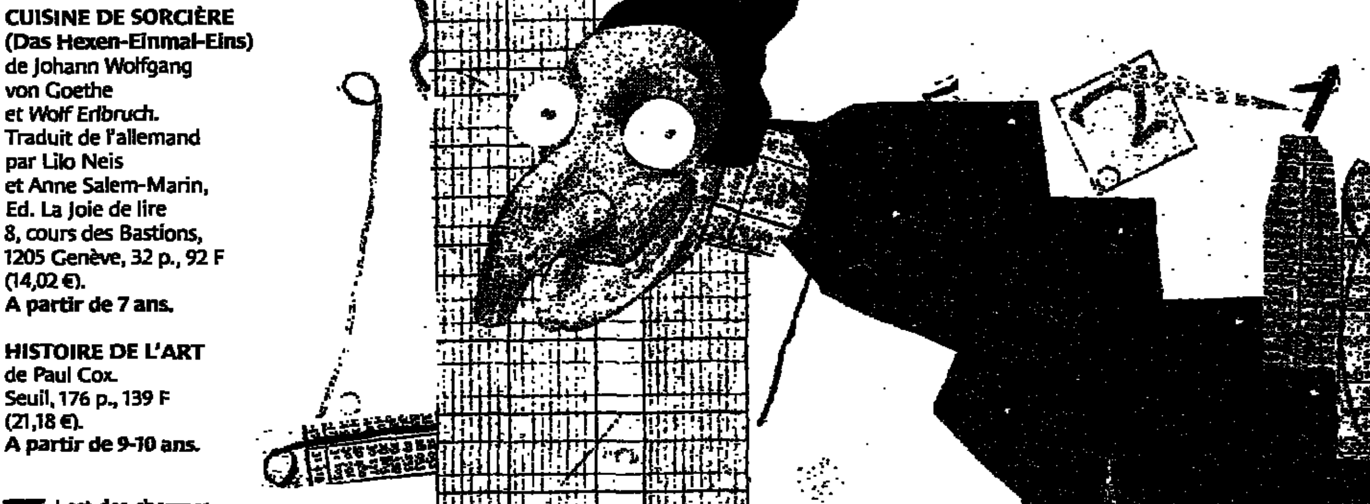
Fl. N.

Philtres de jouvence

Alors que Wolf Erlbruch revisite le « Faust » de Goethe, Paul Cox donne à sa manière une « leçon » d'histoire de l'art. Deux traits qui rivalisent d'audace et d'impertinence

CUISINE DE SORCIÈRE
(Das Hexen-Einmal-Eins)
de Johann Wolfgang
von Goethe
et *Wolf Erlbruch*.
Traduit de l'allemand
par Lilo Neis
et Anne Salem-Marin,
Ed. La Joie de lire
8, cours des Bastions,
1205 Genève, 32 p., 92 F
(14,02 €).
A partir de 7 ans.

HISTOIRE DE L'ART
de Paul Cox.
Seuil, 176 p., 139 F
(21,18 €).
A partir de 9-10 ans.



« La cuisine de sorcière » de Wolf Erlbruch

Il est des charmes magiques qui ne perdent jamais leur pouvoir. Ils vous séduisent dès l'enfance, et l'âge adulte ne parvient pas à vous y soustraire. Un conte simple ou absurde, un épisode curieux ou une formule absconse, servis par un graphisme audacieux ou un parti pris radical, et des images s'imposent, têtues, qui ne vous quitteront pas de sitôt.

Ainsi de cette diabolique Cuisine de sorcière mitonnée par l'Allemand Wolf Erlbruch sur un texte de Goethe – dont on fête cette année le 250e anniversaire de la naissance. Issue du *Faust* – la grande œuvre qui occupa le poète toute sa vie –, cette scène s'organise autour d'une *« table magique de multiplication » qui n'est autre que la recette caba*listique d'un breuvage de jouvence que Méphistophélès fait concocter pour Faust avant qu'il ne séduise l'innocente Marguerite. Autant dire que plus d'un esprit rationnel se sentira dérouté par cette étrange façon de compter de 1 à 10. Goethe lui-même, dans une lettre à son ami Eckermann, en 1827, ne décrit-il pas ces vers comme un lieu *« où la pensée n'avance plus et où le langage obscur ne tourne que sur lui-même »* ? Mais il n'en faudra pas plus pour intriguer ou ravir tous les amateurs de divertissements « non sensiques ». Wolf Erlbruch, le premier, s'y est laissé prendre. Peintures et collages, découpages de cartes, de plans d'architecture ou de courbes de niveaux, alignements de chiffres et de tables arithmétiques diverses, effets d'ombres chinoises... : l'auteur du célèbre *De la petite taupe qui voulait savoir qui lui avait fait sur la tête* (Milan, 1993, à paraître en « mini-album poche » mi-mars chez le même éditeur) et lauréat du prestigieux Jugendliteratur Preis, s'en donne à cœur joie pour abonder dans le sens de Goethe. *Il en résulte un jeu trou*blant et turbulent qui vous poursuit comme les paroles de l'étrange formule magique : un excellent prétexte pour raconter aux petits l'inépuisable histoire de l'homme qui avait vendu son âme au diable.

Paul Cox est plus disert pour sa première bande dessinée – un genre qu'il *bouscule avec irrévérence* puisqu'il la présente, case à case, sur cent soixante-six pages. Même si, dès le titre, les cartes semblent biseautées. Reprenant une adresse académique souvent austère, le dessinateur qui réécrivait naguère l'alphabet par les formes et les couleurs (*Animaux*, Seuil, 1997) annonce une *Histoire de l'art* qui, elle aussi, en déconcertera plus d'un.

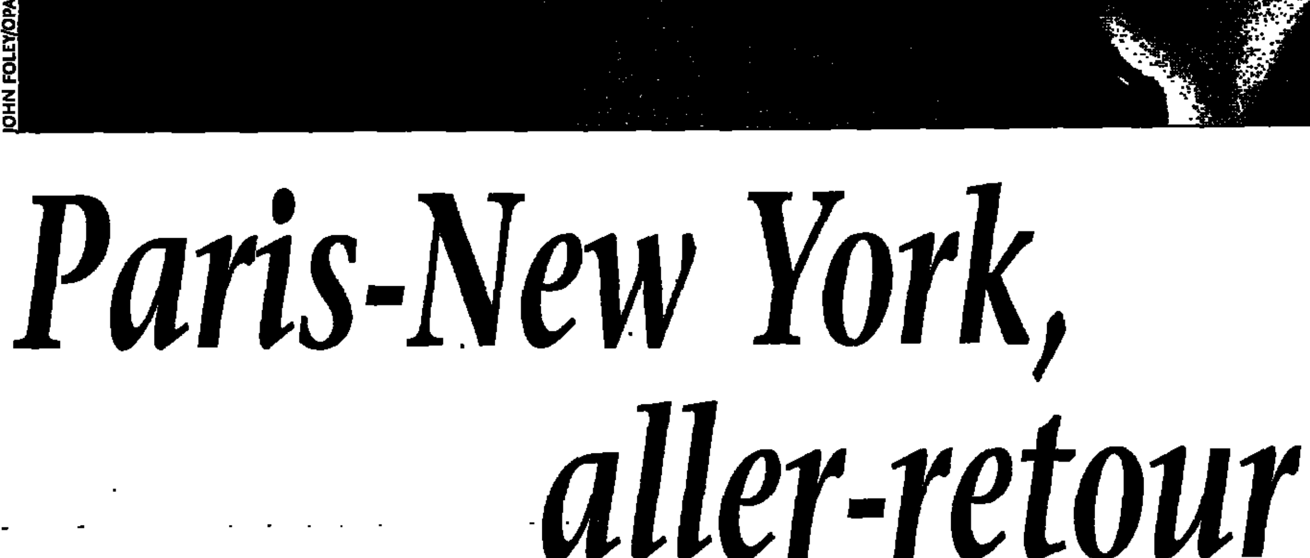
En quatre tons lumineux, qui rehaussent un noir et blanc efficace, dix chapitres et un épilogue en forme de morale muséographique, Cox invente l'édifiante histoire du jeune Luco Pax, anagramme transparente qui n'a rien de narcissique puisque le peintre de la fable ne doit son talent qu'à un pinceau magique, récompense d'une généreuse *aumône réglée en Golden* – les pommes d'or de l'Antiquité sont loin...

Dès lors, les dessins de l'artiste acquièrent une vie authentique qui ne manque que d'épaisseur. Ni le méchant roi qui se goinfre de glaces, ni le chambellan difforme qui espionne la princesse cloîtrée *éprise du pauvre barbouilleur*, n'empêcheront le triomphe de l'amour puisque, au final, Luco et sa belle *« allèrent au cinéma et eurent beaucoup d'enfants »*. Comme si seule la toile était féconde.

Pieds de nez loufoques et poncifs détournés, Cox a autant d'impertinence dans ses textes que d'audace dans son trait, simple mais décapant. On retiendra avec une tendresse particulière son roi nu – faute de couleurs dignes d'habiller le souverain que son pinceau invente, Pax/Cox lui fait arborer tout au long du conte une virilité incongrue – amoureux d'une belle Egyptienne rencontrée au Musée qui manque finir en papier d'emballage. Les stratagèmes du roi plat sont, ici encore, des merveilles de *non-sense* poétique. La leçon de la fable, qui veut que l'artiste affranchisse seul le monde de sa pesanteur, a l'évidence des aplats francs et des traits naïfs des personnages : elle dessille le regard pour offrir le bonheur.

Le Faust de Goethe cherchait la formule du breuvage de rajeunissement. Erlbruch et Cox la livrent, chacun à sa manière : leurs dessins sont des philtres.

Philippe-Jean Catinchi et Florence Noiville



Paris-New York, aller-retour

Rencontre avec Thomas Bishop, un intellectuel américain dont la France serait la première patrie. Et qui, somme toute, vit cela plutôt bien

JOHN FOLEY/OPALE

Qu'est-ce qu'être professeur de français, aujourd'hui, aux Etats-Unis ?

La question pourrait paraître anecdotique, si l'Association américaine des langues modernes (MLA) ne comptait plus de 15 000 adhérents, et si le français n'était, dans la première puissance du monde, la première langue étrangère. Derrière l'espagnol, il est vrai... Qui n'est plus, en Amérique, une langue étrangère, mais, tout simplement, la seconde langue nationale.

A tous les niveaux, du primaire au supérieur, des milliers de professeurs enseignent donc, chaque jour, le français à des dizaines de milliers d'élèves américains. Bien malin qui pourrait dire ce que sont, ici et maintenant, les motivations des uns et des autres. Ce qui est sûr, c'est que, parmi les professeurs, certains ont fini par jouer, dans la vie culturelle américaine, un rôle non négligeable. C'est le cas, à New York, de Thomas Bishop.

Vous avez entendu parler du colloque de novembre 1997, « La théorie française en Amérique » ? Ou de celui de 1993, « La déconstruction est/et l'Amérique » ? Ou de ceux qui furent consacrés à Marguerite Duras (1986), Michel Foucault (1985), Roland Barthes (1983) ? Ou de la géante rétrospective sur Samuel Beckett organisée par le Festival d'automne, à Paris, en 1978 ? Alors, devinez : quel fut le point commun entre ces manifestations ? D'avoir été rendues possibles, d'abord et avant tout, par l'action de ce professeur de français – de cet homme dont tout le monde s'accorde à reconnaître que, sans lui, New York ne serait plus tout à fait New York : « Tom » Bishop, comme l'appellent ses amis.

Tom Bishop – carrure sportive et crinière argentée, le fait qu'il vient d'avoir soixante-dix ans ne semble soupçonné par personne – partage son existence entre deux bibliothèques (dans quoi donc peut-on vivre, si ce n'est dans les livres ?) : celle de son petit appartement du « Village », et celle de son autre tanière, à quelques minutes de la place Saint-Germain-des-Prés. Cela fait maintenant plus de quatre décennies qu'il vogue, à travers l'Atlantique, de l'une à l'autre. Quarante années d'histoire de la vie culturelle française. Une vie qu'il a vécue. Et dont, mieux que personne, il sait parler. Aux Américains bien sûr. Mais aussi aux Français.



Christian Delacampagne

Il a commencé à enseigner notre littérature, à New York University, en 1956. Il y est, depuis 1974, le premier titulaire de la chaire « Florence Gould ». Il y a présidé, de 1959 à 1964, aux destinées de la Maison française. Il y a également fondé, en 1978, l'Institut d'études françaises. Il y dirige le département de français depuis plus de trente ans. Il a été, à la fin des années 60, président de l'Alliance française de New York, et, plus tard, membre du conseil d'administration du lycée français de la même ville.

Ces engagements, pas toujours faciles, lui ont valu – c'est bien le moins – quelques témoignages de reconnaissance. Tom Bishop déjeune de temps à autre avec les locataires successifs de l'Elysée. Il est couvert de décorations, Légion d'honneur incluse. Il a donné des conférences à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) ainsi qu'au Centre Pompidou. Il est passé plusieurs fois à « Apostrophes ». Il a reçu, en 1993, le grand prix de l'Académie française pour le rayonnement de notre langue.

Reste une question : qu'est-ce qui fait courir Tom ? Je la lui ai posée, un soir d'automne, dans son bureau de University Place, aux murs ornés de photos de Beckett (dont il devint, vers 1967, l'ami très proche).

La réponse n'est pas simple. Elle tient – peut-être – dans cette phrase d'apparence anodine : « *Je suis né à Vienne, le 21 février 1929, de père autrichien et de mère hongroise.* » Suit l'histoire – pas si banale – d'une famille juive de la bourgeoisie viennoise qui a frôlé le pire avant de réussir, in extremis, à y échapper. « *Au lendemain de l'Anschluss, j'ai vu Hitler et la Wehrmacht défiler dans les rues. J'avais neuf ans, je m'en souviens fort bien. Mes parents comprirent enfin qu'il fallait s'exiler ; mais il était devenu impossible de sortir du pays. Finalement, nous parvînmes – première chance – à gagner Budapest, non sans danger. Nous y restâmes huit mois.* »

Puis son père, un homme d'affaires, décide de s'installer à Paris. Jusque-là, on n'avait parlé qu'allemand dans la famille Bishop. Une tante donne à Tom ses premières leçons de français. Il entre à dix ans au « petit » lycée Jeanson-de-Sailly. Les autres gamins sont odieux. Ils le traitent de « Boche », alors que Tom se sent patriote autrichien, donc tout à fait anti-allemand. Il ne lui reste d'autre choix que d'apprendre très vite le français.

FRANCOPHILE PROFESSIONNEL

Au début de l'été 1939, son père part chercher du travail en Amérique. Tom et son frère sont envoyés en colonie de vacances à Dinard. La déclaration de guerre les y surprend. Les voici obligés d'y passer tout l'hiver, dans des conditions difficiles, séparés de leurs parents. L'école devient pour Tom le seul salut. Peut-être est-ce pour cette raison, par amour de la langue et de la littérature, qu'il se transforme en « francophile professionnel ». Aujourd'hui encore, lorsque Tom et son frère sont seuls, c'est en français qu'ils conversent.

« *Finalement mon père parvint à nous procurer des visas. Nous quittâmes la France le 30 mai 1940, sur le dernier bateau en partance pour les Etats-Unis, le* Champlain. *Ce fut notre seconde chance.* »

Coïncidence : sur le même bateau (qui fut torpillé au retour), se trouvait un autre Viennois, lui aussi polyglotte, lui aussi futur francophile – l'écrivain George Steiner. Mais, à l'époque, les deux enfants ne se connaissaient pas.

New York, juin 1940 : le jeune Autrichien qui débarque doit apprendre une troisième langue, l'anglais. Et s'intégrer à un monde nouveau. Pendant les années de guerre, Tom porte, symboliquement, une croix de Lorraine sur ses vêtements. Puis arrivent, après 1945, les études supérieures de français, commencées à New York University (déjà!), achevées a Berkeley. Au milieu, une année à la Sorbonne. Pas n'importe laquelle : l'année 1950-1951.

« *Ce fut une année formidable. Il se passait, dans le domaine littéraire, une foule de choses. Sartre était au sommet de sa gloire. J'allais très souvent au théâtre : les classiques du XVIIe siècle français, bien sûr, mais aussi Shaw, Ibsen, Tchekhov, Pirandello. Dans de minuscules salles de la rive gauche, on jouait les premières pièces de jeunes inconnus qui se nommaient Arthur Adamov et Eugène Ionesco. Je n'ai jamais cessé, depuis lors, d'éprouver une véritable passion pour le théâtre.* »

Cette passion ne va pas tarder à produire ses fruits : de nombreux articles, suivis, en 1960, par un premier livre, *Pirandello et le théâtre français*, et en 1970 par un second, *L'Avant-Garde théâtrale : le théâtre français depuis 1950*. En 1959, Tom Bishop prend la direction de la « Maison française » de New York University (où vient de commencer sa carrière d'enseignant). Pendant les cinq années suivantes, il va y inviter tous les représentants de l'avant-garde littéraire française. C'est là qu'Eugène Ionesco et Nathalie Sarraute, Jean Genet et Alain Robbe-Grillet apparaissent pour la première fois devant le public américain. C'est là que le « théâtre de l'absurde » et le « nouveau roman » acquièrent, outre-Atlantique, leurs lettres de noblesse.

Curieusement, le seul « grand » que Tom n'ait pas fait « circuler » aux Etats-Unis reste celui dont il aura été, en un sens, l'intime : Samuel Beckett. Un lien profond a uni les deux hommes pendant près de quinze ans. Est-ce à cause du bilinguisme commun ? Du fait qu'ils se sentaient tous deux à la fois français et anglo-saxons ? Ou, plus profondément, d'un malaise caché, d'une inquiétude diffuse – celle de tous les déracinés, peut-être, de tous ceux qui, à force d'être obligés de se sentir chez eux partout, ne savent plus bien eux-mêmes d'où ils sont ? Question sans réponse...

En tout cas, depuis les années 60, la carrière de Tom Bishop a été celle d'un « passeur d'océan » – pour reprendre le titre d'un autre de ses livres, écrit directement en français, celui-là, et publié par Payot en 1989. Même s'il quitte, en 1964, la direction de la Maison française (qui fonctionne comme une sorte de centre culturel, piloté aujourd'hui par Francine Goldenhar) pour prendre, deux ans plus tard, celle du département de français, Tom reste l'homme influent – celui par qui tout passe et tous les fils se nouent. Grâce à lui, « NYU » devient la « tête de pont » américaine des écrivains, des intellectuels et même des hommes politiques français. Parmi ces derniers, il n'en est pas un – de Mendès France à Mitterrand, de Giscard à Chirac – qui n'ait souhaité y faire une conférence, à l'occasion d'un passage par la *Big Apple*.

Le bilan de ces trente années d'activité intense, et de ces dizaines d'allers et retours par-dessus l'Atlantique ?

« *D'abord*, reconnaît Tom en plaisantant, *ce n'est pas raisonnable d'avoir dirigé ce département pendant trente ans de suite. Mais je ne peux pas m'en empêcher. J'aime ça !* »

RAPPORTS PASSIONNELS

Ensuite, « *la grande affaire de ma vie restera d'avoir tenté d'expliquer la France aux Américains, ainsi que l'Amérique aux Français. Je le fais parce que, quand j'ai décidé d'assumer une fonction, je l'assume jusqu'au bout, comme dit un personnage d'Anouilh. Et je suis d'autant plus heureux de le faire que, en fin de compte, je me sens un étranger partout, et que cela ne me dérange pas. Je suis américain, bien sûr. Mais, au fond, je suis avant tout new-yorkais – ce qui est encore autre chose* ».

Les rapports de la France et des Etats-Unis – une vieille nation, un pays jeune – n'ont jamais été simples. Depuis le retour de De Gaulle au pouvoir, en 1958, et l'orientation globalement anti-américaine prise à partir de ce moment par la diplomatie française, ils sont devenus carrément passionnels. On les voit fréquemment passer, sans préavis, de l'amour à la haine, et vice versa. « *C'est une* love story *qui n'a pas son équivalent entre d'autres peuples. Les Français ne comprennent pas l'Amérique. Et, plus souvent qu'à leur tour, ils agacent les Américains. Mais, au moins, ils ne les laissent pas indifférents. Il y a une quinzaine d'années, déjà, le journal* The Village Voice *avait demandé a ses lecteurs de fournir cent bonnes raisons de haïr la France. Il est évident qu'on ne poserait pas ce genre de question à propos d'un autre pays !* »

Les « bonnes raisons » de haïr la France ne manquent sans doute pas ; les mauvaises, encore moins. De son côté, un autre New-Yorkais, le sociologue Richard Sennett, intervenant dans un colloque sur « L'Amérique des Français » (organisé à Paris par Tom Bishop, en 1991, c'est-à-dire au lendemain de la guerre du Golfe), donnait de l'anti-américanisme la définion suivante : « *L'anti-américanisme consiste à détester les Américains plus qu'il n'est nécessaire.* »

Une savoureuse définition, si l'on repense à toutes les bêtises qui ont pu s'écrire, de ce côté-ci de l'Atlantique, sur les Etats-Unis, ce pays si vaste, si compliqué, et si mal connu des intellectuels parisiens – qui le réduisent trop souvent à la patrie de Disney et du Coca-Cola.

« *Lorsqu'un couple se déchire*, dit Tom Bishop, *la situation est toujours difficile pour les amis du couple. C'est un peu cela que je vis, jour après jour, depuis des années.* » Serein au milieu des turbulences, Tom n'en continue pas moins à faire ce en quoi il croit, et qu'il sait faire à la perfection : expliquer aux deux adversaires qu'aucun d'entre eux n'a tout à fait raison – ni, bien sûr, tout à fait tort. Que le plus important, sinon le plus facile, est d'apprendre à se connaître. Et qu'un zeste d'humour, lorsque l'orage menace, ne saurait faire de mal.

L'un de ses plus récents articles, paru en 1997 dans une revue américaine de droit international, s'efforçait de faire comprendre la signification que la France attache à la notion d'« exception culturelle ». Quant à son tout dernier livre, *From the Left Bank* (qu'on pourrait traduire par « Vu de la rive gauche »), paru il y a moins de deux ans aux Etats-Unis, il ne se borne pas à offrir des aperçus lumineux sur l'œuvre de Beckett.

Il s'attache également à développer, de manière remarquablement pédagogique, l'idée selon laquelle la littérature française ne s'est pas arrêtée avec Sartre, ni même avec le « nouveau roman ». Une manière comme une autre de répondre aux articles sarcastiques qui annoncent à intervalles réguliers, dans le *New York Times* ou ailleurs, que la culture française est bel et bien « finie ».

Quand donc Tom Bishop écrira-t-il, à l'usage du public hexagonal (qui a, lui aussi, ses lacunes), un « Vu de Manhattan », une « petite introduction à la culture américaine d'aujourd'hui » ?

هكذا من الاصل

la chronique de Roger-Pol Droit

Travailler seul à l'unité du monde

Spinoza vivait pauvrement. Mais il ne manquait de rien. Il a ôté le virtuel de l'univers

ETHIQUE
de Spinoza.
Traduit du latin et commenté par Bernard Pautrat, texte latin et français, *suivi d'un dossier* sur la vie de Spinoza.
Seuil, « Points Essais », 708 p., 75 F (11,43€).

LA PHILOSOPHIE DE SPINOZA
exposant le cheminement implicite de sa pensée
de Harry Austryn Wolfson.
Traduit de l'anglais par Anne-Dominique Balmès.
Gallimard, « Bibliothèque de philosophie », 780 p., 320 F (48,78 €)(en librairie le 3 mars).

Il dut lui arriver d'avoir faim. Mais l'idée ne lui serait pas venue de s'en plaindre. Son but était de ne dépendre de personne, de parvenir à tout prix à se contenter de ses ressources. « *Ce que j'avance de sa sobriété et de son économie se peut justifier par différents petits comptes qui se sont rencontrés dans les papiers qu'ils a laisses* », note son premier biographe, Jean Colerus. « *On y trouve qu'il a vécu un jour entier d'une soupe au lait accommodée avec du beurre, ce qui lui revenait à trois sous, et d'un pot de bière d'un sou et demi ; un autre jour il n'a mangé que du gruau apprêté avec des raisins et du beurre, et ce plat lui avait coûté quatre sous et demi.* » Petite chambre, mais bon lit, le minimum de vêtements, des livres et de quoi écrire, de temps à autre une pinte de vin ou une pipe de tabac semblent avoir formé l'ordinaire de la vie de Spinoza. Aux Pays-Bas, au cœur du XVII[e] siècle, dans la profusion des trafics marchands et des cohues d'idées, le philosophe « *vécut à sa fantaisie d'une manière fort retirée* ».

C'est une heureuse initiative d'avoir ajouté, à la réédition au format de poche de la bonne traduction de l'*Ethique* par Bernard Pautrat, non seulement le texte latin de l'édition Gebhardt mais aussi les vies de Spinoza rédigées par Colerus et par Lucas. Ce volume bilingue assorti de documents annexes deviendra vite indispensable. Il n'y manque même pas l'inventaire des objets et livres trouvés dans la chambre du philosophe au jour de sa mort, tel que l'a établi l'huissier de service. Ainsi apprend-on que Spinoza avait dans son bureau cent cinquante neuf volumes de divers formats – et cinq « *petits paquets* », non identifiés –, pour la plupart rédigés en latin, quelques-uns en hébreu, un petit nombre en néerlandais. Préoccupé seulement d'enchainer correctement ses pensées, et de ne point s'arrêter en chemin, le devenu sage menait une existence dont il y a peu à dire. Pas d'éclat ni de changements d'humeur : « *On ne l'a jamais vu ni fort triste ni fort joyeux.* » Pas même d'enseignement public : il refusa une chaire de philosophie au motif que « *l'instruction de la jeunesse serait un obstacle à ses propres études* ». La rupture majeure de cette trajectoire en apparence si paisible a eu lieu auparavant, quand le jeune homme fut exclu de la communauté juive d'Amsterdam. Aucun juif ne devait plus adresser la parole ni faire travailler celui qui avait été excommunié pour hérésie. A son ancien prénom de Baruch, Spinoza substitua celui de Benedictus.

Comment ces deux visages ont-ils coexisté ? La réponse demeure incertaine. Elle n'a pas manqué de susciter, depuis plus de trois siècles – Spinoza meurt en 1677, à quarante-quatre ans – des hypothèses très divergentes. Pour son contemporain Colerus, il tira de la lecture de Descartes « *cette conséquence que la Doctrine et les Principes ridicules des Rabbins Juifs ne pouvaient être admis par un homme de bon sens* ». C'est tout l'inverse qu'il faudrait dire, selon le grand érudit américain Harry Austryn Wolfson. Reconnaissant que « *Benedictus est le premier des modernes ; Baruch est le dernier des médiévaux* », Wolfson soutient toutefois que c'est par l'intermédiaire de son lien puissant avec la pensée juive traditionnelle, et du regard différent sur la métaphysique qu'elle rend possible, que Spinoza parvient à opérer dans la philosophie une mutation profonde. Le travail monumental de Wolfson est un des classiques de l'exégèse spinoziste. Publié aux Etats-Unis en 1934 en deux volumes, le voici enfin traduit… soixante-cinq plus tard. On ne peut que s'en réjouir, bien que cette lecture laisse une curieuse impression, une fois dit que cette somme est une mine d'informations incomparable, un guide de lecture minutieux et clair, une analyse au cheminement toujours explicite et argumenté.



La relative étrangeté, c'est l'extrême assurance de Wolfson, son arrogance – ou presque – pour reconstruire la démarche intellectuelle de Spinoza vue de l'intérieur, telle qu'elle fut pour le philosophe lui-même. Car l'érudit ne se contente pas d'une connaissance immense et précise de tout ce que Spinoza a lu, a pu lire, aurait pu lire. Il soutient avoir si intimement pénétré la logique de sa démarche qu'il peut reconstituer l'enchaînement des pensées du maître, l'ordre effectif de ses méditations, la part respective de son héritage scolastique et de son cheminement propre. Cette prétention d'avoir pénétré dans l'esprit d'autrui, l'affirmation de détenir avec certitude ses rouages, la capacité affichée de retracer sans coup férir ses fonctionnements intimes peuvent laisser pantois des lecteurs habitués à plus de distance ou de prudence. Cela dit, le grand mérite de Wolfson est de proposer, à partir d'une lecture minutieuse des sources de l'*Ethique*, une vue d'ensemble de Spinoza.

Qu'a-t-il donc apporté de nouveau ? Le courage d'aller jusqu'au bout du principe de l'unité de la nature. Jusqu'à lui, selon Wolfson, on revendiquait ce principe, on le proclamait haut et fort. On rappelait que la matière constituant le monde est homogène, que les lois qui la gouvernent sont uniformes. Mais on échouait vite à tenir le cap, on laissait filer d'immenses exceptions : autonomie de l'homme, souveraineté de Dieu. L'audace de Spinoza fut de tirer toutes les conséquences de l'unité de la nature. Dieu est spatial, matériel – l'étendue est un de ses attributs, il est dépourvu de dessein, de but, de volonté, l'âme et le corps en l'homme sont inséparables, la volonté humaine est dépourvue de liberté… Voilà ce qu'il faut poser pour qu'il n'y ait plus de rupture dans l'homogénéité de la nature ni dans l'uniformité de ses lois.

Pourquoi faut-il qu'à la fin de son livre Wolfson jette involontairement un doute sur sa propre compréhension du spinozisme ? Il commence par noter : « *Ceux qui l'ont connu nous décrivent Spinoza comme ayant menée une vie retirée, quoique non dépourvue d'amitiés.* » Nul n'en disconvient. La remarque qui suit surprend plus. Elle consiste à souligner que ni la philosophie en général, ni celle de Spinoza en particulier n'y sont pour rien, mais que tout tient au hasard d'événements qui auraient pu être fort différents. « *N'eussent été les circonstances liées à l'environnement social et à sa propre personnalité qui ont provoqué la rupture de ses contacts normaux avec la société, Spinoza (…) serait devenu un citoyen riche, respectable, dévoué au bien public et un pilier de la société.* » Et Wolfson va jusqu'à imaginer un Spinoza prêchant le dimanche à l'office luthérien… Plus que du détournement religieux, on s'étonne de l'incompréhension que manifeste une telle hypothèse.

Ce qu'aurait la vie de Spinoza si elle n'avait pas été la vie de Spinoza n'a, du point de vue même de cette philosophie, aucun contenu ni aucun intérêt. Il n'y a pas d'existence virtuelle, pas de monde au conditionnel, sauf comme illusions présentes, évidemment. Il n'y pas deux Spinoza, l'un réel, l'autre qui eût été possible si… Le sage ne manque de rien.

Soldat, poète et agitateur

Bertrand Joly retrace avec humour et bienveillance le parcours de Déroulède

DÉROULÈDE
L'inventeur du nationalisme
de Bertrand Joly.
Perrin, 440 p., 179 F (27,28 €).

Au nom de Déroulède colle une image : celle d'un agitateur professionnel qui, à la tête de sa puissante Ligue des patriotes, réclama à corps et à cri la revanche sur la guerre de 1870 et vitupéra la République parlementaire au point de tenter un coup d'Etat, qui échoua d'une manière grotesque et mit fin à la carrière politique du trublion nationaliste. La biographie que lui consacre Bertrand Joly dessine un portrait plus modéré de Paul Déroulède. L'historien reconstitue précisément la vie du « *soldat-poète-agitateur* » dans son époque, à l'aide d'archives inédites. Cependant, la première impression d'un Déroulède au petit pied persiste.

Bertrand Joly retrace avec humour et bienveillance le parcours de ce fils d'avoué charentais dont la conscience patriotique naquit lors de l'invasion prussienne : il a vingt-quatre ans, se bat courageusement à Montbéliard, est blessé plus tard dans les rangs versaillais lorsque tombe la Commune de Paris. La défaite et la perte de l'Alsace-Lorraine lui inspirent bientôt *Les Chants du soldat* (1872), vers plats qui ont ému plusieurs générations par leur souffle et leur simplicité. L'homme est un peu à l'image de sa poésie : médiocre, poursuivi par l'échec, mais inspirant de la sympathie par un idéalisme qui n'est pas sans grandeur.

C'est en 1882 qu'il fonde la Ligue des patriotes, dont le but est la libération du sol et le réarmement moral. La Ligue veut faire pression sur les gouvernements pour obtenir la révision du traité de Francfort. Officiellement apolitique, elle s'élève cependant « *contre la mauvaise politique qui divise* ». Déroulède lui fera prendre un virage définitivement politique en 1886. Il s'allie d'abord au Parti républicain, puis, déçu de n'être pas élu malgré les alliances, dénonce le parlementarisme et participe à l'aventure boulangiste, sans poursuivre le même but : la réforme du régime, fin en soi pour le général, n'est pour lui qu'un moyen pour ses objectifs nationalistes. Il est isolé dans le mouvement : il répugne aux ententes avec les royalistes car, fils de la Révolution, il se situe dans la tradition jacobine. De même, s'il rejoint le mouvement antidreyfusard ultérieurement, alors qu'il n'est pas antisémite, c'est parce qu'il pense : « *Dreyfus est peut-être innocent, mais la France n'est sûrement pas coupable.* » Pour lui, c'est la Nation avant tout. Il meurt en janvier 1914 avant cette revanche tant attendue, ce qui le dispensa de méditer sur la boucherie qu'elle causa.

Quelle importance alors eut-il ? Pour Bertrand Joly, cet agitateur infatigable fut la mauvaise conscience de la France, celui qui lui permit de surmonter la défaite et d'abandonner progressivement l'idée de la guerre pour se consacrer à ses affaires. Avec lui le nationalisme issu du messianisme révolutionnaire passe à droite et devient une force d'opposition. Cependant, les « nationalistes intégraux » tels Barrès, passés par la Ligue, rejoignent l'Action française car Déroulède leur paraît trop modéré. Le seul reproche que l'on pourrait adresser à Bertrand Joly est de lier un peu abusivement l'idéal nationaliste de Déroulède à celui de De Gaulle, même s'il est vrai que la Constitution de la V[e] République a adopté des idées chères à Déroulède (notamment l'élection du président au suffrage universel ou l'usage du référendum) et que de Gaulle a placé la Nation au-dessus de tout.

Véronique Hallereau

Une école au tableau noir

Des coups de règle aux sévices sexuels, Jean-Claude Caron révèle un certain type d'éducation en usage dans la France du XIX[e] siècle

À L'ÉCOLE DE LA VIOLENCE
Châtiments et sévices dans l'institution scolaire au XIX[e] siècle
de Jean-Claude Caron.
Aubier, « Collection historique », 336 p., 130 F (19,81 €).

L'école, au siècle dernier, est présentée par ses responsables comme un lieu privilégié de domestication des mœurs. L'étude de Jean-Claude Caron corrige cette vision satisfaite et aseptisée. Les simples taloches, les coups de férule, ne sont rien à côté des châtiments imaginés par certains maîtres : torchon du tableau ou bâton encré enfoncés dans la bouche, tête violemment secouée pour provoquer l'étourdissement, cage où il est impossible de s'asseoir, coups de fouet avec des fils de fer dans les lanières, pression du genou pour obliger l'enfant (qui s'évanouit) à embrasser la terre, suspension par les poignets, comme un animal, coups de sabot dans le ventre, qui entraînent la mort…

Une « *conspiration du silence* » accompagne souvent ces pratiques et les agressions sexuelles. Les victimes se taisent, par peur ou par sentiment de culpabilité ; leurs parents les imitent, pour dissimuler leur honte ou par attachement à un maître connu, issu de la région. Si les inspecteurs des écoles dénoncent souvent les faits, des maires, des préfets, des magistrats veulent surtout éviter les désordres, conserver un lieu de scolarisation ou protéger des congréganistes loyaux envers le régime. L'image du père fouettard ne déplaît pas non plus à des notables employeurs d'une jeune main-d'œuvre. Les ordres religieux essaient de défendre leur réputation ou d'empêcher le scandale en mobilisant les fidèles, en menaçant de fermer l'école ou en expédiant l'accusé – dans un tiers des cas – à l'étranger. La faiblesse des condamnations reste, de toute façon, « *longtemps remarquable* ».

Cette passivité, cette tolérance révèlent une « *surdité* » à la parole de l'enfant et une indifférence à l'égard de son traumatisme. Le respect de l'ordre l'emporte sur la protection de celui qui n'est pas considéré comme un esprit et un corps au sens plein du terme : pourquoi l'attitude de l'adulte envers cet être inachevé prêterait-elle à conséquence ? « *Ce sont des actes inoffensifs* », explique, en 1859, un procureur à propos des simples attouchements pratiqués par un « *malheureux en proie à une sorte de manie de nudités qu'il satisfaisait sans jamais dépasser certaines bornes* »…

Les attitudes évoluent à partir du milieu du siècle, même si des résistances persistent. La condamnation des coups n'est plus seulement le fait de quelques personnalités secondaires ; les poursuites contre les sévices sexuels se multiplient. La répression judiciaire des violences scolaires résulte de multiples facteurs, que la culture historique de l'auteur lui permet d'évoquer avec pertinence : un abaissement, au XIX[e] siècle, du seuil de tolérance à l'égard de la violence et de toute atteinte à l'intégrité du corps, un regard plus optimiste sur l'enfant, considéré comme une victime à protéger plutôt que comme un coupable inné à redresser, une reconnaissance médicale progressive de la spécificité des attentats sexuels sur les enfants et, enfin, une exploitation politique de la violence à l'école. A la fin des années 1840, cette violence constitue surtout une circonstance aggravante dans la « *chasse aux hussards rouges* », conduite par un pouvoir conservateur. Dans les années 1860, après la rupture entre l'Empire et l'Eglise romaine, les poursuites contre les Frères sont mises au service de la « reconquista laïque » impulsée par Rouland, puis par Duruy. Tous des brutes ou des pervers, les maîtres du XIX[e] siècle ? Non, bien sûr ; et le corpus documentaire reste, de toute façon, trop étroit pour autoriser des conclusions au niveau national et sur l'ensemble du siècle, puisqu'il se compose surtout des dossiers constitués par le ministère sur une cinquantaine de cas de violences pédagogiques et sur cent deux cas de violences sexuelles, de 1843 à 1865, dont 60 % concernent des congréganistes. L'auteur signale le nombre « *minime* » des cas de sévices sexuels par rapport au nombre total des enseignants. On aimerait en savoir plus à propos de la période étudiée et des établissements congréganistes, dont la mise en cause ne doit pas masquer la contribution au processus séculaire de scolarisation. Les violences y paraissent plus fréquentes, sans doute en raison du recrutement hâtif de jeunes novices, parfois dépourvus de toute vocation et formés sommairement – sauf à la « *culture du châtiment* » – pour répondre à des besoins urgents.

Mais la nature, politique, de la documentation sélective utilisée ici accable exagérement cette catégorie de maîtres dans les années 1860. Or, même à partir des chiffres fournis, on peut seulement estimer à 0,5 % de l'ensemble du corps la proportion des instituteurs religieux présents dans les dossiers de sévices sexuels du ministère de 1861 à 1865. D'autres questions restent dans l'ombre, comme les violences dans les écoles de filles ou dans l'école de la République. Malgré cette approche encore partielle, l'ouvrage pionnier de Jean-Claude Caron contribue heureusement au renouvellement de l'histoire de l'enfance et de l'école au siècle dernier tout en confirmant que ces objets de recherche constituent un chapitre authentique de l'histoire politique, sociale et culturelle.

Jean-Noël Luc

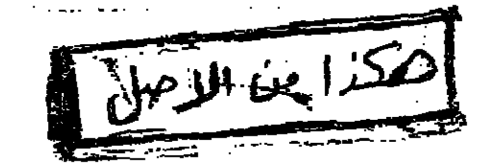
Le passé mobilisé

MÉMOIRE ET IDENTITÉ
de Joël Candau.
PUF, 226 p., 142 F.

Notre époque est éprise de mémoire. De fièvres commémoratives en obsessions patrimoniales, de multiples pans du passé sont restaurés, célébrés, afin de solidifier des identités promues et revendiquées, face à un devenir incertain. Pour comprendre ce « *mnémotropisme contemporain* », ses passions et ses tensions, Joël Candau prend du recul. Il analyse en anthropologue, mais aussi en excellent pédagogue, les rapports entre mémoire et identité, en commençant par préciser les réalités auxquelles l'une et l'autre renvoient lorsque l'on passe de l'individu à un ensemble social. Seul le premier a la faculté de se souvenir ou de penser. Quel est donc le sens et « *le degré de pertinence des rhétoriques holistes* » qui parlent de mémoire ou d'identité collective ? Elles désignent le partage de représentations et la coproduction de significations par tout ou partie des membres d'un groupe, selon des configurations variables.

Analysant « *l'effondrement des grandes mémoires organisatrices* » largement unificatrices et la prolifération de mémoires plus circonscrites, éclatées et parfois concurrentes, Joël Candau refuse de céder à l'inquiétude et au regret. S'il y a risque de repli et de crispation identitaire ou de perte de repères, si le ressassement mémoriel et la prolifération des traces finissent par produire « *de la confusion et de l'oubli* », cette situation peut permettre aussi « *l'assomption libératrice d'une plus grande autonomie* » pour des individus ou des collectivités dont les référents et l'identité seraient finalement pluriels. Perspective d'une salutaire actualité.

R. L.



L'insoutenable légèreté de la célibataire

Jean-Claude Kaufmann restitue avec finesse les formes oscillantes de ces vies de femmes, ces « solos » comme il les surnomme, où s'entrechoquent le social et l'intime

LA FEMME SEULE ET LE PRINCE CHARMANT
Enquête sur la vie en solo
de Jean-Claude Kaufmann.
Nathan, 192 p., 139 F (21,19 €).

Il arrive que les modes de vie changent plus vite que le vocabulaire. Nul hasard, en général, dans ce retard. Ainsi, le nombre des femmes vivant hors couple ne cesse de croître, mais il manque toujours *le mot juste* pour les désigner. Célibataire, au sens strict, signifie non mariée, *femme seule traîne une connotation* négative, monorésidente sent la catégorie statistique. Autonome, *indépendante ? Bien des* épouses ou compagnes revendiqueraient désormais ces épithètes. Et mieux vaut ne pas chercher en arrière, vers les deux stéréotypes opposés de la vieille fille et de la femme légère, l'une réputée disgracieuse et sèche, l'autre jugée trop libre pour être honnête. Seules, les veuves, nommées en *référence* à leur *conjugalité* passée, sont identifiables. En France comme en Europe, elles constituent *la majorité des personnes* vivant seules, mais leur nombre n'augmente plus que lentement. Les véritables changements sont ailleurs, chez les plus jeunes : selon une enquête de l'INED en 1994, 26 % des femmes de vingt et un à *quarante-quatre ans* interrogées déclaraient ne pas vivre en couple. Alors, comment les nommer ? *Jean-Claude Kaufmann* suggère *« solos »*, qui a l'avantage de la neutralité. La fortune du mot n'est pas assurée, mais ce livre permet de mieux comprendre une réalité largement ignorée, part délaissée dans l'essor d'une *sociologie de la famille* qui, par définition, ne s'intéresse qu'aux unions ou à la filiation.

Au demeurant, l'oubli est général et ancien. Le célibat féminin a une longue histoire cachée et confinée : servantes rivées à vie à *la maison de leur maître*, filles vouées au soutien des parents, religieuses en communauté, femmes *violées et déshonorées*, malades et handicapées rejetées... l'ensemble est aussi divers que disséminé, *sans visibilité, repoussé à la* périphérie d'une société où la conjugalité vaut identité. A la fin du XIX[e] siècle, avec le bouleversement industriel, l'urbanisation et l'essor du travail féminin, un nouveau *célibat apparaît, qui* préfigure celui d'aujourd'hui : il se caractérise par l'autonomie *résidentielle, se propage des villes* vers les campagnes et se situe aux extrêmes des âges et de l'échelle sociale, jeunesse et vieillesse, grande pauvreté et milieux cultivés. C'est le début d'un lent mouvement, une succession d'avan*cées et de revers plus qu'un* processus linéaire. Accélération de la Belle Epoque, reflux après la Grande Guerre et amorce d'*« un consensus matrimonial »* qui s'impose d'autant plus que le modèle conjugal évolue en faisant place à la *« personnalisation du sentiment »*, à la reconnaissance de la sexualité et au partage des émo*tions. La réalisation de soi est* dans l'idéal du couple moderne, jusqu'au milieu des années 60 où se lève de nouveau un vent d'autonomie. Moins fort ces temps-ci, il souffle encore. *« Les séquences de vie en solo se multiplient »*, les chiffres l'attestent, mais ils ne permettent pas d'en rendre compte en profondeur.

Le sésame de Jean-Claude Kaufmann, ce sont trois cents lettres envoyées au journal *Marie-Claire par des femmes de vingt à cin*quante ans, appartenant à des milieux divers, et qui racontent leur *quotidien, leurs aspirations et* leurs réflexions. De l'étude de cette correspondance, croisée *avec des données d'enquêtes, il* dégage des constantes. Tout d'abord, cette *« vie à un »*, qui ne correspond pas à la norme, est *« une vie en deux »*, divisée de l'extérieur par le *« doigt accusateur »* de la société. Les *« dits et non-dits de la famille »*, les sous-entendus des collègues, les *« lieux du malaise »* où mieux vaudrait être ac*compagnée, soulignent ce qui est* vu, et finalement vécu par les intéressées, comme une bizarrerie. D'où une forte propension de ces dernières à la réflexivité. Plus que d'autres, elles jaugent leurs choix, rédigent des journaux intimes, dialoguent avec elles-mêmes, s'interrogent face au miroir ou consultent des voyantes, tout *étant « prétexte au regard sur soi »*. C'est aussi une vie sous le signe de l'alternance : *« rire des copines »* et moments de déprime, régression douce des grasses matinées et activisme effréné, repli et sorties, griserie d'*« une liberté du quotidien »* qui, parce qu'elle n'attache à rien, devient soudain inconsistante, *« légèreté de l'être » compensée par le goût du sport et* de la densité du corps, chasteté et aventures... Plus ou moins inter*mittent dans la réalité*, l'homme est très présent en pensée, d'où l'importance donnée, dans le titre *et dans le livre, à la figure du* Prince charmant, revue et corrigée *« selon les attentes du moment »*.

Jean-Claude Kaufmann restitue avec finesse les formes oscillantes de ces vies en solo où s'entrechoquent le social et l'intime. Il est moins convaincant lorsqu'il traite des regards et des rêves des femmes à propos des hommes, en exhumant ce prince hésitant entre conte moderne et cliché consternant. Son propos, sans doute biaisé par la matière épistolaire sur laquelle il se fonde, simplifie là le *« portrait médian »* de la femme *seule. Car si il y a des points* communs, il y a aussi des différences considérables, bien analy*sées d'ailleurs dans la troisième* partie de l'ouvrage. Selon l'âge et la situation sociale, la *« trajectoire d'autonomie »* n'a pas le même sens. Il y a des solitaires *« par défaut »* plus que par choix et des *« solitudes noires »* où misère et perte de confiance creusent le vide de l'existence. Et, à l'opposé, ces femmes sûres d'elles, menant *leur vie professionnelle et organi*sant leur vie sentimentale à leur gré, protégées par la *« carapace »* d'une allure et d'une assurance qui souvent intimide les hommes, avec lesquels elles inventent les règles d'*« un partenariat limité »*. La vie en solo reflète ainsi le caractère biface de l'individualisme contemporain : « négatif » par *cumuls des manques et perte des* liens, ou au contraire « souverain ». Elle bouscule aussi, en sourdine, le modèle conjugal de la vie privée.

N. L.





DR

Jean-Claude Kaufmann
Chercheur au CNRS, spécialiste du couple, Jean-Claude Kaufmann étudie de façon originale les configurations et l'évolution des rapports hommes/femmes, à travers le prisme d'une microsociologie de la vie quotidienne attentive à la densité des objets et aux *jeux de l'intimité. Il a notamment publié La Chaleur du foyer* (éd. Méridiens-Klincksieck, 1988) ; *La Trame conjugale. Analyse du couple par son linge* (Nathan 1992, Pocket 1997) ; *Corps de femmes, regards d'hommes. Sociologie des seins nus* (Nathan 1995, Pocket 1998) et *Le Cœur à l'ouvrage. Théorie de l'action ménagère* (Nathan, 1997).

Le parti de l'audace

LA FRANCE DE L'AUDACE
de Denis Labayle.
Préface d'Albert Jacquard,
Seuil, 242 p., 110 F (16,76 €).

Face au lamento sur la décrépitude nationale, Denis Labayle a eu le courage de présenter dans sa *France de l'audace* une foule d'initiatives qui montrent l'autre face de la médaille, celle de la témérité, de l'imagination, des réussites à partir d'un grain de volonté. Le tableau est impressionnant. Il n'est guère de domaines qui échappent à ces sursauts d'énergie positive. Les *témoignages viennent* la plupart du temps d'hommes et de femmes peu connus qui, sur leurs lieux de vie, inventent des *solutions aux pro*blèmes de l'injustice et de la misère.

Ici, on responsabilise des élèves en leur confiant un rôle d'enseignant auprès de plus jeunes. Là, des enfants oubliés sont conviés à apprendre à d'autres l'art du cirque. Dans une banlieue difficile, des *« habitants-relais »* aident au cheminement ardu entre la population et les institutions. On connaît mieux maintenant ces groupes de résistants coalisés contre le chômage ou pour le droit au logement, mais moins bien les banquiers des pauvres qui diffusent en France l'expérience des *micro-crédits* lancée par la Grameenbank du Bangladesh. Voici également de nouveaux entrepreneurs *appliquant* une réduction des horaires de travail bien avant que la loi Aubry prenne corps. Des vocations nombreuses sont nées également pour lutter contre le sida et ses effets sur les victimes, comme on le sait.

On n'en finirait pas de recenser les associations qui ont pris le parti de préserver la dignité des blessés de la vie. A leurs initiateurs on a envie de lancer le titre d'une vieille émission de radio : *« Vous êtes formidables ! »*

Pierre Drouin

De l'« antisémitisme » ibérique

Au cœur des cinq essais de Yosef Hayim Yerushalmi : la survie du peuple juif et les persécutions contre les séfarades d'Espagne du XVI[e] au XVIII[e] siècle

SEFARDICA
de Yosef Hayim Yerushalmi.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Cyril Aslanoff, Eric Vigne, *Paul Teyssier et Jean Letrouit*,
éd. Chandeigne,
coll. « Péninsules »,
362 p., 175 F (26,67 €).

La question de la survie du *peuple juif, celle de l'« an*tisémitisme » ibérique – antisémitisme racial avant la lettre ? –, peuvent servir de fil conducteur aux cinq essais rassemblés dans cet ouvrage. Tous portent sur les séfarades d'origine hispano-portugaise, « nouveaux chrétiens » et marranes (juifs convertis dont un certain nombre *continuèrent à pratiquer leur reli*gion en secret), après l'expulsion d'Espagne en 1492 et leur conversion forcée au Portugal en 1497. C'est à une série de coups de sonde dans les arcanes de cette expérience particulière que procède ici, dans un style toujours remarquable d'intelligence et de clarté, l'Américain Yosef Hayim Yerushalmi, qui se définit lui-même comme *« un historien des juifs qui n'appartient à aucune "école" et qui ne privilégie aucune méthode particulière »*.

Ce qui frappe surtout chez l'auteur de *Zakhor* (Gallimard, 1991), c'est la virtuosité avec laquelle il se tourne vers le passé sans perdre de *vue ses résonances contempo*raines ni tomber dans l'anachronisme. On le voit dans la monographie qu'il consacre ici au pogrom de Lisbonne en 1506, retracé à partir d'une œuvre énigmatique, *Le Sceptre de Juda*, de Salomon Ibn Verga. Ce qui intrigue surtout Yerushalmi dans ce récit, c'est l'exaltation constante de la bienveillance *des rois et de la papauté, présentés* comme protecteurs naturels des juifs. Position d'autant plus étonnante qu'elle est postérieure à l'expulsion d'Espagne ! Verga persiste ainsi à attribuer la responsabilité *exclusive des calamités qui* s'abattent sur le peuple juif à la montée de l'hostilité populaire (au *« vulgaire »*) et au fanatisme religieux du bas clergé. Un des grands mythes structurant de l'élite juive de l'époque apparaît là dans toute sa splendeur. Une élite qui, en Espagne plus que partout ailleurs, a placé sa confiance dans la monarchie. *Comprendre la force de ce* mythe est d'autant plus essentiel que celui-ci éclaire la mentalité de ces *« nouveaux chrétiens »* restés au Portugal après le massacre, bientôt otages de l'Inquisition. *« Prisonniers de leurs propres archétypes »*, ceux-ci étaient-ils incapables de tirer la leçon de leurs malheurs ? Yerushalmi ne le dit pas, mais le lecteur est tenté de voir dans cette incapacité à concevoir l'idée même d'un plan concer*té de persécution venu du sommet* de l'Etat une constante de l'histoire juive, laquelle expliquerait une cer*taine vulnérabilité aux tragédies du* XX[e] siècle...

LE CAS SPINOZA

De la péninsule Ibérique à la Hollande du XVII[e] siècle, Yerushalmi s'intéresse ensuite à Spinoza. Moins au philosophe qu'à l'individu né au sein de la communauté juive portugaise d'Amsterdam, prénommé Baruch jusqu'à son excommunication. La démarche rappelle celle de son livre de 1993 sur « l'homme Freud » (*Le Moïse de Freud*, Gallimard, « Le Monde des livres » du 9 juillet 1993) et sur les rapports de cet autre penseur, dit de la « modernité juive », avec la Tradition. L'arrière-plan séfarade de Spinoza serait crucial, selon Yosef Yerushalmi, pour comprendre ce passage du *Traité théologico-politique* (1670) où le philosophe soutient que le *peuple juif ne doit* sa survivance qu'à *« la haine des nations »* et non à son élection divine. Or, ce propos révolutionnaire, Yerushalmi le tient pour emblématique du mépris dans lequel Spinoza, *conscient des enjeux de son* attaque, tenait ses anciens coreligionnaires.

Yerushalmi révèle que Spinoza s'est inspiré ici de la polémique, qui faisait alors rage, sur l'application en Espagne des fameux statuts dits de « pureté du sang ». Ces textes instituaient un nouveau critère discriminatoire fondé non plus sur la foi, mais sur l'origine *familiale*. Tragique ironie du sort : la société espagnole du XVI[e] au XVIII[e] siècle, *confrontée à un « ennemi » désor*mais « insaisissable », cherchait à se « venger » ainsi des juifs « infiltrés » en son sein par le biais de la conversion. Quand Spinoza affirme que c'est la haine qui assure la survie des juifs, il ne ferait, à en croire Yosef Yerushalmi, que reprendre à son compte l'argumentaire de ceux qui stigmatisaient alors les effets *pervers de cette législation raciale*, au motif que, loin de hâter la résorption des juifs dans la société, *celle-ci ne faisait que les maintenir* dans leur foi. Or cette conception de Spinoza va exercer une considérable *influence*, à la veille de la Révolution française, lors du débat sur l'émancipation.

On retrouve-là un Yerushalmi qui, fidèle à sa vision individualisée de l'identité juive (on se « choisit » juif, on ne le devient pas « par les autres »), ne cesse de s'interroger sur les modalités d'une sortie de la Tradition qui n'échouerait pas dans la *vision d'un judaïsme imposé du* dehors... Ce va-et-vient entre histoire ancienne et histoire moderne le conduit *enfin à mettre au jour* certains parallèles entre les réactions à l'assimilation des juifs dans la péninsule Ibérique et dans l'Allemagne moderne. Ebauche comparative qui mériterait d'être creusée, et qui amène l'auteur à récuser la thèse d'une coupure entre l'antisémitisme prémoderne, en particulier religieux, et l'antisémitisme racial, tenu pour moderne *et laïque*.

Alexandra Laignel-Lavastine

ECONOMIE

● *par Philippe Simonnot*

Keynes, hélas !

INTRODUCTION A KEYNES
de Pascal Combemale.
La Découverte, « Repères », 118 p., 49 F (7,47€).

A la question *« quel est le plus grand économiste du XX[e] siècle ? »*, on aurait envie de répondre, paraphrasant un mot célèbre : Keynes, hélas ! Et l'on y serait encouragé par le dernier opuscule consacré a ce personnage par un économiste français.

Pourtant, Pascal Combemale ne cache pas son admiration pour Keynes. Il y voit un *« excellent antidote »* contre l'ennui que sécréterait la littérature économique, ou encore *« contre le fatalisme et le renoncement face à la puissance et à l'impuissance des marchés »*. Question non posée, et donc sans réponse : peut-on être à la fois puissant et impuissant ? A vrai dire, c'est précisément ce genre de questions que pose la lecture de Keynes. Et Pascal Combemale a bien du mérite, malgré son dévouement, à ne pas cacher à son lecteur les difficultés, faiblesses, curiosités, contradictions, incohérences et autres ambiguïtés de l'œuvre keynésienne. Un intertitre est intitulé : « Pour et contre l'inflation », ce qui ne contribue pas à dissiper le brouillard que notre auteur essaie de percer avec une louable opiniâtreté. Il est vrai que selon une *« formule consacrée »*, l'objectif de cette *Introduction* est de *« l'aider à penser avec ou contre Keynes »*.

Combemale souffre tellement du manque de rigueur de son héros qu'il se lamente : *« Hélas ! Keynes lui-même va montrer que l'investissement est nécessairement égal à l'épargne. »* Quelle incongruité, vraiment ! Plus loin, à propos des relations entre cours boursiers et décisions d'investissement : *« Hélas, il ne nous fournit qu'une indication »* – qui ne satisfait guère l'auteur. Ailleurs, on nous dit que Keynes aurait dû écrire ceci. Ou encore, qu'il n'aurait pas dû écrire cela. Bref, Keynes ne serait pas assez keynésien. C'est un comble !

Il est impossible ici, et il serait au demeurant peu utile, de rentrer dans le détail des complexes questions théoriques qui sont posées, ne serait-ce que parce que beaucoup d'entre elles sont dépassées. L'exégèse est rarement moins confuse que l'œuvre à laquelle elle est appliquée. Combemale ne s'est pas facilité la tâche : il s'est appliqué à lire l'ensemble de l'œuvre du maître, y compris ses causeries radiophoniques, très écoutées à l'époque. Peut-être a-t-il sous-estimé la profondeur de Keynes. Ou vaudrait-il mieux dire la perversité de ce *« bourgeois anglais disposé à mépriser tous ceux qui n'appartiennent pas à l'élite »*, et notamment les membres de la classe ouvrière. *« La lutte des classes me trouvera du côté de la bourgeoisie instruite »* est l'un des bons mots de cet esthète de l'économie dont la réputation en France, on n'ose se demander pourquoi, est d'être plutôt à gauche.

A travers les multiples ambiguïtés et contradictions de la pensée de Keynes, Pascal Combemale tente de faire le point sur l'un des plus grands économistes du XX[e] siècle

Le propre des génies n'est-il pas d'être contradictoire, s'assurant ainsi d'une vie durable *post mortem* par les innombrables controverses indéfiniment suscitées et ressuscitées ? Une autre célébrité, Adam Smith, l'avait bien compris. Deux siècles et demi après la parution de la *Richesse des nations*, on dispute encore de sa théorie de la valeur. Gageons qu'en 2200, l'*« équilibre de sous-emploi »* de Keynes fera toujours l'objet de querelles chez les scribes. Très vite, l'un des meilleurs connaisseurs de la pensée du maître de Cambridge, l'économiste britannique John Hicks, avait noté : *« Il n'est pas aisé de déterminer le contenu de ce qu'est réellement la propre doctrine de Keynes – l'analyse économique keynésienne selon Keynes lui-même. »*

Comme à l'habitude, le plus grand économiste du XX[e] siècle est crédité par Combemale d'avoir réintroduit l'incertitude au centre de l'analyse économique qui jusqu'à lui l'aurait oubliée. *« Le fait que notre connaissance du futur soit fluctuante, vague et incertaine, rend la méthode de la théorie classique particulièrement mal appropriée »*, a-t-il lui-même écrit.

Accordons lui que la théorie classique *anglaise*, enseignée à Cambridge et pendant longtemps par Keynes lui-même selon son propre aveu, avait eu tendance à gommer cet élément fondamental de la vie économique, et même de la vie tout court. Mais la science économique, même à l'époque de Keynes, ne se réduit pas à la théorie enseignée dans les collèges britanniques. Le prétendre, comme le font les keynésiens dévots, revient à ignorer par exemple l'œuvre magistrale de Mises, un contemporain de Keynes, pour ne rien dire de Hayek, plus jeune de seize ans et déjà son rival sur la scène universitaire anglaise dans les années 30.

Sans incertitude, pas de risque. Dès lors, l'entrepreneur n'a plus de raison d'être et l'on peut concevoir ou projeter de limiter son rôle à la direction bureaucratique d'une usine ou d'un magasin qui trouveraient naturellement leur place dans une économie planifiée. Du même coup, le profit est évidemment frappé d'illégitimité.

L'un des nombreux paradoxes de Keynes est que ses retrouvailles avec l'incertitude l'ont conduit, non pas à réhabiliter l'entreprise, mais à élargir le rôle de l'Etat. Dès 1926, il écrit : *« Les agenda de l'Etat les plus importants ne sont pas les fonctions qui ne seront prises par personne si l'Etat ne les prend pas. »* Pascal Combemale loue le pragmatisme de l'interventionnisme keynésien. Mais la porte n'était-elle pas ainsi ouverte au Prince pour s'occuper de ce qui convenait à son bon plaisir ? A vrai dire, il n'avait peut-être pas besoin de la théorie keynésienne pour agrandir son domaine. Comme le remarque avec pertinence Combemale, *« Keynes n'exerça aucune influence sur les politiques de son temps, parfois rétrospectivement qualifiées, à tort, de keynésiennes. »* Après l'avoir reçu à la Maison Blanche en juin 1934, Roosevelt avoua n'avoir rien compris au discours de son célèbre interlocuteur. Quant aux politiques dites keynésiennes pratiquées après sa mort en 1946, il n'est même pas sûr qu'il les eût approuvées. Pourtant – et c'est sans doute la raison de son énigmatique succès – Keynes était dans l'air du temps, marqué par un étatisme en plein essor.

PASSAGE EN REVUE

● **« Chimères »**

La revue fondée par Gilles Deleuze et Félix Guattari consacre un dossier à « L'Enfant emblématique », à la suite de ses journées de réflexion sur « la famille, les sexes, les générations, quels enjeux politiques ? ». A l'heure du PACS, des emballements sur la pédophilie, de l'émergence de la maltraitance, l'enfance est écartelée entre deux pôles : celui de la folie des meurtriers d'enfants, de la prostitution et du travail, des guerres génocidaires qui touchent les mineurs ; à l'opposé, celui d'une conception problématique de la « protection de l'enfance », vecteur de nouveaux contrôles sociaux et de nouvelles polices des mœurs. Dans *Chimères*, des spécialistes de la santé publique, des juristes et des psychanalystes mêlent leurs interrogations (*Chimères*, 21 *ter*, rue Voltaire, 75011 Paris).

● **« Notre Librairie »**

Un dossier solide explore la littérature de Nouvelle-Calédonie, présentant une nouvelle génération d'auteurs kanaks ou d'origine européenne. Une nouvelle et un long entretien introduisent la poétesse et romancière Déwé Gorodé, qui a été emprisonnée pour ses positions indépendantistes. A découvrir aussi : le jeune écrivain Nicolas Kurtovitch (*Notre Librairie*, 3, rue Rousselet, 75007 Paris).

C. Ba.

INTERNATIONAL

● *par Daniel Vernet*

Deux destins liés

DE LA PROCHAINE GUERRE AVEC L'ALLEMAGNE
de Philippe Delmas.
Ed. Odile Jacob, 200 p., 120 F (18,29 €).

Pendant quatre siècles, Français et Allemands se sont fait la guerre. Qu'à part les deux dernières, elles aient le plus souvent eu lieu sur le sol allemand est une piètre consolation. La construction européenne a mis fin à cet état d'hostilités permanentes, non seulement parce qu'elle a uni les deux pays contre l'Union soviétique, comme le note Philippe Delmas, mais aussi parce qu'elle les a empêchés de se retourner l'un contre l'autre. Après cinquante ans de coopération croissante qui a abouti à la création de la monnaie unique – ne parlons pas d'amitié franco-allemande, un terme que l'auteur récuserait sans doute à juste titre – peut-on envisager sérieusement *« la prochaine guerre avec l'Allemagne »* ?

En suivant Philippe Delmas, on se laisse entraîner par le bonheur de la formule – *« le problème de l'Allemagne n'est pas qu'elle a de mauvaises intentions, mais trop de bonnes »* –, par la pertinence de l'analyse, par le maniement du paradoxe qui étonnera uniquement les amateurs de clichés depuis longtemps dépassés, et on se demande : mais d'où sortira-t-elle, cette prochaine guerre avec l'Allemagne ? Il n'est pas possible qu'un esprit aussi éclairé resserve les vieux plats nationalistes, agite la menace d'une Allemagne réunifiée, nombreuse, puissante, *« déchaînée »* (à tous les sens du terme, dit Philippe Delmas), pour annoncer que l'histoire et la géographie poussent à la conclusion séculaire d'un inévitable affrontement entre les deux voisins du Rhin.

A moins que cette *« prochaine guerre avec l'Allemagne »* soit un combat que les Français mèneront non contre les Allemands mais avec eux, contre un ennemi commun qui n'aurait plus nom URSS mais, par exemple, mondialisation, terrorisme, prolifération ? Non. Ce serait encore une interprétation édulcorée et fausse du propos de Philippe Delmas. L'auteur du *Bel avenir de la guerre*, qui expliquait au sortir du conflit bosniaque que la « tribalisation » de l'Europe annonçait des lendemains douloureux, prend au mot le titre de son nouveau livre et au sérieux une phrase prononcée par Helmut Kohl : *« La réalisation de l'Union européenne est une question de guerre et de paix en Europe. »* La prochaine sera bien franco-allemande, à moins que...

Philippe Delmas scrute les nuages qui s'amoncellent. Les deux pays traversent une crise d'identité. C'est vrai pour la France comme pour l'Allemagne mais plus dangereux pour la seconde parce qu'elle renoue ainsi avec un mal d'être caractéristique de son histoire depuis les guerres de Trente Ans. Avec la réforme du code de la nationalité, elle s'insère certes dans la modernité politique – *« A l'avenir, être allemand signifiera être en Allemagne »* – mais les récentes élections régionales en Hesse ont montré que cette véritable révolution soulève bien des réticences. De nouveau, l'Allemagne fait peur. *« La réunification n'a pas suscité ce flux*, écrit-il, *elle l'a libéré. »* Avant 1989, les Allemands s'acceptaient en acceptant ce que leurs voisins voulaient d'eux. La réunification de 1990 a laissé croire que l'Allemagne pouvait, pour la première fois de son histoire, réussir la conciliation entre liberté et unité qu'elle avait manquée en 1848. Loin de conforter son identité, le retour au bercail de seize millions de citoyens de la RDA et de quelques autres millions d'Allemands de la diaspora ont remis en cause l'identité forgée à l'Ouest pendant quarante ans. L'Allemagne, affirme Philippe Delmas, *« a perdu la foi en l'économie et la confiance dans la solidarité qu'elle engendre »*. Face à *« une accumulation de fragilités et de risques »*, les Allemands manifestent un conservatisme battu en brèche par la mondialisation qui aiguise les conflits.

L'Europe exige des sacrifices – le deutschemark –, provoque des remises en cause – le fédéralisme –, qui démasquent *« le mensonge vital »* sur lequel était fondée la République fédérale : l'illusion d'une compatibilité naturelle entre l'identité européenne et l'identité allemande. Dans ces conditions, l'entente franco-allemande n'est plus *« une nécessité flagrante »*. Elle doit être un projet politique qui ne laisse pas l'Allemagne seule avec sa puissance. *« La République de Bonn fut celle de l'Allemagne face à l'Occident : celle de Berlin sera celle de l'Allemagne face à elle-même. »* La *« prochaine guerre avec l'Allemagne »* n'est pas inéluctable si les Français ont suffisamment d'imagination et de courage pour proposer à leurs voisins *« la constitution d'une puissance commune »*. C'est la condition de la paix : faire en sorte que *« la puissance allemande soit indissociable de celle de la France »*.

On retrouve alors en conclusion d'un livre qui semblait agiter un épouvantail, une profession de foi européenne, un plaidoyer en faveur d'une coopération, presque d'une fusion, franco-allemande rappelant l'engagement des premiers euro-enthousiastes de l'après-guerre. Le prochain pas reste à franchir : tracer les voies concrètes de cette mise en commun, non seulement des puissances mais des faiblesses. *« Faire du neuf »*, exige justement Philippe Delmas, tandis que les responsables politiques des deux pays s'épuisent à vouloir réduire de quelques millions de deutschemarks la contribution allemande au budget communautaire sans toucher à la sacro-sainte PAC.

POLITIQUE

● *par Thierry Bréhier*

La révolution verte

LES HABITS VERTS DE LA POLITIQUE
de Florence Faucher.
Presses de Sciences Po,
320 p., 147 F (22,41 €).

Ils se présentent aux élections, participent à la gestion de communes, de régions, d'Etats. Ils sont courtisés et méprisés. Admirés et détestés. Jalousés et rejetés. Comme à toute force nouvelle, certains leur promettent un avenir radieux, d'autres une disparition rapide. Les verts européens, espèce en voie de prolifération, intriguent. Les journaux sont pleins de leurs déchirements internes, de leurs échecs, de leurs succès, des portraits de leurs vedettes. Mais cette réalité émergente est soutenue par un monde où se mêlent tradition et modernisme. Florence Faucher a voulu plonger dans les profondeurs de cette *« vertitude »*.

Professeur de sciences politiques en Grande-Bretagne, elle ne s'est pas contentée d'analyser les discours, les programmes, les motions, les comportements des divers partis écologiques européens. Elle a été voir les militants, non pour quelques entretiens rapides, mais tout au long de cinq ans de contact étroit avec deux groupes locaux, celui d'Oxford et celui d'Aix-en-Provence. Son ouvrage, *Les Habits verts de la politique*, est ainsi l'heureux résultat d'une rigueur scientifique confrontée à la réalité du terrain, même s'il est regrettable qu'elle se soit surtout intéressée aux Green et aux Verts, laissant dans l'ombre les Grünen allemands au poids incontestable.

Si *« l'influence exercée par la culture nationale sur la pratique militante »* chez les verts, comme chez toute autre formation partisane [l'auteur n'emploie Verts avec une capitale que lorsqu'il s'agit du parti français], il est des points communs permettant de mieux comprendre l'originalité de l'écologie politique. D'abord cette certitude que *« le projet prométhéen de domination de la matière nous conduit aujourd'hui vers un cataclysme écologique »* – et que l'éviter requiert *« une transformation complète de notre modèle de développement »* – mais cela sans *« mesure autoritaire »*. L'objectif est donc de bâtir une autre société. En cela les verts sont bien des révolutionnaires, même s'ils sont persuadés de parvenir à leur but par la seule force de la conviction.

Révolutionnaires, ils le sont aussi par l'intensité de leur vie militante, même si, là encore comme bien d'autres partis, ils sont gênés par un *turn over* important et par un fossé sensible entre *« adhérents passifs »* et *« militants actifs »*. Etre vert, c'est appartenir à une *« communauté »*, le parti n'est pas *« seulement une organisation politique »*, c'est un *« club »*, presqu'une famille et, souvent, une manière de vivre. La description qu'en fait Florence Faucher rappelle étrangement les récits des communistes occidentaux, du temps de la grande époque du Parti. Pour les Anglais la vertitude s'apparente même à une religion païenne : les réunions commencent par un instant de silence ; il est de bon ton d'être végétarien ; le *new age* triomphe. Les Français, laïcité oblige, échappent à ce refus de séparer *« sphères publique et privée »*.

Faire de la politique autrement est, avec l'exigence d'une *« croissance durable »*, l'originalité dont les verts sont les plus fiers. Mais leur participation accrue au pouvoir, même si les Anglais doivent se satisfaire de modestes échelons locaux, contraint tous les verts, reconnaît Florence Faucher, à entrer *« en voie de normalisation »*. Cela n'atténue en rien, pour l'heure, leur revendication d'une autre démocratie : *« Le régime représentatif n'est pas digne, selon les verts, du qualificatif de démocratique »* car étant *« intermittente, la participation* [par le vote] *contribue à l'aliénation des citoyens et trahit les idéaux démocratiques. »*

La vraie démocratie ne peut être, pour les verts, que *« participative »*. Elle abolirait *« la distance séparant la population de ses représentants »* et permettrait au *« peuple »* d'influencer en permanence la décision des élus. Car si *« la démocratie n'est peut-être pas le moyen le plus rapide de parvenir à une société verte,* [elle est] *le seul à même de garantir sa durabilité »*, puisque la révolution qu'implique la mise en œuvre de cette nouvelle société ne peut triompher que si tout le monde en accepte les conséquences. Dans ce cadre, l'exigence de la proportionnelle n'est qu'un élément de la réforme institutionnelle réclamée : elle permettrait, au-delà d'une meilleure représentation des verts dans les lieux de pouvoir, d'associer toutes les forces politiques à la gestion de la cité. Florence Faucher a fait œuvre d'universitaire loin des contingences immédiates ; parfois trop. Mais son travail souligne, sans en avoir l'air, le particularisme des Verts et leur difficile intégration dans la majorité actuellement aux affaires à Paris. Dominique Voynet n'a pas fini de créer des soucis à Lionel Jospin !

SCIENCE

● *par Catherine Vincent*

Zoo ou l'espace du rêve

ZOOS
Histoire des jardins zoologiques en Occident
d'Eric Baratay et Elisabeth Hardouin-Fugier.
La Découverte, 294 p., 135 F (20,58 €).

IL s'agit d'appréhender le regard de l'homme sur l'animal sauvage à travers le jardin zoologique, considéré comme un parfait laboratoire d'étude, de manière à comprendre pourquoi les hommes gardent des espèces sauvages auprès d'eux dans des endroits clos et pourquoi celles-ci attirent autant les curieux », précisent d'emblée Eric Baratay et Elisabeth Hardouin-Fugier. Respectivement spécialistes de l'histoire de l'animal et de l'histoire de l'art, tous deux enseignants à l'Université Jean-Moulin de Lyon, ils retracent la genèse et l'évolution de nos zoos actuels. En remontant jusqu'au XVI[e] siècle, *« lorsque les grandes découvertes amplifient l'intérêt pour des espèces exotiques qui arrivent de plus en plus nombreuses en Europe »*.

La collection « Textes à l'appui/série Ecologie et société », qui se propose de *« contribuer au renouveau de la pensée critique dont est porteuse l'émergence de la conscience écologique »*, publie ici son troisième titre. Extrêmement documenté, fourmillant de détails et d'anecdotes, il nous entraîne dans les coulisses d'une institution méconnue qui traverse l'histoire. Seul regret : le souci d'exhaustivité des auteurs rend parfois leur lecture difficile. Si les références de bas de page, fort nombreuses, sont précieuses à l'universitaire, un index – par personnalités, par villes, par zoos ? –, aurait sans doute facilité le voyage du plus grand nombre dans ce gigantesque jardin animalier.

Du XVI[e] au XVIII[e] siècle, *« La passion des collections »* s'épanouit dans tous les royaumes. En 1514, le roi du Portugal offre un éléphant et une once au pape Léon X. En 1532, François I[er] reçoit un convoi de bêtes du « roy » de Tunis, des lions et des tigres de l'ambassade turque en 1534, un mouton des Indes offert par un seigneur normand en 1538... C'est le temps des premières ménageries, des cabinets de curiosités. D'abord réservés aux princes et à la haute aristocratie, oiseaux et quadrupèdes exotiques s'exposent progressivement au public. Ainsi La Fontaine, Boileau, Molière et Racine, *« munis de billets »*, découvriront-ils en 1669 le « théâtre du sauvage » de Versailles : la première ménagerie moderne d'Occident, dont l'exemple se diffusera peu à peu dans toute l'Europe.

Vient la Révolution, qui sonne le glas des ménageries princières. Désormais, ce sont les naturalistes du Jardin des plantes de Paris qui mènent la danse. Animés d'*« Une volonté de maîtriser »*, ils inventent un modèle qui, une fois encore, se généralisera par la suite. A partir du XIX[e] siècle, les zoos, publics ou privés, se transforment en lieux de vulgarisation scientifique et d'expérimentation. Leurs responsables affichent tous un même objectif : l'inventaire et la classification de la faune. Alors que seulement 10 % des espèces de mammifères connues en 1993 l'étaient déjà en 1800, le taux monte à 50 % en 1890. Une remarquable performance qui traduit le souci, caractéristique de ce siècle, d'acclimater et de domestiquer la nature afin de mieux l'exploiter. La troisième et dernière partie de l'ouvrage, intitulée « Un désir de nature », est consacrée au XX[e] siècle. L'Occident apprend progressivement à aimer et respecter les bêtes, *« idée secondaire au début du siècle mais qui devient essentielle dans les années 1930-1950 »*. Zoos sans barreaux et dressage en douceur réconcilient doucement l'homme et l'animal. Mais, dès les années 70, dans le mouvement des luttes écologiques, les amis des bêtes expriment de nouvelles indignations. La diffusion d'émissions animalières à la télévision permettant désormais de voir les bêtes en liberté, les biotopes deviennent *« des références qui disqualifient les zoos »*.

Dès lors, ceux-ci n'ont plus d'autre solution pour redorer leur image que de se trouver une nouvelle raison d'être : devenir des conservatoires de la faune, destinés à lutte contre la disparition vertigineuse des espèces sauvages. Mission dont le succès reste bien aléatoire, puisque la mortalité des animaux continue d'y être extrêmement élevée et que la dérive génétique, qui appauvrit l'espèce jusqu'à la dégénérer, *« reste la loi physiologique inéluctable des populations captives »*. Les auteurs concluent, au terme d'une démonstration ardue mais convaincante, que le jardin zoologique concrétise dans un espace fermé ce que la société aimerait faire dans la nature. Un rêve non réalisé. Car *« elle préfère finalement une nature sauvage transplantée, resserrée, cultivée, aménagée à son gré et où elle le désire »*. Le zoo, en cela même, *« participe à toutes les hésitations de l'Occident dans son rapport aux autres »*.

François Furet, contre la naïveté

En rassemblant les articles que l'historien avait écrits pour « France-Observateur », puis « Le Nouvel Observateur » de 1958 jusqu'à sa mort en juillet 1997, Mona Ozouf donne à comprendre la cohérence de son parcours intellectuel et politique

UN ITINÉRAIRE INTELLECTUEL
L'historien journaliste de France-Observateur au Nouvel Observateur (1958-1997)
de François Furet.
Edition établie et préfacée par Mona Ozouf.
Calmann-Lévy, 618 p., 180 F (27,44 €).



SERGE HAMBOURG

François Furet en 1967

François Furet est encore membre du Parti communiste lorsqu'en 1958 il donne son premier article à *L'Observateur* (qui s'appelait alors *France-Observateur*). C'est pour cette raison qu'il signe d'un pseudonyme : André Delcroix. Edgar Morin n'avait-il pas été, quelque temps auparavant, exclu du parti pour avoir collaboré à ce même journal ?

La direction communiste n'avait sans doute pas tout à fait tort de se méfier de ses jeunes intellectuels, et plus particulièrement de la nouvelle génération d'historiens (Emmanuel Le Roy Ladurie, François Furet, Maurice Agulhon, Denis Richet, Jean Poperen, Jacques et Mona Ozouf, et plus tard Annie Kriegel). Ceux-ci vont le quitter l'un après l'autre. La plupart se retrouvent à *L'Observateur*, où Furet prend de plus en plus d'autorité. Il avait découvert une tribune, et elle lui a si bien convenu que, trente-huit ans plus tard, à la veille de sa mort, il continuait à écrire dans *L'Observateur*, devenu depuis longtemps *Le Nouvel Observateur*.

Mona Ozouf, sa meilleure amie et l'historienne la plus proche de lui, a pris l'heureuse initiative de réunir en un livre cent vingt articles publiés entre 1958 et 1996. Cela nous permet de suivre un extraordinaire parcours intellectuel et de revisiter le paysage culturel de la dernière partie de ce siècle.

Pour les historiens qui ont rompu avec le communisme, la grande question était celle du lien établi par leurs aînés entre la Révolution française et la Révolution soviétique, la première étant supposée annoncer la seconde. Le Parti communiste français en tirait sa légitimité. Or, sans nier l'existence d'une parenté entre le jacobinisme et le bolchevisme, François Furet considérait que le message fondamental de la Révolution française n'était pas celui de la Terreur, mais celui de la liberté et des droits de l'homme auxquels l'Octobre russe avait radicalement tourné le dos avant d'instaurer l'un des deux grands régimes totalitaires de ce siècle.

Cela remettait-il entièrement en cause la méthode d'analyse marxiste qui avait été celle de Furet ? Celui-ci ne s'en est jamais expliqué aussi clairement que dans un entretien qu'il a accordé, en 1986, à Jean Daniel, Mona Ozouf et Jacques Julliard : « *Je pense*, a-t-il dit, *que Marx est incontournable si on cherche à faire l'histoire du capitalisme européen. Mais je pense aussi que Marx n'est pas très utile pour un événement comme la Révolution française, parce que la Révolution française constitue pour Marx ce qu'il est le moins préparé à comprendre, à savoir une multiplicité des formes d'Etat à partir d'une seule société... Le marxisme ne permet pas de comprendre l'autonomie de l'Etat, c'est pour cela que c'est la doctrine qui permet le moins de comprendre l'Union soviétique.* »

Dans les premières années de sa collaboration à *L'Observateur*, François Furet assume un nouvel engagement militant. Il a quitté le Parti communiste, jeté son pseudonyme aux orties et rallié le PSU.

La grande affaire, à cette époque, c'est évidemment la guerre d'Algérie. Ce qui conforte Furet dans son appartenance à l'équipe de *L'Observateur*, c'est que, tout en soutenant, dès le premier jour, et au prix de quinze saisies, le droit du peuple algérien à l'autodétermination, le journal ne verse pas dans les fantasmes que nourrissent un certain nombre d'intellectuels quant à l'avenir révolutionnaire de l'Algérie indépendante. La naïveté, voilà ce que déteste par-dessus tout François Furet.

Après la fin de la guerre d'Algérie, il va abandonner l'action militante pour se consacrer à son travail d'historien, sans pour autant se désintéresser de la politique. Il adore mettre au jour le mécanisme des luttes pour le pouvoir, mais il n'a aucune envie de participer à ces luttes. Il ne souhaite pas faire carrière hors de l'université et il ne veut pas davantage jouer à la « belle âme ».

Le journalisme lui offre une voie médiane. Il lui permet d'éclairer les événements en les situant dans leur contexte historique et de détruire, au passage, un certain nombre d'idées reçues. Dans ce domaine, il ne récuse aucune cible, mais son talent s'exerce le plus souvent aux dépens de gens appartenant à sa famille d'origine, je veux dire à la

Gilles Martinet

gauche. Il leur reproche de refuser de voir tout ce qui dérange leurs habitudes. D'où l'hostilité qu'il va rencontrer dans plusieurs secteurs de l'opinion en dépit – ou peut-être à cause – de la qualité et de la profondeur de ses analyses.

Celles-ci ont d'autant plus d'impact que le style de Furet est sobre, nerveux, efficace. Il a le sens de la formule et du raccourci. Ainsi, en 1969, il résume l'enjeu du référendum que vient de perdre le général de Gaulle par cette phrase : « *C'était un appel très logique au pays non pas sur la question régionale mais sur la question : Pompidou ou moi.* » Et lorsque tomba, en 1989, le mur de Berlin, il écrit : « *Voici donc que le fameux "sens de l'histoire" s'inverse sous nos yeux. Le communisme a cessé d'être l'avenir de la démocratie ; la démocratie est devenue l'avenir du communisme.* » Que retient-il d'essentiel de François Mitterrand ? « *D'abord, bien sûr, d'avoir fait de la gauche socialiste une force durable de gouvernement. Mais la plupart de ceux qui, à juste titre, l'en louent n'aiment pas l'idée qu'il a payé ce succès au prix fort : le socialisme lui-même.* »

François Furet ne souscrit pas à l'accusation qui lui est faite d'être « *passé à droite* ». Il se reconnaît libéral mais, pour lui, le libéralisme n'est pas « *une recette pour faire tourner les économies modernes* ». C'est « *une philosophie de l'homme, très antérieure à Mme Thatcher ou à M. Balladur* ». Ce qu'il découvre, en cette fin de siècle, c'est que démocratie et marché forment un couple inséparable, bien que conflictuel en raison de l'aspiration à l'égalité que nourrit la démocratie. « *Ecrire cela*, dit-il, *n'est pas faire l'apologie du capitalisme, mais reconnaître l'universalité ambiguë du système que nous avons cru pouvoir, à tort, dépasser.* » C'est une pensée que la social-démocratie européenne pourrait faire sienne. Dans la série d'articles dont elle fait le choix, Mona Ozouf retient plus particulièrement ceux qui ont été consacrés à l'Amérique et à Israël ou, plus exactement, au « problème juif », ce problème que « *la démocratie ne résout pas comme toute l'Europe l'avait cru* ». Furet est fasciné par ce qu'a représenté d'imprévisible, de non déterminé, la création de l'Etat d'Israël. Il se passionne, d'autre part, pour les multiples aspects de la société américaine. Dans un cas comme dans l'autre, on le sent irrité par les caricatures qui sont souvent faites de ces deux pays. Ce qui ne l'empêche pas de constater le rôle néfaste joué, à Jérusalem, par un rabbinat conservateur et de ridiculiser le « politiquement correct » qui sévit dans les universités américaines.

Comme le faisait Raymond Aron, sur un autre registre, François Furet ne cesse de faire la preuve qu'il n'est prisonnier d'aucun dogme et d'aucun a priori. Et il est vrai qu'il était avant tout un esprit libre : l'un des plus grands de sa génération.

Figures de résistants

Tandis qu'Alya Aglan raconte l'histoire du mouvement Libération-Nord, Aude Yung-de Prévaux rappelle le sacrifice de sa mère et de son père, l'amiral Trolley de Prévaux

LA RÉSISTANCE SACRIFIÉE
d'Alya Aglan.
Flammarion, 456 p., 130 F (19,81 €).

UN AMOUR DANS LA TEMPÊTE DE L'HISTOIRE
Jacques et Lotka de Prévaux
d'Aude Yung-de Prévaux.
Ed. du Félin, « Résistance Liberté-Mémoire »,
224 p., 129 F (19,66 €).

Que les titres, inapproprié ou un brin racoleur, dont ils sont affublés ne trompent pas le lecteur, on tient bien là deux ouvrages importants qui défrichent des pans méconnus, voire ignorés, de l'histoire de la Résistance. Empruntant à des veines très différentes, ils approchent, tous sens critiques en éveil, le combat souterrain avec une humilité qui ne cherche pas à ramener au format ordinaire un engagement qui ne le fut en rien.

Le livre d'Alya Aglan comble une étonnante lacune bibliographique. L'aventure commence le 1er décembre 1940, quand sortent les sept exemplaires d'un feuillet recto-verso intitulé *Libération*. Seul journal clandestin à paraître chaque semaine, il comptera 190 numéros pour la période de l'Occupation. Jusqu'en février 1942, cette parution sera l'œuvre d'un seul homme, Christian Pineau. Soulignant l'importance que revêt cette modeste feuille, Alya Aglan expose pourquoi et comment le journal est porteur de l'émergence d'un mouvement de résistance. Sur ce berceau se penchent des militants syndicalistes, chrétiens et confédérés, des socialistes et des individualités indépendantes, parmi lesquels Christian Pineau, bien sûr, mais aussi Henri Ribière, Jean Texcier, Jean Cavaillès. A l'inverse d'autres mouvements, Libération-Nord ne s'identifie pas à la personne d'un chef. Retour d'un premier voyage à Londres, le 28 avril 1942, Christian Pineau, que ce périple eût dû adouber auprès de ses camarades, cesse de diriger le mouvement parce que les initiatives qu'il a prises les irritent. L'incident souligne la collégialité d'une direction qui reflète la diversité de Libération-Nord, « *à la fois sa richesse et sa principale faiblesse* ».

DIVERSITÉ DES MOUVEMENTS

Etudiant de près le fonctionnement interne du mouvement, Alya Aglan apporte du nouveau en discutant la vision communément admise d'une Résistance scindée en organismes militaires, les réseaux, et organisations civiles, les mouvements : « *Sous le vocable de mouvement, se cache une grande diversité de groupes et d'organisations.* » Elle met, ce faisant, fortement en garde contre la tentation de modéliser cette histoire. Elle décrit aussi l'action de Libération-Nord, du noyautage des administrations publiques à la libération du territoire en passant par les maquis. Elle accompagne le mouvement, un temps inséré dans le paysage politique de la Libération, jusqu'à ce milieu de l'année 1948 où, prenant acte de l'impossibilité de peser sur le cours des choses, il se réfugie dans une vie associative recentrée sur l'expérience unique de la Résistance. « *L'histoire de la Résistance recèle une beauté et une grandeur particulières qui fascinent inévitablement celui qui s'en approche* », écrit-elle, au seuil d'une étude qui démontre que la sympathie du citoyen n'est pas exclusive de l'empathie de l'historienne.

Avec l'histoire de Jacques et Lotka de Prévaux, on touche à d'autres rives. Cet ouvrage d'une force saisissante ne ressemble à aucun autre. Tout dans ce livre sort de l'ordinaire. A commencer par sa genèse : à vingt-trois ans, l'auteur s'étiolait à la Bibliothèque nationale, travaillant à un mémoire sur le « *dualisme cathare* », quand un lecteur âgé qui avait surpris son nom à la dérobée sur une fiche affirma reconnaître en elle la fille de deux résistants fusillés par les Allemands, Lotka et Jacques Trolley de Prévaux, dont elle ignorait jusqu'à ce jour qu'ils aient existé. L'inconnu s'éclipsa aussi mystérieusement qu'il venait de faire intrusion dans sa vie. C'est ainsi que la jeune femme apprit qu'elle avait été adoptée par son oncle paternel. Une adoption doublée d'une occultation complète de ses parents par une famille très bourgeoise que la vie agitée de son père et l'origine – juive – de sa mère avaient scandalisée.

Aude Trolley de Prévaux aurait pu remâcher tristement cette révélation bouleversante. Elle a pris un tout autre parti. La plaie apaisée sinon cicatrisée, elle s'est, rageusement et méthodiquement, mise en quête de ces parents ignorés, dans la double acception du terme. La plongée qu'elle a faite donne naissance à un livre vertigineux duquel le lecteur n'émergera pas tout à fait le même.

Le début de l'histoire est pourtant banal : orphelin de sa mère à onze ans, le jeune Jacques grandit dans une maison où la pénitence et la solitude sont la règle. Admis à l'Ecole navale, ce brillant élève devient un officier sur lequel ses supérieurs ne tarissent pas d'éloges. Rien ne manque au tableau : avancement rapide, méditations profondes aidées par l'opium découvert dans ses tribulations sur les mers du globe, poste prestigieux d'attaché naval à Berlin entre 1926 et 1931, commandement d'un aviso en Chine. Un beau mariage de surcroît.

Là s'arrête cette trajectoire rectiligne. Car, en février 1934, le capitaine de frégate Prévaux traverse comme un somnambule les émeutes parisiennes. A quarante-six ans, il vient de rencontrer le grand amour en la personne de Charlotte Leitner, Lotka pour ses proches. Arrivée de Cracovie dix ans plus tôt, cette jeune femme, élancée et belle, est démonstratrice de produits de beauté après avoir été mannequin chez Madeleine Vionnet. Une passion dévorante emporte les deux amants. En 1938, au grand dam de sa famille, le capitaine de vaisseau divorce pour épouser Lotka. Affecté à la Force X à Alexandrie, en mai 1940, rapatrié pour raisons de santé en octobre, il est nommé en juillet 1941 président du tribunal maritime de Toulon. Sa bienveillance envers les « *dissidents* » lui vaut d'être révoqué en décembre.

Depuis un mois, il est agent du réseau franco-polonais F2, où il fait ses classes sous les ordres d'un ouvrier de l'arsenal. Prévaux entend bien combattre sur le sol français plutôt que de gagner Londres, où son grade élevé lui vaudrait, à n'en pas douter, un poste enviable. Lotka, elle aussi engagée corps et âme dans le combat, assure des missions hautement périlleuses. Le 29 mars 1944, la Gestapo arrête les membres du sous-réseau dont Jacques était devenu le chef. Lotka et lui sont transférés à Montluc, mis au secret et torturés.

Abattus à quelques jours de la libération de Lyon, ils ont laissé un bébé d'un an qui, aujourd'hui, arrache ces deux authentiques héros à l'oubli qui les avait ensevelis. Elle le fait dans un superbe livre, riche des archives qu'elle a exhumées, émouvant sans sensiblerie, habile à restituer l'atmosphère d'une époque sans verser dans la facilité du pittoresque. Une authenticité qui a sûrement été payée chèrement tant on pressent qu'il en a coûté à son auteur de trouver le ton juste pour ressusciter ses parents évanouis.

Enfant, le futur compagnon de la Libération Jacques de Prévaux se promettait « *de ne vivre et n'aimer que sur des sommets* ». Vaste programme que le couple a rempli au-delà de toute espérance. Grâce à lui, grâce à une enfant conçue en 1942, la Gestapo a perdu la partie.

Laurent Douzou

Livraisons

● **LES ENJEUX POLITIQUES DE LA FAMILLE**, de Jacques Commaille et Claude Martin
La famille a changé. Démographes et sociologues n'ont cessé de mettre en exergue de nouveaux comportements. La politique familiale a tenté de suivre des évolutions dictées par les modes de vie. Mais élaborée au lendemain de la deuxième guerre mondiale, elle n'a jamais fait l'objet d'aucune réforme globale. Jacques Commaille et Claude Martin contestent l'idée que la famille ne relève que du domaine privé. Ils montrent comment elle est aussi un facteur central de la vie politique. Utilisée par les politiques pour légitimer leur action, elle reflète, dans les relations qu'elle instaure entre ses membres, un ordre politique existant, plus démocratique certes, mais aussi inégalitaire, entre les hommes et les femmes. (Bayard, 199 p., 130 F [19,8 €]). M. A.

L'EDITION FRANÇAISE

● **Le Salon de la revue reprend son indépendance.** Un conflit entre l'OIP (Organisation idées promotion), organisateur du Salon du livre de Paris, et l'association Ent'revues, au sujet notamment de la place et des prix concédés aux revues, remet en cause leur participation à la manifestation. Depuis quatre ans, celles-ci étaient accueillies au sein d'un espace autonome et bénéficiaient d'un tarif préférentiel qui permettait aux plus modestes d'entre elles d'être présentes. L'OIP avait annoncé des frais de participation que les revues ne pouvaient supporter – le double de l'année passée ; bien qu'ayant été réduite depuis cette hausse, cela a provoqué la consternation de nombreuses d'entre elles. Refusant de s'inscrire dans ces conditions – *« le ressort est désormais cassé »* –, elles se disent soulagées de ne plus *« jouer dans la cour des grands le rôle du petit cousin de province »*. Créé en 1990, le Salon de la revue retrouvera ainsi son autonomie. André Chabin, administrateur de l'association qui cherche actuellement, en plus des subventions accordées par le CNL, des partenaires intellectuels et financiers. Le Salon, qui se tiendra à la mi-octobre, sera accueilli dans un lieu qui reste encore à déterminer d'ici à la fin du mois de mars. Par ailleurs, Ent'revues vient de créer un site Internet qui recense et présente quelque 900 revues : www.entrevues.org

● **Flammarion.** Le groupe Flammarion a réalisé un chiffre d'affaires consolidé quasiment stable en 1998 (– 0,3 %), à 1,110 milliard de francs (169,2 millions d'euros) contre 1,113 milliard de francs (169,8 millions d'euros) un an plus tôt. Cette stagnation de l'activité cache cependant des évolutions très contrastées. La branche édition a ainsi reculé de 6 % et la librairie de 5,1 % – baisse expliquée notamment par la fermeture, *depuis octobre 1997 et jusqu'en janvier 2000*, de la librairie du Centre Pompidou, fermeture sans laquelle *« la progression aurait été de 1 % »*. En revanche, la diffusion a augmenté de 30,8 %, profitant de la forte activité des éditeurs dont Flammarion assure la commercialisation et de l'arrivée de nouveaux éditeurs indépendants que le groupe diffuse. Quant à l'activité magazine, elle a progressé de 6 %.

● **Florent Massot dépose le bilan.** L'éditeur Florent Massot vient de déposer le bilan de la société qu'il avait créée en 1994. Malgré l'entrée, en 1997, dans le capital à hauteur de 60 % d'Actes Sud et de Naïve (la société de production de disques de Patrick Zelnick) et le lancement en novembre 1998 d'une nouvelle collection, l'éditeur a été placé en liquidation judiciaire. Il n'envisage pas pour autant de quitter le monde de l'édition et souhaite monter une structure, toujours en indépendant.

● **Prix littéraires. Le prix Paul Verlaine**, décerné par La Maison de poésie, a récompensé deux recueils de poèmes : *Atalante ta course*, de Claudine Bohi (La Bartavelle, « Modernités ». 8, rue des Tanneries, 42190 Charlieu, 52 p., 50 F [7,62 €]) et *Cirque-Univers*, de Henri-Frédéric Blanc (Titanic, 13510 Eguilles. Distribution : Distique, 384 p., 120 F [18,29 €]).

Les voix de la lecture

Gallimard propose une collection de CD où écrivains, historiens, scientifiques lisent et commentent une œuvre de leur choix

Un écrivain, c'est une voix. C'est une voix qui ressort d'un signe qu'il a écrit en fonction de cette voix. Vous ouvrez un écrivain, il vous parle. Ce qui est amusant, de plus en plus, c'est qu'il suffit que je commence à lire à haute voix un de mes livres pour persuader quelqu'un qui l'aura lu qu'il ne l'a pas lu. ». Cette réflexion de Philippe Sollers – issue du CD *La Parole de Rimbaud*, dans lequel il lit et commente largement des extraits de son roman *Studio* (1) – représente parfaitement la collection « A voix haute » lancée au mois de novembre 1998 chez Gallimard.

Prune Berge, en charge de cette collection, a fait appel à des écrivains, philosophes, historiens ou scientifiques qui, dans chaque CD (2), transportent l'auditeur au cœur d'une histoire qu'ils ont choisie de raconter. C'est ainsi que nous sommes entraînés par Jean-Claude Carrière dans ce texte, *« à peu près quinze fois plus long que La Bible »*, qu'est le *Mahâbhârata*. Il ouvre sa narration sur une citation d'Henri Michaux qui s'est exprimé sur cet *« immense fleuve »*, ce poème épique indien, en ces termes : *« Vous raconteriez cette histoire à un vieux bâton, il reprendrait feuilles et racines. »* Mais bien plus, Jean-Claude Carrière – qui épaulera désormais Prune Berge dans sa recherche de conteurs – propose une véritable invitation au voyage quand, d'une voix chaleureuse, il dit : *« Soyons prêts. Nous partons. »* Dans *Des îles et des hommes* (qui sortira dans quinze jours), Jean-Marie Drot fait partager sa passion des îles à travers une longue promenade vivifiante.

La responsable de l'audiovisuel chez Gallimard souhaite également que cette collection permette la *« transmission de la connaissance d'un penseur par sa parole »*. Ainsi, tandis que Jacques Le Goff dans son *Saint François d'Assise* fait découvrir celui qui, *« loin du langage savant des scolastiques de son temps, a su s'imposer tant par sa vie que par ses miracles, pourtant nombreux »*, Jean-François Deniau livre sa réflexion sur la démocratie, *« cette respiration qu'il faut sans cesse inventer »*.

Pourtant, Prune Berge a posé une condition : elle a demandé à chaque *« raconteur »* d'être accessible à un large public, *« capable et désireux de se concentrer pendant une heure, que cela soit chez lui, dans une voiture, un train ou un avion »*. Voilà donc Jean Bernard qui, dans un exposé extrêmement clair – *De la médecine* –, retrace les grandes étapes de la science médicale. Etablissant un état des lieux des découvertes les plus récentes, il donne à comprendre la médecine du XXIe siècle. *« Rationnelle, efficace, individuelle »*, elle sera avant tout pour lui *« une médecine de prévision, de prévention, de prédiction »*.

Prune Berge considère aussi ces enregistrements comme une occasion, pour les auteurs, de s'exprimer sur un sujet qui, s'ils devaient l'écrire, leur demanderait plus de temps. Et il lui semble que tous ont vécu cette expérience comme une création, et non un simple entretien. Sur le ton de la confidence, ils ont accepté, dit-elle, de *« se mettre à nu »* et de livrer leurs savoirs et convictions sur des sujets leur tenant particulièrement à cœur, sans en faire jamais une simple récitation ou un exposé didactique.

LE POUVOIR DE LA PAROLE

Ce qui frappe d'abord à l'écoute de tous ces disques, c'est le pouvoir de la parole : pris, porté par ces voix – toutes différentes et toutes passionnées –, l'auditeur entre dans les histoires d'orateurs exceptionnels. L'écrivain haïtien René Depestre, dans *Encore une mer à traverser* – titre emprunté à Aimé Césaire qui écrivait dans *Cahier du retour au pays natal* : *« Il y a encore une mer à traverser / oh encore une mer à traverser / pour que j'invente mes poumons »* –, fait ainsi revivre l'histoire de la Caraïbe et de l'esclavage. Jean Bottéro, lui, a choisi pour titre *Lorsque les dieux faisaient l'homme*, premier vers d'un poème émanant de la civilisation mésopotamienne, vieux de trente-sept siècles et pourtant *« à la base de notre vision du monde »*.

Mais cette collection doit aussi encourager l'approfondissement de l'œuvre d'un auteur. Ainsi, charmé par la voix pleine de Nathalie Sarraute, on redécouvre notamment *Tropismes* et *Ouvrez* (3). Et on l'écoute murmurer : *« Quand j'écris, j'écoute. J'écoute chaque mot. Toujours. Et quand je lis, c'est pareil. Tout ce que je lis, je l'entends. »*

De même, Philippe Sollers, à sa façon, s'interroge, dans *La Parole de Rimbaud*, sur *« la raison pour laquelle la poésie s'éloigne de nous et pourquoi historiquement nous ne voulons plus en entendre parler, c'est-à-dire pourquoi nous ne voulons plus nous-mêmes nous entendre parler, bien que nous parlions. Pourquoi donc nous voulons ne plus être »*. L'écrivain module sa voix qui prend des accents tantôt voluptueux, tantôt vifs et brusques. Mais la lecture qu'il nous offre est toujours particulièrement rythmée. Et puisque – dit-il dans *Studio* – *« la société m'a oublié ou m'ignore »* et qu'il a donc *« tout [s]on temps »*, il s'attache à mettre la parole d'Arthur Rimbaud en scène, parole qui, dit-il, est *« lu[e], reçu[e], écouté[e], mais pas entendu[e] »*.

Car que reste-t-il de notre *« voyage au bout de l'ennui »* sinon cette phrase de Rimbaud, placée en exergue de *Studio* : *« J'ai fait la magique étude / Du bonheur, qu'aucun n'élude »* ?

Emilie Grangeray

(1) *Studio* (Gallimard, 1997).
(2) Pierre Nora, Catherine Dolto, François Weyergans et Patrick Modiano ont prêté leurs voix pour les prochains titres (dont la sortie est prévue d'ici la fin du printemps).
(3) *Tropismes* (Minuit, 1957) et *Ouvrez* (Gallimard, 1997).

★ **CD « A voix haute », Gallimard (95 F [14,48 €]).**

Les cent ans d'Audiberti

Un jour Alain Bosquet demanda à Audiberti s'il acceptait de se considérer comme un poète mineur. *« Mineur, soit ! Mais de fond »*, répondit celui-ci. L'auteur de *Le Mal court*, qui aurait eu cent ans le 29 mars, reste cet extracteur des richesses du langage, qui se disait agacé par l'accusation de logomachie : *« Il n'y a pas au contraire d'écrivain plus soucieux du mot juste, exprimant tout le sens de la pensée »*, rétorquait-il. Mais la parole n'était pas le seul langage de ce magnifique funambule des mots. Il peignait aussi, et dessinait, comme en témoigne l'exposition organisée avec le concours de l'IMEC – où ses archives sont déposées – jusqu'au 11 mars (La Galerie, 9, rue Guénégaud, 75006 Paris). Du 20 au 22 mars, Antibes, ville où il naquit, lui rendra hommage, notamment par une exposition (jusqu'au 18 avril, chapelle du Saint-Esprit). Le 26 mars, la FNAC-Montparnasse propose, à partir de 15 heures, projection, animation et rencontre (rens. : 01-48-70-58-85). Suivront, le 10 mai, des hommages au Théâtre du Rond-Point et à la Maison des écrivains, et, les 15-16 octobre, un colloque à l'université de Marne-la-Vallée. Enfin un recueil de textes sur Paris, inédits en volume, sera publié en mars aux éditions Claire Paulhan (présentation Josiane Fournier) et des études sur l'écrivain recueillis par Jean-Yves Guérin sont annoncées chez Champion.

Les petites pommes du savoir

Partager le savoir avec le plus grand nombre de personnes possible », tel est le pari de Sophie Bancquart qui dirige les toutes nouvelles éditions du Pommier, dont les premiers titres paraîtront le 3 mars (1). Département des éditions Fayard, dirigées par Claude Durand, Le Pommier publiera, sous une marque autonome, des ouvrages susceptibles d'être *« lus, compris et discutés »*. Pour mener à bien ce projet, Sophie Bancquart a rassemblé, avec l'aide du philosophe Michel Serres, l'équipe jusqu'alors abritée par Flammarion, où elle créa notamment le département Savoir Grand Public – aujourd'hui disparu – et des collections telles que « Dominos » et « La Légende ». Catherine Cornu prend ainsi le titre de responsable d'édition et Nayla Farouki celui de directrice de collection. Souhaitant *« donner plus d'envergure et de visibilité à [s]on projet »*, Sophie Bancquart entend poursuivre, avec ceux qu'elle surnomme *« les pommes »*, sa mission d'*« éducateur et de pédagogue »*. Avec pour objectif de constituer rapidement un fonds et de dégager des bénéfices d'ici quatre ans.

Pour l'heure, deux axes – fictions et essais – sont développés. La fiction sera partagée entre les collections « Romans et plus » – soit la publication (à raison de cinq à six titres par an) de romans, pastiches et nouvelles susceptibles d'allier savoirs et réflexions – et « Le Roman et l'Histoire » (deux titres sont prévus chaque année) – consacrée aux romans historiques capables de *« plaire et distraire »*, sorte de mise en scène du savoir dans l'histoire. Les essais seront répartis entre les séries « Manifestes » – livres courts et frappants dont le but est de *« tirer un signal d'alarme »*, « Leçons de choses » – pour découvrir la diversité du monde – et « A contre-courant » – dont l'ambition est de remettre en question *« sérieusement mais simplement »* un certain nombre d'idées reçues. Des ouvrages de vulgarisation, des livres illustrés et des dictionnaires devraient rapidement compléter ce catalogue.

Facilement identifiables, les livres, de petit format, se présentent, sous une couverture souple et colorée – dont la réalisation a été confiée au graphiste Daniel Leprince, qui a notamment travaillé sur les collections « La Légende » et « Dominos ». Une lettrine ouvrira le titre, tandis qu'un pommier, de couleur chaque fois différente, se promènera sur la couverture et qu'un extrait fort – sur le modèle anglo-saxon et fonctionnant comme un slogan – y sera reproduit. Des rabats donneront, pour une plus grande clarté et une compréhension immédiate, une biographie succincte de l'auteur, un résumé de l'ouvrage et identifieront la collection. Cette année, la production devrait être de trente-huit titres acidulés, vendus entre 99 et 129 F (15,09 à 19,66 €) chacun.

E. G.

(1) *L'Echelle de Monsieur Descartes*, de Frédéric Serror et Herio Saboga ; *Les Nouvelles Aventures de Candide*, de Laurent Degos ; *Le Trou dans le calendrier*, d'Abner Shimony ; *Le Prince d'Angkor*, de Paul Brunon ; *Eloge de la désobéissance*, de Rony Brauman et Eyal Sivan ; *Je, nous et les autres*, de François Laplantine ; *Berniques et civilisation*, de Martin Wells ; *Einstein et Poincaré*, de Jean-Paul Auffray.

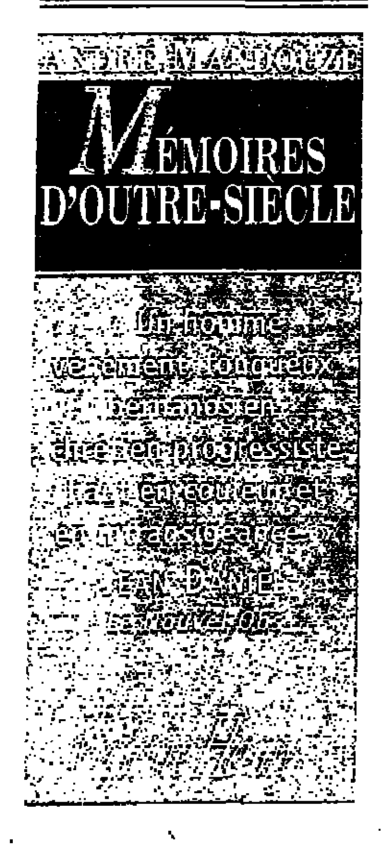
A L'ETRANGER

● **INDE : pléthore de romanciers**
Dans un pays où seize à vingt millions de personnes parlent couramment anglais existe, semble-t-il, une pépinière de jeunes romanciers – on parle beaucoup de Raj Kamal Jha –, tous et toutes sur les traces de Salman Rushdie, Vikrham Seth, Rohinton Mistry ou d'Arundhati Roy. Mais ils vendent tous mieux en dehors de leurs frontières que dans leur propre pays, même si *Le Dieu des petits riens* (Gallimard), d'Arundhati Roy, a atteint les 100 000 exemplaires.

● **ESPAGNE : amour épistolaire entre Dali et Lorca**
L'historien Ian Gibson, né à Dublin mais naturalisé espagnol, a reçu le prix Asi Fue (« Il en fut ainsi ») pour le livre *Lorca-Dali. El Amor que no pudo ser* (Plaza y Janès), où il retrace la relation amoureuse et sentimentale entre le poète andalou et le peintre catalan et l'influence réciproque qu'ils exercèrent l'un sur l'autre du temps de leur jeunesse.

● **Nouvelle collection de biographies**
La collection « Mil y Una Voces » lancée par la maison d'édition Mondadori a pour objectif de raconter des histoires singulières. On y trouve ou on y trouvera *L'Amérique au jour le jour*, de Simone de Beauvoir, la biographie de la violoniste Jacqueline du Pré, qui a inspiré le – très mauvais – film *Hillary and Jackie*, l'histoire de Daisy Bates, une Irlandaise partie vivre dans le désert australien à la fin du siècle dernier, ou encore *Madame Mao*, d'Anchee Min.

● **GRANDE-BRETAGNE : grèves à la British Library**
La nouvelle British Library, qui a ouvert au nord de Londres, dans le quartier de Saint Pancras, sera fermée à partir du lundi 1er mars au moins pour une semaine, en raison d'une grève du personnel : les employés envisagent de cesser le travail pendant un mois à raison d'une journée par semaine décidée le jour même, tandis que la direction de la Bibliothèque préfère fermer pour des raisons de sécurité et pour éviter aux lecteurs de se déplacer pour rien. Cette action a pour cause principale des problèmes de conditions de travail et de flexibilité horaire.



AGENDA

● **LES 26 ET 27 FÉVRIER. INTIME. A Tours,** le Centre régional du livre organise dans le cadre d'une manifestation intitulée « les Ambassades » un colloque sur la littérature de l'intime. Deux débats sont annoncés autour des thèmes : « Je est un autre » et « Il est le même » avec notamment Yves Charnet, Camille Laurens, Marc Petit et François Bon (rens. au 02-54-72-27-49).

● **LES 4 ET 5 MARS. L'AMOUR DE LA LANGUE. A Beyrouth,** le Centre Georges-Pompidou et l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC), en coopération avec le Musée Sursock (Beyrouth), organisent un colloque autour du thème : « L'amour de la langue ». Ecrivains, intellectuels et artistes (notamment François Cheng, Vassilis Alexakis, Silvia Baron Supervielle) expliqueront pourquoi ils ont choisi de s'exprimer en français (rens. : IMEC, 9, rue Bleue, 75009 Paris, tél. : 01-53-34-23-23).

● **LES 8, 10 ET 11 MARS. BUTOR. A Paris,** Michel Butor organise un triptyque en l'honneur de Paul Gauguin. Les trois soirées seront consacrées aux interrogations suivantes : « Quant au livre : D'où venons-nous ? Où sommes-nous ? Où allons-nous ? » (à 18 h 30, BNF, quai François-Mauriac, 75013 Paris, tél. : 01-53-79-59-59).

● **LES 10, 17, 24 ET 31 MARS. MONDE HELLÉNIQUE. A Paris,** Jean Irigoin, helléniste et professeur au Collège de France, propose un cycle de quatre conférences sur le thème : « Le livre grec, des origines à la Renaissance ». Cette présentation sera centrée sur quatre villes – Athènes, Alexandrie, Rome et Constantinople – qui ont été successivement la capitale culturelle du monde hellénique (à 18 h 30, BNF, quai François-Mauriac, 75013 Paris, tél. : 01-53-79-59-59).